André BERTHIER

LA NUMIDIE

ROME ET LE MAGHREB



PICARD

A Monsieur et Madame Jacques Auguste
en souvenir de Constantine et de Bougie
Hommage très amical

LA NUMIDIE

En couverture :

Revers d'une pièce de monnaie en bronze. Sous l'éléphant marchant à gauche, légende en caractères puniques : « Masinissa roi ».

André BERTHIER

Correspondant de l'Institut

Conservateur en chef honoraire aux Archives Nationales

LA NUMIDIE

ROME ET LE MAGHREB

Préface

d'ANDRÉ WARTELLE

Professeur à l'Institut Catholique de Paris

PICARD

82, rue Bonaparte, 75006 PARIS

1981

ISBN : 2-7084-0063-0

AVERTISSEMENT

La conquête de la Numidie a mis Rome en présence des problèmes particuliers à l'Afrique du Nord, appellation moderne du pays montagneux enfermé dans les limites de l'Atlas. Ce pays, les géographes grecs et romains ne lui donnent pas de nom. Le plus ancien terme qui le désigne dans sa totalité est celui de Maghreb. On a souvent noté combien l'expression arabe « Djezirat-el-Maghreb », l'île de l'Occident, était géographiquement justifiée. Nous avons adopté le mot Maghreb comme étant le plus commode et le plus expressif.

PRÉFACE

Il est souvent plus difficile de faire reconnaître une vérité que de la découvrir.
LAMARCK.

L'étude d'André Berthier que j'ai le plaisir de présenter au lecteur ne manquera pas de retenir l'attention. La densité de la phrase, la précision des arguments, la rigueur du raisonnement, l'ampleur des connaissances, la compréhension intérieure d'un pays que l'auteur a habité, parcouru et fouillé pendant plus de quarante ans, tout concourt à en faire un de ces rares ouvrages d'érudition dont la lecture n'apporte pas seulement un plaisir à l'esprit.

Que Cirta Regia soit au Kef et nulle part ailleurs ; que la « Numidie » ne corresponde guère plus qu'à l'actuelle Tunisie (en dehors du territoire de Carthage) ; que la Maurétanie de Salluste ne soit rien d'autre que l'Aurès ; que Constantine ait d'abord été une ville punique, et que, sans jamais avoir été la capitale de Sittius, elle ait accueilli, sous Auguste, la colonie des Sittiens ; qu'on doive distinguer la « Provincia Numidia » et l'ancien Royaume Numide ; que le nom de Numidie n'ait jamais désigné la région de Constantine avant la réforme de Dioclétien ; que, finalement, la pénétration romaine en « Afrique » ait été beaucoup plus lente qu'on ne l'a cru longtemps, voilà des faits, peut-être nouveaux pour nous, mais désormais bien établis sur une vaste convergence d'arguments stratégiques, tactiques, géographiques, philosophiques, archéologiques, épigraphiques, et numismatiques, auxquels on n'aura, semble-t-il, à opposer que le poids des idées reçues : ce poids est lourd, il est vrai.

Quand, en 1949, A. Berthier, avec l'aide de deux de ses amis, Jacques Juillet et l'abbé René Charlier, publia à Constantine son étude intitulée Le « Bellum Jugurthinum » de Salluste et le problème de Cirta, *à peine le monde savant daigna-t-il y prêter attention. On le cita parfois, mais plutôt par condescendance, pour ne rien oublier ; on ne le lut point ; on ne prit pas en compte ses arguments ; on négligea sa démonstration, pourtant marquée au coin brûlant du plus pur bon sens. Récemment encore, en 1978, l'auteur d'un manuel très académique se débarrasse de l'hypothèse d'A. Berthier en la qualifiant simplement, sans examen ni discussion, de* « solution des difficultés par résection » ! *Mais il ne s'agit pas de couper ou de ne pas couper : il s'agit de voir la réalité et de tenir compte du terrain.*

Pour peu que l'on connaisse le pays, son orographie et son hydrographie, la dureté de son climat (si bien indiquée par le Maréchal Lyautey définissant le Maghreb « un pays froid où le soleil est très chaud »), pour peu même qu'on ait eu l'honneur, en des temps douteux, d'y commander des fantassins en campagne, on sait d'expérience ce qu'y sont les possibilités de marche d'une armée, et, par exemple, on est peu porté à croire que le raid de Marius à la Muluccha, dont Salluste parle au chapitre 92 de sa Guerre de Jugurtha, *ait jamais pu atteindre les bords de la Moulouya du Maroc, par un transport brusque du théâtre des opérations à plus de mille kilomètres* à vol d'oiseau. *L'archéologie en chambre, ni la stratégie de cabinet ne portent à la résection.*

Pour que Stéphane Gsell ait pu proposer une pareille énormité, il faut qu'il ait été bien distrait, ou, peut-être, bien optimiste. Je ne me permettrai pas pour autant de dire du mal de St. Gsell (1864-1932) : quels que soient les tempéraments qu'il faille apporter à certaines de ses affirmations, on ne peut qu'admirer l'étendue de son travail et de sa recherche. Sa monumentale Histoire ancienne de l'Afrique du Nord *(8 volumes, 1913-1928) a défriché et dessiné un si vaste terrain qu'il suffit de venir après lui pour lui être redevable et reconnaissant.*

Il reste que les érudits qui ont, quantitativement, beaucoup écrit ont, par le fait, accepté le risque de voir quelques erreurs échapper à leur plume, si ce n'est même, parfois, quelque extravagance : il est inutile de citer des noms. Je dis qu'ils ont accepté ce risque, m'en remettant à une réflexion du Cardinal J. Daniélou, à qui l'on reprochait un jour d'écrire trop et trop vite : « Je préfère, répliquait-il, donner au plus vite les grandes lignes : d'autres viendront après moi, qui fignoleront ».

En histoire ancienne, il y a beaucoup à fignoler.

Le malheur veut que les progrès de l'esprit humain ne soient pas toujours continus, et l'on sait, par exemple, quelle régression représente le système de Ptolémée par rapport à celui d'Aristarque. Le malheur veut aussi, selon une sorte de loi nécessaire qui ressemble à une malédiction, qu'il soit « plus difficile de faire admettre une vérité que de la découvrir ». *L'histoire des sciences est édifiante à cet égard. Combien a-t-il fallu de siècles pour que le système solaire soit reconnu partout pour ce qu'il est ? Combien a-t-il fallu de dizaines d'années pour que la circulation du sang soit un élément de doctrine commune dans toutes les Facultés de Médecine ? Aujourd'hui encore, l'Université s'obstine à enseigner que la bataille de Gergovie a eu lieu sur le plateau de Merdogne, alors que depuis 1933 au moins (depuis les travaux de M. Busset et de P. de Nolhac), tout le monde sait qu'il faut abandonner cette hypothèse inconsistante. Et croit-on que cette liste soit close ?*

Il n'est donc pas surprenant que les nouveautés apportées par A. Berthier se heurtent à des refus, mais il est affligeant de voir à quel point ces refus sont peu scientifiques, quand il s'agit d'un des archéologues les plus compétents, qui au cours de quarante-cinq années de travail archéologique est de ceux qui ont le plus dirigé de chantiers de fouilles, le plus remué la terre et la pierre par milliers de mètres cubes, le plus découvert, déchiffré, classé et publié.

Toutefois, parmi les recenseurs de l'ouvrage publié en 1949 (fort peu nombreux), il s'en est trouvé un, M. Pierre Grimal, pour porter ce jugement : « Ce livre, exposé hâtif d'une hypothèse brillante, a besoin d'être " repensé " à la lumière d'une étude plus ample de l'épigraphie et de l'histoire générale de l'Afrique » (Revue des Études Anciennes, *t. 53, 1951, p. 371). Voilà le souhait réalisé : ce travail repensé et developpé, le voici sous nos yeux. On n'imputera nulle hâte à cet ouvrage mûri pendant plus de trente ans et développé dans ses perspectives, grâce à des découvertes du plus haut intérêt, faites entretemps à Tiddis et à Constantine. C'est un renouvellement de la géographie historique de l'Afrique ancienne qui est ici proposé au jugement des savants, — au risque de les juger eux-mêmes s'il n'est pas lu avec l'attention requise. Ce livre doit intéresser aussi les professeurs et les étudiants versés dans l'humanisme, qui y trouveront, outre des arguments nouveaux et des conclusions inédites, une leçon de méthode, dans la rigueur de l'examen des faits et de la soumission au réel, dans la contrainte joyeuse du vrai.*

Le lecteur exigeant remerciera, j'en suis sûr, M. André Berthier de lui donner, une fois de plus, cette juste leçon, proposée avec la sécurité tranquille d'un esprit méthodique et acharné qui sait d'expérience que la vérité, en fin de compte, l'emporte toujours, et qu'à force de faire — patiemment — la vérité, on parvient à la lumière.

Paris, le 15 mai 1980.

ANDRÉ WARTELLE.

ABRÉVIATIONS

Ant. Afr.	*Antiquités Africaines.*
B.A.A.	*Bulletin d'Archéologie Algérienne.*
B.A.C.	*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.*
B.A.M.	*Bulletin d'Archéologie Marocaine.*
C.I.L.	*Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berolini, 1863 et années suivantes.
C.R.A.I.	*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
H.A.A.N.	S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 vol., Paris, 1913-1928.
I.L.Alg. I	*Inscriptions latines de l'Algérie*, tome I : *Inscriptions de la Proconsulaire*, recueillies et publiées par S. Gsell, Paris, 1922.
I.L.Alg. II	*Inscriptions latines de l'Algérie*, tome II : *Inscriptions de la confédération cirtéenne, de Cuicul et de la tribu des Suburbures*, recueillies par S. Gsell, préparées par E. Albertini et J. Zeiller, publiées par H.-G. Pflaum, sous la direction de L. Leschi, Paris, 1957 et Alger, 1976.
J.A.	*Journal Asiatique.*
J.R.S.	*Journal of Roman Studies.*
M.E.F.R.	*Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, publiés par l'École Française de Rome.
M.E.F.R.A.	*Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité.*
R.A.	*Revue Archéologique.*
R. Af.	*Revue Africaine.*
R.A.L.	*Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche dell' Accademia dei Lincei.*
R.S.A.C.	*Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine.*
R.T.	*Revue Tunisienne.*

BIBLIOGRAPHIE

Atlas archéologiques, Recueils épigraphiques, Encyclopédies.

A. BABELON, R. CAGNAT, S. REINACH, *Atlas archéologique de la Tunisie* (au 1/50.000e), Paris, 1893.

R. CAGNAT et A. MERLIN, *Atlas archéologique de la Tunisie* (au 1/100.000e), Paris, 1914-1932.

Corpus Inscriptionum Latinarum, Berolini, 1863 et années suivantes.

Ch. DAREMBERG et E. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, 1873-1919.

H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin, 1892-1916.

S. GSELL, *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger - Paris, 1911.

Inscriptions latines de l'Algérie : Tome I : *Inscriptions de la Proconsulaire*, recueillies et publiées par S. Gsell, Paris, 1922. Tome II : *Inscriptions de la confédération cirtéenne, de Cuicul et de la tribu des Suburbures*, recueillies par S. Gsell, préparées par E. Albertini et J. Zeiller, publiées par H.-G. Pflaum, sous la direction de L. Leschi, Paris, 1957, et Alger, 1976.

A. F. PAULY et G. WISSOWA, *Paulys Realencyclopädie der Classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, 1894 et années suivantes.

J. M. REYNOLDS et J. B. Ward PERKINS, *Inscriptions of Roman Tripolitania*, Rome - Londres, 1952.

Tunisie. Atlas historique, géographique, économique et touristique, Paris, 1936.

Ouvrages généraux concernant l'histoire et la civilisation de l'Afrique romaine.

S. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 vol., Paris, 1913-1928.

Ch.-A. JULIEN, *Histoire de l'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Maroc) des origines à la conquête arabe (647 après Jésus-Christ)*, deuxième édition revue et mise à jour par Chr. Courtois, Paris, 1951.

G. PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, 1959.

L. TEUTSCH, *Das römische Städtewesen in Nordafrika von der Zeit von C. Gracchus bis zum Tode des Kaisers Augustus*, Berlin, 1962.

J. TOUTAIN, *Les cités romaines de la Tunisie, Essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*, Paris, 1895.

F. VITTINGHOFF, *Römische Kolonisation und Bürgerrechtspolitik unter Caesar und Augustus (Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Abhandlungen der Geistes - und Sozial - wissenschaftlichenklasse*, Jahrgang 1951, N R 14), Mainz-Wiesbaden, 1952.

Ouvrages et articles divers.

E. Albertini, *Un nouveau document de la « Numidie d'Hippone »*, dans *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 37, 1935, p. 27-32.

E. Albertini, *Le Recueil des Inscriptions latines de l'Algérie*, dans *R. Af.*, t. 83, 1939, p. 26-34.

P. Alquier, *Guide de Constantine*, Constantine, 1930.

A. Audollent, *Carthage romaine (146 av. J.-C. - 698 ap. J.-C.)*, Paris, 1901.

A. S. Ayoub, *The expedition of Cornelius Balbus (19 B.C.)*, dans *Libya in History, Historical Conference 16-23 March 1968*, s.l.n.d. [Benghazi, 1971].

S. A. Baghli, *Bilan des activités archéologiques dans la Willaya de Constantine de 1963 à 1969*, dans *R.S.A.C.*, t. 71, 1969-1971, p. 14-15.

A. Balland, *Nova Urbs et « Neapolis ». Remarques sur les projets urbanistiques de Néron*, dans *M.E.F.R.*, t. 77, 1965, p. 349-393.

J. Baradez, *Fossatum Africae. Recherches aériennes sur l'organisation des confins sahariens à l'époque romaine*, Paris, 1949.

J. Baradez, *Monnaies africaines anciennes découvertes dans des tombes puniques du Ier siècle après Jésus-Christ*, dans *Hommages à Albert Grenier*, I, Bruxelles, 1968, p. 216-227 (Coll. Latomus, vol. 58).

J. Baradez, *Un grand bronze de Juba II, témoin de l'ascendance mythique de Ptolémée de Maurétanie*, dans *B.A.M.*, IV, 1960, p. 117-132.

F. Barreca, *Tharros (S. Giovanni di Sinis, Cagliari). Scoperte a Capo s. Marco*, dans *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei. Notizie degli scavi di Antichita*, 8e série, vol. XII, 1958, p. 409-412.

J. Beaujeu, *Politique religieuse et propagande numismatique sous le Haut-Empire*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, III, 1966, p. 1529-1540.

M. Benabou, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976.

M. Benabou, *Proconsul et légat en Afrique, Le témoignage de Tacite*, dans *Ant. Afr.*, t. 6, 1972, p. 129-136.

Ph. Berger, *Les inscriptions de Constantine au Musée du Louvre*, dans *Actes du Onzième Congrès International des Orientalistes*, Paris, 1897. *Quatrième section...* Paris, 1898, p. 273-294.

A. Bernard, *Les capitales de la Berbérie*, dans *Recueil de Mémoires et de textes... XIVe Congrès des Orientalistes*, Alger, 1905, p. 117-149.

A. Berthier, *Découverte à Constantine de deux sépultures contenant des amphores grecques*, dans *R. Af.*, t. 87, 1943, p. 23-32.

A. Berthier, *Note sur l'épigraphie du Kef*, dans *R.S.A.C.*, t. 68, 1953, p. 175-198.

A. Berthier, *Colonia Cirta Sittianorum*, dans *R.S.A.C.*, t. 70, 1957-1958-1959, p. 91-118.

A. Berthier, *Une mosaïque solaire trouvée à Constantine*, dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 113-124.

A. Berthier, *Du mot « Numidia » accolé aux noms antiques de Constantine*, dans *Ant. Afr.*, t. 3, 1969, p. 55-67.

A. Berthier, *« Constantina », Raisons et répercussions d'un changement de nom*, dans *R.S.A.C.*, t. 71, 1969-1971, p. 79-88.

A. Berthier et F. Logeart, *Gravures rupestres de Sigus*, dans *R. Af.*, t. 81, 1938, p. 391-393.

A. Berthier, J. Juillet et R. Charlier, *Le « Bellum Jugurthinum » de Salluste et le problème de Cirta*, dans *R.S.A.C.*, t. 67, 1950-1951, p. 1-146.

A. Berthier et R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Paris, 1955.

E. Birley, *The governors of Numidia A.D. 193-268*, dans *J.R.S.*, vol. XL, p. 60-67.

M. Bonnell, *Monument gréco-punique de la Souma*, dans *R.S.A.C.*, t. 49, 1915, p. 167-178.

J. Bosco, *Toponymie phénicienne*, dans *R.S.A.C.*, t. 51, 1917-1918, p. 81-204.

T. R. S. Broughton, *The Romanization of Africa Proconsularis*, Baltimore, 1929.

R. Cagnat, *Notes sur les limites de la province romaine d'Afrique en 146 avant Jésus-Christ*, dans *C.R.A.I.*, 1894, p. 43-51.

R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les Empereurs*, 2e éd., Paris, 1912.

R. Cagnat, *Comment les Romains se rendirent maîtres de l'Afrique du Nord*, dans *Annales du Musée Guimet*, t. XXXVIII de la Bibliothèque de Vulgarisation, 1912, p. 129-178.

G. Camps, *Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, 1961.

G. Camps, *Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Médracen, mausolée royal de Numidie*, dans *C.R.A.I.*, 1973, p. 470-517.

G. Camps, *Les Numides et la civilisation punique*, dans *Ant. Afr.*, t. 14, 1979, p. 43-53.

J. Carcopino, *Salluste. Le culte des Cereres et les Numides*, dans *Revue Historique*, t. CLVIII, 1928, p. 1-18 ; à nouveau dans *Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris, 1941, p. 13-37.

J. Carcopino, *Histoire romaine, t. II [1], La république romaine de 138 à 44 avant Jésus-Christ*, Paris, 1936. (Histoire générale publiée sous la direction de G. Glotz.)

J. Carcopino, *Histoire romaine, t. II [2], César*, Paris, 1936. (Histoire générale publiée sous la direction de G. Glotz.)

J. Carcopino, *Le travail archéologique en Algérie pendant la guerre (1939-1942)*, dans *C.R.A.I.*, 1942, p. 301-319.

J. Carcopino, *Le Maroc antique*, Paris, 1943.

J.-B. Chabot, *Punica*, dans *J.A.*, t. VII, 1916, p. 77-109, 443-467 ; t. VIII, 1916, p. 483-520 ; t. IX, 1917, p. 145-166 ; t. X, 1917, p. 5-79 ; t. XI, 1918, p. 249-302.

J.-B. CHABOT, *Note sur une inscription punico-libyque de Sigus*, dans *R.S.A.C.*, t. 63, 1935-1936, p. 197-202.

J.-B. CHABOT, *Recueil des Inscriptions libyques*, Paris, 1941.

J.-B. CHABOT, *Note sur l'inscription punique d'une borne-limite découverte en Tunisie*, dans *B.A.C.*, 1943-1944-1945, p. 64-67.

L. CHARRIER, *Description des monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*, Mâcon, 1912.

A. CHASTAGNOL, *Les légats du Proconsul d'Afrique au Bas-Empire*, dans *Libyca*, t. VI, 1958, p. 6-15.

A. CHASTAGNOL, *Les Consulaires de Numidie*, dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 215-228.

A. CHASTAGNOL, *Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine*, dans *Ant. Afr.*, t. 1, 1967, p. 119-134.

P. CINTAS, *Fouilles puniques à Tipasa*, dans *R. Af.*, p. 92, 1948, p. 263-330.

P. CINTAS, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris, 1954. (Publications de l'Institut des Hautes Etudes marocaines, t. 56.)

L. A. CONSTANS, *Salluste et Jugurtha, 104, 1*, dans *Revue des Etudes anciennes*, t. XXXVI, 1934, p. 180-182.

G. CONTENAU, *La civilisation phénicienne*, Paris, 1949.

Chr. COURTOIS, *La Thala de Salluste*, dans *R.S.A.C.*, t. 69, 1955-1956, p. 57-69.

Chr. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955.

L. DEROCHE, *Les fouilles de Ksar Toual Zammel et la question de Zama*, dans *M.E.F.R.*, t. 60, 1948, p. 55-104.

J. DESANGES, *Le triomphe de Cornelius Balbus (19 avant Jésus-Christ)*, dans *R. Af.*, t. 101, 1957, p. 5-43.

J. DESANGES, *Un drame africain sous Auguste. Le meurtre du proconsul L. Cornelius Lentulus par les Nasamons*, dans *Hommages à Marcel Renard*, II, Bruxelles, 1968, p. 197-213 (Coll. Latomus, vol. 102).

J. DESANGES, *Les territoires gétules de Juba II*, dans *Revue des Etudes anciennes*, t. 66, 1964, p. 33-47.

J. DESANGES, *Le statut des municipes d'après les données africaines*, dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1972, p. 353-373.

J. DESANGES, *Utica, Tucca et la Cirta de Salluste*, dans *Mélanges offerts à Roger Dion*, Paris, 1974, p. 143-150 (Caesarodunum IX *bis*).

J. DESANGES, *Pline l'Ancien, H.N., V, 1-46*. (Thèse complémentaire non publiée.)

J. DESANGES, *Permanence d'une structure indigène en marge de l'administration romaine : la Numidie traditionnelle*, dans *Ant. Afr.*, t. 15, 1980, p. 77-79.

J. DESPOIS, *Régions naturelles et modes de vie*, dans *Tunisie. Atlas historique, géographique, économique et touristique*, Paris, 1936, p. 11-20.

J. DESPOIS, *La bordure saharienne de l'Algérie orientale*, dans *R. Af.*, t. 86, 1942, p. 196-219.

J. DESPOIS, *L'Afrique blanche française. T.I. L'Afrique du Nord*, 2[e] éd., Paris, 1958 (Coll. Pays d'outre-mer).

J. DESPOIS, *Le Hodna (Algérie)*, Paris, 1953.

J. DESPOIS et R. RAYNAL, *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*, Paris, 1967.

Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara, Cologne et Bonn, 1979 (Rheinisches Landesmuseum Bonn).

G. DOUBLET et P. GAUCKLER, *Musée de Constantine*, Paris, 1893. (Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, publiés sous la direction de M.-R. de La Blanchère.)

M. EUZENNAT, *Le roi Sosus et la dynastie maurétanienne*, dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 333-339.

E. W. B. FENTRESS, *Numidia and the Roman Army. Social, Military and Economic Aspects of the Frontier Zone*, Oxford, 1979. (B.A.R. International Series 53.)

J. FERRON, *Le caractère solaire du dieu de Carthage*, dans *Africa*, t. I, 1966, p. 41-58.

J. FERRON, *L'inscription du mausolée de Dougga*, dans *Africa*, t. III-IV, 1969-1970, p. 83-98.

J.-G. FÉVRIER, *Compte rendu de l'ouvrage de MM. A. Berthier et R. Charlier*, dans *B.A.C.*, 1955-1956, p. 155-156.

J.-G. FÉVRIER, *L'inscription du Mausolée dit d'Atban (Dougga)*, dans *Karthago*, t. X, 1959-1960, p. 51-57.

J.-G. FÉVRIER et M. FANTAR, *Les nouvelles inscriptions monumentales néo-puniques de Mactar*, dans *Karthago*, t. XII, 1963-1964, p. 45-49.

J.-G. FÉVRIER et A. BERTHIER, *Les stèles néo-puniques de Tiddis*, dans *B.A.A.*, t. VI, (à paraître).

L. FOUCHER, *Localisation de la ville de Vaga, mentionnée dans le Bellum Africum*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, II, Paris, 1966, p. 1205-1210.

E. FRÉZOULS, *Les Baquates et la province romaine de Tingitane*, dans *B.A.M.*, II, 1957, p. 65-116.

J. GASCOU, *Le cognomen Gaetulus, Gaetulicus en Afrique romaine*, dans *M.E.F.R.A.*, t. 82/2, 1970, p. 723-736.

J. GASCOU, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, Rome, 1972 (Coll. de l'Ecole Française de Rome, 8).

J. GASCOU, *Lepti Minus*, dans *Ant. Afr.*, t. 6, 1972, p. 137-143.

J. GASCOU, *P. Iulius Liberalis sacerdotalis provinciae Africae et la date du statut colonial de Thysdrus*, dans *Ant. Afr.*, t. 14, 1979, p. 189-196.

J. Gascou, *L'emploi du terme « respublica » dans l'épigraphie latine d'Afrique*, dans *M.E.F.R.A. 1*, 1979, p. 383-398.

M. Grant, *From Imperium to Auctoritas. A historical study of aes coinage in the Roman empire, 49 B.C. - A.D. 14*, Cambridge, 1946.

P. Grimal, *Les fouilles de Siga*, dans *M.E.F.R.*, t. LIV, 1937, p. 108-141.

S. Gsell et Ch.-A. Joly, *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, 3 vol., Alger et Paris, 1914-1922.

J. Guey et A. Pernette, *Lépide à Thabraca*, dans *Karthago*, t. IX, 1958, p. 79-88.

A. Heiss, *Description générale des monnaies antiques de l'Espagne*, Paris, 1870.

J. Heurgon, *Les origines campaniennes de la confédération cirtéenne*, dans *Libyca*, t. V, 1957, p. 7-24.

Histoire générale de l'Afrique, II, Afrique ancienne. (Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique. Unesco.) Paris, Jeune Afrique / Stock / Unesco, 1980, p. 411-485.

T. Kotula, *Les origines des assemblées provinciales dans l'Afrique romaine*, dans *Eos*, t. LII, 1962, p. 147-167.

T. Kotula, *Culte provincial et romanisation. Le cas des deux Maurétanies*, dans *Eos*, t. LXIII, 1975, p. 389-407.

R. de La Blanchère, *Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie césarienne*, dans *Archives des Missions*, 3e série, t. X, p. 77 et sqq.

M. Larnaude, *Déplacement des travailleurs indigènes en Algérie*, dans *Deuxième Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord, Tlemcen*, t. II, Alger, 1936, p. 207-216.

J.-M. Lassère, *Ubique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 avant J.-C. - 235 après J.-C.)*, Paris, 1977.

J. Lassus, *L'archéologie algérienne en 1958*, dans *Libyca*, t. VII, 1959, p. 223-346.

R. I. Lawless, *L'évolution du peuplement, de l'habitat et des paysages agraires du Maghreb*, dans *Annales de Géographie*, t. 81, 1972, p. 451-464.

M. Leglay, *Une dédicace à Vénus offerte à « Caesarea » (Cherchel) par le futur empereur Galba*, dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 629-639.

M. Leglay, *Saturne Africain. Histoire*, Paris, 1966.

M. Leglay, *Les Flaviens et l'Afrique*, dans *M.E.F.R.*, t. LXXX, 1968, p. 201-246.

L. Leschi, *Une inscription du Castellum Tidditanorum*, dans *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris, 1957, p. 160-162.

L. Leschi, *Les « Juvenes » de Saldae d'après une inscription métrique*, dans *R. Af.*, t. 68, 1927, p. 393-419.

L. Leschi, *Inscriptions latines de Lambèse et de Zana (Diana Veteranorum). I. Un nouveau camp de Titus à Lambèse (81 après J.-C.)*, dans *Libyca*, t. I, 1953, p. 189-197.

A. Lézine, *Architecture punique. Recueil de documents*, Paris, s.d. [1962]. (Publications de l'Université de Tunis, Faculté des Lettres, 1re série, Arch. Hist., vol. V.)

A. Lézine, *Carthage, Utique*, Paris, 1968.

H. Lhote, *L'expédition de Cornelius Balbus au Sahara en 19 avant J.-C. d'après le texte de Pline*, dans *R. Af.*, t. 98, 1954, p. 41-83.

B. H. Liddell Hart, *Scipion l'Africain*, Paris, 1934.

E. Lipinski, *Note de topographie historique*, dans *Revue Biblique*, t. 78, 1971, p. 83-92.

F. Logeart, *Grottes funéraires, hypogées et caveaux sous roches de Sila*, dans *R.S.A.C.*, t. 63, 1935-1936, p. 60-106.

M. Lourdes Albertos Firmat, *La onomástica personal primitiva de Hispania, Tarraconense y Betica*, Salamanque, 1966.

A. Mahjoubi, *Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir el-Faouar (Tunisie). La cité des Belalitani Maiores*, Tunis, 1978. (Publications de l'Université de Tunis, Faculté des Lettres, 1re série, Arch. Hist., vol. XII.)

J. Marion, *Ruines anciennes de la région d'Oudjda*, dans *B.A.M.*, II, 1957, p. 117-123.

J. Marion, *Note sur quelques monnaies maurétaniennes inédites*, dans *B.A.M.*, t. IV, 1960, p. 93-105.

J. Marion, *Les monnaies de Semesh et des villes autonomes de Maurétanie Tingitane au Musée Louis-Chatelain, à Rabat*, dans *Ant. Afr.*, t. 6, 1972, p. 59-128.

J. Mazard, *Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1955.

J. Mazard, *Création et diffusion des types monétaires maurétaniens*, dans *B.A.M.*, t. IV, 1960, p. 107-116.

Ch. Monchicourt, *Le Massif de Mactar*, dans *Annales de Géographie*, 1901, p. 346-369.

Ch. Monchicourt, *Kalaat-Senane, Note sur l'orthographe et le sens de ce dernier mot*, dans *R.T.*, 1906, p. 213-216.

Ch. Monchicourt, *La région du Haut Tell en Tunisie (Le Kef, Teboursouk, Mactar, Thala). Essai de monographie géographique*, Paris, 1913.

P. Morizot, *Vues nouvelles sur l'Aurès antique*, dans *C.R.A.I.*, 1979, p. 309-337.

L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique, I, Cyrénaïque et Maurétanie*, 1862 ; *II, Syrtique, Byzacène, Zeugitane*, 1861 ; *III, Numidie et Maurétanie*, 1862 ; *IV, Supplément*, 1874, Copenhague, 4 vol.

F.-G. de Pachtère, *Les camps de la troisième légion en Afrique au premier siècle de l'Empire*, dans *C.R.A.I.*, 1916, p. 273-284.

E. Pais, *Histoire romaine, t. I. Des origines à l'achèvement de la conquête. Traduction J. Bayet*, Paris, 1926. (Histoire générale publiée sous la direction de G. Glotz.)

A.-C. PALLU DE LESSERT, *Fastes des provinces africaines sous la domination romaine*, 2 vol., Paris, 1896-1901.

A.-C. PALLU DE LESSERT, *Les colonies attribuées à César (coloniae Iuliae) dans l'Afrique romaine*, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, t. 71, 1911, p. 29-110.

A. PELLEGRIN, *Recherches sur l'étymologie de Cirta*, dans *Revue de l'Institut des Belles-Lettres arabes*, 1949, p. 227-236.

P. PETITMENGIN, *Inscriptions de la région de Milev*, dans *M.E.F.R.*, t. 79, 1967, I, p. 165-205.

H.-G. PFLAUM, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, 3 vol., Paris, 1960.

H.-G. PFLAUM, *Remarques sur l'onomastique de Castellum Celtianum*, dans *Carnuntina, Vorträge beim internationalen Kongress des Altertumforscher*, Graz-Köln, 1956, p. 126-151.

H.-G. PFLAUM, *Remarques sur l'onomastique de Cirta*, dans *Limes-Studien. Vorträge des 3. internationalen Limes-Kongresses in Rheinfelden*, Basel, 1957, p. 96-133.

H.-G. PFLAUM, *Remarques sur l'onomastique de Castellum Tidditanorum*, dans *B.A.C.*, 1974-1975, p. 9-44.

H.-G. PFLAUM, *A propos de la date de la création de la province de Numidie*, dans *Libyca*, t. V, 1957, p. 61-76.

H.-G. PFLAUM, *La romanisation de l'ancien territoire de la Carthage punique à la lumière des découvertes épigraphiques récentes*, dans *Ant. Afr.*, t. 4, 1970, p. 75-118.

C. et G. PICARD, *Le sanctuaire punique de Cirta*, dans *R.A.*, t. 47, 1956, p. 98.

G. PICARD, *Le couronnement de Vénus*, dans *M.E.F.R.*, t. LVIII, 1941-1946, p. 43-108.

G. PICARD, *Les trophées romains*, Paris, 1957.

G. PICARD, *L'administration territoriale de Carthage*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, III, Paris, 1966, p. 1257-1266.

G. PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, 1959.

G. PICARD, *Le pagus dans l'Afrique romaine*, dans *Karthago*, t. XV, 1969-1970, p. 1-12.

G. PICARD, *Une survivance du droit public punique en Afrique romaine ; les cités sufétales*, dans *Atti del convegno intern. sul tema : I diritti locali nelle province romane con particolare riguardo alle condizioni giuridiche del suolo (Roma, 26-28 Ott. 1971)*, dans *Accad. naz. dei Lincei*, t. CCCLXXI, 1974, Quad. nº 194, p. 125-133.

G. PICARD, H. LE BONNIEC et J. MALLON, *Le cippe de Beccut*, dans *Ant. Afr.*, t. 4, p. 125-164.

A. PIGANIOL et H.-G. PFLAUM, *Borne de Ksar Mahidjiba*, dans *R.S.A.C.*, t. 68, 1953, p. 215-228.

Cl. POINSSOT, *Suo et Sucubi*, dans *Karthago*, t. X, p. 93-130.

Cl. POINSSOT, *Les ruines de Dougga*, Tunis, 1958.

Cl. POINSSOT et J.-W. SALOMONSON, *Le Mausolée libyco-punique de Dougga et les papiers du Comte Borgia*, dans *C.R.A.I.*, 1959, p. 140-143.

Cl. POINSSOT et J.-W. SALOMONSON, *Le Mausolée de Henchir Djaouf, d'après les papiers inédits du comte C. Borgia*, dans *Oudheidkundige Mededelingen...* XLIV, 1963, p. 57-88.

L. POINSSOT, *Note sur la « fossa regia »*, dans *C.R.A.I.*, 1907, p. 466-481.

L. POINSSOT, *Une inscription de Souani el Adari*, dans *R.T.*, 1942, p. 125-140.

P. QUONIAM, *A propos des « communes doubles » et des « coloniae Iuliae » de la province d'Afrique ; le cas de Thuburbo Maius*, dans *Karthago*, t. X, 1959-1960, p. 67-79.

V. REBOUD, *Quelques mots sur les stèles néopuniques découvertes par Lazare Costa*, dans *R.S.A.C.*, t. 18, 1876-1877, p. 434-462.

R. REBUFFAT, *Trois nouvelles campagnes dans le Sud de la Tripolitaine*, dans *C.R.A.I.*, 1975, p. 495-505.

F. REYNIERS, *Toponymie et arpentage ; un toponyme caractéristique de l'Ouest tunisien*, dans *Revue Internationale d'Onomastique*, t. XII, 1960, p. 198-204.

F. REYNIERS, *Notes sur le sanctuaire punique d'El-Hofra*, dans *R.S.A.C.*, t. 70, 1957-1958-1959, p. 119-124.

L. RINN, *Les premiers royaumes berbères et la Guerre de Jugurtha (Géographie ancienne de l'Algérie)*, dans *R. Af.*, t. 29, 1885, p. 172-209 et 241-283.

F.-H. RUSSELL, *The Battlefield of Zama*, dans *Archeology*, 23/2 avril 1970, p. 120-129.

P. SALAMA, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger, 1951.

P. SALAMA, *Une borne milliaire archaïque de l'Afrique romaine*, dans *C.R.A.I.*, 1963, p. 142-148.

P. SALAMA, *Le milliaire archaïque de Lorbeus*, dans *Mélanges de Carthage*, 1964-1965, p. 97-115.

J.-W. SALOMONSON, *Deux documents inédits des environs de Zaghouan (Tunisie) d'après les notes du voyageur italien, Comte Camillo Borgia*, dans *Mededelingen van het Nederlansch historisch Instituut te Rome*, t. XXXII/10, 1964, p. 1-41.

Ch. SAUMAGNE, *Observations sur le tracé de la « Fossa Regia »*, dans *R.A.L.*, 6e série, t. IV, 1928, p. 451-459 ; à nouveau dans *Mélanges offerts à Ch. Saumagne*, p. 407-416.

Ch. SAUMAGNE, *La manœuvre du Muthul*, dans *R.T.*, 1930, p. 3-17 ; à nouveau dans *Mélanges offerts à Ch. Saumagne*, p. 391-405.

Ch. SAUMAGNE, *Volubilis municipe latin*, dans *Revue historique de droit français et étranger*, t. 30, 1952, p. 388-401 ; à nouveau dans *Mélanges offerts à Ch. Saumagne*, p. 533-548.

Ch. Saumagne, *Le droit latin et les cités romaines sous l'Empire. Essais critiques*, Paris, 1965.

Ch. Saumagne, *La Numidie et Rome. Masinissa et Jugurtha*, Paris, 1966. (Publications de l'Université de Tunis, 4e série, Histoire, vol. IV.)

S. Scheers, *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*, Louvain, 1969.

W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie*, I, Paris, 1946.

J. Soyer, *Les centuriations romaines en Algérie orientale*, dans *Ant. Afr.*, t. 10, 1976, p. 107-180.

M. Speidel, *The singulares of Africa and the Establishment of Numidia as a Province*, dans *Historia*, t. XXII, 1973, p. 125-127.

R. Syme, *The roman revolution*, Oxford, 1939.

R. Syme, *Tacfarinas, the Musulamii and Thubursicu*, dans *Studies in Roman Economic and Social History in honor of A. C. Johnson*, Princeton, 1951, p. 113-130.

R. Syme, *Sallust*, Berkeley, 1964.

H. Terrasse, *Histoire du Maroc des origines à l'établissement du protectorat français*, 2 vol., Casablanca, 1949-1950.

Y. Thébert, *La romanisation d'une cité indigène d'Afrique : Bulla Regia*, dans *M.E.F.R.A.*, t. 85, 1973, p. 247-310.

E. Thépenier, *Réflexions et suppositions au sujet de la découverte faite à la Souma*, dans *R.S.A.C.*, t. 49, 1915, p. 185-200.

E. Thépenier, *Sur quatre stèles puniques de Cirta*, dans *R.S.A.C.*, t. 58, 1927, p. 271-279.

B. Thomae, *Praesides provinciarum Africae proconsularis, Numidiae, Mauretaniarum, qui fuerint ab Augusti aetate usque ad Diocletianum brevissime denuo exposuit Benedictus Thomae*, dans *Opuscula Romana*, vol. VII, 1969, p. 163-211 (= *Skrifter Utgiuna av Svenska Institutet i Rom*, 4°, XXX).

B. E. Thomasson, *Die Statthalter der römischen Provinzen Nord-Afrikas von Augustus bis Diocletianus*, 2 vol., Lund, 1960.

R. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, Paris, 1940.

E. Tiffou, *Salluste et la Géographie*, dans *Mélanges offerts à Roger Dion*, Paris, 1974, p. 151-160 (Caesarodunum IX *bis*).

Ch. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, 2 vol., Paris, 1884 et 1888.

J. Toutain, *Le territoire des Musulamii*, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1896, p. 271-294.

J. Toutain, *L'inscription de Henchir Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1re série, t. XI, 1re partie, Paris, 1897.

J. Van Ooteghem, *Caïus Marius*, dans *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. LVI/6, Bruxelles, 1964.

R. de Vaux, *Histoire ancienne d'Israël. Des origines à l'installation en Canaan*, Paris, 1971.

P. Veyne, *Contributio : Benevent, Capoue, Cirta*, dans *Latomus*, t. 18, 1959, p. 568-592.

L. Villaronga, *Numismatica antigua de Hispania*, Barcelone, 1979.

A. di Vita, *Influences grecques et traditions orientales dans l'art punique de Tripolitaine*, dans *M.E.F.R.*, t. LXXX, 1968, p. 7-84.

G. Vuillemot, *Reconnaissances aux échelles puniques d'Oranie*, Autun, Musée Rolin, 1965.

G. Vuillemot, *Siga et son port fluvial*, dans *Ant. Afr.*, t. 5, 1971, p. 439-486.

P. G. Walsh, *Massinissa*, dans *Journal of Roman Studies*, t. LV, 1965, p. 149-160.

E. Wistrand, *The date of Curio'Campaign*, dans *Eranos*, t. LXI, 1963, p. 38-44.

INTRODUCTION

Située au voisinage de Carthage, la Numidie a été l'un des principaux théâtres où se sont illustrés les chefs puniques aux noms légendaires : Hamilcar Barca, Asdrubal, Hannibal, comme aussi les plus glorieux des généraux romains : Scipion l'Africain, Scipion Émilien, Métellus, Marius, Sylla, Pompée et César. Elle-même a produit des rois qui font grande figure : Masinissa et Jugurtha, l'un ami et l'autre ennemi de Rome, étant les plus fameux d'entre eux.

Parce qu'elle a été intimement mêlée aux événements qui ont fait la grandeur de Rome, des guerres puniques à la fondation de l'Empire, la Numidie occupe une place de choix dans les œuvres des historiens grecs et latins qui ont donné à son nom une prestigieuse résonance.

Aussi les maîtres des études classiques se sont-ils penchés à l'envi sur cette partie de l'Afrique. L'un d'entre eux, Stéphane Gsell, a même consacré sa vie à élever ce monument d'érudition qu'est son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, malheureusement restée inachevée. Les huit volumes, publiés de 1913 à 1928, s'arrêtent au règne d'Auguste. Malgré l'énorme moisson qui s'y trouve engrangée, l'ouvrage n'en est pas moins marqué par la fuite du temps. Une recherche active sur une terre particulièrement riche en vestiges de l'Antiquité a fait se multiplier, depuis un demi-siècle, travaux et découvertes.

Directeur du Musée de Constantine pendant plus de quarante années, il m'a été donné de participer à cette recherche. En fidèle disciple du corps de doctrine que S. Gsell avait marqué du sceau de sa haute autorité, je restai d'abord attaché à la notion d'une immense Numidie dont les limites avaient été fixées des Syrtes, à l'Est, à la Moulouya marocaine, à l'Ouest.

Tandis que ma longue résidence dans le Constantinois me permettait d'approfondir ma connaissance de ce pays, un lent travail se faisait dans mon esprit. Je fus d'abord frappé de constater que la façon dont on représentait cette Numidie était différente de la manière dont les contemporains l'avaient comprise et décrite. Ce furent ensuite les campagnes militaires qui attirèrent mon attention. J'avais peine à les situer sur les mille cinq cents kilomètres de ce grand axe qui était donné à la Numidie. La possibilité que j'avais de me rendre sur les lieux acheva de me convaincre que la géographie historique de l'Afrique du Nord était sujette à révision.

Mais il me faut rappeler la genèse de cette prise de position. Arrivé à Constantine en mai 1932, c'est avec ardeur que je me lançai sur les itinéraires parcourus par les armées antiques, vérifiant les points assurés, tâchant de départager les lieux contestés et, si possible, de retrouver les sites perdus.

Je fis une première expérience avec le « Défilé de la Hache »[1]. L'emplacement de l'immense arène où les mercenaires avaient été massacrés n'avait fait l'objet que de suppositions. Flaubert, qui l'avait décrite sans l'avoir vue, s'était inquiété de savoir si elle existait vraiment. Pour apaiser sa curiosité, il avait demandé à un de ses amis, le comte de Saint-Foix, de tenter de la découvrir : « Dans vos excursions, écrivait-il à son ami, avez-vous trouvé un endroit pouvant être appelé le Défilé de la Hache, à savoir un endroit complètement fermé et ayant plus ou moins la forme d'une hache ! Voilà surtout ce que je voudrais savoir. » La lettre de Flaubert n'avait reçu aucune réponse satisfaisante. L'idée me vint de reprendre la question. On pouvait envisager trois manières d'opérer : voyager à travers une grande partie de la Tunisie, en nomadisant ; effectuer des missions aériennes ; ou plus simplement encore étudier les cartes. Les deux premiers moyens étant longs et coûteux, j'optai pour la recherche sur cartes, utilisant ce chef-d'œuvre topographique qu'est le 1/50.000e en couleurs adopté pour l'Atlas archéologique de la Tunisie. L'expérience fut positive. En un seul point, une configuration topographique révélait ce que recherchait Flaubert, à savoir « un endroit complètement fermé ayant plus ou moins la forme d'une hache ». Cette configuration topographique apparaît sur la feuille « Oued Zerga ». Le fleuve Medjerda ouvre un passage que la voie de chemin de fer a emprunté. La vallée du fleuve se resserre dans des gorges qui tout à coup laissent place à un vaste cirque d'un kilomètre et demi de longueur sur un kilomètre de largeur. Ce cirque dessine, en plan, la forme d'une hache. Il est partout environné de côtes évoquant des dents de scie. En ce lieu, la manœuvre, qui avait consisté à refouler les mercenaires pour les bloquer dans un espace d'où ils ne pouvaient plus s'échapper, se lisait avec une étrange vigueur sur le terrain. Je retins la méthode et j'eus bientôt l'occasion de m'en servir à nouveau, quand je fus poussé tout à fait par hasard à m'occuper de la guerre de Jugurtha, à la suite des circonstances que voici.

Tébessa, il y a cinquante ans, n'était pas accessible par la bonne chaussée actuelle. Quand on l'atteignait, on se croyait être au bout du monde. Dans cet isolement, c'était le paradis des archéologues. La petite cité est encore en partie entourée par un rempart byzantin dont une porte est constituée par un arc *quadrifrons* ; et hors les murs, se voit la ruine grandiose d'une basilique chrétienne.

J'y fis la connaissance d'un homme inoubliable, Alexis Truillot. Parisien d'origine, il était venu échouer dans le bled comme secrétaire de la Commune Mixte de Morsott, dont le siège était à Tébessa. L'arc *quadrifrons* dit de Caracalla, avec ses quatre piliers, lui rappelait celui de l'Étoile, auquel se rattachait un de ses plus anciens souvenirs. Tout gamin, il avait été l'un de ces jeunes qui, en 1871, s'étaient massés sous l'Arc de Triomphe pour empêcher les Prussiens d'y passer.

1. Le lieu est appelé la scie par Polybe, I, 84, 5, « parce qu'il offre l'aspect de cet instrument ».

Alexis Truillot était le bon sens même et il n'admettait pas que des événements, parce qu'ils se rapportaient à l'Antiquité, pussent échapper à la logique des possibilités. Nous faisions ensemble de longues randonnées. Je me rappellerai toujours cette visite aux Mines du Kouif, alors en pleine exploitation. Du balcon des collines, on apercevait la plaine tunisienne au milieu de laquelle, et à peu de distance, se dressait une haute montagne portant à son sommet une table gigantesque.

— Voilà, me dit mon ami, la Kalaat-Senane appelée aussi « Table de Jugurtha ». C'est la forteresse si minutieusement décrite par Salluste, dont Marius n'aurait pu s'emparer si un soldat ligure n'avait pas découvert dans le rocher une large fissure où l'on pût faire grimper un détachement d'élite.

C'était mon premier contact avec une donnée historique vérifiable sur le terrain. Tandis que, pris par l'émotion, je restais silencieux, mon guide poursuivit :

— Vous pourrez aller sur place, en emportant le texte de la *Guerre de Jugurtha ;* vous n'aurez pas de peine à vérifier que tous les termes descriptifs de Salluste s'appliquent exactement : les « falaises taillées à pic comme si la volonté de l'homme y avait travaillé », l'unique sentier d'accès « fort étroit et bordé de précipices » ; et, enfin, à l'opposé du front d'attaque, la fissure découverte par le Ligurien où vous pourrez à votre tour tenter l'escalade.

Mon compagnon hocha la tête et murmura :

— Et puis, le Maroc est loin...

— Le Maroc ? m'écriai-je, pourquoi l'évoquez-vous ici devant ce paysage tunisien ? Je ne comprends pas le rapport.

— Le rapport existe dans le cas du problème d'histoire qui est posé devant nous. Vous savez que c'est immédiatement après l'opération de *Capsa* que Marius avait décidé d'aller assiéger une forteresse où Jugurtha avait entassé ses trésors. C'est dans le même paragraphe, bien plus, dans une même phrase, que Salluste parle de la fin de l'opération de *Capsa* et de son projet d'attaquer la forteresse de la *Muluccha.* Nous sommes déjà à une certaine distance de Gafsa, mais pour le Maroc, songez-y donc : toute cette étendue de plaine pour aller jusqu'aux Portes de Fer, la traversée d'une partie de la Grande Kabylie, la marécageuse Mitidja, la vallée du Chélif, les monts de Tlemcen, et enfin on arrive à la Moulouya après un trajet de mille cinq cents kilomètres. Eh bien ! mon cher, croyez-le si vous le voulez, c'est sur les bords de la Moulouya qu'on a voulu placer la forteresse qui est devant vos yeux, et vous pouvez lire dans tous les manuels que la *Muluccha,* c'est la Moulouya.

— Mais, voyons, ce raid est absurde.

— Vous ne pouvez mieux dire, et le maître Piganiol l'a écrit ; vous n'avez qu'à lire, dans la *Conquête Romaine,* son analyse de la Guerre de Jugurtha.

— Et pour vous, la *Muluccha,* où coule-t-elle ?

— Mais là, tout près : c'est le Mellègue, qui a conservé l'ensemble des consonnes du mot *Muluccha.*

— Et l'enseignement officiel continue à conserver la Moulouya marocaine ?

— Mon pauvre ami, il y a tant de choses qui s'enseignent malgré l'évidence de l'erreur.

Frappé par cette déclaration, je rêvais de concourir à l'éclaircissement de ce problème dont je prenais brusquement conscience. Ayant réuni une première documentation, je la destinais à un professeur d'un grand lycée de Paris quand la guerre éclata.

Il m'advint, après la reprise des armes qui avait suivi la rupture de l'armistice, de débarquer à Ajaccio dans l'automne 1943 avec les escadrons du 4e régiment de Spahis Marocains. Je cherchais de la lecture et les librairies étaient vides. Je découvris un Salluste qui devint, dissimulé dans un coin de mon auto-mitrailleuse, mon livre de chevet, mon livre unique. Je pouvais lire longuement le texte sans être influencé par aucun commentaire, et, au fur et à mesure que je suivais le développement des opérations, c'étaient les remarques de mon ami Truillot qui m'apparaissaient les plus fondées. La *Muluccha* ne pouvait être que le Mellègue et il fallait abandonner toute intrusion d'un lointain Maroc dans une affaire qui se déroulait en Tunisie.

Quelques feuillets hâtivement rédigés furent envoyés à Constantine. Ils y dormirent jusqu'au jour où, avec deux amis très chers, je pus reprendre l'analyse du texte de Salluste.

C'est ainsi que, tirant les conséquences d'une *Muluccha*-Mellègue, et, après avoir noté que la capitale numide *Cirta* devait se trouver à l'Est de la *Muluccha*, je fus amené, l'épigraphie révélant l'existence de deux *Cirta*, Constantine et Le Kef, à choisir Le Kef pour être la *Cirta* royale. Nul n'avait auparavant songé à cette permutation, bien que le problème des deux *Cirta* ne fût pas ignoré ; mais resté sans solution, il avait été relégué au fond des tiroirs. Avec *Cirta*-Le Kef, la stratégie des campagnes, où *Cirta* était impliquée, devenait compréhensible. Une donnée géographique s'éclairait : *Cirta* constamment mise dans un certain rapport de voisinage avec le port d'Utique. Intitulée *Le « Bellum Jugurthinum » de Salluste et le problème de Cirta*, notre étude, publiée en 1949 [2], nous valut un nombreux courrier. Tous les militaires, jusqu'à un Maréchal de France, nous donnèrent raison. Le monde érudit eut une double attitude. Individuellement, on nous prêta beaucoup d'attention, voire de sympathie ; collectivement ce fut la conspiration du silence. La rénovation de la géographie antique de l'Afrique du Nord bousculait trop de positions.

Il faut avouer que les bouleversements étaient rudes : une capitale, *Cirta*, était déplacée ; un fleuve, la *Muluccha*, était déporté de mille kilomètres ; le puissant massif montagneux, l'Aurès, qui avait été tout simplement oublié, était remis à sa place. Devant ces résultats, dont j'étais le premier étonné, je m'inquiétais de savoir si le témoignage de Salluste constituait une exception, ou s'il ne s'insérait pas dans une série d'autres témoignages concordants. D'où la nécessité d'élargir l'enquête.

Sur le plan militaire, il devenait indispensable d'analyser les campagnes tant antérieures que postérieures au *Bellum Jugurthinum*, le champ d'exploration s'étendant des guerres puniques jusqu'aux opérations menées au milieu du Ier siècle de notre ère contre les Musulames, les Gétules et les Garamantes. Il fallait en outre se demander s'il y avait corrélation entre l'action

2. A. Berthier, J. Juillet, R. Charlier, *Le « Bellum Jugurthinum » de Salluste et le problème de Cirta*, Constantine, 1949.

militaire et la politique d'organisation administrative du pays, ce qui exigeait de confronter dans l'espace et dans le temps la conquête obtenue par les armes et la progression de la Cité romaine.

Lorsque René Cagnat, au cours d'une conférence donnée au Musée Guimet en 1910, avait mis dans son propos d'expliquer « comment les Romains se rendirent maîtres de l'Afrique du Nord », il avait assigné à l'an 40 après J.-C. le couronnement de l'entreprise, au moment où Caligula fit assassiner, à Lyon, le roi Ptolémée, qui régnait sur les Maurétanies. Et le grand savant de conclure : « Depuis les rives de l'Alantique jusqu'à la Grande Syrte, toute l'Afrique du Nord est enfin romaine » [3]. Cette affirmation, à quelques nuances près, n'a pas cessé d'être reprise par les meilleurs historiens de l'Afrique : S. Gsell, E. Albertini, L. Leschi, J. Carcopino. Dans cette perspective, les deux siècles écoulés depuis la chute de Carthage, en 146 av. J.-C., auraient vu les Romains occuper et pacifier l'Afrique du Nord tout entière.

Il faut cependant y regarder de plus près. Les conditions de la conquête étaient difficiles, et la pacification ne pouvait s'obtenir sans de longs et de prudents efforts. On n'en a pas moins considéré comme décisives les trois grandes étapes qui sont : la création aux dépens du territoire de Carthage de la première province, l'*Africa Vetus* ; la formation, aux dépens du royaume de Numidie, d'une seconde province, l'*Africa Nova* ; enfin, l'élimination du roi des Maurétanies, laquelle aurait entraîné la complète soumission à Rome de tout le pays couvrant actuellement le Sétifien, l'Algérois, l'Oranais et le Maroc. Il convient de réduire ces trois affaires à leurs vraies proportions.

La première province, l'*Africa Vetus*, ne fait pas difficulté. En 146, la ville de Carthage ayant été rasée, son territoire fut converti en province et un fossé, la *fossa regia*, partant de *Thabraca* et aboutissant, au Sud, à *Thaenae* près de Sfax, matérialisa la mainmise de Rome sur une partie du sol. C'était une installation dans un coin du pays, qui formait comme un prolongement de la Sicile. Cette occupation restreinte fut maintenue pendant un siècle sans subir de modifications notables. La tentative de Caius Gracchus pour fonder une colonie à Carthage n'a pas eu de lendemain. Après la victoire remportée sur Jugurtha, les Romains pourtant ne se contentèrent pas de placer sous leur autorité les ports de la Tripolitaine. En installant des vétérans à l'Ouest de la *fossa regia*, Marius avait créé des avant-postes romains à l'intérieur du royaume de Numidie.

Ce royaume de Numidie fut annexé par César en 46 av. J.-C., après la victoire de *Thapsus*. Ainsi furent supprimés ces rois voisins de Carthage qui, avec Juba 1er et son vassal Masinissa, avaient pris parti dans les querelles intimes de la République. Le royaume constitua une seconde province, l'*Africa Nova*, mais c'est sur son étendue que les opinions divergent.

Quant à l'assassinat de Ptolémée, il mit fin au système du royaume protégé des Maurétanies auquel succéda un statut provincial, sous la direction d'un procurateur. Il ne s'agit donc là que d'un changement de régime.

Ce qu'il faut se demander, c'est quelles furent les vraies limites de l'avance romaine en cet an 40, jugé fatidique, et quels territoires étaient vrai-

3. R. Cagnat, *Comment les Romains se rendirent maîtres de toute l'Afrique du Nord*, dans *Annales du Musée Guimet*, t. XXXVIII de la Bibliothèque de Vulgarisation, 1912, pp. 129-178.

ment soumis à Rome à cette date. Lorsqu'on pose ces questions on aperçoit des failles dans l'édifice de la doctrine traditionnelle.

César, après sa victoire de *Thapsus*, a-t-il été capable, comme l'affirme S. Gsell, de concéder la région de Sétif à un Bocchus, roi du Maroc ? A-t-il pu disposer de Constantine pour en livrer le territoire aux bandes de Sittius ? L'assassinat de Ptolémée a-t-il donné à Rome, complètement et en un seul bloc, tout le territoire allant du Sétifien à l'Atlantique ?

Un nouvel examen des faits était soumis au choix d'une méthode. Il m'a paru qu'il était avant tout nécessaire de négliger dans un premier temps les travaux des historiens contemporains et de se reporter aux seules sources. Ces sources devaient être étudiées dans la pureté de leur témoignage. Les opérations guerrières devaient faire l'objet d'une constante confrontation avec le terrain. D'où ma première démarche : relire les textes en ayant constamment sous les yeux les cartes d'état-major.

J'ai été peu à peu convaincu que :

— on avait trop hâtivement attribué à Rome la possession de vastes territoires qui n'ont été occupés, puis pacifiés qu'à très long terme ;
— on avait négligé d'étudier les campagnes d'Afrique sous l'angle des impératifs militaires ;
— on pouvait réviser beaucoup de données à la lumière des études et des découvertes archéologiques faites depuis le temps où S. Gsell écrivait.

Quand on attribue au royaume de Numidie un immense territoire dont l'unification n'apparaît jamais au cours de l'histoire, ou quand on fait tomber par pans entiers sous l'autorité romaine de grandes régions naturelles, on en vient à oublier tout ce qui s'opposait à une facile pénétration.

Si les Romains ont multiplié les expéditions militaires en Numidie, ils se sont heurtés à une opposition géographique et humaine : le relief, le climat et la bravoure des populations indigènes. Les armées en campagne étaient soumises à des besoins de subsistance et à des exigences tactiques. Il faut abandonner une trop facile tendance à croire que les soldats de l'Antiquité étaient capables de prouesses surhumaines. Les difficultés rencontrées en Afrique du Nord par les troupes françaises au XIXe siècle et au début du XXe siècle ont une valeur d'exemple. Tout était malaisé et souvent insurmontable. Les routes n'existaient pas et les distances étaient immenses. L'effort physique était incessant et écrasant. Les conditions sanitaires étaient détestables. On est donc fondé à imaginer que les légionnaires romains ont buté contre ces mêmes obstacles.

C'est en omettant de calculer les distances que l'on transporte tout d'un coup sur les rives de la Moulouya marocaine un Marius en opération dans le Sud tunisien. C'est sans regarder une carte qu'on imagine Constantine assez proche d'Utique pour permettre de fréquentes et rapides jonctions par voie de terre entre ce port et *Cirta*. Lorsque le problème est perçu, on en vient, pour le résoudre, à taxer d'ignorance les grands écrivains qui ont pris soin de nous raconter longuement les campagnes. Salluste, à qui on décerne le titre de génial psychologue, pour lui laisser au moins quelque mérite, serait par ailleurs un déplorable géographe. César lui-même est volontiers accusé de déformations volontaires. On oublie que ces deux hommes avaient fait la preuve de leurs capacités militaires autant que civiles, et le fait qu'ils se soient haussés parmi les plus grands écrivains latins confère la plus réelle

valeur à leurs récits. Comment leur plume les aurait-elle trahis quand ils décrivent des itinéraires et des lieux qui leur étaient familiers ? Leur compétence ne peut pas tout à coup s'évanouir, au moment où ils fixent par écrit leur témoignage. Leurs relations sont des documents auxquels il faut faire crédit.

Les textes relus sans parti pris se trouvent soudain éclairés par l'archéologie, soit dans l'étude renouvelée de monuments déjà connus, soit dans l'apport de documents nouveaux, dont la moisson a été abondante.

Le mausolée gréco-punique de Dougga, le Trophée du Kbor Klib et la *Souma* du Khroub ont fait l'objet d'observations qui ouvrent la voie à de nouvelles interprétations. Les vestiges puniques mis au jour à Constantine, entre 1950 et 1960, ont livré, avec un important mobilier, une surprenante série d'inscriptions puniques et grecques. Celles-ci ont révélé l'existence, dès le IIIe siècle av. J.-C., d'une société gréco-punique qui avait développé une civilisation brillante, où ne manquaient ni les grands architectes, ni les grands maîtres d'œuvre, à qui attribuer la construction du Médracen et de la *Souma* du Khroub.

Les volumes 1 et 2 du tome II des *Inscriptions Latines de l'Algérie*, parus en 1957 et 1976, renferment plusieurs centaines d'inscriptions nouvelles qui accroissent notre information sur la Confédération cirtéenne. Certains textes, comme la borne cadastrale de Mahidjiba ou la dédicace du Château d'eau de Tiddis, donnent sur l'administration romaine des précisions qu'on n'avait pas auparavant. Le grand nombre d'inscriptions funéraires permet de tirer un utile parti de l'onomastique.

Enfin, les monnaies de l'Ancienne Afrique, recueillies à Constantine et à Tiddis, ont donné de bons exemplaires de médailles qui ont permis de déchiffrer des légendes restées jusqu'ici lettres mortes.

J'ai hésité entre deux plans. Le premier consistait à suivre les étapes de mes propres recherches. Il m'aurait fallu alors commencer par la guerre de Jugurtha, qui aurait ainsi précédé les guerres puniques. J'ai préféré suivre un ordre chronologique rigoureux, afin de n'être pas contraint de revenir deux fois sur les mêmes faits.

Les guerres puniques sont donc étudiées les premières. On y découvre les circonstances dans lesquelles la capitale *Cirta* fait son apparition, sans qu'on puisse jamais l'identifier avec Constantine.

Le *Bellum Jugurthinum* fournit les arguments les plus positifs pour éliminer Constantine des théâtres d'opération où ont évolué les légions de Métellus et de Marius. La position de *Cirta* est fixée, et par sa relative proximité d'Utique, deux fois affirmée et plusieurs fois suggérée, et par sa situation à l'intérieur du fuseau englobant les cités impliquées dans la guerre. Le même ouvrage exclut de pouvoir identifier la *Muluccha* avec la Moulouya marocaine et invite à appeler Aurasiens les Maures de Bocchus.

La campagne de César, victorieux à *Thapsus*, fait redécouvrir l'importance stratégique du triangle Utique-Hadrumète-*Cirta*, que la bataille de *Zama* avait déjà révélée. Là encore, Constantine ne peut être placée dans le cadre des opérations et, seul, Le Kef s'accorde avec la logique des différentes actions relatées.

Cirta réapparaît au cours des luttes qui, lors des guerres civiles, ont opposé les gouverneurs de l'*Africa Vetus* et ceux de l'*Africa Nova*. Par le rôle qu'elle fut appelée à jouer, *Cirta* est mise en rapport avec deux repères topo-

graphiques : le secteur d'Utique — déjà relevé — et la *fossa regia*, dans son rôle de ligne de démarcation entre les deux Afriques, ce qui apporte une nouvelle précision.

C'est encore à une campagne principalement tunisienne qu'on assiste lorsque les Romains répriment l'insurrection de Tacfarinas. La fin de la révolte des Musulames coïncide avec le déplacement de la zone de stationnement de la *legio III Augusta*. Cette grande unité, d'abord cantonnée à *Ammaedara* dans le Sud tunisien, fut transférée à *Theveste*, puis à Lambèse, point de départ d'une nouvelle action militaire dont l'objectif essentiel sera la pacification de l'Aurès.

La *Provincia Numidia*, malgré son nom, n'a incorporé que la partie méridionale du royaume de Numidie et elle n'a pas été constituée avant la fin du second siècle de notre ère. Avec la Proconsulaire et la Confédération cirtéenne, elle a formé, entre la côte et le désert, la partie la plus vaste et la plus homogène de l'Afrique romaine qui, vers l'Ouest, n'a occupé qu'une étroite bande de terre au Sud du littoral.

Cette construction a demandé trois siècles et demi d'efforts, allant de la destruction de Carthage à la fin du règne des Antonins. Cette durée dépasse d'un siècle et demi la période assignée par Cagnat.

Le temps qui nous échappe avait été donné à Rome. C'est une raison de plus pour ne pas imaginer l'existence d'une Afrique romaine avant que sa lente croissance n'en ait assuré la promotion. Toute l'Afrique du Nord n'est pas devenue terre romaine après l'assassinat du roi Ptolémée. Si, au maximum de l'extension provinciale, on observe de grandes « lacunes de romanité », le territoire romanisé fut une création de très longue haleine.

Quelle est la raison d'un tel délai ? Il semble qu'Audollent ait vu juste quand il a écrit : « L'Afrique n'avait jamais séduit les Romains : cette terre lointaine, d'accès difficile à cause de la mer terrible qui les en séparait, peuplée d'hommes audacieux, toujours prêts pour un coup de main, ne leur inspirait alors, et dans la suite pendant longtemps, qu'une très médiocre confiance »[4]. Les difficultés qu'il fallait surmonter en Afrique venaient autant de la rudesse du pays que de la valeur guerrière d'une nombreuse population autochtone. L'avertissement donné à Cornelius Scipion demeura toujours valable : « Quand de la haute mer tu apercevras l'Afrique, ta conquête d'Espagne ne te semblera plus qu'un jeu et un badinage »[5].

4. A. Audollent, *Carthage Romaine*, p. 3.
5. Tite-Live, XXVIII, 42.

PREMIÈRE PARTIE

LA CONQUÊTE ROMAINE

CHAPITRE I

LES GUERRES PUNIQUES

La rivalité Rome-Carthage a mis l'Afrique en vedette dès le IIIe siècle avant J.-C. Sans les guerres puniques, qui ont provoqué des débarquements d'armées romaines, et sans les batailles livrées sur le territoire de Carthage et ses environs, nous n'aurions pas ces chroniques qui font naître à l'histoire le royaume de Numidie. La fureur des combats, l'héroïsme des adversaires, l'immense enjeu de la pérennité ou de l'anéantissement de Rome, qu'Hannibal avait fait trembler, ont eu pour principaux narrateurs Polybe et Tite-Live qui, par leur talent, ont immortalisé les événements.

Polybe a préfiguré le destin de Rome dans cette saisissante formule : « Les Romains n'avaient rien de mieux à faire que de se proposer la conquête de l'univers, et ce projet devait leur réussir »[1]. La conquête de l'univers, c'était avant tout la maîtrise de la Méditerranée. Or, les Puniques y prétendaient aussi. Placée à cette pointe de l'Afrique qui semble aller à la rencontre de la Sicile, Carthage n'avait qu'à occuper la grande île pour commander le passage entre les deux grands bassins de la Méditerranée. Ce faisant, elle enfermait les Romains dans la péninsule. C'est pourquoi la guerre entre Carthage et Rome s'est d'abord trouvée engagée à propos de la Sicile. Victorieuse dans l'île, Rome comprit très vite qu'il fallait s'en prendre à la ville même de Carthage pour l'attaquer et la détruire. C'était reprendre à son compte le plan déjà imaginé en 310 par Agathocle, tyran de Syracuse, et caressé en 276 par Pyrrhus, roi d'Épire, après sa mainmise sur la presque totalité des possessions siciliennes des Carthaginois.

Dans la lutte inexpiable que Rome et Carthage allaient se livrer en Afrique, il était indispensable pour les deux partis d'obtenir le concours des populations indigènes. Celles-ci étaient réparties en tribus versatiles, dont nous ignorons bien souvent le nom et l'activité. En utilisant à son profit les rivalités des chefs de tribus, Carthage, au prix d'un labeur militaire et diplomatique tenace, avait étendu sa domination et son influence. Outre son or, elle

1. Polybe, I, 63, 9.

n'hésitait pas à offrir à ces indigènes les plus belles filles de l'aristocratie punique. Rome, à son tour, se devait de rechercher à tout prix l'alliance des princes locaux.

Ces princes locaux ne sont pas appelés rois lors de la première guerre punique qui a duré vingt-trois ans, de 264 à 241. Lorsque le consul Régulus premier Romain à débarquer en Afrique, menace Carthage, les Numides qui profitent de l'arrivée des légions pour se jeter sur le territoire punique, sont des Numides sans rois. Quand, vers 240, Carthage s'emploie à réprimer la formidable révolte des mercenaires, un chef numide est nommé : c'est Naravas qui passe dans le camp d'Amilcar ; Polybe dit de lui qu'il était « l'un des Numides les plus illustres », mais il ne lui donne pas le titre de roi [2]. A une date postérieure, sur l'inscription bilingue de Dougga, Zalalsan, le père de Gaïa, est qualifié, non de roi, comme lui, mais de suffète [3].

1. LA DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE (218-201).

Les rois n'apparaissent que dans la deuxième guerre punique (218-201). Trois d'entre eux tiennent le devant de la scène : Syphax *rex Massaesylorum*, Gaïa rex *Massylorum*, et son fils Masinissa. Leurs rivalités furent incessantes et, pour l'emporter, ces rois n'hésitèrent pas à soutenir indifféremment la cause romaine ou celle de Carthage, suivant leur humeur et surtout leur intérêt.

Quand Syphax pactise avec Rome, Carthage, par jeu de bascule, s'empresse d'envoyer des ambassadeurs au roi des Massyles, qui est alors Gaïa, sans oublier de s'adresser aux autres rois et aux autres peuples de l'Afrique, en agitant devant eux le spectre des ambitions d'un Syphax soutenu par les Romains, *adversus reges populosque Africae* [4]. En 210, le Sénat romain envoie des députés porter des présents à Syphax et à d'autres roitelets : *protenus et alios Africae regulos jussi adire* [5]. Voilà bien l'indication précise, donnée par Tite-Live, qu'il y avait, dans le même temps, d'autres rois que Syphax, Gaïa et Masinissa, et d'autres tribus que les Massyles et les Massaesyles. Pourtant on a voulu ne retenir que ces deux derniers peuples. Conformément au postulat d'une Numidie allant des Syrtes à la Moulouya marocaine, on a partagé en deux l'immense espace, en plaçant les Massaesyles entre la Moulouya marocaine et le Cap Trêton (Cap Bougaroun au Nord de Constantine) et les Massyles, entre une zone proche de Constantine et le rivage des Syrtes. Les textes ne sont pas en accord avec cette vue simplifiée : ils présentent au contraire le tableau de Massyles et de Massaesyles, voisins, les uns et les autres, de Carthage.

Syphax, roi des Massaesyles, n'apparaît jamais que comme un roi assez proche de Carthage pour être constamment surveillé par la métropole punique. S'il consent à recevoir Scipion qui vient lui proposer l'alliance avec Rome, Asdrubal se hâte de se mêler au rendez-vous ; c'est au reste Asdrubal qui gagne la partie diplomatique en offrant à Syphax sa fille, la

2. Polybe, I, 78, 1 : δς ἦν μὲν Νομὰς τῶν ἐνδοξοτάτων εἷς.
3. J.-B. Chabot, *Recueil des inscriptions libyques*, n° 2.
4. Tite-Live, XXIV, 49, 2.
5. Tite-Live. XXVII, 4, 5.

belle Sophonisbe [6]. Scipion prescrit-il en 205 à son lieutenant Laelius d'effectuer un débarquement à *Hippo Regius*, Carthage en est aussitôt informée et elle se hâte de déléguer des messagers auprès de Syphax et aussi auprès d'autres roitelets, *ad Syphacem legationes aliosque regulos* [7].

La Massylie aussi est proche de Carthage, tout en ayant une frontière commune avec la Massaesylie. Les circonstances qui entourent l'accession à la royauté de Masinissa font apparaître ce double voisinage.

Masinissa était le fils du roi des Massyles, Gaïa, mort en 206. La règle dynastique réservant la succession au mâle aîné de la famille, Masinissa, fils de Gaïa, fut écarté au profit d'abord de son oncle Oezalzès, puis de son cousin Capussa, qui était plus âgé que lui. Masinissa ne put agir en prétendant que lorsqu'il apprit que la couronne de son père avait été posée sur la tête du jeune Lacumazès, second fils d'Oezalcès, par un chef ambitieux, Mazaetule.

Lacumazès, recherchant le soutien de Syphax, se dirigeait vers le territoire des Massaesyles quand il fut obligé de livrer bataille. Lacumazès s'enfuit et c'est sur le territoire de Carthage qu'il se réfugia. La riposte du roi des Massaesyles fut immédiate. Pressé par Asdrubal, qui se trouvait alors chez lui, Syphax fit à l'instant même entrer son armée en Massylie.

On voit ainsi s'établir un jeu triangulaire entre Carthage, Massylie et Massaesylie. De Massylie, on passe aisément sur les terres de Carthage, dont la Massaesylie est elle-même voisine.

Or, le problème concernant la situation respective du territoire de Carthage, du royaume de Massylie et du royaume de Massaesylie n'est pas insoluble si on le replace dans le cadre de la géographie physique. L'Afrique du Nord se divise, du Nord au Sud, en zones différentes suivant qu'on s'éloigne de la mer. On distingue le Tell, dont les monts bordent le littoral, et le Haut Tell, qui est la région des Hautes plaines. Il est logique de penser que cette division a joué dans l'Antiquité un rôle séparateur dans le groupement des tribus. Les textes de Polybe et de Tite-Live permettent d'avancer l'hypothèse de Massaesyles occupant principalement le Tell et de Massyles tenant surtout le Haut Tell.

Les tout premiers récits qui racontent la rivalité Syphax-Masinissa introduisent également le problème de *Cirta*. Cette cité entre tout à coup en scène à un moment où le théâtre des conflits se situe au voisinage des possessions de Carthage.

Cirta fait en effet son apparition dans l'histoire en 205, quand Syphax, sur les instances d'Asdrubal, résolut de s'opposer aux ambitions du vainqueur de Lacumazès.

Masinissa ne put résister à l'attaque du roi des Massaesyles. Vaincu à son tour, il s'enfuit du champ de bataille et se retrancha dans un secteur montagneux désigné sous le nom de *mons Bellus* [8]. De là, il lançait des razzias sur les terres des Carthaginois, sans épargner celles des Numides, tuant et pillant les habitants. Ceux-ci, excédés, vinrent implorer Syphax et le sup-

6. Tite-Live, XXVIII, 17, 12-16. Tite-Live n'indique pas la résidence de Syphax. *Siga* n'est jamais mentionnée dans son texte. C'est S. Gsell qui a mis en cause cette ville, située en Oranie, par une supposition toute gratuite (*H.A.A.N.*, t. III, p. 185).
7. Tite-Live, XXIX, 4, 4.
8. Tite-Live, XXIX, 31, 7 : « In montem, — Bellum incolae vocant, — perfugit. » *Bellum* dans le *codex Puteanus*, *Balbum* dans d'autres manuscrits.

plièrent de rétablir l'ordre. Masinissa fut pourchassé ; il assista au massacre des siens et lui-même, blessé, fut contraint de se réfugier dans une caverne. Sitôt guéri, il leva des troupes chez les Massyles et s'empressa de provoquer Syphax, en portant la dévastation, tant chez les vassaux de Carthage que chez les Massaesyles. Puis, comme Syphax avait été incité à lui faire la guerre, il s'installa sur les crêtes des monts, entre *Cirta* et *Hippo*, *inter Cirtam Hipponemque*[9]. Le refuge de Masinissa se trouvait donc être : non loin de la mer, puisque *Hippo* est un port ; dans le double voisinage des Puniques, dont les vassaux étaient menacés, et des Massaesyles également mis en cause ; enfin, non loin de *Cirta*, qui est le troisième point de repère. Comme le nom de *Cirta* peut s'appliquer aussi bien à Constantine qu'au Kef, et comme celui d'*Hippo* se retrouve à la fois dans *Hippo Regius* (Bône-Annaba) et *Hippo Diarrhytus* (*Bizerte*), il y a trois solutions possibles pour la localisation de la position tenue par Masinissa :

— monts entre Constantine (*Cirta*) et Bône-Annaba (*Hippo Regius*) ;
— monts entre Le Kef (*Cirta*) et Bône-Annaba (*Hippo Regius*) ;
— monts entre Le Kef (*Cirta*) et Bizerte (*Hippo Diarrhytus*).

Entre Constantine (*Cirta*) et Bône-Annaba (*Hippo Regius*) il y a bien le massif montagneux du Taya, mais il est à deux cents kilomètres de la frontière numidico-punique, ce qui exclut la possibilité de monter des coups de main contre les vassaux de Carthage.

Entre Le Kef (*Cirta*) et Bône-Annaba (*Hippo Regius*), le secteur de Lamy ne manque pas de monts boisés d'accès difficile, mais on y est encore à cent kilomètres des confins carthaginois[10]. Seule la région intermédiaire entre Le Kef (*Cirta*) et Bizerte (*Hippo Diarrhytus*) est susceptible de donner la possibilité d'agir à la fois à l'Est, vers Carthage, et à l'Ouest, vers la partie de Numidie bordant la côte. *Hippo Diarrhytus* s'impose d'autant plus que Tite-Live, quand il s'agit d'*Hippo Regius*, prend soin de lui donner son qualificatif royal : *C. Laelius nocte ad Hipponem Regium quum accessisset*[11].

Il y a un net rapprochement que l'on peut établir entre le *mons Bellus* et les hauteurs entre *Cirta* et *Hippo*. S. Gsell fait remarquer que le mont Bellus était non loin de la mer et que de là (*inde*) Masinissa pouvait faire des incursions non seulement chez les Carthaginois, mais encore chez les Numides ; pour répondre à cette possibilité « il semble bien qu'il s'agisse d'un lieu situé dans le Nord-Est de l'Algérie ou le Nord-Ouest de la Tunisie... Le mont Bellus se serait élevé en Khroumirie »[12].

Quant aux hauteurs entre *Cirta* et *Hippo*, elles ont été gagnées par Masinissa à partir d'un lieu qui lui permettait d'agir tant sur les terres des alliés de Carthage que sur celles des Massaesyles ; c'est de là (*inde*) qu'il s'est porté sur les sommets lorsqu'il apprit que Syphax était décidé à le combattre.

La comparaison entre les deux passages de Tite-Live relatifs à ces secteurs montagneux fait apparaître la similitude des sites.

9. Tite-Live, XXIX, 32, 14.
10. Les cartes de l'Afrique punique de Chr. Courtois (*Histoire de l'Afrique du Nord... des origines à la conquête arabe*, p. 65), et de G. Camps (*Massinissa ou les débuts de l'histoire*, p. 190) s'accordent pour placer à *Thrabraca* la limite entre la Numidie et le territoire de Carthage.
11. Tite-Live, XXIX, 3, 7.
12. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. III, p. 193.

Mont Bellus (XXIX, 31, 7)

Quem ceperant exsules montem, herbidus aquosusque est ; et, quia pecori bonus alendo erat, hominum quoque, carne ac lacte vescentium, abunde sufficiebat alimentis. Inde nocturnis primo ac furtivis incursionibus, deinde aperto latrocinio, infesta omnia circa esse : maxime uri carthaginiensis ager, quia et plus praedae quam inter Numidas, latrocinium tutius erat. Jamque adeo licenter eludebant ut ad mare devectam praedam venderent mercatoribus, appellentibus naves ad id ipsum ; pluresque, quam justo saepe in bello, Carthaginiensium caderent caperenturque.

Le mont occupé par les fugitifs est riche en pâturages et en sources et, parce qu'il était bon à nourrir des troupeaux, il procurait aussi aux hommes en abondance une alimentation en viande et en lait. De là, les coups de main furent d'abord exécutés la nuit et furtivement, puis au grand jour, et tous les alentours furent infestés : ce fut surtout le territoire de Carthage qui fut mis au pillage, car il y avait plus à prendre et moins à risquer que chez les Numides. Les fugitifs poussaient l'audace jusqu'à aller vendre sur le littoral leur butin à des marchands qui faisaient accoster leurs navires ; les Carthaginois perdirent plus de morts et de prisonniers que souvent dans une guerre régulière.

Monts entre Cirta et Hippo (XXIX, 32, 14)

[...] *sed etiam* [*Masinissa*] *socios Carthaginiensium populos Massaesylorumque fines (id Syphacis regnum erat) vastaret : inde, inritato ad bellum Syphace, inter Cirtam Hipponemque in jugis opportunorum ad omnia montium consedit.*

[...] mais aussi [Masinissa] portait ses ravages sur les peuples alliés de Carthage et sur les terres des Massaesyles (c'était le royaume de Syphax) : de là — comme Syphax avait été poussé à la guerre — il prit position sur les sommets des monts où tous les avantages étaient réunis.

De ces monts situés entre *Cirta* et *Hippo*, l'opportunité pour tout (*opportunorum ad omnia*) doit s'entendre, non seulement pour les facilités de la défense, mais aussi pour celles du ravitaillement, conformément à ce qui a été dit du mont Bellus. Ce n'est pas forcer le texte que de penser qu'il s'agit là encore de la Khroumirie, qui est la partie la plus vaste des pays du Tell tunisien, ainsi caractérisés par J. Despois : « Ce sont leurs montagnes, leurs maquis et leurs forêts propices aux embuscades qui ont arrêté le premier élan des conquérants... Pour les Tunisiens qui vivent au Sud de la dorsale, le Tell est un ensemble de régions bénies par Dieu où l'on a la chance inouïe de récolter des céréales presque tous les ans, où les pâturages sont suffisants pour sauver, en année sèche, les troupeaux affamés de la steppe[13]. »

Ainsi, soit qu'il prenne position sur des hauteurs situées entre *Cirta* et *Hippo*, soit qu'il se réfugie sur le mont Bellus, Masinissa se trouve dans une zone d'où il peut porter ses coups tant sur les contrées dépendant de Carthage que sur celles qui appartenaient au royaume des Massaesyles. Comment cette action aurait-elle pu s'exercer si la Massaesylie n'avait pas dépassé le cap

13. J. Despois, *Régions naturelles et modes de vie*, dans *Tunisie, Atlas historique, économique et touristique*, Paris, 1936, p. 17.

Bougaroun, situé à environ cinq cents kilomètres à l'Ouest de Carthage ? Il faut se rendre à l'évidence que la Massaesylie n'est pas lointaine, mais qu'elle s'accroche à un flanc du territoire punique et qu'elle touche également au littoral, comme le maquis de Khroumirie organisé par Masinissa nous en persuade. Et si Masinissa occupe un lieu de Khroumirie « entre *Cirta* et *Hippo* », la *Cirta* citée comme point de repère ne saurait être Constantine et ne peut plus être identifiée qu'avec Le Kef. Au reste, quand il fut délogé de sa position par une double attaque menée par Syphax et son fils Vermina, Masinissa vaincu et chassé de son royaume se retira sur le littoral de la Petite Syrte, soit dans le Sud-Est tunisien.

Ces données de géographie historique concernant la Numidie et *Cirta* seront mises en meilleur éclairage dans les récits de la campagne de Scipion couronnée par la victoire de *Zama*. Ce qui n'était encore qu'en filigrane va apparaître sous des traits plus marqués.

La campagne de Scipion l'Africain remplit les dernières années du IIIe siècle avant J.-C. Son but principal est de provoquer le rappel en Afrique d'Hannibal qui, après la bataille du Métaure, s'était replié dans les montagnes de Calabre, sans pouvoir se résoudre à quitter l'Italie, qu'il avait failli conquérir.

Que de difficultés pour le chef du corps expéditionnaire romain ! Il doit aborder un pays où les Carthaginois et les Numides forment un bloc cimenté par le mariage du roi Syphax avec la princesse Sophonisbe. Un seul allié possible, un roi sans royaume, Masinissa. C'est en Sicile que Scipion réunit les forces nécessaires à son entreprise, dont les préparatifs durent près d'un an. Au cours de l'été 204, Scipion débarque au promontoire d'Apollon, qui est le Ras Sidi Ali el Mekki, au Nord-Ouest du golfe de Tunis, tout près d'Utique. La position de Scipion y est difficile dès les premiers jours. Utique assiégée tient bon et Scipion doit renoncer à la prendre. A l'approche de l'hiver, les résultats obtenus sont bien décevants, comme l'a reconnu S. Gsell qui en a dressé le médiocre bilan : « Ainsi, de cette première campagne, Scipion n'avait guère tiré d'autre profit que l'occupation d'un promontoire rocheux, en face d'une ville qui l'avait repoussé. Il était surveillé, presque assiégé, par deux armées intactes dont les forces réunies l'emportaient de beaucoup sur les siennes. Il avait à craindre une flotte qui s'équipait en toute sécurité à Carthage et qui pourrait l'isoler du côté de la mer. Pour son ravitaillement, il était à peu près réduit aux vivres qu'il recevait de Sicile, de Sardaigne et même d'Italie et d'Espagne, en une saison où le mauvais temps eût suffi, à défaut des ennemis, à rendre la navigation périlleuse » [14].

C'est dans ces conditions défavorables que Scipion décide de prendre ses quartiers d'hiver, en occupant un dos de terrain, à l'extrémité duquel s'élève aujourd'hui le village de Galaat el Andeless, à l'Est d'Utique. Asdrubal et Syphax n'ont pas de peine à enfermer l'armée romaine dans son promontoire, en installant leurs camps, à mille huit cents mètres de distance l'un de l'autre, et à onze kilomètres de celui de Scipion.

L'hiver se passe en pourparlers ainsi rapportés par Polybe : « Comme les deux armées n'étaient pas éloignées l'une de l'autre, Scipion envoyait sans cesse des députés à Syphax, afin de le détacher de Carthage. Il comptait que Syphax serait bientôt las de cette jeune fille (Sophonisbe) pour laquelle il avait embrassé la cause de Carthage ». Mais Sophonisbe veillait et son influence ne cessait de s'exercer pour empêcher Syphax de se laisser convaincre par Scipion [15].

A l'approche du printemps, le général romain se résout à desserrer l'étreinte de ses ennemis et, par ruse, il réussit à incendier leurs camps. La destruction des installations et la débandade des soldats entraînent leur retraite.

Polybe donne une utile précision, grâce à laquelle l'axe de cette retraite peut être déterminé ; il nous apprend que l'incendie des camps avait eu pour résultat de « céder la plaine » à Scipion [16]. Cette plaine ne peut être que celle qui s'étend entre Utique et la chaîne de collines située à l'Ouest de Carthage, parmi lesquelles le djebel Ahmar culmine à 328 mètres. C'est donc à bon droit que S. Gsell place à Henchir Bou Djaoua, adossé au djebel Ahmar, la ville la plus proche atteinte par Asdrubal et dont le nom *Anda* nous est connu grâce à Appien [17]. Syphax, d'après Polybe, se serait retiré sur une position fortifiée, à huit milles de distance, soit une douzaine de kilomètres.

Le secteur d'opérations reste proche d'Utique, comme la suite du récit de Polybe va nous l'indiquer clairement.

Asdrubal se rapproche de Carthage, abandonnant *Anda* qui ouvre ses portes aux Romains. Syphax ne rentre pas dans son royaume et Polybe nous en donne la raison : « Le roi de Numidie et ses amis avaient d'abord résolu de poursuivre leur retraite et de se retirer dans leurs foyers, mais lorsque à quelque distance d'*Abba* [18] ils virent arriver quatre mille Celtibériens environ que Carthage avait levés, ce renfort leur inspira de la confiance, et reprenant quelque courage, ils firent halte. En outre Sophonisbe, la fille d'Asdrubal et l'épouse de Syphax, conjurait, suppliait ce prince de ne pas abandonner Carthage, en un moment si critique. Il se laissa persuader par Sophonisbe et se rendit à son désir » [19].

Les Carthaginois, ayant pris le parti de poursuivre la lutte, et Syphax se trouvant maintenu dans son alliance avec eux, les armées réorganisées d'Asdrubal et du roi de Numidie se réunissent en un lieu nommé « les Grandes plaines ». Trente jours se sont écoulés depuis l'incendie de leurs camps. Scipion, soucieux de devancer l'attaque des coalisés, décide de se porter au-devant d'eux. Il ne lui faut que cinq jours pour réorganiser son dispositif, laisser un rideau de troupes devant Utique, partir avec le gros de son armée et dresser son camp sur une colline, à trente stades (un peu plus de cinq kilomètres) des ennemis.

14. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. III, p. 221.

15. Ettore Pais croit que Sophonisbe avait suivi son mari en campagne pour entretenir ses bonnes dispositions [*Histoire romaine*, t. I (Coll. Glotz), p. 375]. Dans sa tragédie *Sophonisbe*, Corneille, qui avait lu attentivement Tite-Live, représente la reine cloîtrée à Cirta, où arrivent les nouvelles du « front » et d'où elle peut correspondre facilement avec Syphax. Le danger de voir Sophonisbe tomber entre les mains des Romains, avait dû inciter Syphax à laisser la reine, bien gardée, dans son palais de Cirta.

16. Polybe, XIV, 5, 15.

17. Appien, *Pun.*, 24.

18. Cette ville est appelée *Abba* par Polybe et *Obba* par Tite-Live ; S. Gsell (*H.A.A.N.*, t. III, p. 228, n. 5) soupçonne qu'il s'agit de la *Thubba* romaine, le *th* pouvant être le préfixe du féminin en berbère. *Thubba* est à l'Ouest de *Anda* et son occupation par Syphax rapprochait ce roi des lignes de communication avec son royaume.

19. Polybe, XIV, 7, 7-8.

Il faut remarquer que Scipion réussit en peu de jours à mener à bien les préparatifs de son départ et la mise en marche de son armée. On est d'autant moins porté à rechercher loin d'Utique les « Grandes plaines » que celles-ci sont le point de jonction d'Asdrubal venant de Carthage et de Syphax qui, n'ayant pas encore rejoint son royaume, se trouve par conséquent sur le territoire dépendant de Carthage. De grandes plaines s'ouvrent dans la vallée de la Moyenne Medjerda, au Sud de Tebourba, à quarante-cinq kilomètres au Sud d'Utique. Comme l'écrit Ettore Paris : « Asdrubal et Syphax avaient le double projet de secourir Utique, qu'assiégeait de nouveau Scipion, et d'attaquer les *Castra Cornelia* par terre ; une flotte punique se tenait prête à intervenir au moment opportun » [20].

Dans la bataille décisive qui s'engage, Scipion, soutenu par la cavalerie de Masinissa, remporte la victoire. Après cet engagement les déplacements des armées doivent être suivis sur la carte avec d'autant plus d'attention que va apparaître à nouveau la ville de *Cirta*, cette fois dans un contexte où les détails abondent.

L'exploitation de sa victoire par Scipion nous est retracée par les récits parallèles de Polybe et de Tite-Live. L'armée romaine est partagée en deux corps devant opérer séparément. Toute la cavalerie romaine et numide, renforcée de troupes légères, passe sous le double commandement de Laelius et de Masinissa. Le corps de poursuite ainsi créé est chargé de bousculer la double retraite de Syphax et d'Asdrubal. La partie de l'armée conservée par Scipion reste dans le voisinage des « Grandes plaines » pour y soumettre les villes sujettes de Carthage. Dans la métropole punique, on s'attend à tout moment à voir apparaître les Romains. Mais Scipion se dirige sur Tunis dont il s'empare sans pouvoir toutefois s'y maintenir longtemps. Apprenant que sa flotte est menacée par une escadre carthaginoise, il lève le camp et vole au secours des siens [21]. Ainsi la marche de Scipion s'inscrit, entre Utique et Tunis, dans un arc de cercle dont la flèche atteint les « Grandes plaines », Scipion ne devant pas trop s'éloigner du secteur d'Utique.

Laelius et Masinissa ne parviennent pas à rattraper Syphax, si l'on en croit Polybe qui écrit : « Syphax put se retirer tranquillement dans son royaume avec sa cavalerie » [22]. Une autre manœuvre est montée, vraisemblablement sur la demande de Masinissa, manœuvre que Tite-Live révèle en nous apprenant que « pendant la même période (où Scipion portait son effort entre les Grandes plaines et Tunis) Laelius et Masinissa, au quinzième jour environ, pénétrèrent en Numidie et les Massyles furent heureux d'offrir à Masinissa comme à leur roi longtemps désiré, le royaume paternel » [23]. Laelius et Masinissa ont donc changé d'axe. Au lieu de poursuivre leur marche vers l'Ouest pour entrer chez les Massyles afin d'y atteindre Syphax, ils se dirigent vers le Sud-Est pour pénétrer en Massylie. Le résultat pour Masinissa est la facile reconquête du royaume de son père.

Pendant ce temps Syphax, rentré dans son royaume, y retrouve Sophonisbe. Pressé par elle, il met sur pied une nouvelle armée et « avec cette armée, écrit Tite-Live, aussi nombreuse que celle qu'il avait eue précédemment, mais presque tout entière neuve et indisciplinée, il marcha aux ennemis (Masinissa et Laelius) et alla camper tout près d'eux » [24]. Le combat s'engage et Syphax y trouve sa perte. Son cheval blessé, il tombe à terre et est capturé vivant. Où se réfugient ses soldats en déroute ? A *Cirta*, précise Tite-Live [25]. Et à *Cirta* réside Sophonisbe, comme la suite du récit va nous en assurer.

20. Ettore Pais, *Histoire romaine*, t. I (Coll. Glotz), p. 377.
21. Polybe, XIV, 9, 1-5 ; cf. Tite-Live, XXX, 9, 1-2.
22. Polybe, XIV, 8, 5-14 ; cf. Tite-Live, XXX, 8, 5-9.
23. Tite-Live, XXX, 11.

L'aventure de Syphax revenant dans sa capitale, puis la quittant sur les exhortations de sa femme, pour attaquer à nouveau ses ennemis, a été mise en scène par Corneille dans sa *Sophonisbe*. Avec son intelligence des situations, le grand tragique, qui suit de très près Tite-Live, a compris à la fois le rôle d'Utique, qui retient au Nord l'armée de Scipion et celui de *Cirta*, base arrière de Syphax, pouvant servir à la fois de tremplin et de refuge suivant les vicissitudes de la guerre. Ce sont ces atouts que Sophonisbe va faire valoir pour décider Syphax à reprendre le combat :

> Pensez-y. Votre armée est la plus forte en nombre.
> Les Romains ont tremblé dès qu'ils en ont vu l'ombre ;
> Utique à l'assiéger retient leur Scipion,
> Un temps bien pris peut tout, pressez l'occasion.
> De ce chef éloigné la valeur peu commune
> Peut-être à sa personne attache leur fortune.
> Il tient auprès de lui la fleur de leurs soldats.
> En tout événement Cyrthe vous tend les bras,
> Vous tiendrez, et longtemps, dedans cette retraite. [26]

Si l'on récapitule les circonstances qui ont conduit Syphax à sa ruine et les péripéties qui ont suivi la capture du roi, il est impossible d'imaginer une *Cirta* très éloignée et d'Utique et de la frontière des Massyles. Les textes ne laissent jamais soupçonner le parcours de longs itinéraires, l'absence d'étapes intermédiaires étant singulièrement frappante. Dans les déplacements de Syphax, de *Cirta*, vers la Massylie, et de la Massylie vers *Cirta*, les mouvements sont *rapides*, montrant par là que les distances sont relativement *courtes*. De même Masinissa, après sa reconquête de la Massylie, se *hâte* avec la cavalerie vers la capitale de la Massaesylie. Si le chef romain Laelius ne trouve pas téméraire de rejoindre Masinissa à *Cirta*, en y conduisant l'infanterie, c'est bien l'indication qu'il peut atteindre cette ville sans courir le risque d'une profonde pénétration vers l'Ouest.

Quand Masinissa paraît sous les murs de *Cirta*, les chefs de la cité refusent d'abord de se soumettre. Ils ne cèdent que lorsqu'on leur montre Syphax chargé de chaînes. Voyant qu'il n'y a plus pour eux aucun espoir, ils se résolvent à la reddition : « Masinissa, écrit Tite-Live, envoie des détachements aux portes et sur les points importants des remparts, pour fermer toute issue à ceux qui voudraient fuir et court au galop de son cheval s'emparer du palais » [27].

C'est ici que se place le fameux épisode de Sophonisbe. On a voulu n'y voir que du roman, mais Ettore Pais a ainsi défendu Tite-Live : « Pourquoi ne

24. Tite-Live, XXX, 11.
25. Tite-Live, XXX, 12.
26. Corneille, *Sophonisbe*, acte I, scène IV.
27. Tite-Live, XXX, 12.

voir dans ce récit comme le font la plupart des modernes, qu'invention rhétorique ? Sans doute s'y sont mêlés des traits dus au vieux poète Ennius. Mais l'histoire est vie : elle admet non de purs calculs matérialistes, mais des passions aussi, et le romanesque n'en est pas toujours exclu ; elle peut contenir déjà la matière épique »[28].

Au galop de son cheval, Masinissa se précipite au palais où réside Sophonisbe. La reine s'émeut à cette apparition. Le roi victorieux ne peut réprimer sa passion brusquement réveillée et il exige le mariage dans la journée même. Arrivé peu de temps après avec l'infanterie, Laelius apprend la conduite de Masinissa avec étonnement et colère. « Il veut d'abord arracher Sophonisbe du lit nuptial pour l'envoyer à Scipion avec Syphax et les autres prisonniers, puis se laisse fléchir par les prières de Masinissa... Il fait donc partir Syphax et les prisonniers »[29].

La rapide évolution des événements provoque une série de déplacements entre *Cirta* et le camp de Scipion, proche d'Utique, dont il est utile de donner le tableau :

TRAJET CIRTA - UTIQUE	TRAJET UTIQUE - CIRTA
1. Syphax est conduit au camp de Scipion. « Laelius fit donc partir Syphax et les prisonniers... A la nouvelle qu'on amenait Syphax au camp, les soldats sortirent en foule... »	
	2. Scipion envoie un messager pour convoquer Laelius et Masinissa.
3. Laelius et Masinissa se rendent à la convocation de Scipion. Discours de Scipion à Masinissa.	
	4. Un esclave va porter une coupe de poison à Sophonisbe qui est demeurée à *Cirta*. D'après Appien, c'est Masinissa lui-même qui retourne à *Cirta*, sous prétexte d'y chercher Sophonisbe et de la livrer aux Romains. Il la voit en secret et lui offre le poison qui la sauvera du déshonneur.
5. L'esclave revient au camp romain pour annoncer la mort de Sophonisbe. D'après Appien, c'est Masinissa qui retourne au camp de Scipion qui le félicite d'être délivré d'une méchante femme. A titre de consolation, Scipion offre à Masinissa les insignes royaux.	

28. Ettore Pais, *op. cit.*, p. 378.
29. Tite-Live, XXX, 12.

Ces cinq trajets successifs ne sont pas exceptionnels. Ils sont suivis de nombreuses autres liaisons entre le camp de Scipion et *Cirta*, où Masinissa établit sa résidence.

S. Gsell soutient que cette *Cirta* est Constantine ; et pourtant tout s'y oppose : la géographie, la stratégie, le contexte.

On doit au géographe Augustin Bernard cette remarque : « La Berbérie, pour une puissance venant de l'Est, se présente comme une souricière à plusieurs fonds ; le défilé de Ghardimaou a arrêté longtemps les Romains »[30]. Jusqu'à Constantine, outre ce défilé, il y a bien d'autres seuils à franchir : celui de Souk-Ahras, celui de Duvivier, celui de Guelma, celui d'Oued Zenati. Ainsi, la longueur de l'itinéraire entre Utique et Constantine, qui est de cinq cents kilomètres, se trouve singulièrement aggravée par la rudesse du relief. De nombreuses allées et venues entre Utique et *Cirta*, dans un temps relativement court, ne sont vraisemblables que si la distance qui sépare ces deux villes n'est pas excessive. Or, elle est excessive si l'on met *Cirta* à Constantine. Dans ce dernier cas, Masinissa aurait fait les déplacements suivants :

— « Grandes plaines » - poursuite de Syphax - occupation de la Massylie.
— Massylie - *Cirta* (Constantine), prise de la ville.
— *Cirta* (Constantine) - camp de Scipion près d'Utique, pour plaider la cause de Sophonisbe.
— Camp de Scipion - *Cirta* (Constantine), pour porter à Sophonisbe la coupe de poison.
— *Cirta* (Constantine) - camp de Scipion, pour annoncer la mort de Sophonisbe et recevoir les insignes royaux .

Les événements sont à situer entre le milieu d'Avril et la fin du mois de Juin de l'année 203, soit deux mois et demi[31]. On ne peut placer durant cette courte période les randonnées qui auraient totalisé près de deux mille kilomètres, soit près de soixante étapes de trente-cinq kilomètres, ce qui représenterait près de deux mois sans descendre de cheval !

La stratégie soulève une objection non moins grave. Les difficultés d'ordre militaire ne laissaient pas Scipion libre de ses mouvements. Sa situation était précaire dans le secteur d'Utique et il devait s'attendre à tout moment au retour d'Hannibal. Comment imaginer qu'il eût pu envoyer une partie de ses troupes à travers de vastes régions boisées propices aux embuscades pour atteindre un objectif (*Cirta*-Constantine) distant de cinq cents kilomètres ? Le jugement porté par B. H. Liddell Hart sur la campagne d'Espagne de Scipion vaut pour sa campagne d'Afrique : « Polybe écrit : " Scipion ne jugea pas prudent de poursuivre Asdrubal. Il craignait d'être attaqué par les autres généraux carthaginois ". Cette raison satisfait complètement un critique militaire. C'eût été pure folie que de s'aventurer à l'intérieur des montagnes, alors que deux armées supérieures en nombre pouvaient opérer leur jonction derrière lui et le couper de sa base »[32].

Le témoignage des historiens antiques achève de rendre *Cirta* = Constantine impensable. Nous savons par Polybe que Scipion entretenait de

30. A. Bernard, *Les capitales de la Berbérie*, dans *Recueil de Mémoires et de textes...*, XIVe Congrès des Orientalistes, p. 129.
31. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. III, pp. 231 et 237.
32. B. H. Liddell Hart, *Scipion l'Africain*, Paris, 1934, p. 48.

constantes relations avec Masinissa, ce qui exclut un trop grand éloignement : « Scipion, écrit cet historien, envoyait en même temps de fréquents messages à Masinissa pour lui répéter comment les Carthaginois avaient violé le traité et pour le pousser à venir au plus vite le trouver avec le plus de forces qu'il pourrait. Car Masinissa, aussitôt que l'armistice avait été conclu, avait quitté le camp romain et, suivi de ses troupes, de dix compagnies romaines, tant de cavalerie que d'infanterie et de quelques députés envoyés par Scipion, s'était, nous l'avons dit, occupé non seulement de recouvrer ses états héréditaires, mais encore de conquérir, avec l'aide de Rome, ceux de Syphax et cette expédition avait été heureusement achevée »[33].

Pour S. Gsell, cette double conquête facile et rapide donnait à Masinissa la possession de tout le pays entre les Syrtes, à l'Est, et la Moulouya, à l'Ouest. Cette énormité n'a pas échappé à G. Camps, qui, pour l'écarter, en vient à suspecter le témoignage de Polybe : « A vrai dire, écrit-il, les conditions historiques de la participation de Masinissa à la campagne de Zama ne permettent guère de souscrire à cette hypothèse. Il faut bien admettre que les contemporains ne sont pas toujours les mieux renseignés. Polybe s'est trompé. Son amitié pour les Scipions et son admiration pour Masinissa sont cause de certaines erreurs de jugement »[34]. On peut retourner le compliment à G. Camps : son admiration pour Syphax et son respect pour S. Gsell sont les raisons de son parti pris. Polybe, lui, ne s'est pas trompé, parce que le royaume de Syphax est loin d'avoir l'extension que S. Gsell et, à sa suite, G. Camps lui reconnaissent.

Si, au lieu de localiser *Cirta* à Constantine, on place cette capitale au Kef, les faits cessent de résister à la géographie, à la logique et à la conjoncture militaire. Tout se comprend et tout s'ordonne. Et si *Cirta* est au Kef, c'est aussi la bataille de *Zama*, que nous allons maintenant étudier, qui trouve son explication stratégique.

Cette bataille de *Zama*, à l'automne de l'année 202, est liée au retour d'Hannibal. Carthage, dans la situation difficile où elle se trouvait, estima que seul Hannibal pouvait la sauver et elle décida de rappeler d'Italie l'homme providentiel. En choisissant Hadrumète comme base arrière, il est clair qu'Hannibal se proposait de prendre à revers l'armée de Scipion, fixée au Nord par les forces de Carthage.

Mais pourquoi livrer la bataille à *Zama* ? S. Gsell s'en étonne et écrit : « Dans l'incertitude où nous sommes, il est malaisé de deviner les motifs qui déterminèrent Hannibal à se rendre d'Hadrumète à *Zama* et à s'arrêter près de cette dernière ville »[35].

S'il subsiste un doute sur l'emplacement exact de *Zama*, on sait maintenant dans quel secteur se trouvait cette ville. On avait d'abord pensé la retrouver au Nord du Kbor Klib. Il s'agit en fait, comme l'ont prouvé les

33. Polybe, XV, 3.
34. G. Camps, *Massinissa ou les débuts de l'histoire*, p. 191. Sur la carte (fig. 18) figurant les conquêtes de Masinissa, G. Camps n'hésite pas à marquer la conquête du pays s'étendant de l'*Ampsaga* à l'embouchure du *Chinalaph* (Oued Chelif) de 201 à 200, et la conquête du pays s'étendant de l'embouchure du *Chinalaph* à la Moulouya, entre 200 et 193 av. J.-C.
35. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. III, p. 258.

fouilles de L. Deroche, exécutées en 1948, d'un *vicus* dépendant de *Zama*, le *vicus Maracitanus*[36].

C'est le Kbor Klib lui-même qu'il faut prendre en considération pour situer le champ de bataille. Assis sur trois socles rectangulaires, ce monument, encore impressionnant malgré sa destruction, se dresse au passage d'un col, entre les bassins de la Siliana et du Sers. Dans son livre, *Les Trophées Romains*, G. Picard estime qu'il s'agit d'un édifice triomphal commémorant la victoire de César sur le roi Juba Ier, et l'annexion par Rome de l'*Africa Nova*[37]. Par contre, A. Lézine a considérablement vieilli cet édifice, en remarquant « que toutes les corniches du Kbor Klib sont bien antérieures à l'époque de Sylla et loin de toute influence italienne. Elles appartiennent à l'architecture hellénistique orientale du *IIe* siècle avant J.-C. et sont l'œuvre d'ouvriers grecs »[38]. Ce recul dans le temps de son architecture laisse place à une autre hypothèse. En un tel lieu, le Kbor Klib peut-il être autre chose que le monument commémoratif de la victoire de *Zama* ? Aussi partageons-nous le sentiment de F.-H. Russell qui propose d'identifier le champ de bataille avec la plaine qui s'étend en contrebas, plaine dominée au Nord par le djebel Massouge[39].

Polybe ne donne que la direction et la distance de *Zama* par rapport à Carthage : « Elle était à cinq journées de marche de Carthage, à peu près en direction de l'Ouest »[40]. Or, précisément, la région du djebel Massouge se trouve au Sud-Ouest de Carthage et à cent cinquante kilomètres de cette ville.

En regardant la carte, ce qui saute aux yeux, c'est le voisinage du Kef ; et voilà qui éclaire le sens de la manœuvre d'Hannibal. D'Hadrumète, le général carthaginois fonce en direction de *Cirta*. L'enjeu est double. Ou bien les Numides intimidés abandonneront la cause des Romains, ou bien Scipion se portera au secours des Numides et sera amené à combattre loin de sa base.

Scipion n'hésite pas à quitter le secteur d'Utique pour s'interposer en hâte entre *Cirta* et l'armée punique. Si le Romain avait hésité, Hannibal aurait investi la capitale royale. Le prestige du chef qui avait fait trembler l'Italie n'aurait pas manqué d'entraîner le ralliement des Numides. Scipion joue le tout pour le tout. S'il perd le concours de Masinissa, il court à la défaite. Si, au contraire, son armée est renforcée par les troupes numides, il peut lutter à armes égales avec Hannibal qui s'avance à la tête de cinquante mille hommes, chiffre donné par Appien. La bataille fut acharnée et son issue resta longtemps douteuse. Comme Polybe l'avoue : « Il est des jours où le hasard se plaît à contrarier les desseins des gens habiles ; il en est aussi où, selon le proverbe, un homme de valeur en rencontre un autre qui vaut mieux que lui : Hannibal en fit alors l'expérience »[41]. La victoire de Scipion scella le destin de Rome en Afrique.

36. L. Deroche, *Les fouilles de Ksar Toual Zammel et la question de Zama*, dans *M.E.F.R.*, t. LX, 1948, p. 55-104.
37. G. Picard, *Les Trophées romains*, p. 208-216.
38. A. Lézine, *Architecture punique. Recueil de documents*, p. 114. Les diverses hypothèses émises à propos du Kbor Klib ont été relevées par le même auteur dans *Carthage-Utique*, 1968, pp. 183-185.
39. F.-H. Russell, *The Battlefield of Zama*, dans *Archeology*, 23/2, avril 1970, p. 120-129.
40. Polybe, XV, 5, 3.
41. Polybe, XV, 16, 6.

2. LA TROISIÈME GUERRE PUNIQUE (149-146).

La troisième guerre punique est postérieure d'une cinquantaine d'années à la conclusion du traité imposé à Carthage par Scipion l'Africain. L'équilibre, qui avait été établi après la victoire de Zama, subit rapidement de profondes transformations. Rome, en effet, avait laissé Masinissa accroché aux flancs de Carthage désarmée pour empêcher toute nouvelle expansion et même tout mouvement de la cité rivale. Or, d'une part, Carthage se redressa très vite, grâce à l'activité de ses commerçants, au point que, dès 191, elle offrit de se libérer d'un coup des quarante dernières échéances de son tribut, et, d'autre part, Masinissa outrepassa son rôle, tenté par l'occasion constante d'entrer, par morceaux, en possession de l'héritage des Carthaginois. Entre la Numidie et Carthage, la position de Rome devint délicate. Comme le fait observer S. Gsell : « L'intérêt des Romains semblait exiger que la Numidie restât un état secondaire. Ils ne voulaient pas qu'elle eût pour capitale une ville très peuplée, très riche, foyer d'une civilisation, gardienne du passage entre les deux bassins de la Méditerranée. Caton et d'autres hommes clairvoyants jugèrent que l'heure était proche où Masinissa tenterait de réaliser sa suprême ambition... Le moyen le plus simple, comme aussi le plus sûr, d'arracher Carthage aux convoitises de Masinissa et de ses successeurs était de la détruire »[42].

L'expression « Numidie... état secondaire » surprend sous la plume de S. Gsell. Même sans occuper Carthage, la Numidie ne pourrait en aucun cas être considérée comme un état secondaire si on devait fixer les limites de ce royaume « depuis la frontière de la Cyrénaïque, au fond de la Grande Syrte, jusqu'à celle de la Maurétanie, aux rives de la Moulouïa »[43]. S. Gsell oublie-t-il, quand il parle de l'équilibre politique que les Romains voulaient maintenir entre Carthage et Masinissa, qu'il a cautionné la notion d'une Numidie colossale aux proportions d'un véritable empire ? La recherche d'un tel équilibre ne peut se comprendre que dans le cadre d'une Numidie aux dimensions d'un état moyen contrebalançant le territoire de Carthage.

Enchaînée par l'interdiction de faire la guerre sans le consentement de Rome, Carthage ne pouvait pas repousser les attaques de Masinissa. Le Numide osa occuper plus de cinquante villes de la région appelée « Tusca »[44] et, âgé de 88 ans, il extermina, en 151, une armée carthaginoise. Utique, voyant Carthage menacée, se donna aux Romains. A Rome, le Sénat se réunit au Capitole et décréta la guerre. Les troupes romaines débarquèrent à Utique, utilisée cette fois comme base logistique.

Carthage voulut traiter. Elle remit armes et machines aux consuls. Mais quand on lui intima l'ordre d'avoir à évacuer la ville pour la livrer aux équipes de destruction, elle se résolut, par désespoir, à la lutte suprême.

42. S. Gsell, *op. cit.*, t. III, p. 329-330.
43. *Ibid.*, t. III, p. 304.
44. Appien, *Pun.*, 68. S. Gsell a montré (*op. cit.*, t. III, p. 321) qu'il ne s'agissait pas du fleuve *Tusca* (Oued el Kebir), mais de la ville de *Thugga* (Dougga). Par contre, G. Picard estime qu'il s'agit du *Pagus Tuscae* où se trouve le plateau de Mactar (*L'administration territoriale de Carthage*, dans *Mélanges Piganiol*, t. III, p. 1257-1265).

Masinissa, mécontent de voir que d'autres que lui s'apprêtaient à recueillir le fruit de ses longs efforts, fit, à la demande romaine d'envoi de troupes auxiliaires, une réponse évasive.

Les consuls M. Manilius et L. Marcius Censorinus ne se hâtent pas de commencer les hostilités. Quand ils se décident à tenter l'assaut, ils trouvent sur les remparts de Carthage des défenseurs résolus. Ils doivent se résigner à un blocus long et pénible. Les Puniques prennent alors l'offensive. Asdrubal, chef des troupes chargées de combattre hors des murs de Carthage, installe son camp à *Nepheris*, à une trentaine de kilomètres au Sud-Est de Tunis. Asdrubal garde ainsi les communications par terre avec la côte orientale, où *Neapolis* est restée fidèle. Le consul Manilius se résout à attaquer *Nepheris* ; l'expédition mal préparée échoue et aurait tourné au désastre sans l'intervention de Scipion Émilien. Ce brillant officier était un fils de Paul Émile ; il avait été adopté par le second fils de l'Africain et il avait réuni les noms de ses deux familles : Scipion Émilien. Malgré cette illustre parenté, il n'était qu'un simple tribun légionnaire dans l'armée romaine, donc placé sous les ordres de Manilius.

Dans le moment même où des échecs répétés alarment le Sénat, où l'armée romaine, prise entre une résistance acharnée de Carthage et le mordant des troupes d'Asdrubal, ne peut que difficilement évoluer hors de sa base d'Utique, la ville de *Cirta* reparaît tout à coup, non pas dans un thème de bataille, mais dans un intermède diplomatique. Masinissa malade, sentant sa fin prochaine, réclame une entrevue avec Scipion Émilien. Regardant comme un ami sûr le petit-fils du chef à qui il doit son royaume, il veut le consulter sur la manière de régler sa succession.

Quelle est cette *Cirta* où Masinissa se meurt ? Constantine ou Le Kef ?

Pour répondre à cette question, il convient de replacer les faits tant dans leur cadre chronologique que dans la réalité du moment.

Sur la visite de Scipion, les textes sont formels et sans contradiction[45]. Sur l'année et la saison, S. Gsell apporte la précision suivante : « Le papyrus d'Oxyrhynque place la mort de Masinissa sous le consulat d'Albinus et de Pison, qui entrèrent en charge le premier janvier 148, date du calendrier officiel. Lors de cette mort, Manilius, l'un des consuls de l'année 149, était proconsul, selon Valère-Maxime. D'après l'ensemble du récit d'Appien, il est certain que le roi mourut en hiver »[46]. C'est donc en plein hiver que Scipion Émilien accomplit le trajet Utique-*Cirta*.

Contre la vraisemblance d'un déplacement Utique-Constantine, on peut invoquer la distance, la saison et les circonstances. L'itinéraire, long de mille kilomètres aller et retour, s'inscrit dans un pays accidenté et peu sûr où il ne faut pas imaginer Scipion galopant seul ; il était indispensable qu'il fût protégé par une forte escorte, ce qui impliquait le déplacement de nombreux cavaliers. On est en hiver, avec les jours les plus courts de l'année, avec l'incertitude du temps, les chutes de neige n'étant pas rares. Les circonstances sont liées à la guerre. Le siège de Carthage ne progresse pas et les Carthaginois osent tenter des sorties. Dans l'intérieur du pays, il faut se garder contre la mobile et meurtrière cavalerie de Phamaias et contre les embuscades des troupes d'Asdrubal.

45. Appien, *Pun.*, 105-106, Polybe, XXXVI, 16, 10 ; Valère-Maxime, V, 2.
46. S. Gsell, *op. cit.*, t. III, p. 363, n. 7.

Si Masinissa avait lancé de Constantine son appel, quelles chances aurait-il eues d'avoir Scipion à son chevet ? En homme de guerre, il sait combien il est difficile d'obtenir d'un commandant en chef l'envoi à une très longue distance, et par un itinéraire dangereux, d'un brillant officier dont la présence au front est indispensable. On sait du reste par Valère-Maxime [47] que Masinissa a fait prévenir Scipion en écrivant à Manilius, c'est-à-dire en passant par la voie hiérarchique. Vieillard mourant qui sent faiblir son cœur, Masinissa se serait rendu compte de la vanité de sa requête, s'il avait calculé que l'envoi d'un messager occasionnerait un premier délai d'une quinzaine de jours et que le voyage de Scipion demanderait un temps à peu près égal, soit un mois au total.

Mettons-nous maintenant à la place du commandant en chef Manilius. Aurait-il si facilement laissé partir son subordonné en plein hiver et par des routes propices aux guets-apens si le but de la randonnée avait été Constantine ?

En revanche, si Masinissa lance son appel du Kef, tout devient vraisemblable. Entre cet appel et la venue de Scipion, le délai tombe à huit jours. Les responsabilités de Manilius ne sont plus exorbitantes et la mission de Scipion se concilie avec les exigences de la situation militaire. Si Scipion arrive trois jours après la mort du roi — précision donnée par Polybe — c'est que Masinissa est mort dans la semaine.

*
**

Tous ces récits sont plus riches qu'on ne l'a cru en notations géographiques. Ces notations, on en a généralement méconnu et les répétitions et les concordances et pourtant, d'épisodes en épisodes, elles se recoupent et s'ordonnent, imposant sur la Numidie et sur *Cirta*, des vues suffisamment nettes pour que soient reconsidérées l'étendue du royaume et la localisation de sa capitale.

On constate d'abord que c'est au moment où Carthage est le seul objectif, c'est-à-dire au moment où les opérations militaires ne sont menées par les Romains qu'en fonction de la lutte contre la métropole punique, que les Massyles aussi bien que les Massaesyles entrent en scène et qu'une ville appelée *Cirta* est atteinte par les événements.

Il est bien évident que si les combats se déroulent avant tout dans le Nord de l'actuelle Tunisie, qui est la pointe la plus orientale de l'Afrique du Nord, leur développement a forcément produit des remous sur la bordure du territoire de Carthage. Mais les Massyles et les Massaesyles, lorsqu'ils interviennent, agissent, les uns comme les autres, en qualité de voisins. Bien loin de laisser croire que ces deux peuples puissent être échelonnés sur le long axe qui, d'Ouest en Est, s'étend du Maroc à la Medjerda, tout invite à les situer en superposition suivant la division géographique qui oppose le Tell au Haut Tell.

Quant à *Cirta*, c'est manifestement une ville qui est mise en cause à propos des répercussions périphériques des actions guerrières entreprises

47. Valère-Maxime, V, 2.

contre Carthage. On peut d'autant moins songer à la lointaine Constantine que *Cirta* se trouve expressément placée dans un certain rapport de voisinage avec Utique.

La capitale de la Numidie, située au Kef, et non à Constantine, est une localisation qui s'accorde avec une Numidie plus restreinte qu'on ne l'avait imaginée, quand on lui avait prêté une étendue qui ne correspond jamais avec ce que les textes suggèrent.

Un proconsul d'Afrique, Salluste, qui connaissait bien le pays pour y avoir fait la guerre sous les ordres de César et pour y avoir résidé comme proconsul, va nous en apprendre davantage dans son long et minutieux commentaire de la « Guerre de Jugurtha ».



CHAPITRE II

LA GUERRE DE JUGURTHA

Le rideau tombe sur les guerres puniques avec, en 146, la chute de Carthage, précédée de peu par la mort de Masinissa. Le royaume de Numidie ne fut pas démembré après la disparition du grand *aguellid*. Ce furent les attributions royales qui furent morcelées entre les trois fils légitimes du défunt : l'aîné, Micipsa, eut l'administration ; Gulussa, le commandement des armées ; Mastanabal, la justice. Tout le pouvoir revint à Micipsa après la mort prématurée de ses deux frères.

Les trente années du règne de Micipsa (148 à 118) furent une période de paix en Afrique. Fidèle allié de Rome, le roi résidait surtout à *Cirta*, sa capitale, qu'il prenait soin d'embellir. Il se plaisait dans son palais à s'entourer de lettrés et d'artistes grecs. La tranquillité et la prospérité du pays attiraient les marchands italiens, accourus de la province romaine voisine.

Micipsa mourut fort vieux en 118. Sa succession fut rendue difficile par la présence aux côtés des deux fils légitimes, Adherbal et Hiempsal, d'un neveu du roi, Jugurtha, légitimé sur la recommandation de Scipion Émilien, qui, au siège de Numance, avait apprécié les qualités guerrières de ce prince. Il est piquant de voir Jugurtha commencer sa carrière sous la caution de Rome, dont il allait devenir l'implacable ennemi.

Quand les trois jeunes rois eurent rendu les derniers hommages à Micipsa, ils se réunirent pour délibérer sur les affaires du royaume. Cette conférence fit éclater les dissensions. Faute d'un accord sur la distribution des pouvoirs, les rois convinrent de se partager les trésors. Ils se retirèrent chacun de son côté dans des villes voisines du lieu où avait été mis en sûreté le précieux dépôt. On aurait aimé savoir les noms des trois résidences royales. Or, Salluste ne mentionne que *Thirmida*, où Hiempsal s'était installé. La suite du texte du *Bellum Jugurthinum* nous apprenant que *Cirta* était occupée par Adherbal, le fils aîné de Micipsa, on peut croire que ce prince n'avait pas envisagé d'autre lieu de retraite. Il est plus difficile d'imaginer l'endroit choisi par Jugurtha. S. Gsell a suggéré *Thugga* (Dougga), en estimant que la réunion des trois rois avait pu y avoir été tenue, parce que de là « les communications avec les autorités romaines étaient plus faciles que de *Cirta* ». Ainsi,

S. Gsell fait se retirer les rois réciproquement : à *Cirta* (Adherbal), *Thirmida* (Hiempsal) et *Thugga* (Jugurtha)[1]. Mais quelle inconséquence si *Cirta* est Constantine !

Thugga et *Thirmida* étant toutes deux situées dans le Haut Tell[2], c'est dans cette région qu'il faut imaginer la place où le trésor était enfermé[3]. Mais alors Constantine, s'il faut y mettre *Cirta*, est tout à fait excentrique. Or, Salluste est formel : « Les trois rois, précise-t-il, se retirent chacun de son côté dans des places voisines du trésor »[4].

Devant la difficulté d'associer Constantine au jeu des événements, on se demande une fois de plus si *Cirta* ne doit pas être recherchée ailleurs. Mais voici que la *Cirta* d'Adherbal va se manifester longuement au cours du conflit que les ambitions de Jugurtha vont susciter.

Jugurtha étant bien décidé à rester le seul maître, son premier acte fut de faire assassiner Hiempsal à *Thirmida*. Contre Adherbal, il lui fallut faire la guerre. En apprenant le meurtre de Hiempsal, les Numides se rangèrent les uns, du côté de Jugurtha, « ceux qui savaient faire la guerre », et les autres, du côté d'Adherbal. Celui-ci, voulant venger son frère et craignant de suivre le même sort, risqua une bataille et la perdit. Le lieu de l'engagement n'est pas précisé, mais il ne peut être éloigné de la province romaine, puisque Adherbal, après sa défaite, s'y était enfui et, de là, s'était rendu à Rome. Il y fut rejoint par les députés « chargés d'or et d'argent » que Jugurtha avait d'urgence dépêchés pour se disculper du meurtre de Hiempsal.

Malgré l'éloquence d'Adherbal, les Sénateurs, conquis par l'or de Jugurtha, ne déclarèrent pas la guerre, mais adoptèrent la solution d'un règlement pacifique. Des commissaires, ayant à leur tête L. Opimius, reçurent mission d'arbitrer un partage qui eut lieu en 117 et dont Salluste a ainsi rappelé les normes :

« Dans le partage des terres, la partie de la Numidie qui touche à la Maurétanie, plus riche et plus peuplée, fut attribuée à Jugurtha ; l'autre, de plus d'apparence que de valeur réelle, mais plus abondante en ports, devint la propriété d'Adherbal »[5].

Si l'on pèse chaque mot de ce petit texte, on s'aperçoit de la richesse d'informations qu'il contient. On ne peut différencier d'une façon plus saisissante deux régions géographiques, dont les traits essentiels sont notés avec une parfaite justesse dans une surprenante concision.

C'est la part d'Adherbal qui est décrite avec le plus de détails. Elle borde la côte, ce qui est souligné par le mot *portuosior*. L'agrément du paysage est opposé à la médiocrité des ressources économiques. Comment ne pas comprendre qu'il s'agit du Tell que le géographe J. Despois[6] a vu avec

1. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VII, p. 142.
2. L. Poinssot (*C.R.A.I.*, 1907, p. 470) en faisant remarquer que *Thirmida Regia* doit, à cause même de son surnom, être recherchée en dehors du territoire de *l'Africa Vetus*, indiquait la possibilité de l'identifier avec *Thimida Bure* (Henchir Kouchbatia), voisin d'*Uchi Majus*. S. Gsell (*op. cit.*, t. VII, p. 142) n'a pas refusé cette identification.
3. Dans notre précédent ouvrage, *Le Bellum Jugurthinum de Salluste et le problème de Cirta*, p. 26, nous avons proposé comme lieu de conservation du trésor, *Suthul*, identifié à *Suttua* (Henchir Chot), au pied du djebel Goraa. Cette place est voisine de *Thugga* (Dougga) et aussi de *Thimida Bure*.
4. *Bell. Jug.*, XII, 2.
5. *Bell. Jug.*, XVI, 4.
6. J. Despois, *L'Afrique du Nord*, p. 104.

les mêmes yeux que Salluste : c'est une région qui plaît « avec sa parure de forêts et de maquis » ; le mot « parure » répond bien à *specie* (*potiorem*). Quant aux ressources, « le sol médiocre et le climat trop humide sont peu propices aux cultures de céréales ». Voilà qui s'accorde avec *quam usu potiorem*. Il y a des ports, mais « la côte est montagneuse et sauvage » et Salluste n'avait pas oublié de noter le caractère inhospitalier du littoral, *saevum, importuosum*. Les cités maritimes, ayant bénéficié de l'influence de la civilisation méditerranéenne, on conçoit qu'elles aient été embellies de beaux monuments ; ce qui est noté par Salluste : *et aedificiis magis exornata erat*.

La part de Jugurtha est définie d'abord négativement, car elle n'a pas la variété de celle d'Adherbal ; c'est le rôle des comparatifs de nous le faire apprécier. Positivement, ce que cette part a de remarquable, c'est la richesse agricole et une population nombreuse : *agro virisque opulentior*. Cela convient au Haut Tell qui, comparé au Tell, est, comme l'observe Ch. Monchicourt : « plus riche, plus peuplé, doté de plus de centres »[7]. Le paysage est plus sévère et plus monotone.

Salluste fait donc intervenir la géographie du Tell et du Haut Tell pour caractériser chacune des parts issues de la division du royaume de Numidie. Il faut par conséquent comprendre que l'une des parts, celle d'Adherbal, bordant le littoral, a une large façade maritime et que l'autre part, celle de Jugurtha, située principalement à l'intérieur des terres, s'étend davantage vers le Sud. Dans l'optique de S. Gsell, pour qui la Moulouya est la limite occidentale du royaume de Numidie, il faudrait admettre que Jugurtha aurait reçu, à l'Ouest du territoire d'Adherbal, tout le pays allant jusqu'au Maroc[8]. Son propre territoire se serait alors étendu sur mille kilomètres de côtes et à ce royaume aurait mieux convenu le terme *portuosior* qui lui est refusé pour être attribué à la part d'Adherbal.

1. LE CONFLIT JUGURTHA-ADHERBAL ET LE SIÈGE DE CIRTA, 112 AVANT J.-C.

Jugurtha n'est pas roi à se contenter d'une moitié de la Numidie. Aussitôt après le départ d'Afrique des commissaires romains, il envahit à l'improviste le royaume d'Adherbal avec une bande de pillards, *cum praedatoria manu*. Devant la menace, Adherbal lève des troupes. Une guerre régulière va s'ensuivre dont le principal épisode est le siège de *Cirta* par Jugurtha.

Les armées des deux rois se rencontrent d'abord « non loin de la mer et près de *Cirta* », *haud longe a mari prope Cirtum*, donc en un lieu situé entre le littoral et *Cirta*[9]. Adherbal, vaincu, s'enfuit, suivi de quelques cavaliers. Où va-t-il trouver refuge ? A *Cirta*. C'est donc que cette ville lui appartenait comme elle avait appartenu à Syphax, roi des Massaesyles.

7. Monchicourt, *La région du Haut Tell en Tunisie*, p. 31.
8. S. Gsell (*op. cit.*, t. VII, p. 146), embarrassé, écrit : « Salluste affirme que Jugurtha fut avantagé en recevant la partie occidentale du royaume, plus peuplée et plus fertile que la partie orientale attribuée à Adherbal. Cela est très douteux et probablement même inexact. » Une fois de plus, on voit S. Gsell contraint de taxer d'inexactitude un texte antique pour sauver un postulat géographique.
9. *Bell. Jug.*, XXI, 2. Une mauvaise interprétation de cet *haud longe a mari* a beaucoup fait pour la mauvaise renommée de Salluste comme géographe. L'indication de situation ne se rapporte pas à *Cirta*, mais au lieu de rencontre des deux armées. Ce lieu est situé par rapport à deux points de repère : la mer, d'une part, et *Cirta*, d'autre part.

Jugurtha se jette sur cette place forte pour l'assiéger. Salluste n'a pas consacré moins de huit chapitres à la relation de ce siège et aux interventions romaines que ce fait de guerre a provoquées. Cette longue relation nous vaut des précisions sur la topographie de cette *Cirta*, qui peut être investie sur tout son pourtour, et sur sa situation géographique mise dans un certain rapport de voisinage avec la province romaine et sa capitale Utique.

Les travaux d'investissement donnent une idée de l'assiette de la ville dont voici les caractéristiques[10] :

— Elle est ceinte d'un rempart, *moenia*. Ce rempart peut être assailli sur tout son périmètre, ce qui entraîne l'éparpillement des troupes de l'adversaire sur toute la couronne défensive : *maxume sperans deducta manu hostium*[11].

— Elle demande à être entourée par une ligne continue de contrevallation, avec creusement d'un fossé sur tout son pourtour[12] : *vallo atque fossa moenia circumdat*.

Aucune allusion n'est faite à des gorges profondes, ni à de hautes falaises protectrices, qui forment les spectaculaires défenses naturelles de Constantine.

Voilà pour la topographie, et voici maintenant pour l'environnement. Le siège dure plusieurs mois, au cours desquels des tractations ont lieu. De nombreuses liaisons s'établissent entre *Cirta* et Rome, par le relais de la province romaine d'Afrique et spécialement d'Utique, seul port des communications avec l'Italie. On peut tracer un tableau des déplacements que ces contacts ont entraînés.

DÉPLACEMENTS ROME - PROVINCE - CIRTA	DÉPLACEMENTS CIRTA - PROVINCE - ROME
1. Trois jeunes gens, *tres adulescentes*, sont délégués par le Sénat en Afrique (*in Africam*), donc dans la province romaine. Ils vont trouver Jugurtha occupé au siège de *Cirta*. Il ne leur est pas possible d'avoir un entretien avec Adherbal enfermé dans la place forte (*Bell. Jug.*, XXI-XXII).	
	2. Adherbal choisit deux hommes courageux qui s'échappent de nuit de *Cirta* et traversent les ouvrages ennemis. Ils sont chargés de porter à Rome un message de leur roi. Ils remplissent leur mission en peu de jours : *Numidae paucis diebus efficiunt* (*Bell. Jug.*, XXIII-XXIV).

10. *Bell. Jug.*, XXI-XXVIII.
11. A Constantine, l'assaut ne peut être donné que sur un seul point, l'isthme qui relie le « rocher » au Coudiat. Les troupes françaises s'en rendirent compte en 1836, où l'assaut avait d'abord été orienté vers le pont d'El Kantara.
12. A Constantine, les gorges du Rhummel constituent un gigantesque fossé naturel sur les trois quarts du périmètre.

3. Le Sénat envoie en Afrique une nouvelle délégation qui débarque bientôt à Utique, *dein brevi Uticam adpulsi*. C'est d'Utique qu'ils envoient un message à Jugurtha qui est toujours devant *Cirta*, lui enjoignant de se rendre en toute diligence *(ocissume)* dans la province. Pour gagner du temps Jugurtha lance, sans succès, un assaut général, *igitur exercitu circumdato, summa vi Cirtam irrumpere nititur* (*Bell. Jug.*, XXV-XXVI).

4. L'assaut ayant échoué, Jugurtha se rend dans la province avec seulement quelques cavaliers : *cum paucis equitibus in provinciam venit* (*Bell. Jug.*, XXV).

5. N'ayant pas cédé devant les commissaires, Jugurtha quitte la province et retourne à *Cirta*. C'est alors que sous la pression des négociants italiens « dont le courage assurait la défense de la place », Adherbal capitule. Jugurtha le fait périr dans la torture et ordonne le massacre de tous les adultes, Numides ou négociants romains, qu'on avait trouvés porteurs d'armes (*Bell. Jug.*, XXVI).

6. Le nouvelle du crime commis par Jugurtha est transmise à Rome. Le Sénat décide l'envoi d'une armée en Afrique (*Bell. Jug.*, XXVII).

7. Jugurtha apprend à *Cirta* la décision du Sénat (*Bell. Jug.*, XXVIII).

8. De *Cirta*, Jugurtha envoie à Rome deux de ses confidents et son propre fils. Le Sénat refuse de recevoir l'ambassade et somme les délégués d'avoir à quitter l'Italie dans les dix jours (*Bell. Jug.*, XXVIII).

9. Les Numides reviennent à *Cirta* pour informer Jugurtha de l'échec de leur mission (*Bell. Jug.*, XXVIII).

On ne compte pas moins de neuf trajets entre *Cirta* et la Province et Utique, soit dans un sens, soit dans l'autre. Cette succession de déplacements rappelle les nombreuses liaisons établies entre *Cirta* et le secteur d'Utique lors de l'affaire du mariage de Masinissa avec Sophonisbe. Le parallélisme de la fréquence et des facilités de voyage entre *Cirta* et Utique, lors de ces deux épisodes, oblige à admettre la relative proximité de ces deux villes.

Or, la qualité de ces témoignages a été contestée par S. Gsell. Cet historien, qui avait toujours devant les yeux Constantine quand *Cirta* était nommée, se trouvait dépaysé devant la *Cirta* de Salluste où rien ne rappelait le fier rocher ceinturé par le ravin du Rhummel. Que Jugurtha, assiégeant *Cirta*, l'ait entourée d'un fossé et d'un retranchement — ce qui est confirmé par Diodore de Sicile [13] — et que le même Jugurtha ait déployé son armée autour de la ville, ces deux notations de Salluste sont disqualifiées par S. Gsell et l'inexactitude lui paraît si flagrante qu'il en conclut que l'historien latin « ne connaissait pas *Cirta* (aujourd'hui Constantine) » [14]. Mais quelle invraisemblance d'imaginer que Salluste ait pu rester dans cette ignorance ! A défaut d'avoir vu la ville elle-même, il avait toute facilité pour en obtenir une description. Tout s'explique si la *Cirta*, où Jugurtha a assiégé Adherbal, est au Kef. Le site est bien différent de celui de Constantine, et, s'il offre une certaine protection naturelle par son relief, il peut être enveloppé et l'on peut établir sur tout son pourtour une ligne de circonvallation.

S. Gsell ne s'est pas posé de questions à propos de la relative proximité de *Cirta* et d'Utique que le texte de Salluste suggère si clairement. Il note cependant tous les détails de la convocation de Jugurtha à Utique où les commissaires romains avaient débarqué : « Les commissaires écrivirent *aussitôt* à Jugurtha, lui ordonnant de venir *sans aucun retard*, pour entendre ce qu'ils avaient à lui dire de la part du Sénat ». Après avoir vainement tenté de prendre *Cirta* d'assaut, Jugurtha « accompagné d'une faible escorte de cavaliers, partit pour Utique » [15]. S'il n'oublie aucune des notations de Salluste relatives à la rapidité des communications entre Utique et *Cirta*, S. Gsell ne s'est pas demandé s'il était vraisemblable que les commissaires aient pu enjoindre à Jugurtha de « venir sans aucun retard » de Constantine à Utique, et que le roi de Numidie ait pu se contenter d'une faible escorte pour couvrir les cinq cents kilomètres séparant Utique de Constantine.

La prise de *Cirta*, où coula le sang romain, provoqua à Rome une explosion de colère. L'union sacrée se fit contre Jugurtha et le Sénat vota des crédits pour la solde et pour tout le matériel de guerre d'une armée destinée à l'Afrique. Cette décision inaugurait une guerre de sept ans.

Pour bien suivre les opérations militaires et les interpréter correctement, il est nécessaire de les reporter sur la carte, et d'avoir toujours devant les yeux la frontière de la Province, sans oublier qu'Utique est le seul port de débarquement des troupes romaines.

La frontière de la Province est marquée par la *fossa regia* [16]. Celle-ci

13. Diodore, XXIV-V, 31.
14. S. Gsell, *H.A.A.N.*, p. 125.
15. *Ibid.*, p. 151.
16. Le tracé de la *fossa regia* a été étudié par R. Cagnat, *Note sur les limites de la Province romaine d'Afrique en 146 av. J.-Ch.*, dans *C.R.A.I.*, 1894, p. 43-51. Voir également L. Poinssot, *Note sur la fossa regia*, dans *C.R.A.I.*, 1907, p. 466-481. Ch. Saumagne, *Observations sur le tracé de la « Fossa regia »*, dans *R.A.L.*, 1928, p. 451-459, publié à nouveau dans *Mélanges offerts à Ch. Saumagne*, p. 407-416.

prend en écharpe la Tunisie du Nord, sans cependant suivre une ligne droite. Elle forme une poche qui s'avance vers la source de l'oued Siliana, entre les môles de Testour, au Nord, et du djebel Fkirine, à l'Est. Le saillant numide qui a déterminé cette poche comprend la région allant de Testour à Amdoun, au Nord-Ouest de Béja. C'est parallèlement à cette frontière, et avec le souci de s'en écarter le moins possible, que les premiers mouvements offensifs des légions romaines seront effectués.

2. CAMPAGNE DE 111.

Le consul L. Calpurnius Bestia, qui avait reçu la Numidie dans ses attributions, rassembla des troupes qu'il fit passer en Sicile, d'où elles furent embarquées pour l'Afrique. Son action en Numidie est résumée en deux lignes par Salluste : « Calpurnius [...] commença par fondre vigoureusement sur la Numidie ; il fit de nombreux prisonniers et prit quelques villes d'assaut » [17].

Ce communiqué, par son laconisme, ne reflète pas de grands succès. Au reste, ce ne sont pas les batailles qui seront importantes dans cette campagne, mais de louches tractations.

Le consul, dont les qualités étaient « toutes étouffées par l'amour de l'argent », se laisse corrompre par Jugurtha. C'est à *Vaga*, « place de Jugurtha », donc non occupée par l'armée romaine, que Calpurnius envoie son questeur Sextius « pour mettre le roi en confiance ». Sous le couvert d'une reddition simulée, Jugurtha « parle secrètement de tout le reste avec Bestia et Scaurus » [18], et il obtient la paix.

A Rome, cette paix, qui avait été conclue dans des conditions si suspectes, fut dénoncée par le tribun de la plèbe C. Memmius. Ce tribun osa soutenir que si Jugurtha s'était remis à la discrétion du peuple romain, c'est à Rome qu'il devait être amené. Le préteur L. Cassius Longinus reçut mandat d'aller chercher le roi.

Contre toute attente, Jugurtha, confiant en la parole romaine, accepta de suivre L. Cassius. Il se présenta à Rome dans la tenue misérable d'un suppliant, tandis qu'en sous-main il achetait à force d'argent le tribun de la plèbe C. Baebius. A la corruption Jugurtha ajouta le crime. Ayant appris que le Sénat songeait à donner la couronne de la Numidie à Massiva, fils de Gulussa, réfugié à Rome après la reddition de *Cirta*, il fit assassiner en pleine ville ce petit-fils de Masinissa. Jugurtha eut beau nier être l'instigateur du meurtre, il reçut d'ordre d'avoir à quitter l'Italie.

En Afrique, l'indiscipline régnait dans les rangs des légions. Les officiers donnaient le mauvais exemple : « Quelques-uns, gagnés à prix d'argent, rendaient au roi ses éléphants ; d'autres lui vendaient les transfuges ; certains pillaient les pays avec lesquels nous n'étions pas en guerre : c'était comme une épidémie de cupidité qui avait envahi les âmes » [19].

Le consul L. Calpurnius Bestia sortit de charge à la fin de l'année 111. Celui des nouveaux consuls auquel la Numidie était échue, Sp. Postumius Albinus, ambitionnait des succès militaires et ne voulait aucun accommodement avec le roi.

17. *Bell. Jug.*, XXVIII, 7.
18. *Bell. Jug.*, XXIX, 3-7. Scaurus était l'un des légats du consul.
19. *Bell. Jug.*, XXXII, 3, 4.

3. CAMPAGNES DE 110 ET DE JANVIER 109.

Le nouveau consul trouva en Afrique une armée démoralisée. Jugurtha en profita pour faire traîner les choses en longueur « inventant sans cesse de nouveaux atermoiements, promettant de se rendre, et feignant ensuite la défiance; se dérobant aux attaques, et, pour ne pas décourager les siens, attaquant peu après ; en un mot, il bernait le consul en retardant tour à tour et la guerre et la paix » [20]. Ainsi passa l'été.

Le jour des comices étant proche, Albinus retourna en Italie, après avoir fait prendre à l'armée ses quartiers d'hiver et après avoir laissé le commandement à son frère, Aulus. A Rome, un conflit violent entre les tribuns eut pour résultat d'empêcher les élections et de retenir le consul.

En l'absence de son frère, Aulus, qui avait été laissé en qualité de propréteur, commit l'imprudence de monter une expédition en plein hiver. Il fit sortir les troupes de leurs cantonnements « au mois de janvier » et les dirigea, par de grandes marches, du secteur d'Utique vers *Suthul*, place où étaient enfermés les trésors royaux. Manifestement il espérait surprendre Jugurtha par la rapidité de ses mouvements.

On a voulu chercher *Suthul* dans la région de *Calama* (Guelma) [21]. Mais comment peut-on imaginer, dans la mauvaise saison, une pénétration aussi profonde à l'intérieur d'un pays très boisé, très montueux, aux communications précaires ? D'ailleurs, le site de *Suthul* est décrit par Salluste avec assez de précision pour aider à son identification. Les murailles de la ville s'élevaient sur le bord d'un mont escarpé ; aux abords s'étendait une plaine boueuse transformée en marécage par les pluies d'hiver. Cette description s'accorde pleinement avec le site de *Suttua*, proche du djebel Goraa. Le rapprochement homonymique va de pair avec la situation topographique.

C'est Jugurtha qui, de *Suthul*, va attirer Aulus dans des régions difficiles et boisées, *saltuosa loca*, où, par conséquent, le général romain n'avait pas pénétré auparavant. Le camp d'Aulus fut attaqué en pleine nuit. Des soldats qui s'étaient laissé corrompre, notamment une cohorte de Ligures et deux escadrons de Thraces, passèrent du côté du roi et le centurion primipile de la troisième légion ouvrit même un passage aux ennemis à travers le retranchement ; par là les Numides se ruèrent en masse. Ce fut la débandade dans les rangs des Romains. Aulus fut contraint à la capitulation. Les soldats romains subirent la peine du déshonneur en passant sous le joug et Aulus fut sommé de quitter la Numidie « dans les dix jours ». Ce délai répondait à l'injonction faite aux délégués que Jugurtha avait envoyés à Rome au début de la guerre ; le Sénat avait refusé de recevoir les Numides et leur avait fait porter l'ordre d'avoir à quitter l'Italie « dans les dix jours ». La loi du talion était appliquée.

Rome se décida alors à envoyer en Afrique un véritable homme de guerre. Ce fut Q. Caecilius Métellus, l'un des personnages les plus considérables de l'aristocratie, élu consul pour l'année 109.

20. *Bull. Jug.*, XXXVI, 2.
21. J. Carcopino [*Histoire romaine* (Coll. Glotz), t. II, p. 289] écrit qu'Aulus s'était avancé dans le royaume numide à dix jours de marche de la province, ce qui lui permet de placer *Suthul* dans la région de Guelma. Salluste dit seulement qu'Aulus a gagné à grandes étapes la place de *Suthul*, mais en partant des quartiers d'hiver, et non pas de la frontière de la province (*Bell. Jug.*, XXXVII, 3).

4. CAMPAGNE DE 109.

Métellus se prépara soigneusement à la guerre. Il se fit donner deux lieutenants d'un rare mérite, P. Rutilius Rufus et C. Marius. Malgré son zèle à hâter les préparatifs, la campagne fut retardée par l'ajournement des élections, la réorganisation de l'armée et les tentatives de négociations multipliées par Jugurtha.

L'ajournement des élections est expressément souligné par Salluste : « Malgré le peu de temps que lui laissait pour la campagne d'été le retard des élections, et bien qu'il devinât que Rome attendait avec impatience l'issue des événements, Métellus décida pourtant de ne pas entamer la guerre avant d'avoir remis l'armée sur le pied de l'ancienne discipline »[22]. Pendant toute une partie de l'été, Albinus était resté à la tête des troupes ; son découragement après la défaite de son frère l'avait conduit à laisser ses soldats dans des camps permanents, où la discipline s'était relâchée. Une autre partie de l'été fut consacrée à la reprise en main des unités, Métellus « sachant garder la juste mesure entre une indulgence intéressée et une rigueur excessive ». Suivra une période de manœuvres.

Toutes ces circonstances laissent entendre que les premiers plans d'opérations ne sauraient concerner un objectif lointain. Ce qui s'y oppose a été très justement relevé par Ch. Saumagne : « longueur de route ; difficultés prohibitives du terrain ; absurdité d'une conception stratégique se proposant le cœur de la Numidie comme objectif ; témérité d'une marche poursuivie d'abord sous le contrôle des places fortes numides, puis dans les étranglements et les brousses de la haute Medjerdah ; éloignement et abandon des bases militaires offertes par la Province. La position de Rome en face de Jugurtha, après les hontes d'Aulus Postumius, commandait d'autres prudences »[23].

Nous avons cité Saumagne avec d'autant plus d'opportunité que c'est à ce grand spécialiste de la Tunisie que nous devons — c'est du moins notre conviction — l'identification du *Muthul*, qu'il a su dissocier de l'oued Mellègue.

Mais examinons dans le détail les phases successives de la demi-campagne d'été de Métellus.

Les premières marches en Numidie conduisent Métellus dans la région de *Vaga*, voisine de la Province. « Rien n'y annonçait la guerre : les cases étaient pleines de gens, les troupeaux et les cultivateurs étaient dans les champs ; des places (*oppidis*) et des douars (*mapalibus*), les officiers du roi s'avançaient à notre rencontre »[24]. Ces marques de soumission faisaient partie des mesures prises par Jugurtha pour gagner du temps. Métellus, méfiant, temporise à son tour, et les engagements guerriers sont encore retardés. Le premier acte offensif est l'établissement d'une garnison romaine à *Vaga* « le marché le plus important de tout le royaume »[25]. Métellus transforme immédiatement l'oppidum en base logistique, en y faisant transporter du blé et du matériel de guerre, aidé par la présence de marchands italiens, comme nous avons vu qu'il en existait aussi à *Cirta*.

22. *Bell. Jug.*, XXXXIV, 3.
23. Ch. Saumagne, *La manœuvre du Muthul*, dans *Revue Tunisienne*, 1931 ; à nouveau dans *Mélanges offerts à Ch. Saumagne*, p. 400.
24. *Bell. Jug.*, XLVI, 5.
25. *Bell. Jug.*, XLVII, 1.

L'opération *Muthul* a donc comme base arrière *Vaga* (Béjà). C'est à partir de là que Métellus entreprend une marche vers le *Muthul*, où va se livrer une grande bataille à laquelle Salluste consacre sept chapitres nourris de détails. C'est un récit très vivant, écrit par un homme qui a été sur les lieux, comme le fait remarquer Ch. Saumagne : « La narration est minutieuse, précise, claire, les lieux sont « vus », la manœuvre est « vécue ». Ces « oléastres et ces myrtes », « zabbous et lentisques, sur une terre sèche et siliceuse », *humi arido atque arenoso*, cette « broussaille » et ces « arbres courts », qui ne dissimulent pas, mais camouflent, dirions-nous, les cavaliers indigènes, ces colonnes de poussière dressées *ex improviso* et qui brouillent un paysage ardent où l'œil du Romain soupçonne toujours un danger qu'il ne discerne jamais, ce sont les traits et les couleurs d'un paysage concret, et non pas une imagerie stylisée, peinte dans la rêverie du cabinet pour donner le tableau d'une bataille idéale. Le récit de Salluste doit donc être suivi au pied de la lettre »[26].

Si Métellus, en partant de *Vaga*, s'était dirigé droit vers l'Ouest, il serait venu buter contre les massifs de Khroumirie et de Souk-Ahras. L'inflexion de l'itinéraire vers le Sud-Ouest lui permettait au contraire de réduire l'importance des obstacles naturels à franchir, comme aussi de rester sur un axe parallèle à la frontière de la Province. Or, cet itinéraire est précisément coupé par une grande rivière, l'oued Tessa, coulant Sud-Nord, comme le note expressément Salluste pour le *Muthul*. C'est près de cette rivière que Ch. Saumagne a reconnu le paysage du champ de bataille dans toute sa réalité topographique et géographique, avec la même végétation toujours en place.

Voici, mise en regard, la topographie d'après Salluste et la configuration du terrain observée par Ch. Saumagne :

SALLUSTE (*Bell. Jug.*, XLVIII, 3-4)	CH. SAUMAGNE[27]
Dans cette partie de la Numidie qu'Adherbal avait eue en partage, coule un fleuve appelé *Muthul*, dont la source est au Midi.	La rivière parallèle à cette ligne de cimes, c'est l'oued Tessa, à l'Ouest, à une distance qui varie de 8 à 15 kilomètres. [La source est au Sud, sur le plateau Ouartane].
A environ 20.000 pas de là[28] se trouvait en ligne parallèle au fleuve une chaîne de montagne (*mons*) naturellement stérile, et que les hommes ont laissée inculte.	Le « mons » de Salluste, qui se développe en forme de chaîne parallèlement au *Muthul*, c'est le haut massif du Djebel Gorah, dont le sommet (963 m.) domine au Sud la large

26. Ch. Saumagne, *op. cit.*, p. 392-393.
27. *Ibid.*, p. 403-405.
28. Cette distance de 20.000 pas, qui font 30 kilomètres, ne peut être prise en considération. C'est l'avis de S. Gsell qui écrit : « Il y a là une faute, imputable soit à un copiste, soit à Salluste lui-même. Entre la montagne et le fleuve *Muthul*, la distance était certainement inférieure à vingt milles (près de 30 kilomètres) » (*H.A.A.N.*, t. VII, p. 184, n. 3).

dépression où devaient plus tard prospérer les *Proedia Pulloenorum* entre le *pagus Suttensis* et *Uchi Majus*. La ligne de crêtes vient du Nord-Est de la cote 840, au-dessus de *Thim Bure* ; elle court vers l'Ouest jusqu'aux cotes 760 et 718 (djebel Berbagua). Interrompue par la dépression où coule l'Oued Arkou, celle où cheminera Métellus, elle se redresse avec les 954 mètres d'altitude du Fedj-el-Adoum ; elle pointe vers le Sud par les masses du djebel Jouaouda et les escarpements du djebel Ghazouanes (763 m.), où elle s'affaisse, en portant, sur les derniers contreforts de la montagne, *Thacia* (Henchir-el-Bedji).

[Elle se prolonge par le djebel bou Kehil (738 m.) et le djebel ez Zouaïa (607 m.). Les plus hauts sommets de cette chaîne sont dénudés].

Du centre se détachait une sorte d'éperon, s'étendant à perte de vue (*in immensum pertingens*), et revêtu d'oliviers sauvages, de myrtes, et autres espèces qui poussent dans un terrain sec et sablonneux.

Or, le djebel Jouaouda détache vers le Sud-Ouest, dans la direction de l'oued Tessa et jusqu'à le dominer par un abrupt, une « croupe allongée » (8 kilomètres environ), haute de 450 m. en moyenne, le djebel Nasseur-Allah.

[Cette croupe se détache bien du milieu de la chaîne de montagne sus-indiquée].

Quant à la plaine située entre la montagne et le *Muthul*, elle était désertique faute d'eau, sauf dans la partie proche du fleuve ; celle-ci, plantée d'arbustes, était fréquentée par les cultivateurs et le bétail.

Les pentes de ce long mamelon s'abaissent sans raideur vers le fond de la *planities deserta*, où coule l'oued Tessa.

[« Les pentes qui descendent vers la rivière et la plaine limitrophe ont ceci de commun qu'elles répondent à une assez grande quantité de terrain libre au sein d'un territoire occupé par la brousse » (Ch. Monchicourt, *La région du Haut Tell en Tunisie*. p. 112)]

La chaîne de montagne parallèle à l'oued Tessa est traversée par un chemin « que suivent les piétons, les cavaliers et, en été, le charroi indigène [...] Les étapes sur cette piste sont encore Henchir-Matria (*Numluli*), Henchir Douamis (*Uchi Majus*), le marabout Sidi Mohamed ben Rhazouane » [29].

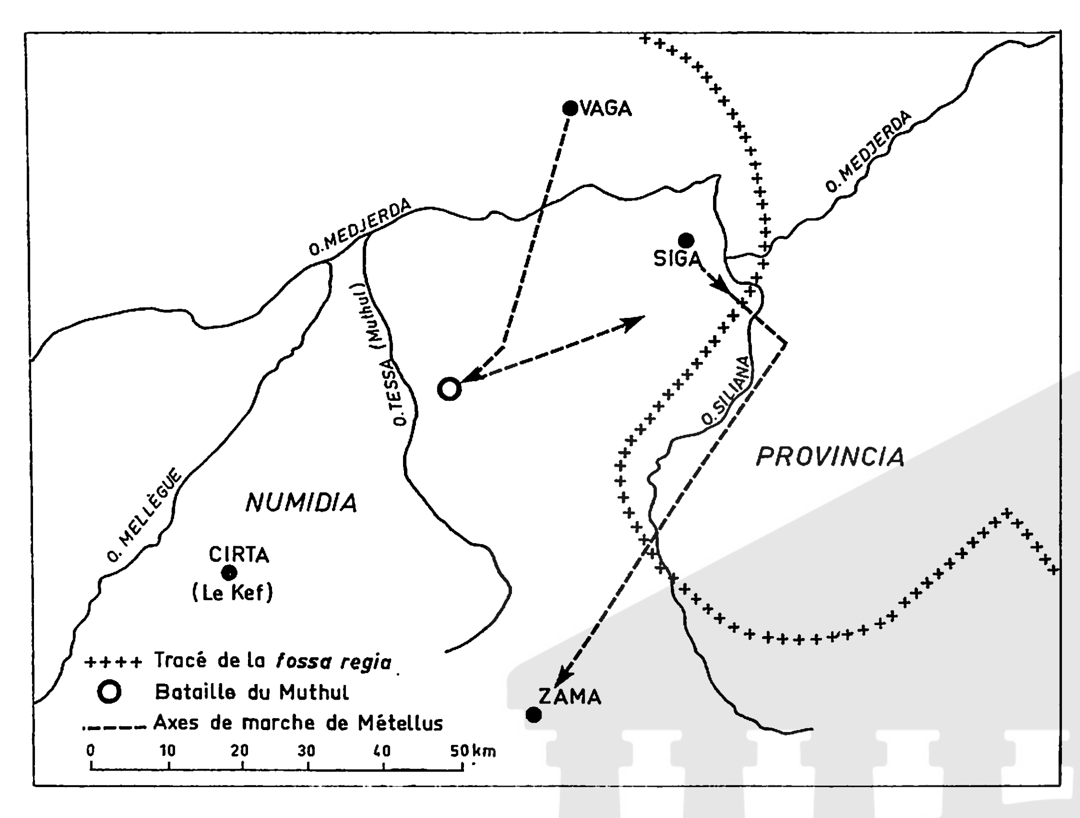
La piste débouche par le col de Sidi Rhazouane sur la plaine intermédiaire entre le Tessa et la chaîne de montagnes. Mais cette plaine, barrée au Nord par le grand éperon du djebel Naceur Allah, est une cuvette caractéristique, fermée par des défilés. L'occupation du col enferme dans cette cuvette toute troupe qui s'y aventure. En particulier, la continuation du cheminement vers l'Ouest conduit à s'engager dans le Khanguet-el-Kedim, défilé qui se creuse entre le sommet dénudé du djebel Berkane (649 m.) et les hauteurs broussailleuses de djebel Kebbouch (811 m.) au Sud [30].

Dans ce site absolument concordant avec la description de Salluste, on peut reconstituer dans ses moindres détails les différentes phases de la bataille.

Jugurtha couvre de ses troupes la « croupe allongée ». Du côté du *Muthul*, dominant le passage de la rivière, il place Bomilcar, ses éléphants et une partie de son infanterie. Lui-même remonte, sans quitter la colline, vers le point où elle se détache de la chaîne principale. Là, avec sa cavalerie et ses meilleurs fantassins, il attend. Entre lui et la montagne, le chemin que doit suivre Métellus débouche sur la « plaine intermédiaire ». Métellus paraît ; il dépasse le col ; ses colonnes défilent sous les yeux de Jugurtha. Le Numide lance alors deux mille fantassins qui occupent le col, le ferment sur les arrières de Métellus et lui coupent toute retraite. Métellus évente l'embûche, transforme son ordre de marche en dispositif de combat et détache en avant Rutilius avec l'ordre de marcher vers la rivière et d'y établir un camp. Le combat s'engage d'abord entre Jugurtha et Métellus et l'affaire tourne non sans peine à l'avantage des Romains. Rutilius est à son tour attaqué par Bomilcar, surgi des fourrés du djebel Nasseur-Allah. Bomilcar est refoulé et contraint de se replier dans les broussailles de la colline allongée, proche du *Muthul*. Puis les deux tronçons de l'armée romaine se rejoignent et passent la nuit dans le camp que Rutilius avait installé sur la rive droite de la rivière.

Sans doute Métellus sortait-il vainqueur de cette rencontre, mais il semble que Jugurtha, par son action, ait néanmoins réduit Métellus à la prudence et sauvé l'Ouest, c'est-à-dire les régions situées sur la rive gauche de l'oued Tessa. Car ici, nous nous séparons de Ch. Saumagne, qui conclut : « De là (du *Muthul*), Métellus conduira ses troupes dans la région de *Sicca* » [31]. Or, le texte de Salluste porte : « Métellus demeura quatre jours dans le même camp ; il fait soigneusement panser les blessés, décerne des récompenses militaires aux plus braves, adresse à l'ensemble des troupes, dans l'assemblée, des éloges et ses remerciements ; il les exhorte à montrer le même courage

29. Ch. Saumagne, *op. cit.*, p. 398.
30. Ch. Monchicourt (*op. cit.*, p. 119) insiste sur l'importance stratégique du Khanguet-el-Kedim, qui se termine sur El-Bahra, au Pont Romain : « De là on est maître, en effet, non seulement de la route Kef - Teboursouk, mais encore de la route Souk el Arba - Nebeur - Aïn Beïda. Lors de l'insurrection de 1864, cet endroit fut une des principales positions des dissidents. D'El-Bahra, on entre dans la plaine du Kef. »
31. Ch. Saumagne, *op. cit.*, p. 403. La *Sicca* de Ch. Saumagne est Le Kef.



CARTE 1. — *Campagne de Métellus de 109 au* Muthul *et à* Zama.

devant les tâches qui leur restent à accomplir : elles sont, du reste, légères ; le combat pour la victoire est achevé, désormais c'est pour le butin qu'ils travailleront »[32]. De ce commentaire, on peut tirer quelques conclusions. Pansement des blessés, récompenses militaires, éloges, remerciements, cela de toute évidence se passe dans le camp installé par Rutilius, sur la rive orientale de l'oued Tessa. En même temps est proclamé l'ordre du jour du général : les tâches qui restent à accomplir sont légères, les plus grands combats sont terminés ; on va désormais travailler pour le butin. Tout lecteur quelque peu au courant du langage militaire comprendra que la marche en avant est suspendue. Le choc initial, victorieusement supporté par l'armée romaine, a fait réfléchir Métellus qui pèse les risques qu'il courrait s'il s'enfonçait davantage à l'intérieur du pays. Il change de tactique et, à l'offensive, il va substituer l'occupation du terrain conquis. Par conséquent, Métellus n'a pas poursuivi son avance ; il n'a pas franchi l'oued Tessa ; il ne s'est pas engagé dans le Khanguet-el-Kedim ; il n'a pas pris Le Kef.

Il garde pourtant la rive droite où eut lieu la bataille. Il envoie des transfuges et d'autres gens qualifiés pour reconnaître la position de Jugurtha.

32. *Bell. Jug.*, LIV, 1.

C'est la suite normale de toute bataille. Qu'est devenu l'ennemi ? Où est-il ? Que fait-il ? Que veut-il ? Les renseignements arrivent. Le roi s'est retiré « dans une région boisée et naturellement fortifiée », sans doute la Khanguet-el-Kedim. Il y rassemble une armée plus forte en nombre, ajoute Salluste, mais sans mordant, « moins faite pour la guerre que pour la culture et l'élevage »[33]. Le roi, cependant, conserve son orgueil indomptable. Métellus, de son côté, s'aperçoit qu'une défaite coûte moins aux Numides qu'une victoire aux Romains.

Voici la suite des événements selon Salluste : *Itaque in loca Numidiae opulentissima pergit*[34]. *Itaque* est une conjonction conclusive qui correspond à « ainsi », ou « c'est pourquoi ». C'est la leçon que tire Métellus de la bataille du *Muthul*. Stoppé à l'entrée du bastion du *Regnum Numidiae*, Métellus va montrer sa force dans une région où il ne peut craindre les embuscades et « il se rend dans les régions les plus riches de la Numidie ». C'est donc de ce côté qu'on est conduit à rechercher la *Sicca* de Salluste qui se rend après la bataille du *Muthul*. Comment la *Sicca* de Salluste aurait-elle capitulé si facilement si elle avait été Le Kef ? C'est la défaite de Jugurtha qui entraîne la reddition de *Sicca*. Isolée par la victoire de Métellus, cette place ne peut que se trouver à l'Est du *Muthul* (oued Tessa) que Métellus n'a pas traversé.

La bataille du *Muthul* qui s'est déroulée dans les *saltuosa loca*, où Jugurtha a pu monter sa manœuvre, laisse imaginer, par son emplacement, que ce pourrait bien être le même endroit que celui où l'armée d'Aulus avait été écrasée. Métellus aurait voulu, pour sa première pénétration sur le territoire de la Numidie, venger l'affront en se portant sur les lieux mêmes. Jugurtha, de son côté, a pu espérer faire subir à Métellus le même sort que celui qu'il avait infligé à Aulus sur un terrain qu'il connaissait particulièrement bien. Si l'armée romaine disciplinée et bien commandée a opposé une résistance efficace, Métellus l'a échappé belle. Prudent, il va se contenter d'occuper le pays en rétrogradant vers l'Est, tandis que Jugurtha ne cessera d'imposer sa présence par les harcèlements d'une guérilla bien conduite.

Quittant les *saltuosa loca*, Métellus pénètre donc dans les régions les plus riches de la Numidie. « Il ravage les campagnes, prend et brûle nombre de forteresses et de places mal fortifiées ou sans garnison, fait mettre à mort les adultes et abandonne tout le reste au pillage »[35]. Il faut comprendre que Métellus asservit le pays par la terreur. La méthode réussit : le blé, les otages, tout le nécessaire est fourni en abondance.

Il n'est pas très difficile de localiser l'action de Métellus après l'affaire du *Muthul*. Resté sur la rive droite de l'oued Tessa, il soumet le territoire compris entre le *Muthul* et la Province romaine : au Nord, Souk el Khemis et Béjà ; au Sud, les collines et les plaines situées entre l'oued Tessa et la Siliana. Adossé à la *fossa regia*, Métellus n'a qu'à se garder du côté de l'Ouest.

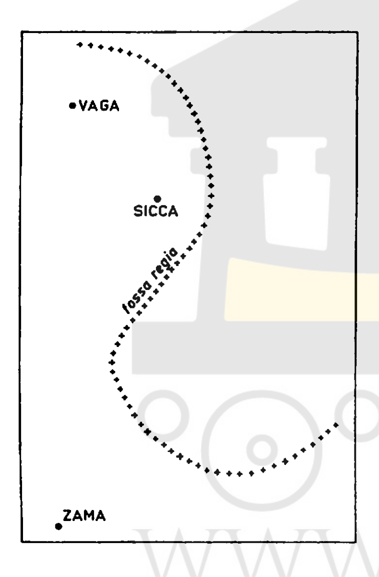
A Rome, on illumine à la nouvelle de la victoire ; on vote des actions de grâces aux dieux ; on fait les plus grands éloges de Métellus, mais lui n'en devient que plus circonspect.

Depuis l'embuscade de Jugurtha, note Salluste, l'armée romaine n'a plus

33. *Bell. Jug.*, LIV, 3.
34. *Bell. Jug.*, LIV, 6.
35. *Bell. Jug.*, LIV, 6.

le droit de piller à la débandade ; des cohortes et toute la cavalerie protègent les corvées. Le gros des légions est partagé en deux groupements, commandés respectivement par Métellus et Marius, qui opèrent tantôt séparément, tantôt en se prêtant main-forte, sans jamais s'écarter beaucoup l'un de l'autre [36]. Jugurtha riposte à la dévastation par la seule tactique en son pouvoir ; longeant les hauteurs, il empoisonne le fourrage et les sources ; se montrant tantôt à Métellus, tantôt à Marius, il fond sur l'arrière-garde en marche et regagne aussitôt les collines. Il ne laisse aucun répit aux Romains, se contentant d'entraver leurs projets. « Le général romain, voyant ses forces fondre par les ruses d'un ennemi qui lui refusait le combat, résolut d'assiéger une grande ville nommée *Zama*, citadelle du royaume dans la région où elle était située, dans la pensée que, de toute nécessité, Jugurtha viendrait au secours des assiégés, et que là il y aurait bataille » [37].

Si l'on n'a pas exactement identifié l'emplacement de *Zama*, nous avons vu qu'on devait la situer au Sud du djebel Massouge [38]. Ce secteur n'est pas très éloigné de la *fossa regia*, dont le tracé prononçait une avancée vers le Sud-Ouest. La sinuosité de la frontière dessinait une double boucle formant deux saillants inversés.



Ce schéma fait apparaître que :

— Métellus pouvait s'enfoncer davantage vers le Sud, dans le royaume de Numidie, tout en ne s'éloignant pas sensiblement des limites de la Province ;
— La traversée du saillant romain voisin de *Zama* lui permettait d'atteindre cette ville en se maintenant, sur une partie de l'itinéraire, à l'intérieur du territoire de la Province.

36. *Bell. Jug.*, 4 à 7.
37. *Bell. Jug.*, LVI, 1.
38. Voir *supra*, p. 45.

Métellus ne peut s'emparer de *Zama*, malgré sa situation dans la plaine et Jugurtha, venu au secours des siens, réussit un moment à se rendre maître du camp romain. Métellus subit donc un revers. « Voyant qu'il est tenu en échec, et qu'il ne peut prendre la ville, que Jugurtha ne livre bataille que par surprise et sur son terrain, que d'autre part l'été était passé, Métellus abandonne *Zama* » [39].

L'épisode qui nous fait découvrir *Sicca* est donc directement lié à la marche de Métellus sur *Zama*. Salluste précise que c'est en cours de route vers *Zama* que « Marius avec quelques cohortes est détaché du convoi pour aller chercher du blé à *Sicca* ». Marius y subit une brusque attaque dont il se dégage avec peine par des charges vigoureuses.

La marche vers *Zama* rendait la base de *Vaga* trop éloignée pour le ravitaillement de l'armée. L'utilisation d'une base plus méridionale que *Vaga* devenait une nécessité. Il apparaît que c'est bien le rôle de base plus méridionale que joue *Sicca* dans l'opération de *Zama*, puisque Marius est détaché du convoi pour aller y chercher du blé.

Existe-t-il un repère pour déterminer l'emplacement d'une ville *Sicca*, entre *Vaga* et *Zama* ?

Une inscription d'Henchir Mettich mentionne des *Mappalia Siga* [40]. Il peut y avoir une équivalence linguistique SIGA/SICCA si l'on se réfère aux manuscrits du texte de Salluste qui portent les leçons *Vacca* et *Vaccenses* au lieu de *Vaga* et *Vagenses*. Quant aux *mapalia*, ils sont distincts des *oppida*. Salluste oppose les deux genres d'agglomération : *ex oppidis et mapalibus praefecti regis obvii procedebant* [41]. Ernout a utilisé le mot arabe « douar » pour traduire *mapalia* ; cet emprunt nous paraît juste. Il devait y avoir, à côté des bourgs où les maisons étaient en dur, des terres sur lesquelles s'éparpillaient des gourbis ou des tentes [42]. Et les *mappalia Siga* ne s'opposent pas à l'existence d'un *oppidum Siga* dans le voisinage. Il n'est que de regarder l'Atlas archéologique de Tunisie pour constater qu'il y a dans la boucle que forme le confluent de l'Oued Kralled avec la Medjerda, où se trouve l'Henchir Mettich, de nombreux vestiges d'agglomérations antiques.

En utilisant cette *SIGA/SICCA* comme base de ravitaillement à quarante kilomètres au Sud de *VAGA/VACCA*, on comprend le rôle joué par cet *oppidum* dans l'opération offensive dirigée sur *Zama*. Du même coup, cette *Sicca* est dissociée du Kef.

La *SIGA/SICCA* du secteur de l'Henchir Mettich est tête de route de l'itinéraire qui, en empruntant pour une de ses parties un chemin traversant la Province, permettait aux Romains de parvenir à *Zama* par le Nord du djebel Massouge. Métellus évitait ainsi les harcèlements des escadrons de Jugurtha et pouvait espérer surprendre l'ennemi par la rupture du

39. *Bell. Jug.*, LXI, 1.
40. J. Toutain, *L'inscription d'Henchir Mettich*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, Ire Série, XI, 1901.
41. *Bell. Jug.*, XLVI, 5.
42. C'est l'avis de R. Thouvenot qui écrit : « Les *mappalia*, que Salluste nomme *mapalia*, sont des bâtiments suburbains dispersés sur la périphérie des villes. A Carthage existait une *via Mappaliensis*. On peut admettre que les Libyens qui venaient s'établir près de la ville restaient d'abord fidèles à leur mode d'habitat ancestral, si différent des maisons de pierre des Phéniciens et des Latins... » (R. Thouvenot, *Réponse à la note de M. Martinie*, dans *Hesperis*, t. XXXVI, 1949, p. 448-450).

contact. Située près de la frontière de la Numidie et de la Province, coupée du reste du royaume par l'avance de Métellus, on conçoit que *Sicca* se soit rendue après la victoire du *Muthul* (oued Tessa). Peut-être y avait-il des négociants italiens capables de contribuer à la reddition, comme il y en avait à *Vaga* et à *Cirta*.

En résumé, dans sa demi-campagne d'été, Métellus s'est rendu maître du pays compris entre l'oued Tessa et la *fossa regia*, d'Ouest en Est, et de *VAGA/VACCA* à *SIGA/SICCA* en poussant jusqu'à *Zama*, du Nord au Sud. Il a réduit le saillant numide enfoncé dans la Province, et, somme toute, récupéré la zone des empiétements de Masinissa.

Le Kef reste en dehors du théâtre des opérations. L'importance stratégique du Kef aurait nécessairement donné lieu à un épisode de guerre majeur si cette place avait été impliquée dans la campagne de 109. Le Kef, comme le fait remarquer Ch. Monchicourt : « est de toutes les guerres et son nom, bref et sec comme un cri d'alarme et comme un commandement militaire, ne résonne... qu'accompagné du cliquetis des armes. C'est le boulevard de la Tunisie, de la résistance duquel dépend le succès de toute irruption [étrangère] »[43].

Si Le Kef est *Cirta*, on n'est pas étonné que *Cirta* n'ait joué aucun rôle dans la campagne de 109 qui s'est trouvée limitée à l'Ouest par la ligne d'eau de l'oued Tessa. *Cirta* ne sera mise à nouveau en cause que par l'élargissement vers l'Ouest et vers le Sud de la zone opérationnelle, ce qui ne se produira qu'à la fin de la campagne de l'été 108.

La campagne de 109 est loin d'être triomphale. La bataille du *Muthul* s'est terminée moins par une victoire décisive remportée que par un grave péril conjuré. Métellus n'a pu s'emparer de *Zama*, pourtant située en plaine *(in campo situm)*, et cet échec a été coûteux. Jugurtha est resté actif et ses harcèlements ont causé des pertes dans les rangs romains. Ce n'est pas un bulletin de victoire que Métellus proclame quand il avoue que « la guerre n'avançait pas par les armes »[44].

5. CAMPAGNE DE 108.

La campagne de 109 se soldait en somme par un échec. Métellus avait été obligé de le reconnaître, ce que Salluste ne dissimule pas, en nous montrant le général romain décidé à changer de méthode, et à faire entrer dans son jeu les affaires indigènes. « Il résolut de substituer la ruse [aux armes] et d'employer contre le roi la perfidie de ses amis »[45]. L'action des « services secrets » obtiendra d'excellents résultats et donnera à Métellus un avantage que les armes ne lui avaient pas accordé. L'esprit mobile de Jugurtha, *ingenio mobili*, son âme tourmentée, ses brusques sautes d'humeur vont peser sur ses décisions, et son découragement, à un moment donné, sera tel qu'il abandonnera toute la partie septentrionale de son royaume, laissée aux Romains, pour se replier vers le Sud.

Métellus avait fait hiverner le gros de son armée dans la partie de la province limitrophe de la Numidie et son quartier général avait été déplacé

43. Ch. Monchicourt, *op. cit.*, p. 403.
44. *Bell. Jug.*, LXI, 3.
45. *Bell. Jug.*, LXI, 3.

d'Utique à *Tisidium* (Krich el Oued), qui se trouve près de l'actuelle Medjez el Bab, grand carrefour de routes.

Au cours de l'hiver, Métellus connut à la fois un succès diplomatique, et un grave revers : l'anéantissement de l'une de ses garnisons placées dans les villes qui s'étaient rendues à lui.

Le succès diplomatique a été remporté sur Bomilcar, qui accepta de jouer le rôle de traître. Ce conseiller de Jugurtha parvint à persuader le roi qu'il était préférable pour lui de se rendre puisque « dans tous les combats ils ont été vaincus, leur territoire ravagé [...] les ressources du royaume anéanties ». Jeté dans un profond découragement, Jugurtha exécuta les premières clauses de la capitulation à laquelle il s'était résigné et livra « deux cent mille livres pesant d'argent, tous ses éléphants et une certaine quantité d'armes et de chevaux »[46].

Revirement soudain quand Jugurtha fut appelé à *Tisidium* pour y recevoir les ordres du consul. Craignant le châtiment qui lui était sans doute réservé, le roi se résolut à reprendre le combat. Et ce combat, il le mena rudement en plein hiver. Par la terreur ou les promesses, il s'efforça de ramener à lui les villes qui avaient fait défection. Il organisa une sédition contre la garnison romaine de *Vaga*, ce qui mit en péril tout le dispositif romain implanté en Numidie. Ce fut un désastre pour Métellus. Le commandant de la place, T. Turpilius Silanus, échappa seul au massacre. Les « vêpres de Vaga », suivant l'expression de J. Carcopino, se seraient accomplies le 13 décembre 109[47]. Métellus eut beau venger l'affront en châtiant la ville rebelle, il fit l'expérience des difficultés de la pacification en pays numide : « Quant à la foule, suivant son ordinaire, surtout chez les Numides, elle était de caractère changeant, amie de la sédition et de la discorde, désireuse de nouveauté, ennemie de la paix et du repos »[48].

L'avantage revint à Métellus, grâce à Bomilcar, qui fomenta contre Jugurtha un complot, malheureusement découvert à la suite de l'interception d'une lettre. Si Jugurtha échappa à la mort, son moral n'en fut pas moins gravement ébranlé. Il ne se contenta pas de faire tuer Bomilcar et ses complices immédiats. Se croyant environné de traîtres, il fit périr tant de gens de son entourage qu'il se trouva d'un coup privé de ses lieutenants. Nombre de ses amis, effrayés, se réfugièrent les uns chez les Romains, les autres chez Bocchus[49]. Jugurtha en arriva à ruiner lui-même sa force militaire. Aussi, quand parut l'armée de Métellus, Jugurtha, surpris, rangea ses Numides comme il pouvait ; ce fut la débandade : « Là où se trouvait le roi il y eut quelque résistance, tous ses autres soldats, au premier choc, furent bousculés et mis en déroute »[50].

A ce tournant de la guerre, il y a un renversement d'équilibre. Métellus avait éprouvé la puissance et le mordant des troupes de Jugurtha, avant la grave dissension qui avait divisé les Numides. Après la découverte du complot et la mort de Bomilcar, Jugurtha semblait avoir perdu la raison, au point de ne plus agir que sous l'impulsion de la crainte et de l'égarement, *ita formi-*

46. *Bell. Jug.*, LXII, 4.
47. J. Carcopino, *Salluste, le culte des Cereres et les Numides*, dans *Rev. Hist.*, 1928, t. CLVIII, p. 1-18. *Aspects mystiques de la Rome païenne*, p. 13-37.
48. *Bell. Jug.*, LXVI, 2.
49. Donc, au Maroc suivant la doctrine officielle !
50. *Bell. Jug.*, LXXIX, 3.

dine quasi vecordia exagitari[51]. Désespérant plus que jamais de sa fortune, le roi gagna les déserts, *solitudines*, et s'arrêta à *Thala*.

Cette *Thala*, désignée comme une grande et opulente cité, *oppidum magnum atque opulentum*, Métellus crut pouvoir s'en emparer. Son éloignement dans les *loca arida* rendait l'entreprise difficile, le fleuve le plus proche étant distant de cinquante milles de l'*oppidum*. Il y avait donc soixante-quatorze kilomètres de steppe à parcourir et le problème de l'eau était crucial dans une campagne d'été.

Chr. Courtois a estimé que cette *Thala* n'était autre que l'actuelle Thala qui est à soixante-cinq kilomètres au sud du Kef, en fondant son raisonnement sur la distance de cinquante milles qui séparait cette place d'une rivière pérenne. Aussi a-t-il tracé au nord de l'actuelle Thala un demi-cercle de soixante-quatorze kilomètres de rayon. Trois points ont alors retenu son attention : l'oued Mellègue, à proximité du Kef ; l'oued Tessa, à vingt-cinq kilomètres de sa source ; l'oued Siliana, à proximité d'*Uzappa*[52]. Mais Chr. Courtois ne s'est pas aperçu qu'une rivière pérenne, l'oued Sarrath, coulait tout près de cette *Thala*[53]. Si l'actuelle Thala a tout près d'elle cette source d'approvisionnement en eau courante, il faut reporter à soixante-quatorze kilomètres plus au Sud la *Thala* qui répond à la situation que Salluste lui assigne dans les *loca arida*.

Chr. Courtois reconnaît que « certaines données toponymiques du texte de Salluste sont parfaitement susceptibles de convenir à *Thelepte* »[54]. Ce qui rend cette *Thelepte* plus vraisemblable que l'actuelle Thala, pour être la *Thala* de Salluste, c'est qu'elle se range naturellement dans la steppe, qu'elle est à cinquante milles de la rivière pérenne qu'est l'oued Sarrath, à l'endroit où il coupe la route Le Kef - Gafsa, et qu'à partir de ce point, ce sont bien des *loca arida* qu'il faut traverser[55].

Pour bien interpréter l'opération *Thala* conçue par Métellus, il faut en saisir la raison et en rappeler les conditions.

La raison nous est donnée par Salluste. Métellus espérait « mettre fin à la guerre par la prise de cette place »[56]. Cette possibilité de terminer la guerre par la conquête de *Thala*, voilà qui laisse entendre que Jugurtha s'y trouve traqué comme dans son dernier bastion. Et c'est bien là, la pensée de Salluste. Pour cet historien, le roi, qui a abandonné la partie septentrionale de son royaume, n'a plus de refuge que dans la steppe. Situation vraiment paradoxale dans le cadre de la doctrine officielle qui accorde à Jugurtha toute l'étendue de l'Algérie pour ses mouvements stratégiques, et qui fait admettre que la retraite de Jugurtha lui aurait donné la possibilité de communiquer avec le Maroc. Cette éventualité ne lui aurait été offerte que par un décrochage effectué loin vers l'Ouest ; mais elle est inconcevable avec un mouvement orienté uniquement vers le Sud tunisien.

51. *Bell. Jug.*, LXXII, 2.
52. Chr. Courtois, *La Thala de Salluste*, dans *R.S.A.C.*, t. LXIX (1955-1956), p. 57-69.
53. Ch. Monchicourt précise que l'oued Sarrath est une rivière pérenne (*La région du Haut Tell en Tunisie*, p. 135).
54. Chr. Courtois, *op. cit.*, p. 68
55. *Thelepte* est proche de Feriana, donc dans la steppe, comme le fait remarquer Ch. Monchicourt : « Kairouan et Feriana se rangent naturellement dans la steppe alors que Mactar et même Thala doivent être classés dans le Tell (*op. cit.*, p. 33).
56. *Bell. Jug.*, LXXV, 2.

Les conditions de la manœuvre de Métellus sont celles d'une armée qui va entreprendre un long raid, loin de ses camps et qui doit, par conséquent, disposer d'une base logistique. En s'éloignant largement du Haut-Tell, où il avait jusqu'ici opéré, Métellus devait obligatoirement maintenir la sécurité dans le pays qu'il quittait. Ayant surpris Jugurtha et remporté sur lui une bataille rangée, il avait contraint le roi à abandonner définitivement la partie septentrionale de son royaume. Il était dans l'ordre qu'il profitât du revirement des populations du Nord pour installer des garnisons dans les principales villes. Parmi ces villes, l'une d'entre elles devait servir de base et celle dont le choix s'imposait était Le Kef, d'où partait la rocade principale permettant de se diriger vers *Thelepte* et *Capsa*.

Quand il fut certain que Jugurtha s'était enfoncé vers le Sud, Métellus se fit renseigner sur le pays des *loca arida*, afin de régler dans le moindre détail les mouvements de son armée. Ce n'est qu'après une préparation méticuleuse qu'il put donner le signal du départ.

On est frappé par la description réaliste de la marche des troupes romaines parcourant, en été, des lieux arides, après une méthodique et prudente organisation.

Les premières étapes sont couvertes dans l'ordre normal. Puis, il y a déchargement des bagages. Les bêtes de somme sont uniquement réservées au transport des charges de blé pour dix jours et des récipients pour contenir l'eau. Une réquisition de bétail vient augmenter le nombre des animaux porteurs de vases de toute sorte, ramassés dans les tentes des Numides. Cette caravane arrive à l'entrée des *loca arida*. C'est alors le remplissage de tous les vases et récipients avec l'eau du fleuve qui est la dernière aiguade avant la steppe.

L'armée se remet en route et s'arrête pour un nouveau ravitaillement en eau, que les Numides devaient fournir à un endroit fixé par Métellus. La provision apportée dépasse les espérances, tandis que de fortes pluies, comme les orages d'été sont capables d'en provoquer, se mettent à tomber. Le lieu de ce dernier ravitaillement en eau se trouve à une journée de marche de *Thala*, puisque la place est atteinte le lendemain, *postero die*. Mais Jugurtha n'y était plus ; il s'était enfui précipitamment de la place avant son investissement, emmenant avec lui ses enfants et une grande partie de sa fortune.

Métellus s'empare de *Thala* après quarante jours de siège. Les Numides se défendent jusqu'au bout avec l'énergie du désespoir et préfèrent périr au milieu de l'incendie qu'ils ont allumé, plutôt que de se rendre.

Lorsque Métellus, après cette victoire, remonte vers le Nord, on ne le retrouve plus que près de *Cirta*, « place où Métellus avait mis son butin, ses captifs et ses bagages »[57]. Voilà donc désignée la base logistique de Métellus, cette base que le thème tactique idéal nous avait conduit à placer au Kef. Il est difficile de ne pas reconnaître là une nouvelle preuve que Le Kef est bien la *Cirta* de Salluste.

Cette réapparition de *Cirta*, dont il n'était plus question depuis le siège soutenu par Adherbal, laisse entendre que cette ville avait été occupée par Métellus, mais rien n'a été dit des conditions dans lesquelles elle était tombée au pouvoir des Romains. C'est qu'il ne s'était pas agi d'un fait d'armes. *Cirta* a dû se rendre avec bien d'autres places quand Jugurtha, dans un moment de

57. *Bell. Jug.*, LXXXI, 2.

profond découragement, avait abandonné la partie Nord de son royaume. La mise à mort par le roi de tant de personnes de son entourage n'avait pas été sans provoquer de sourdes haines. Les familles de *Cirta*, victimes de la cruauté du roi et qui aspiraient à se venger, les négociants italiens qui avaient pu échapper au massacre, lorsque Jugurtha avait enlevé la ville à Adherbal, voilà les gens qui ont dû ouvrir à Métellus les portes de la cité.

Qu'a fait Jugurtha pendant les quarante jours du siège de *Thala* et après la prise de cette place par Métellus ? Salluste ne nous le laisse pas ignorer. Jugurtha a traversé de grands déserts, *magnas solitudines*, et s'est rendu chez les Gétules. Les *solitudines* ne sont pas en zone montagneuse, ce qui aurait été précisé, c'est la continuation de la steppe. Regardons la carte : la région de Gafsa et du chott Djerid tombe sous les yeux. Jugurtha a rassemblé dans ce pays une multitude de Gétules « peuplade sauvage et barbare et qui ignorait encore jusqu'au nom romain »[58]. En même temps, il a noué des alliances avec les conseillers intimes du roi Bocchus, puis a déterminé Bocchus lui-même à déclarer la guerre aux Romains. Bocchus lève une armée, qui vient rejoindre les troupes rassemblées par Jugurtha chez les Gétules, et les deux rois décident, comme premier objectif, de marcher sur *Cirta*, place où sont rassemblés le butin, les captifs et les bagages que Métellus y a transportés après l'affaire de *Thala*. Tout cela s'est fait rapidement à la fin de l'été 109.

Or, comment Jugurtha, de Gafsa, aurait-il pu correspondre avec un Bocchus, roi du Maroc ? Mais tout se comprend avec un Bocchus, roi de l'Aurès.

Quant à la position de *Cirta*, si on voulait encore la situer à Constantine, on ne comprendrait plus rien à la cabale de dénigrement systématique montée contre Métellus, accusé de n'avoir pas su conduire la guerre. A Rome, les tribuns séditieux n'avaient pas hésité à dénoncer la forfaiture de Métellus ; pour faciliter sa mise en accusation, l'un d'eux, C. Servilius Glaucia, avait fait voter la *lex repetundarum* qui remaniait la procédure et la composition des *quaestiones* auxquelles étaient déférées les actions contre les magistrats[59]. Salluste impute à Métellus lui-même l'aveu que les affaires ne marchaient pas du côté des armes. Tout cela n'est pas imaginable si Métellus, à partir d'Utique, était parvenu à se rendre maître de Constantine. Une telle expédition aurait été célébrée dans les annales militaires, surtout si l'on tient compte des difficultés du terrain et de l'hostilité des tribus.

A l'automne, on voit les rois associés, Jugurtha et Bocchus, concentrer leurs armées dans le secteur le *Cirta* et tenter, soit de s'emparer de la ville, soit d'engager la bataille contre l'armée romaine. Métellus évite la provocation et devient temporisateur. Il s'enferme dans un camp retranché non loin de *Cirta*. C'est là qu'il apprend que Marius a été nommé consul et que la province de Numidie lui a été attribuée par le peuple. « Plongé, par ces nouvelles, dans un abattement plus grand que de raison, indigne même de son rang, il ne put retenir ses larmes ni modérer sa langue »[60].

En attendant l'arrivée de son successeur, Métellus se contenta d'entamer des pourparlers avec Bocchus pour essayer de le détacher de Jugurtha. « C'est

58. *Bell. Jug.*, LXXX, 1.
59. J. Carcopino, *La République romaine de 133 à 44 avant J.-C.* (Coll. Glotz), p. 311.
60. *Bell. Jug.*, LXXXII, 2.

ainsi que le temps se passe en messages qu'on s'envoie et se renvoie mutuellement sans jamais commencer »[61].

Après l'affaire de *Thala*, il n'y a donc eu aucune bataille livrée par les Romains. Le point extrême de l'avance de Métellus n'a pas dépassé le Sud-Ouest tunisien. Son poste de commandement, déplacé d'Utique à *Tisidium* (Krich el Oued) a été, en fin de campagne, implanté dans le secteur de *Cirta*, où fut rassemblé le gros de son armée.

Où les troupes romaines ont-elles pris leurs quartiers durant l'hiver 108-107 ? Salluste ne le précise pas, mais il nous apprend que Jugurtha et Bocchus ne se sont séparés, pour gagner les régions difficiles, qu'au printemps de 107, après avoir appris l'arrivée de Marius. Auparavant, ces forces étaient donc réunies. Si Métellus avait dégarni le secteur de *Cirta*, les deux rois n'auraient pas manqué de s'emparer de la vieille capitale. Celle-ci semble donc avoir été conservée par Métellus.

6. CAMPAGNE DE 107.

C'est à Utique que Marius débarqua en emmenant avec lui d'importants renforts. « Marius part donc pour l'Afrique avec des troupes sensiblement plus nombreuses que ne portait le décret, et débarque à Utique, peu de jours après »[62]. Métellus qui ne désirait pas rencontrer son rival, était parti pour Rome. La passation du commandement fut assurée par son lieutenant P. Rutilius, sans doute à *Cirta*. C'est aussi l'opinion de S. Gsell, qui écrit : « Le légat Rutilius fit remise [à Marius] de l'ancienne armée, probablement dans la région de Cirta. »[63] Mais S. Gsell ne se demande pas pourquoi Marius avait débarqué à Utique alors que les légions se trouvaient dans le secteur de *Cirta*. Dans l'hypothèse *Cirta*-Constantine, le consul aurait dû effectuer son débarquement soit à *Chullu*, soit à *Rusicade*. Or, ce que Salluste nous apprend des premiers actes du commandement de Marius oriente la pensée vers une *Cirta* relativement proche d'Utique : nouvelle indication, qui vient s'ajouter aux précédentes, d'un certain rapport de voisinage entre ces deux villes. Nous verrons aussi que cette même *Cirta* joua, sous Marius, le même rôle de base logistique pour une expédition entreprise dans le Sud tunisien.

Le premier soin de Marius fut d'entraîner ses recrues et de les familiariser avec les conditions très particulières de la guerre d'Afrique. Jugurtha et Bocchus tenaient les djebels et, encouragés par l'inaction de Métellus, ils n'ont pas dû manquer de rallier de nombreuses populations dans les territoires occupés par les Romains. C'est dans ces territoires que Marius engagea ses premières opérations. Salluste, toujours précis dans ses notations géographiques, a soin d'opposer les régions où se dissimulaient les Numides de Jugurtha et les Maures de Bocchus, à celles où Marius conduisait son armée. Les deux rois recherchaient les « lieux difficiles », tandis que Marius s'avançait « dans un pays fertile et riche en butin ». Ce dernier pays ainsi caractérisé paraît bien être le même que celui où Métellus avait conduit ses légions après la bataille du *Muthul*, les *loca Numidiae opulentissima* entre le *Muthul*-oued Tessa et la *fossa regia*, avec, en plus, une extension vers l'Ouest jusqu'à

61. *Bell. Jug.*, LXXXIII, 3.
62. *Bell. Jug.*, LXXXVI, 4.
63. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VII, p. 221.

Cirta. Au-delà, la contrée devenait dangereuse avec ses forêts et ses défilés. Donc, pas de pointe poussée en direction de Gharmimaou et de Souk-Ahras, mais évolution entre la *fossa regia* et Le Kef. « Pour Marius, il exerçait sur ses troupes aussi bien que sur l'ennemi une active et prudente surveillance ; il étudiait le fort et le faible des deux armées, observant le mouvement des rois, prévenant leurs desseins et leurs pièges, tenant constamment les siens en alerte et les autres en alarme. C'est ainsi que, souvent, il avait attaqué et mis en déroute les Gétules et Jugurtha tandis qu'ils ramenaient le butin pris sur nos alliés, et même, non loin de *Cirta*, il avait forcé le roi à jeter ses armes. »[64] C'est donc au cours des marches prudentes que Marius, parti d'Utique, effectuait pour aguerrir son armée, qu'un engagement eut lieu près de *Cirta*. Il est impossible d'identifier cette *Cirta* avec la trop lointaine Constantine : c'est Le Kef seul qui convient.

Cirta-Le Kef, dernier poste de commandement de Métellus, base arrière de l'expédition menée victorieusement contre *Thala*, va être utilisée avantageusement par Marius.

Car Marius va changer de tactique. Aux marches offensives, il préférera la méthode du quadrillage : « Il résolut, en effet, d'investir successivement les villes qui, par leur garnison ou leur position, pouvaient être les plus utiles à l'ennemi et les plus dangereuses pour lui ; ainsi, ou bien Jugurtha serait privé d'appuis, s'il laissait faire, ou bien il livrerait bataille »[65]. Le consul parvint ainsi à détacher de l'ennemi grand nombre de places et de châteaux forts. Puis, jugeant le moment opportun, il se décida à frapper un grand coup. Vers l'Ouest ? Nullement. L'objectif était *Capsa*, dans le Sud tunisien.

Marius reprend à son compte le plan de Métellus en lui donnant plus d'ampleur. Maître du Haut Tell tunisien, il veut imposer la force romaine en plein désert, beaucoup plus loin que *Thala*, mais sur le même axe Nord-Sud.

L'opération *Capsa* est montée à la fin de l'été. Malgré les difficultés de l'entreprise, Marius n'hésite pas à s'y risquer « à cause de son importance pour la guerre [...] et de la gloire que Métellus s'était acquise par la prise de Thala »[66]. Marius installe sa base-arrière, non pas à *Cirta*, mais à *Lares*, « place où il avait déposé la solde et les vivres de réserve »[67]. Les ruines de *Lares* (Henchir Lorbeus) sont à vingt-cinq kilomètres au Sud-Est du Kef, par la route. Il y envoie son lieutenant A. Manlius avec l'infanterie légère. Lui-même, pour cacher son dessein, « annonce qu'il s'y rendra lui-même dans quelques jours, en pillant le pays »[68]. Ayant ainsi donné le change, il s'avance vers le *Tanaïs*[69]. Donc Marius n'est pas allé à *Lares*, il est parti vers le *Tanaïs*, d'une autre ville qui paraît bien être *Cirta*-Le Kef, point de retour de son expédition.

L'attaque de *Capsa*, menée au lever du soleil, est conduite si rapidement que la ville, abandonnée par les Numides » croyant n'avoir rien à craindre

64. *Bell. Jug.*, LXXXVIII, 2, 3.
65. *Bell. Jug.*, LXXXVIII, 4.
66. *Bell. Jug.*, LXXXIX, 6.
67. *Bell. Jug.*, XC, 2.
68. *Bell. Jug.*, XC, 2.
69. Nous sommes d'accord avec Ch. Tissot et S. Gsell pour identifier le *Tanaïs* avec l'oued el Hatab. Du point où l'oued el Hatab décrit un coude, au sud-est de Sbeïtla, il y a soixante-quinze kilomètres, c'est-à-dire trois étapes, jusqu'à Gafsa. Or, c'est en trois nuits de marche à cause de la chaleur que Marius atteignit *Capsa*.

de l'ennemi », se rend sans combat. Marius se montre impitoyable : « La ville fut incendiée, les Numides en âge de porter les armes massacrés ; tous les autres vendus comme esclaves ; le butin fut distribué aux soldats ». Pour excuser « cet acte contraire au droit de la guerre », Salluste donne comme raison que « la place était avantageuse pour Jugurtha »[70]. L'importance stratégique de *Capsa* étant ainsi soulignée, on doit se demander pourquoi l'enjeu de la guerre se trouvait là.

Nous avons vu qu'après la perte de *Thala*, Jugurtha s'était porté vers le Sud, marche inverse de celle qu'il aurait dû accomplir pour se rapprocher du Maroc. De cette zone Sud tunisienne, il avait entamé des pourparlers avec Bocchus et avait sollicité son intervention armée. Le roi agit de même après la destruction de *Capsa*. « Cependant, Jugurtha, après avoir perdu *Capsa* et d'autres places fortifiées, précieuses pour lui, comme aussi une grande partie de ses trésors, envoie prier Bocchus d'amener au plus tôt ses troupes en Numidie : le moment de livrer bataille était venu »[71].

C'est clair. Le Sud tunisien représente pour Jugurtha un espace qu'il croit inviolable et un territoire assez voisin de Bocchus pour qu'il puisse négocier avec le roi et lui demander une aide militaire immédiate. C'est dans ce Sud tunisien — et non pas vers l'Ouest, en direction du Maroc prodigieusement lointain — qu'il peut gagner du large, refaire ses forces, s'allier avec Bocchus et monter une contre-attaque.

Revenons à Marius et aux actions qu'il a menées à partir de *Capsa*. Ce sont ces actions-là qui ont entraîné pour Jugurtha la perte de places fortifiées « précieuses pour lui » et d'une grande partie de ses trésors. Pourquoi ne les avoir pas mis en sûreté dans l'Aurès ou dans les Kabylies, si ces montagnes lui avaient appartenu ?

Après la prise de *Capsa*, Marius s'emploie à nettoyer la région : « Il marche sur d'autres places, force le petit nombre de celles où les Numides résistent, en brûle davantage que les habitants, instruits par les malheurs de *Capsa*, avaient désertées ; partout règnent le carnage et le deuil »[72]. Ces places sont bien dans le voisinage de *Capsa* puisque les habitants connaissent le sort réservé à cette ville. Au Sud de Gafsa s'étend le chott Djerid ; c'est donc au Nord qu'il faut placer ces populations. Marius esquisse une remontée vers ses bases de départ et c'est au cours de cette marche que se situe l'épisode du fortin de la *Muluccha*. Ce fortin renfermait les trésors du roi. Ces trésors avaient été transportés par Jugurtha d'abord à *Thala*, d'où il put, dans sa fuite, emporter la plus grande partie. Et c'est sur la montagne rocheuse, que Marius se proposait d'investir, que les mêmes trésors avaient été entreposés. Comment imaginer qu'il puisse s'agir d'une toute autre région que le Sud-Ouest tunisien, refuge de Jugurtha ? Or, ce fortin, Salluste nous dit qu'il est non loin du fleuve *Muluccha* « qui séparait les royaumes de Bocchus et de Jugurtha »[73]. Puisque Jugurtha est voisin de Bocchus, lorsqu'il est dans le Sud tunisien, la *Muluccha* mentionnée n'a rien de commun avec la Moulouya marocaine et tout s'accorde à l'identifier avec l'oued Mellègue.

Le fortin est dépeint avec un tel luxe de détails qu'il n'est pas difficile

70. *Bell. Jug.*, XCI, 3-7.
71. *Bell. Jug.*, XCVII, 1.
72. *Bell. Jug.*, XCII, 2.
73. *Bell. Jug.*, XCII, 5.

de rechercher le site correspondant exactement à son modèle. Une seule montagne remplit cette condition, à l'exclusion de toute autre, et c'est la Kalaat-Senane, peu éloignée du fleuve Mellègue. Le géographe Ch. Monchicourt a vu avec les mêmes yeux que Salluste la « table » impressionnante qui est localement appelée « Table de Jugurtha », si bien qu'on peut mettre en parallèle les deux descriptions.

SALLUSTE (*Bell. Jug.*, XCII, 6-9 et XCIII)	CH. MONCHICOURT (*op. cit.*, p. 416-419)
Il y avait, tranchant sur le reste de la plaine, une montagne rocheuse d'une hauteur immense assez étendue pour porter un *oppidum*.	La Kalaat-Senane est le plus haut point du pays (1.271 m.). La terrasse supérieure est d'une superficie de 90 à 100 hectares. Le village, d'ailleurs bâti au débouché même de la voie d'accès, s'appelait jadis Menaa (« refuge, asile »).
Tout le reste était taillé à pic par la nature, comme si la volonté de l'homme y avait travaillé.	Partout la Kalaat-Senane est à pic sur une hauteur trop considérable pour qu'une escalade soit possible.
L'*oppidum* avait des hommes et des armes en suffisance, une grande provision de blé, une source d'eau vive.	Il y avait sur la Kalaat un endroit où l'on enfermait des approvisionnements de céréales... Quant à la soif, elle n'était pas à redouter... On a derrière le village quatre vastes citernes à ciel ouvert (*majen*), à parois rigides, capables d'une tranche d'eau de trois mètres ou davantage.
Le terrain ne se prêtait pas aux retranchements, tours et autres engins de guerre ; le chemin qui menait à l'*oppidum* était fort étroit et bordé de précipices.	C'eût été en effet pure folie que de tenter un assaut. De la pointe d'un cône herbeux s'élève en lacets un escalier... Les marches, au nombre de cent cinquante environ, sont taillées dans le roc.
Enfin, un Ligure, simple soldat des cohortes auxiliaires, sorti du camp pour chercher de l'eau du côté de la citadelle opposé à celui de l'attaque, remarque par hasard des limaçons qui rampaient dans une crevasse du rocher [74] ; il en ramasse un, puis deux, puis davantage et guidé par le désir d'en trouver d'autres, il gravit insensiblement jusqu'au sommet de la montagne.	Sur leur Kalaat scrupuleusement prémunie contre toute agression, les habitants vivaient sans crainte. C'est à peine si une fente verticale béante entre deux des fahouls de l'angle Sud-Est a laissé parfois se faufiler des voleurs de moutons.

74. Cette crevasse est appelée « raidillon » par J. Carcopino qui a en vue la butte de Taourirt, au Maroc ! (*Le Maroc antique*, p. 237).

C'est une ascension d'alpiniste qu'avait entreprise le Ligure. Comprenant tout l'intérêt du passage découvert et le parti qu'on pouvait en tirer, « il va aussitôt trouver Marius, lui raconte tout au long son aventure, l'engage à faire une tentative du côté où lui-même avait grimpé, s'offre à servir de guide et à s'exposer le premier. Marius envoya avec le Ligure, pour vérifier ses dires, quelques-uns de ceux qui étaient là ; ceux-ci, suivant leur caractère, représentèrent la chose comme aisée ou difficile ; le consul pourtant en reprit un peu de courage. Il choisit entre les trompettes et les cors de l'armée, cinq des plus agiles, désigne quatre centurions pour les soutenir, leur ordonne à tous d'obéir au Ligure et fixe au lendemain pour l'opération ». Le stratagème, qui consistait à faire croire à l'ennemi qu'il était attaqué sur ses arrières, réussit et donna la victoire à Marius. « C'est ainsi que, réparée par le hasard, la témérité de Marius sut trouver, dans une faute, une source de gloire » [75].

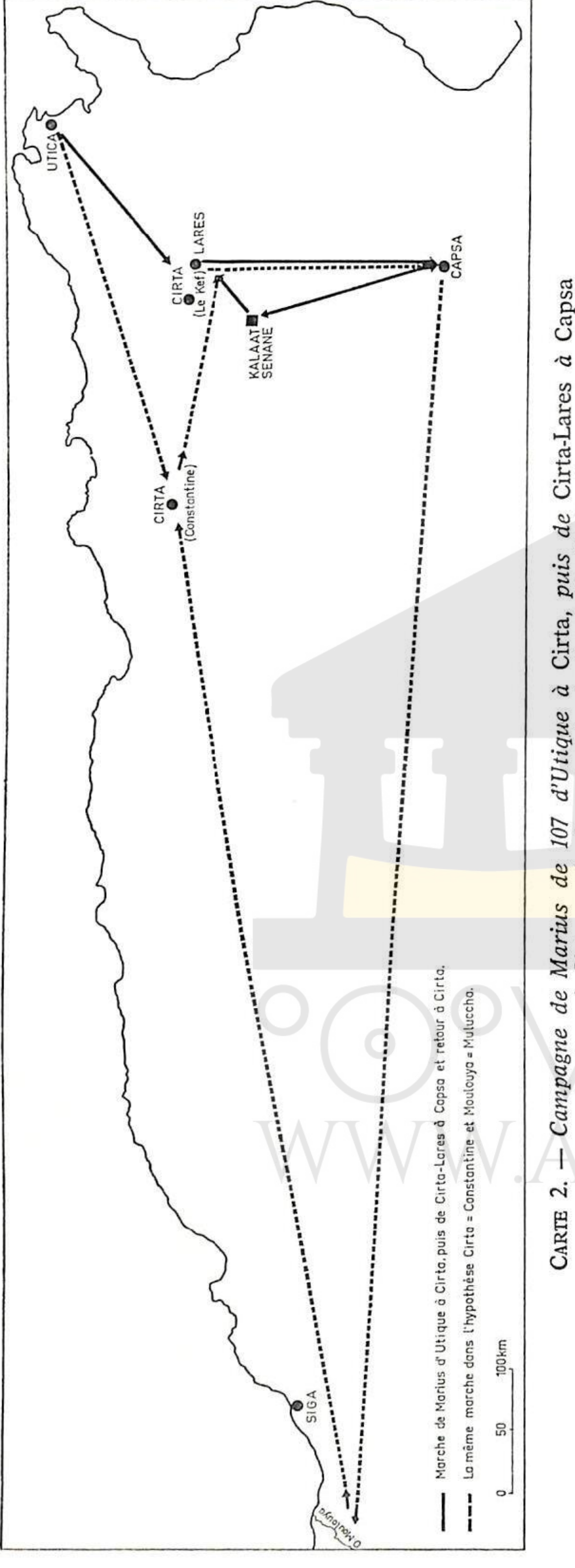
L'épisode, longuement raconté par Salluste, est devenu célèbre. Frontin lui fait une place dans son livre sur les ruses de guerre [76]. Rollin, dans son *Histoire romaine*, s'extasie sur la vivacité de la narration : « Quand on lit, écrit-il, dans l'histoire de la guerre de Jugurtha, le récit de ce fort, surpris par un Ligurien de l'armée de Marius, il semble qu'on voit monter et descendre ce soldat, le long des rochers escarpés ; il semble même qu'on y monte et qu'on en descend avec lui, tant la description est vive et animée » [77]. Non seulement on le voit, mais on peut refaire son ascension à l'angle Sud-Est de la Kalaat-Senane.

La Kalaat-Senane ne se trouve pas exactement sur la grande rocade, qui va de Gafsa au Kef, mais elle en est peu éloignée, si bien que Marius n'avait pas un grand détour à faire pour l'atteindre, alors qu'il retournait vers ses bases.

En résumé, après le « nettoyage » de la région de *Capsa*, Marius s'est attaqué à « une autre affaire qui, sans présenter les mêmes obstacles que celle de *Capsa*, n'était pourtant pas moins difficile » [78]. Cette affaire concernait la prise du fortin proche de la *Muluccha*, que la topographie permet de situer à la Kalaat-Senane. La difficulté de cette opération n'est plus liée à une question de distance, ce qui était le cas pour *Capsa*, mais à la force redoutable d'une position exceptionnellement bien défendue par la nature. Le contexte laisse entendre que Marius n'avait pas changé de secteur et qu'il était toujours dans le Sud-Ouest tunisien. Gafsa, comme point de départ, et la Kalaat-Senane, à 150 km au Nord, sont les jalons d'un axe qui, si on le prolonge, passe par Le Kef.

Au moment même où Marius campait au pied du fortin, proche de la *Muluccha*, des renforts lui parvinrent. « Sur ces entrefaites, le questeur L. Sylla arriva au camp avec une nombreuse cavalerie, recrutée dans le Latium et chez les alliés ; il venait de Rome où Marius l'avait laissé pour faire cette levée » [79]. Puisque tous les débarquements de troupes se sont faits à Utique, il est logique de penser que Sylla, parti de Rome, a utilisé ce port. Voit-on

75. *Bell. Jug.*, XCIV.
76. Frontin, *Stratagemata*, 1, 3, 8, au chapitre intitulé *De inruptione ex diversa parte quam exspectabimur*.
77. Ch. Rollin, *Histoire ancienne*, t. XII, p. 281.
78. *Bell. Jug.*, XCII, 4.
79. *Bell. Jug.*, XCV, 1.



CARTE 2. — *Campagne de Marius de 107 d'Utique à* Cirta, *puis de* Cirta-Lares *à* Capsa *et retour à* Cirta *après la prise du fortin de la* Muluccha.

Sylla, débarqué à Utique, courir jusqu'à Taourirt, au Maroc ?[80]. Son arrivée au camp de Marius est tout à fait compréhensible, si ce camp est implanté devant la Kalaat-Senane. Sylla, parti d'Utique, se serait d'abord dirigé vers *Cirta*-Le Kef, d'où il serait descendu vers la Kalaat-Senane.

Après avoir reçu dans son camp la cavalerie amenée par Sylla, Marius ne songe plus qu'à regagner *Cirta*, expressément désignée comme terme de son raid. Il va bientôt courir un extrême danger.

Jugurtha, renouvelant sa manœuvre montée contre Métellus, en route vers *Cirta* après la prise de *Thala*, réunit ses troupes à la grande masse d'hommes levée par Bocchus et « marche sur Marius qui déjà, regagnait ses quartiers d'hiver »[81]. Il faut comprendre que Jugurtha et Bocchus, épiant les mouvement de Marius, profitèrent de son départ du camp de la Kalaat pour tomber sur les Romains « au moment où il restait à peine la dixième partie du jour, dans la pensée que la nuit, déjà toute proche, vaincus, les protégerait, vainqueurs, ne les gênerait en rien, en raison de leur connaissance du pays ; pour les Romains, au contraire, dans l'un ou l'autre cas, l'obscurité les mettrait dans une situation difficile »[82]. L'armée romaine fut surprise en ordre de marche. « Ainsi donc, au moment même où Marius apprenait de divers côtés l'arrivée des ennemis, ils étaient déjà sur lui ; et avant que l'armée ait pu se ranger en bataille, ou seulement rassembler les bagages, bref, recevoir aucun signal ni aucun ordre, les cavaliers Maures et Gétules, non pas en ligne de combat ni suivant aucune règle tactique, mais en pelotons formés au hasard des rencontres, se précipitent sur les nôtres »[83]. Le combat acharné et décousu prend davantage l'aspect « d'une rencontre de brigands que d'un combat en règle ». A la tombée de la nuit, Marius parvient à s'emparer de deux collines proches l'une de l'autre « dont l'une, trop petite pour asseoir un camp, possédait une source abondante et l'autre offrait une position fort avantageuse pour camper, car étant fort élevée et escarpée en grande partie, elle exigeait peu de retranchements »[84].

Les rois disposent la masse de leurs hommes autour des deux collines. Les Barbares, installés en grand désordre, passent la plus grande partie de la nuit à danser en poussant des cris. Aussi, Marius peut-il les attaquer à l'aube, alors que, exténués, ils viennent de s'endormir. La fatigue et une panique insolite entravent leur fuite ; ils sont culbutés et mis en déroute.

En plaçant le fortin de la *Muluccha* à la Kalaat-Senane, on peut reconstituer la marche de Marius de *Capsa* à *Cirta*. Il a d'abord atteint le lieu où la rivière pérenne, l'oued Sarrath, coupe la grande rocade du Sud-Ouest tunisien (route du Kef à Gafsa). C'est un excellent centre de ravitaillement en eau, car il y a également des sources, ce qui a favorisé l'installation de l'actuel centre de Kalaa Djerda. De là, en traversant la plaine d'Est en Ouest, Marius s'est dirigé vers la Kalaat-Senane, qui se dresse dans toute sa majesté. Après sa victoire, Marius ne songe plus qu'à gagner ses quartiers d'hiver. En levant le camp organisé près de la Kalaat-Senane, il rejoint d'abord la grande rocade

80. On doit à J. Carcopino la proposition d'identifier le fortin de la *Muluccha* avec le poste marocain de Taourirt (*Le Maroc antique*, p. 237).
81. *Bell. Jug.*, XCVII, 3.
82. *Bell. Jug.*, XVCII, 3.
83. *Bell. Jug.*, XVCII, 4.
84. *Bell. Jug.*, XCVIII, 3.

Sud-Nord dont il s'était écarté. C'est alors qu'il est attaqué par les forces réunies de Jugurtha et de Bocchus.

La peinture que Salluste fait des deux collines dont Marius s'était emparé aide à les retrouver.

Sur l'axe Kalaat-Senane/Ebba Ksour, d'où l'on peut gagner Henchir Lorbeus (*Lares*) ou Le Kef, le djebel Djerissa est si conforme au site évoqué par Salluste que l'on peut mettre en parallèle la description de ce relief avec le texte de l'historien latin.

SALLUSTE SALLUSTE (*Bell. Jug.*, XCVIII, 3).	DESCRIPTION DU DJEBEL DJERISSA (OU DJEBEL ZRISSA)
Deux collines proches l'une de l'autre,	Le « double Zrissa » (expression de Ch. Monchicourt, *op. cit.*, p. 135).
dont l'une, trop petite pour asseoir un camp, possédait une source abondante,	Le Zrissa Serira (la « petite » Zrissa) au Sud du djebel Zrissa ne porte qu'un très petit plateau (752 m.) ; il domine l'Aïn el Rhadame, source importante.
et l'autre offrait une position fort avantageuse pour camper, car étant fort élevée et escarpée en grande partie, elle exigeait peu de retranchements.	Le djebel Zrissa est couronné par un plateau d'un kilomètre de longueur ; Il culmine à 899 m. et ses escarpements sont rudes.

Ainsi, le voyageur qui s'arrête au centre minier du djebel Djerissa a devant les yeux deux sites où il peut vivre en imagination les épisodes guerriers, narrés par Salluste. Au premier plan, il verra les deux collines et il imaginera les soldats de Marius repliés et inquiets dans leur refuge. A la nuit tombée, il entendra les cris des barbares scandant des danses effrénées, dans cette trop vive explosion de joie qui les a privés de la victoire. Plus loin, la Kalaat-Senane découpe sa puissante masse du côté du couchant. Ses hautes falaises se distinguent, avec ses failles verticales dont l'une d'elles a vu l'ascension du Ligure qui a donné à Marius un succès qu'il n'espérait plus. Le cadre est sous les yeux et c'est une émotion bien grande que d'y évoquer, texte en main, les scènes dont l'historien latin nous a donné un récit si vif et si coloré.

Après la chaude alerte du djebel Djerissa, Marius reprend sa marche vers ses quartiers d'hiver. L'armée ne s'avance plus en colonnes, mais elle se forme « en bataillon carré, exactement comme en présence de l'ennemi » [85]. La marche ralentie des troupes diminue la longueur des étapes. Ne fallait-il pas tenir compte de la surveillance qui ne pouvait pas être relâchée, du ravitaillement à assurer, du camp qui devait être fortifié le soir avec le plus grand soin. C'est « au bout du quatrième jour » que Marius arrive près de *Cirta*. Alors l'ennemi manifeste à nouveau sa présence. La bataille s'engage et la mêlée est terrible. Les Romains sont terrassés et tout près de s'enfuir. Sylla sauve la situation par une attaque de flanc. Tout finit par la déroute

85. *Bell. Jug.*, C.

générale des Numides. Après cette victoire, « le consul atteignit *Cirta*, but initial de sa marche » [86].

Les deux campagnes, celle de 108 et celle de 107, sont presque identiques, la différence venant d'une plus grande pénétration dans le Sud. En partant de *Cirta*, Métellus n'avait pas dépassé *Thala* ; Marius, à partir de *Cirta* et de *Lares*, avait poussé jusqu'à *Capsa*.

Les opérations militaires n'avaient pas donné à Marius la victoire sur le terrain. Ce furent les habiles négociations menées par Sylla auprès de Bocchus qui ont permis la capture de Jugurtha après qu'une « farce indigne fut montée » [87]. Ce brusque dénouement mit fin à une guerre de sept ans « où Rome avait subi plus de honte qu'elle n'avait déployé d'héroïsme » [88]. La paix n'en fut pas moins si bien instaurée que l'Afrique resta calme pendant un quart de siècle. Les remous des guerres civiles, qui eurent chez elle une large répercussion, vinrent réveiller l'Afrique et mettre à nouveau en vedette la Numidie et sa capitale *Cirta*.

86. *Bell. Jug.*, CII, 1.
87. J. Carcopino, *La République romaine de 133 à 44 av. J.-C.* (Coll. Glotz), p. 321.
88. *Ibid.*, p. 322.

CHAPITRE III

LES ÉPISODES AFRICAINS DES GUERRES CIVILES

Parce qu'elle était d'une importance vitale pour le ravitaillement de Rome, l'Afrique n'a cessé d'être impliquée dans la longue et terrible lutte qui a provoqué la chute de la République et l'avènement de l'Empire. Les partis, qui revendiquaient le pouvoir, ne pouvaient pas laisser leurs ennemis en possession d'une contrée d'où l'*Urbs* tirait une partie du blé qui la nourrissait.

Si l'Afrique devint pour cette raison un des principaux théâtres d'affrontement, ce sont deux *imperatores*, parés d'une gloire africaine, qui furent les protagonistes des premières rivalités qui engendrèrent les guerres civiles. Ces *imperatores* sont Marius et Sylla, les vainqueurs de Jugurtha. Les deux généraux entrèrent en conflit à propos d'un nouvel adversaire, Mithridate, roi du Pont. Sylla fut choisi pour conduire la guerre d'Orient. Marius, qui ambitionnait ce commandement, se le fit attribuer par le peuple à la faveur d'une émeute. Aussitôt Sylla abandonna la Campanie où il rassemblait son corps expéditionnaire et, par une illégalité jusqu'alors sans exemple, franchit avec son armée l'enceinte sacrée de Rome. Marius ne dut son salut qu'à la fuite. Non sans peine il parvint à gagner la Numidie où régnait Hiempsal, fils de ce Gauda auquel, après la capture de Jugurtha, il avait donné le royaume, et où ses anciens soldats, à qui il avait fait attribuer des terres, demeuraient nombreux.

Dès qu'il apprit le départ de Sylla pour l'Asie, Marius revint à Rome. Il y obtint un septième consulat ; à son entrée en charge, il proscrivit Sylla et confisqua ses biens. Mais le 13 janvier 86, il mourut d'un accès de fièvre. Sa disparition prématurée n'empêcha pas la guerre civile de s'étendre. Le parti des Marianistes mit sur pied plusieurs armées. Sylla les détruisit à son retour d'Orient et, devenu le maître, se fit nommer dictateur à la fin de l'année 82.

Chassés d'Italie, les Marianistes passèrent dans la province d'Afrique, restée fidèle au souvenir de Marius. Ils s'y organisèrent au Cap Bon sous

le commandement d'un gendre de Cinna, Cn. Domitius Ahenobarbus. Une alliance fut conclue avec le roi Hiarbas[1], qui venait de détrôner Hiempsal et s'était emparé de toute la Numidie.

1. L'EXPÉDITION DE POMPÉE.

La coalition des Marianistes et des Numides menaçant les approvisionnements de Rome, Sylla confia à Pompée, qui n'avait alors que vingt-six ans, la mission de réduire les dissidents. Cette nouvelle guerre d'Afrique fut déclarée en 81, soit un quart de siècle après celle de Jugurtha.

Pompée, à la tête de six légions transportées par huit cents vaisseaux convoyés par cent vingt navires de guerre, a la chance de pouvoir débarquer ses troupes sans coup férir, partie à Utique et partie à Carthage. Après avoir dressé son camp, il ne se presse pas d'engager la lutte. Au cours de cette période d'attente, des transfuges, au nombre de sept mille, viennent grossir ses effectifs.

Malgré la défection d'une partie de son armée, Domitius Ahenobarbus concentre ses troupes près d'Utique. Pompée profite d'un orage pour attaquer sous une pluie battante les Marianistes, les défait complètement et s'empare du camp dans lequel ils se sont retranchés. Domitius Ahenobarbus périt dans l'action et les contingents numides prennent la fuite. Alors se produit l'intervention de Bogud[2], venu de son royaume maurétanien pour soutenir l'armée syllanienne. C'est au nom des liens d'amitié qui avaient uni son père Bocchus à Sylla que Bogud entre en lutte contre Hiarbas, l'allié des Marianistes. Bogud met en déroute les troupes du roi de Numidie qui court s'enfermer dans *Bulla Regia*. Cette ville se rend à Pompée qui s'empresse de faire tuer Hiarbas et de remettre Hiempsal en possession du royaume de Numidie[3].

Le principal théâtre d'opérations se situe dans la Tunisie du Nord. Pompée effectue ses débarquements dans les ports d'Utique et de Carthage ; la bataille décisive est livrée près d'Utique. Le repli des troupes numides se fait en direction de *Bulla Regia*, à cent vingt kilomètres à l'Ouest/Sud-Ouest d'Utique, proche du grand carrefour de Souk el Arba, sur la rocade Tabarka-Le Kef, et à mi-chemin entre ces deux villes. Un mois seulement s'est écoulé entre le débarquement de Pompée et la défaite de l'armée des Marianistes. Dans ce court délai, Bogud a été alerté et il a pu arriver assez tôt pour jouer un rôle.

On ne peut vraiment pas faire venir ce Bogud d'une Maurétanie confondue avec le Maroc ou « du côté de la Maurétanie », comme le suggère S. Gsell qui avait compris que se posait une question de distance. Tout comme son père Bocchus, que l'on a vu se mêler constamment des affaires de la guerre de Jugurtha, Bogud, en présence d'événements intéressant la partie Nord de l'actuelle Tunisie, a une même réaction de voisin, et sa rapide intervention, qui s'oppose à toute localisation au Maroc de son royaume, ne s'explique que par l'existence d'une Maurétanie aurasienne.

1. S. Gsell écrit : « Nous ignorons qui était cet Hiarbas » (H.A.A.N., t. VII, p. 281).
2. Le même Bogud sera appelé Bocchus par César. Il n'y a qu'une différence de graphie.
3. Paul Orose, V, 21, 14.

Quant à la Numidie, il est frappant de constater que Pompée peut en disposer, en étant seulement le maître du pays entre Utique et *Bulla Regia*. Si le cœur en était Constantine, il est difficile de croire que le Romain aurait pu jouer son rôle d'arbitre. Un royaume qui change si facilement de roi, passant de Hiempsal à Hiarbas pour revenir à Hiempsal, voilà qui s'accorde avec la notion d'une Numidie de superficie restreinte.

2. L'EXPÉDITION DE CURION.

L'Afrique fut un des principaux champs de bataille des Césariens et des Pompéiens.

César, après le passage du Rubicon, s'était rendu maître de l'Italie, mais contre lui la résistance s'organisa au-delà des mers, en Espagne, en Macédoine et en Afrique. Entouré d'ennemis, César eut comme principal souci d'éviter que Rome ne fût affamée. Il devait donc s'assurer le contrôle des provinces pourvoyeuses de blé et, en premier lieu, de l'*Africa*. Ne pouvant s'y rendre en personne, il y envoya Curion, un ancien tribun du peuple qui était passé du parti des Pompéiens à celui des Césariens, et qui avait prouvé son dévouement en occupant la Sicile avec quatre légions. C'est en Sicile que furent poussés les préparatifs de l'expédition d'Afrique.

La campagne de Curion fut extrêmement courte, deux semaines à peine, et se déroula au cours de l'été 49 [4]. Il y avait alors en Afrique deux gouverneurs associés dont le Sénat avait régularisé la situation en les plaçant tous les deux sous le commandement nominal de Pompée ; c'étaient P. Attius Varus, qui avait déjà administré la Province quelques années auparavant, et C. Considius Longus. Les légions pompéiennes étaient réparties entre Utique, sous le commandement de Varus, et Hadrumète, sous celui de Considius.

A la tête de deux légions et de cinq cents cavaliers, Curion débarqua au Cap Bon, assez éloigné à la fois d'Utique et d'Hadrumète pour qu'il n'eût pas à craindre d'être attaqué. Comme Utique était l'objectif principal, il en fit occuper le port par sa flotte, commandée par le questeur Marcius Rufus. Lui-même se dirigea vers la ville, s'arrêtant sur le *Bagrada*, qui est l'actuelle Medjerda.

Pour défendre Utique, Varus établit son camp en l'appuyant d'un côté au rempart et, de l'autre, au théâtre construit à l'extérieur « dont les substructures considérables rendaient l'accès au camp difficile et d'une extrême étroitesse » [5]. Voyant affluer vers Utique une foule de paysans qui couraient s'y réfugier, Curion lança sa cavalerie sur leurs convois. Varus fit sortir de son camp six cents cavaliers et quatre cents fantassins numides envoyés quelques jours auparavant par le roi Juba. Les Africains cédèrent au premier choc et Curion fut salué *imperator* par l'armée.

Curion prit possession de deux cents navires de commerce ancrés dans le port et les rassembla près des *Castra Cornelia*, ce promontoire utilisé autrefois par Scipion l'Africain. « L'affaire eut pour résultat de fournir l'armée d'approvisionnements de toute sorte » [6]. Puis il décida de se rapprocher d'Utique ; c'est alors que ses cavaliers partis en éclaireurs vinrent lui annoncer

4. E. Wistrand, *The date of Curio' Campaign* dans *Eranos*, t. LXI, 1963, p. 38-44.
5. *Bell. Civ.*, II, 25, 1.
6. *Bell. Civ.*, II, 25, 7.

l'arrivée d'importants renforts de cavalerie et d'infanterie numides. Dès lors Curion eut à faire face à la coalition des légions de Varus et des troupes de Juba, fils de ce roi Hiempsal à qui Pompée avait restitué le trône de Numidie après la mort de Hiarbas. Juba, héritier de l'amitié de son père pour Pompée, avait de bonnes raisons de haïr Curion qui, comme tribun de la plèbe, avait soutenu la proposition d'une loi visant à incorporer à l'État romain le royaume de Numidie.

Curion venait de mettre en fuite les avant-gardes numides quand une défection se produisit dans sa propre armée. Deux centurions et quelques hommes désertèrent et se rendirent auprès de Varus, en annonçant que les sentiments de l'armée entière étaient hostiles à Curion. Le lendemain, Varus fit sortir ses légions du camp. Dans les rangs des Césariens régnait la plus grande agitation. Curion tint un conseil de guerre où certains de ses officiers se montrèrent partisans de la bataille, d'autres proposant un repli sur les *Castra Cornelia*. Un énergique discours de Curion rendit le courage à ses soldats, si bien qu'au cours de l'engagement les Césariens furent vainqueurs. Varus replia toutes ses troupes dans Utique, dont Curion commença aussitôt l'investissement.

Le roi de Numidie, ne voulant pas que la ville tombât au pouvoir des Césariens, envoya immédiatement des courriers pour annoncer sa venue avec des forces importantes. Pressé par cette menace, Curion abandonna les travaux du siège et battit en retraite sur les *Castra Cornelia*. Il était décidé à y attendre le reste de ses troupes laissées en Sicile quand une fausse nouvelle le fit brusquement changer d'avis, pour le malheur de son armée et pour sa propre perte. Curion crut que Juba était immobilisé par une guerre contre un peuple voisin et par des troubles dans *Leptis* ; il estima qu'il n'avait plus devant lui que des forces peu considérables commandées par Saburra, le lieutenant du roi. Sans expérience de la guerre contre les Numides, un premier succès, remporté par ses cavaliers contre des troupes surprises en plein sommeil et disséminées de tous côtés, lui donna le fallacieux espoir qu'il allait pouvoir anéantir un ennemi qu'il voyait s'enfuir. Mais le gros de l'armée, avec Juba, était en marche. Saburra rangea en bataille cavalerie et infanterie en leur donnant l'ordre de céder peu à peu le terrain, comme si elles étaient prises de crainte. Contre ce dispositif élastique, Curion usa les forces de ses soldats. Du côté des Numides les renforts ne cessaient d'affluer et la ligne des Césariens fut peu à peu enveloppée et prise à revers. Ce fut le désastre ; Curion périt en se jetant au cœur de la mêlée.

A l'exception de quelques soldats, le reste des troupes fit sa soumission à Varus. Juba profita de sa victoire pour parader dans Utique. Il fit massacrer un grand nombre de Césariens, en dépit des protestations de Varus, et l'on vit alors un roi barbare donner des ordres à des Romains. Pompée et le Sénat de Macédoine le saluèrent avec enthousiasme du titre d'ami et d'allié du peuple romain ; César au contraire le proclama ennemi public.

La guerre éclair de Curion, qui n'a durée que quinze jours, montre une fois de plus la facile et prompte intervention du roi de Numidie dans le secteur d'Utique. Dès le début de la campagne, Juba envoie à Varus des renforts. Quand le lieutenant Saburra prend part à l'action, il est bientôt soutenu par le roi en personne. Entre le cœur de la Numidie et Utique, les courriers circulent rapidement et les différents mouvements des troupes numides s'effectuent en quelques jours seulement.

3. L'EXPÉDITION DE CÉSAR.

Si l'expédition de Curion s'était terminée par un désastre, César était alors trop engagé à lutter en Europe contre les légions pompéiennes pour songer à se rendre lui-même en Afrique pour y rétablir la situation. Il prescrivit donc à Q. Cassius Longinus, gouverneur de l'Espagne Ultérieure, de monter une expédition en Afrique, en y faisant passer quatre légions.

Cassius se hâte dans ses préparatifs. Mais quand il se rend à *Hispalis* (Séville) pour inspecter la flotte de transport, il apprend qu'une partie de son armée s'est révoltée. Il appelle à son secours le proconsul de l'Espagne Citérieure, M. Aemilius Lepidus, ainsi que le roi de la Maurétanie occidentale, Bogud. Le destin s'acharne contre Cassius qui périt dans un naufrage avant d'avoir rien pu entreprendre. Ainsi échoue l'expédition envisagée au cours de l'été 48, marqué par l'éclatante victoire, à Pharsale, de César sur Pompée.

Tandis que Pompée s'enfuit en Orient et que César s'empresse de l'y poursuivre, les principaux chefs Pompéiens, reliant les débris de l'armée de Pharsale, passent en Afrique. A la fin de 47, dix légions et près de quinze mille cavaliers sont réunis, constituant une puissante armée que renforcent encore les troupes de Juba composées de quatre légions, d'une cavalerie et d'une infanterie légère nombreuses, avec au moins soixante éléphants. Caton fait désigner comme commandant en chef Q. Métellus Scipion, beau-frère de Pompée. L'état major comprend des hommes énergiques et éprouvés : Labienus, L. Afranius, M. Petreius, P. Attius Varus, C. Considius Longus, Cn. Pompeius, fils aîné du grand Pompée, et enfin M. Porcius Cato.

César, envoûté par Cléopâtre, s'attarde neuf mois en Egypte. Passé en Asie, il remporte une victoire foudroyante sur le roi Pharnace. Il est rappelé en Italie sur la nouvelle que les légions, qui avaient remporté la victoire de Pharsale, se sont mutinées dans leurs cantonnements de Campanie. Il débarque à Tarente à la fin de septembre 47 et gagne Rome. Il y est rejoint par ses vétérans qui se rassemblent au champ de Mars. Là, en jouant avec un art suprême une scène théâtrale, César reprend son armée en main. Il peut dès lors songer à son expédition d'Afrique et, impatient d'en finir, il se décide pour une campagne d'hiver.

Les Pompéiens ont profité du long délai qui leur a été accordé pour transformer l'Afrique en un vaste camp retranché. Cicéron, impressionné par cette mobilisation, écrit à son ami Atticus : « En ce qui concerne les affaires d'Afrique, les nouvelles sont bien différentes de ce que tu m'avais écrit. Rien de plus solide, dit-on, rien de mieux préparé »[7]. Suivons maintenant la narration du *Bellum Africum*. Au moment où César s'embarque, la répartition des forces dans la Province n'est pas sans rappeler celle qu'Hannibal avait trouvée. Une forte armée romaine est stationnée dans le secteur d'Utique, elle est soutenue par le roi de Numidie. Aussi César, renouvelant le choix d'Hannibal, opte-t-il pour la région d'Hadrumète. A son débarquement, il n'a que des effectifs réduits, trois mille fantassins et cent cinquante cavaliers. Renonçant à attaquer la ville d'Hadrumète, défendue par deux légions sous les ordres de Considius, il marche vers le Sud-Est pour occuper *Leptis*, puis

7. *Ad. Attic.*, XI, 10, 2.

revient à *Ruspina*, l'actuel promontoire de Monastir, qui offre une position facile à défendre. L'arrivée d'une grande partie des transports égarés lui permet d'avoir bientôt assez de monde pour tenir à l'abri de retranchements, bien qu'il n'ait pas encore assez de forces pour prendre l'offensive.

Sitôt la nouvelle du débarquement de César connue à Utique, Labiénus part avec des troupes légères et gagne *Ruspina* à marches forcées. Une bataille rangée oppose César à son ancien lieutenant, qui réussit à envelopper les Césariens sans toutefois remporter la victoire. César, par des prodiges, a pu desserrer l'étreinte, et, rentré dans son camp de *Ruspina*, il est bien décidé à ne pas tenter une nouvelle aventure. C'est alors que Scipion arrive à son tour d'Utique, amenant huit légions et trois mille cavaliers ; il établit son camp à huit kilomètres au Sud-Ouest de *Ruspina*, près de la ville d'*Uzitta*, et offre la bataille à César qui la refuse.

César ne se borne pas à attendre les renforts qui sont en route, il recherche et obtient des sympathies et des concours locaux. Il accueille de nombreux déserteurs, des Numides et des Gétules, qui s'enfuient du camp de Scipion. Il parvient à nouer une alliance avec le roi de Maurétanie, le même Bocchus (fils du Rex Bocchus, de la guerre de Jugurtha) qui avait été l'allié de Pompée, trente-cinq ans auparavant. Et voici qu'entre en scène un personnage qui fera parler de lui, P. Sittius, d'origine campanienne. C'était un financier banqueroutier qui avait été obligé de quitter l'Italie et qui était venu chercher fortune en Afrique après avoir séjourné en Espagne. Il avait enrôlé des aventuriers pour constituer une petite armée et s'était constitué une flotte. Ces moyens militaires lui avaient permis d'intervenir, naturellement contre rémunération, dans les conflits entre les rois indigènes. Il joua la carte césarienne, qu'il pressentait gagnante. Si le dictateur l'emportait, il savait qu'il obtiendrait une belle récompense et la réhabilitation de son honneur. Avec Bocchus, il entra donc dans la lutte. Comme il avait mouillé ses navires à *Hippo Regius*[8], c'est là qu'il faut placer sa base de départ quand il décida d'intervenir au profit de César, jouant un splendide quitte ou double, qui devait lui réussir.

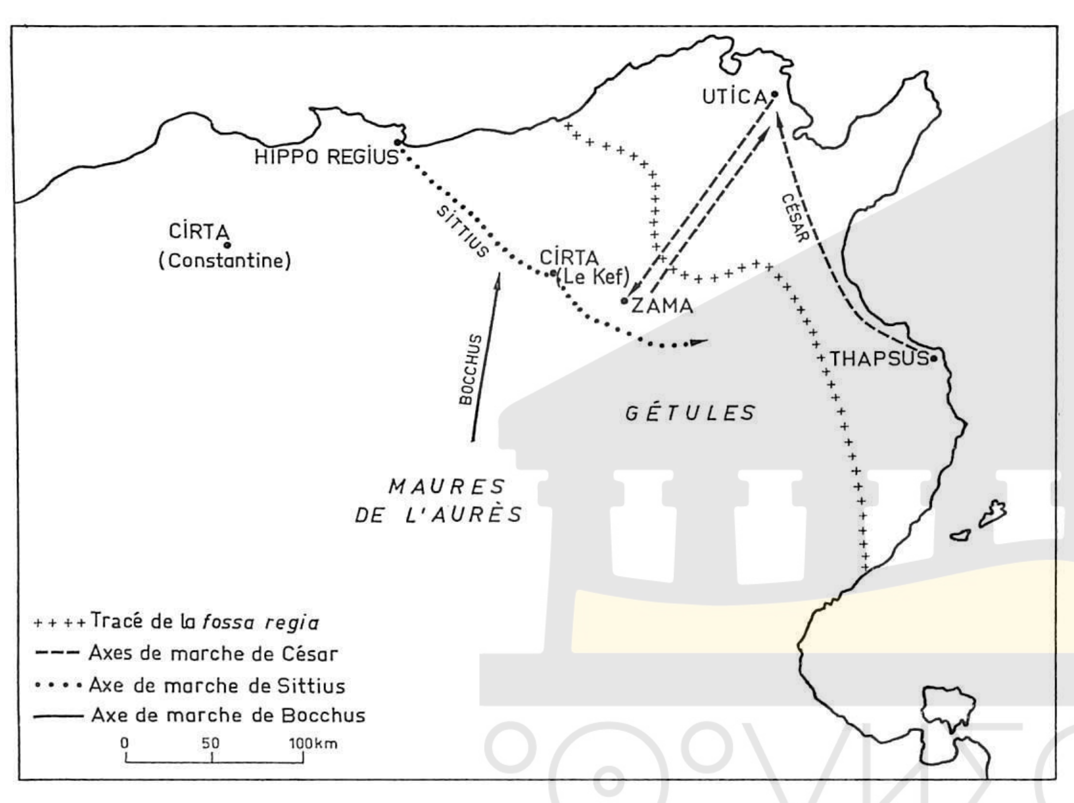
Juba réunit de grandes forces de cavalerie et d'infanterie et se hâte d'aller aider l'armée des Républicains dont il est l'allié, mais, comme le relate le *Bellum Africum* : « P. Sittius et le roi Bocchus, qui avaient uni leurs troupes, apprenant le départ de Juba, attaquent *Cirta* la ville la plus opulente de ce royaume, et s'en emparent après quelques jours de combat. Ils s'emparent aussi de deux villes gétules »[9]. C'est donc un éclatant succès et *Cirta* a été prise en quelques jours seulement.

Juba, informé de l'invasion de son royaume et de la perte de sa capitale, s'empresse de rebrousser chemin, alors qu'il n'est plus qu'à une faible distance du camp de Scipion dressé face à celui de César. S. Gsell établit ainsi la chronologie de ces déplacements : « [Juba] ne quitta son royaume pour aller combattre César que dans les premiers jours de janvier, au plus tôt [...] D'autre part, ce fut quelques jours avant le 25 janvier, jour où César quitta le plateau de *Ruspina*, que Juba rebroussa chemin »[10]. En trois semaines, Sittius a donc eu le temps, en partant d'*Hippo Regius*, de faire sa jonction

8. Ce renseignement est donné au chapitre XCVI du *Bell. Afr.*
9. *Bell. Afr.*, XXV, 2.
10. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 80, n. 6.

avec les troupes de Bocchus, de se diriger sur *Cirta*, de s'emparer de cette ville, de se rendre en pays gétule. Les nouvelles de l'invasion de la Numidie parviennent si rapidement à Juba qu'il en est informé avant même son arrivée au camp de Scipion.

A la fin du mois de janvier, César voit à la fois l'amélioration de son ravitaillement, grâce à une grosse cargaison de blé, amenée de *Cercina* (Iles



CARTE 3. — *Campagne de César en Afrique.*

Kerkenna) par Salluste, et le renforcement de ses effectifs par l'arrivée de deux légions de vétérans, de huit cents cavaliers et de mille frondeurs, venus de Sicile. Il quitte le promontoire de *Ruspina* pour aller prendre position sur le rebord du plateau qui domine à l'Est la plaine d'*Uzitta*. C'est le début d'une période de grande activité qu'il faut partager en deux phases. Dans la première, les opérations se déroulent autour d'*Uzitta*. Dans la seconde, César livre la bataille décisive.

Dans le secteur d'*Uzitta* deux mois s'écoulent pendant lesquels César se contente de jeter l'inquiétude chez ses adversaires et de favoriser les désertions qui se font à son profit. Puis, après avoir reçu le quatrième et dernier échelon de ses troupes de Sicile, il décide de forcer la décision. Dans la nuit du 3 au 4 avril 46, il lève le camp et marche sur *Thapsus* qu'il investit. Cette

ville littorale, défendue par une garnison républicaine, est édifiée sur un promontoire, le Rass Dimasse ; elle fait face au lac de Moknine qui s'étend parallèlement à la côte, délimitant, entre son miroir d'eau et la mer, un couloir de douze kilomètres de largeur. Ce couloir explique la stratégie de la bataille qui se prépare. Les Pompéiens conçoivent d'y enfermer César comme dans une nasse, mais ce faisant ils sont obligés de diviser leurs troupes en deux corps. César, avec la promptitude qui caractérise ses mouvements, pourra battre successivement le corps qui lui est opposé au Nord pour se rabattre ensuite sur celui qui occupe la position méridionale.

Au Nord se trouve Scipion qui dresse son camp à deux kilomètres seulement de celui de César. Le roi Juba et Afranius s'installent à huit kilomètres au Sud. Masquant *Thapsus* avec deux légions, César se porte à la rencontre de Scipion et déploie ses troupes sur un front qui s'étend entre la mer et le lac. Prenant l'initiative, il enfonce les lignes adverses pour se retourner contre Afranius et Juba, qui s'enfuient sans l'attendre.

La victoire est totale. La campagne d'Afrique est terminée, les villes ouvrent leurs portes à César. Celui-ci, quittant *Thapsus*, s'empare d'abord des stocks accumulés à *Uzitta* et atteint Hadrumète. De là il se rend à Utique et devient le maître de la Province.

Sittius n'était pas resté inactif. Soucieux de ne pas intégrer sa petite armée dans les rangs des légions de César, mais, désireux d'apporter un concours où son action personnelle serait reconnue, il a continué d'opérer sur les arrières du roi de Numidie. Le *Bellum Africum* précise qu'il « avait enlevé d'assaut un fort situé sur une hauteur bien défendue et dans lequel Juba avait stocké pour sa campagne du blé et tout un matériel de guerre »[11]. Juba avait chargé son lieutenant Saburra de s'opposer à ces attaques. C'est Sittius qui l'emporta, culbutant les troupes numides et tuant Saburra lui-même ; puis dès l'annonce de la victoire de César, il se hâta de rejoindre le dictateur, gagnant le secteur côtier d'Utique. Il avait d'abord opéré suivant un premier axe Nord-Sud : *Hippo Regius-Cirta*-Gétulie ; puis il s'était dirigé vers l'Est, en direction de *Thapsus*, qu'il n'atteignit pas. Du centre de la Tunisie, il se dirigea vers Utique pour recevoir de César la récompense escomptée. Il avait gagné son pari. Le hasard voulut qu'il pût accomplir un nouvel exploit tandis qu'il gagnait Utique. Sortant de cette ville qu'ils avaient pillé, Faustus et Afranius, avec mille soldats, s'étaient engagés sur la route où s'avançait Sittius. Celui-ci leur tendit une embuscade et les attaqua au petit jour avec un plein succès : « Il capture vivant Afranius ainsi que Faustus, sa femme et ses enfants »[12].

Quant au roi Juba, après avoir abandonné le champ de bataille de *Thapsus*, il s'était dirigé vers *Zama* « où il avait sa résidence, ses femmes et ses enfants, où il avait fait porter, de tous les points du royaume, tout son argent et ses trésors les plus précieux, et qu'au début de la guerre il avait puissamment fortifiée »[13]. Il avait donc fait de *Zama* sa capitale de guerre. Lorsqu'il était parti en campagne contre César « il avait fait apporter du bois dans *Zama* et élever au milieu du forum un immense bûcher. Si par

11. *Bell. Afr.*, XXXVI, 4.
12. *Bell. Afr.*, XCV, 2.
13. *Bell. Afr.*, XCI, 1.

hasard il devait être vaincu, il entasserait sur ce bûcher tous ses biens, ferait exécuter tous les habitants et les y ferait jeter, et, après y avoir mis le feu, se tuerait enfin lui-même par-dessus et se ferait brûler avec ses enfants, ses femmes, les habitants et tout le trésor royal »[14]. Peu soucieux de voir se réaliser de tels projets, les habitants de *Zama* refusèrent d'ouvrir les portes de la ville à leur roi vaincu et envoyèrent une députation à César pour lui demander du secours. César s'empressa de quitter Utique pour se rendre à *Zama*. Il rencontra en chemin de nombreux chefs des troupes royales qui venaient se rendre à lui. Juba désespéra alors de son salut, et pour ne pas tomber aux mains des Romains, rechercha la mort en se faisant tuer en duel par son compagnon M. Petreius.

César résida à *Zama* assez longtemps pour y assurer le règlement des affaires d'Afrique. Il mit aux enchères les biens de Juba, attribua des récompenses aux habitants de la ville, réduisit le royaume de Numidie en province, confiée à Salluste avec le titre de proconsul. De retour à Utique, il leva l'ancre le 13 juin 46 à destination de l'Italie. Les opérations militaires avaient duré quatre mois jusqu'à *Thapsus*; et l'occupation de la Province qui avait suivi la victoire avait été effectuée en deux mois.

La campagne de César en Afrique n'a donc pas duré plus de six mois. Or, le texte du *Bellum Africum* est presque aussi étendu pour cette demi-année que celui de Salluste pour les sept ans de la guerre de Jugurtha. C'est dire que le *Bellum Africum* est singulièrement riche en détails pour une période relativement courte et pour un théâtre d'opérations bien délimité : le triangle Hadrumète-Utique-*Zama*. C'est en relation avec ce territoire recouvrant principalement le centre de la Tunisie, et en tenant compte de la brièveté des événements, qu'il faut situer : la *Cirta* prise par les forces réunies de P. Sittius et de Bocchus ; le royaume de Bocchus, qui n'est autre que le fils du roi Bocchus directement mêlé à la guerre de Jugurtha ; et enfin les Gétules venus apporter leur aide à César.

Du point de vue topographique, la *Cirta* en cause est une ville qualifiée de « Ville la plus opulente de ce royaume », qui tombe « après quelques jours de combat », ce qui exclut qu'elle ait pu être protégée par le gigantesque fossé naturel du ravin de Constantine. Elle ressemble étonnamment à la *Cirta* d'Adherbal et de Jugurtha. Du point de vue géographique, les déplacements du roi ne sont compréhensibles que si *Cirta* n'est pas trop éloignée d'Hadrumète. En effet, Juba, en route vers le plateau de *Ruspina*, au sud d'Hadrumète, rebrousse chemin immédiatement lorsqu'il apprend l'invasion de son royaume[15]. Il n'hésite pas à repartir sur un appel lancé par Scipion : « Sur ces entrefaites, le roi Juba, instruit du combat de cavalerie livré par Scipion et appelé par une lettre de ce dernier, laissa contre Sittius son général Saburra avec une partie de son armée, et décidant de donner par sa présence personnelle un peu plus de prestige à l'armée de Scipion et d'intimider celle de César, prit trois légions, huit cents cavaliers montés avec bride, un fort contingent numide de cavaliers montés sans bride et d'infanterie légère et trente éléphants, sortit de son royaume et partit rejoindre Scipion »[16]. On

14. *Bell. Afr.*, XCI, 2.
15. *Bell. Afr.*, XXV, 4.
16. *Bell. Afr.*, XLVIII, 1.

voit mal Juba songer à quitter la région de Constantine, où il subit une attaque dangereuse, pour se rendre vers Hadrumète, à plus de 400 km de là à vol d'oiseau, tandis que le déplacement Le Kef (*Cirta*) — Hadrumète réduit considérablement l'itinéraire, en le maintenant dans un pays de parcours facile.

Le roi maure Bocchus intervient dans cette campagne dans des conditions identiques à celles qui avaient entraîné son père à jouer un rôle de premier plan dans la guerre de Jugurtha. Il est assez proche de la Tunisie pour s'intéresser à des combats livrés dans ce pays ; il est assez voisin de *Cirta* pour concourir à la prise de cette ville. Son intervention est tout à fait naturelle si le cœur de son royaume se situe dans les Aurès-Nementcha. On comprend ainsi l'aide éminente apportée à César par une armée Sud (Bocchus) qui, en rejoignant une armée Nord (Sittius) venue d'*Hippo Regius*, permet l'occupation d'une *Cirta* que nous avons identifiée avec Le Kef. Si Bocchus avait été un roi marocain, comment César, à partir du littoral oriental de la Tunisie, aurait-il pu engager des pourparlers avec lui ? S. Gsell fait venir Bocchus de très loin, du côté de la Maurétanie, et il imagine que Bocchus et Sittius ont fait leur jonction très à l'Ouest de Constantine ; après quoi, il leur fait traverser en hâte les états de Masinissa, vassal de Juba, qu'il situe dans le Sétifien, en ajoutant : « ce que le *Bellum Africum* ne dit pas »[17].

Nous avons vu que Sittius avait mouillé sa flotte à *Hippo Regius* et que son plan consistait à opérer sur les arrières de Juba en route vers *Thapsus*. Négligeant la défense de *Cirta*, Juba avait établi sa base logistique à *Zama*. Cette ville avait été puissamment fortifiée ; aussi Sittius ne l'attaque-t-il pas. Après la prise de *Cirta*, il se dirige vers le Sud pour s'emparer de deux villes gétules ; puis il enlève un poste fortifié abritant du ravitaillement et du matériel de guerre. S'il est difficile d'identifier ce poste, il est logique de le situer sur une ligne joignant *Zama* (base-arrière de Juba) au secteur de *Thapsus*, car c'est manifestement un dépôt sur la rocade suivie par les troupes numides.

Les Gétules mentionnés dans le *Bellum Africum* sont en Tunisie, puisque César peut se servir d'eux, en les transformant en partisans. « [Les Gétules] se rappelant les obligations qu'eux-mêmes et leurs ancêtres avaient à C. Marius et entendant dire que César était parent de C. Marius, passent en masse et continuellement dans le camp de César. César choisit parmi eux des hommes d'un certain rang, leur donne des lettres pour leurs concitoyens et les renvoie après les avoir exhortés à lever des troupes pour se défendre, eux et les leurs, et à ne pas se laisser commander sans résistance par ses ennemis jurés »[18]. Deux Gétules, envoyés par Scipion pour espionner le camp adverse, se rendent à César en disant : « Souvent, *Imperator*, avec beaucoup d'autres Gétules, qui sont comme nous clients de C. Marius, et presque tous les citoyens romains des 4e et 6e légions, nous avons voulu passer de ton côté, dans tes lignes »[19]. Les Gétules sont entraînés dans la guerre. « Cependant les déserteurs gétules que César avait envoyés avec des lettres et des instruc-

17. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 80, n. 3. J. Carcopino fait de ce Masinissa un prince vassal de Juba, occupant une partie de Numidie située à l'ouest de Constantine, soit en Petite Kabylie. (*César*, dans *Histoire générale publiée sous la direction de G. Glotz*, p. 888.)
18. *Bell. Afr.*, XXXII, 3.
19. *Bell. Afr.*, XXXV, 2, 4.

tions... arrivent chez leurs compatriotes, que leur crédit et le pouvoir du nom de César décident aisément à se séparer de Juba ; ils prennent tous les armes sans retard et n'hésitent pas à se tourner contre le roi. A cette nouvelle, Juba partagé entre trois fronts, se voit contraint de retirer six cohortes des troupes qu'il avait amenées contre César et de les envoyer sur le territoire de son royaume pour le défendre contre les Gétules »[20]. On voit que les émissaires de César, partis de la région d'Hadrumète, ont rapidement poussé les tribus gétules à s'insurger contre Juba et que des bandes d'hommes armés ont été hâtivement dirigées vers le royaume de Numidie.

Ce royaume de Numidie est donc loin de recouvrir un immense territoire. Après la perte de *Zama*, Juba n'est plus qu'un roi errant à l'aventure, abandonné par ses sujets et méprisé de tous. Si Juba avait possédé les pays de l'Ouest, il n'eût pas pris l'imprudente décision de laisser à *Zama* ses femmes, ses enfants et ses trésors. Il était tellement plus facile et efficace de les cacher dans l'impénétrable Kabylie !

La campagne de César a eu pour résultat d'ajouter aux possessions romaines d'Afrique une nouvelle province. L'ancienne prit le nom d'*Africa Vetus* et la nouvelle, formée par l'annexion du royaume de Numidie, celui d'*Africa Nova*. Cette annexion fut rendue possible par le seul fait que César était devenu maître de l'axe *Hippo Regius-Zama*. Sur cette diagonale se trouve Le Kef, où nous avons placé *Cirta*. Ainsi l'axe sur lequel sont réparties les trois villes *Hippo Regius*, *Cirta* (Le Kef), *Zama*, paraît bien constituer l'épine dorsale de la Numidie. Aucun vaste développement vers l'Ouest de ce royaume ne peut être reconnu et Constantine est beaucoup trop éloignée des secteurs d'opérations pour qu'on puisse l'insérer dans la trame des épisodes du *Bellum Africum*.

4. LES LUTTES ARMÉES ENTRE LES GOUVERNEURS.

La création des deux provinces d'Afrique, la *Vetus* et la *Nova*, va entraîner la nomination d'un gouverneur pour chacune d'elles. Les deux gouverneurs, obéissant à l'autorité à laquelle ils devaient leur fonction, épousèrent les querelles qui naissaient à Rome et, agissant chacun pour le compte de son maître, ils entrèrent en conflit jusqu'à se faire la guerre.

Lorsque César quitte l'Afrique le 13 Juin 46, C. Sallustius Crispus est gouverneur de l'*Africa Nova*. L'*Africa Vetus* est laissée à C. Calvisius Sabinus. La situation est quelque peu modifiée à la mort de César. Si l'*Africa Vetus* demeure sous l'autorité de C. Calvisius Sabinus, Salluste est remplacé par T. Sextius, ami d'Antoine. En renouvelant la répartition des provinces, le Sénat décide de remplacer C. Calvisius Sabinus par Q. Cornificius, ami de Cicéron, ce qui crée une situation particulièrement trouble, ainsi analysée pas S. Gsell : « Calvisius n'en persiste pas moins, pendant plusieurs mois, à se considérer comme investi régulièrement du gouvernement de l'*Africa Vetus* ; les lieutenants qu'il avait laissés s'obstinèrent à rester et créèrent toutes sortes de difficultés à Cornificius ; en Juin 43, il n'était pas encore parti, malgré l'ordre qu'il en avait reçu du Sénat »[21]. Le Sénat s'en prend aussi à l'*Africa Nova* après avoir rompu avec Antoine, resté fidèle à la

20. *Bell. Afr.*, LV, 1, 2.
21. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 185-186.

mémoire de César. A défaut de lui donner un successeur, il enlève ses légions à T. Sextius. Ces légions, au nombre de trois, étaient formées de vieux soldats de César. L'une d'elles, transférée en *Africa Vetus*, est donnée à Q. Cornificius. Les deux autres sont rappelées en Italie pour participer à la guerre contre Antoine. Quand elles débarquèrent, Octave, qui avait consommé sa rupture avec le Sénat, était en marche sur Rome. Elles se rallièrent à l'héritier de César qui, le 19 Août 43, devint consul. C'est alors qu'Octave négocia avec Antoine et Lépide pour former avec eux un Triumvirat.

SEXTIUS CONTRE CORNIFICUS (42).

La formation du Triumvirat transforme l'échiquier politique. Dans le partage qui intervient, Octave reçoit les deux provinces d'Afrique. Le gouverneur de l'*Africa Nova*, T. Sextius, s'empresse de se rallier à Octave. Au contraire, Cornificius, le proconsul de l'*Africa Vetus*, entend rester fidèle au Sénat et se met en relation avec Sextus Pompeius — second fils du grand Pompée — maître de la Sicile. Sextius adresse alors à Cornificius un ultimatum, le sommant d'avoir à lui remettre la vieille Afrique. Cornificius répond qu'ayant reçu du Sénat son gouvernement, il ne le remettra à personne sans l'ordre du Sénat.

La guerre éclate en l'année 42 et elle est assez courte. Suivons d'abord le récit d'Appien qui est chronologiquement l'historien le plus proche des événements et qui offre d'autre part le plus de garanties. Dion Cassius n'apporte que quelques variantes au récit de son devancier.

Cornificius dispose d'une armée plus nombreuse. Il est assité de son questeur Laelius et de son légat Ventidius. Sextius, à qui on avait ôté ses légions, recrute en Numidie de l'infanterie et de la cavalerie. Les deux gouverneurs recherchent des appuis locaux et se disputent les alliances. Sextius prend l'offensive et pénètre dans la vieille Afrique jusqu'au littoral oriental. Dion précise qu'il s'empare d'Hadrumète. Sextius, attaqué par Ventidius, doit se défendre avec énergie ; après avoir perdu un grand nombre de soldats, il est contraint à la retraite ; il se retire dans sa province, qui est l'ancienne Numidie. Un détachement de l'armée de Cornificius, commandé par Laelius, franchit la *fossa regia* et la première ville qu'il assiège, au-delà de la ligne de démarcation entre les deux Afriques, est *Cirta*. C'est ce que souligne très clairement le texte d'Appien : « Quant à Laelius, autre lieutenant de Cornificius, il ravageait la Libye de Sextius et il faisait le siège de *Cirta* qu'il avait investie »[22]. Il n'y a pas de texte qui fasse mieux apparaître l'existence d'une *Cirta* peu éloignée de la *fossa regia* et située dans l'*Africa Nova*.

Au cours de ces événements, tant Cornificius que Sextius s'efforcent, par l'envoi d'ambassadeurs, d'obtenir l'alliance du roi Arabion et des Sittiens. Il est évident que Cornificius, quêtant pour lui l'aide des Sittiens, aurait agi contre son propre intérêt, s'il avait bloqué par les armes une *Cirta* qui leur aurait appartenu. La *Cirta* qu'il fait assiéger se trouvait donc dégagée de toute allégeance avec les Sittiens. On est conduit à y voir plutôt la capitale de Sextius.

Et voici que *Cirta* va se manifester comme une ville relativement voisine d'Utique. En effet, il suffit d'un combat au cours duquel Ventidius, le

22. Appien, IV, 53.

lieutenant de Cornificius, est tué, pour que Laelius soit obligé de lever le siège de *Cirta* et de rejoindre de toute urgence Cornificius campé à proximité d'Utique. Poursuivant l'ennemi dans sa retraite opérée suivant un axe *Cirta*-Utique, Sextius marche à son tour sur Utique. Le combat qui s'engage tourne à l'avantage de Sextius. Cornificius est tué, Laelius se suicide et leurs troupes se dispersent. Sextius l'emporte, les deux Afriques sont désormais réunies sous son autorité et son premier acte est de récompenser le roi Arabion et les Sittiens, qui l'ont aidé à remporter la victoire.

Cette même année 42 voit la victoire d'Octave et d'Antoine à Philippes, en Macédoine, où l'armée républicaine commandée par Cassius et Brutus est écrasée.

SEXTIUS CONTRE FANGO (41-40).

Le Triumvirat Octave-Antoine-Lépide se dissocie. Lépide, accusé d'entente avec Sextius Pompeius, en est provisoirement exclu. On lui retire les provinces qui lui avaient été confiées, c'est-à-dire les Espagnes et la Gaule Narbonnaise. On lui promet de lui donner en compensation les deux Afriques, si les soupçons qui pèsent sur lui sont reconnus injustes. En attendant, les deux Afriques sont partagées entre Antoine et Octave. L'*Africa Vetus* est attribuée à Antoine qui y laisse Sextius, le vainqueur de Cornificius. L'*Africa Nova* revient à Octave qui y envoie C. Fuficius Fango, « vieux soldat de basse naissance, que la faveur de César avait fait entrer au Sénat »[23]. A la suite d'un singulier imbroglio, les deux gouverneurs vont se heurter dans la seconde moitié de l'année 41 et les premiers mois de l'année suivante.

Antoine est en Égypte où il subit à son tour l'envoûtement de Cléopâtre. Ses intérêts sont défendus à Rome par son frère L. Antonius, consul en l'an 41, et par sa femme, Fulvie. Sur l'incitation de L. Antonius, Sextius remet sa province et ses troupes à Fango qui devient gouverneur des deux Afriques au nom d'Octave. Cependant Sextius trouve un prétexte pour prolonger son séjour. C'est pourquoi, quand le frère de Marc Antoine et la propre épouse du *triumvir* entrent en conflit avec Octave, ils peuvent donner l'ordre à Sextius de contraindre Fango à lui restituer l'*Africa Vetus*. Sextius, dans la vieille Afrique qu'il n'a pas quittée, met sur pied une armée, composée de vétérans et d'indigènes, et il attaque aussitôt Fango qu'il n'a pas de peine à rejeter en *Africa Nova*.

Fango est donc contraint de repasser la *fossa regia* d'Est en Ouest. Or, la première ville où il se retire est *Cirta*. Là, se déroule un épisode rapporté par Dion Cassius, où S. Gsell a cru pouvoir mettre en scène les Sittiens : « Fango, écrit-il, châtia sévèrement les Sittiens qui lui témoignaient leur mépris »[24]. Relatant le même événement, Cl. Pallu de Lessert précise : « Fango se venge cruellement des Cirtéens qui le méprisaient, ajoute Dion Cassius, à cause du désastre qu'il venait de subir »[25]. C'est bien l'interprétation de Cl. Pallu de Lessert qui est la bonne, car si on se reporte au texte grec de Dion Cassius, on voit que les termes sont sans équivoque[26] : καὶ τούς τε Κιρτησίους. Ceux qui se sont moqués de Fango, ce sont les habitants de *Cirta*. La

23. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 191.
24. *Ibid.*, p. 192.
25. Cl. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. I, p. 60.
26. Dion, XLVIII, 22, 3.

phrase de Dion Cassius, traduite littéralement, renferme une mention très claire de *Cirta*, ville de l'*Africa Nova* relativement peu éloignée de la *fossa regia*, puisque l'incident se place au moment où Fango, dans sa retraite effectuée à travers l'*Africa Vetus*, pénètre en Numidie. Les Cirtéens sont comme au balcon pour assister à la déconfiture de leur gouverneur. On comprend l'attitude de la foule qui est spontanée. Et Fango n'a pas de mal à s'en venger méchamment, puisqu'il s'agit d'une population civile. Si les Sittiens avaient été les auteurs des insultes, leur châtiment aurait dû revêtir une forme militaire, puisque les *Sittiani*, tels qu'Appien nous les dépeints, sont des gens de guerre. Mais quelle faute contre leur destin les Sittiens (*memores paternae amicitiae*) n'auraient-ils pas commise s'ils s'étaient mis définitivement à dos le représentant d'Octave, l'héritier de César, qui est leur suprême chance !

Les deux gouverneurs se réconcilient en apparence, mais au cours d'une reprise d'hostilités, Fango se croit trahi et se tue. Sextius n'a aucune peine à soumettre la Numidie, sauf la ville de *Zama* qui résiste et qu'il réduit par la famine (année 40).

Dans ces luttes qui ont les deux Afriques pour théâtre, les villes qui sont impliquées sont Utique, Hadrumète, *Zama* et *Cirta*. La *Cirta* mise en cause répond aux mêmes caractéristiques que celles que nous avons relevées dans les précédentes guerres. Elle est une cité opulente, mais on ne peut lui concéder ni le rocher de Constantine, ni le ravin du Rhummel. Elle n'est pas excentrique et lointaine, puisque nous la retrouvons dans un certain rapport de voisinage avec Utique. Ce qui est nouveau, c'est l'emplacement de *Cirta*, que la guerre entre les gouverneurs oblige à situer à l'intérieur de *l'Africa Nova*. C'est donc une ville de la nouvelle province et probablement sa capitale, peu éloignée de la *fossa regia*, cette frontière que ne cessent de franchir dans un sens ou dans l'autre les gouverneurs lorsqu'ils se combattent, celui de l'*Africa Vetus* allant facilement d'Utique à *Cirta* et celui de l'*Africa Nova*, de *Cirta* à Utique.

CHAPITRE IV

LES GUERRES D'AFRIQUE SOUS L'EMPIRE D'AUGUSTE A CLAUDE

1. L'EXPÉDITION DE CORNELIUS BALBUS ET LA LUTTE CONTRE LES GÉTULES.

La conversion du royaume de Numidie en province sous le nom d'*Africa Nova*, puis son incorporation à la Proconsulaire après la fusion des deux Afriques sous Auguste avaient fait entrer les Romains en contact direct avec les tribus insoumises du Sud. Les opérations de répression furent nombreuses, à en juger par le nombre des proconsuls à qui les honneurs du triomphe furent accordés *ex Africa*. Successivement T. Statilius Taurus (en juin 34), L. Cornificius (en décembre d'une des années 33-30), L. Autronius Paetus (en Août 28), L. Sempronius Atratinus (en octobre 21), reçurent les insignes triomphaux.

En l'an 19 avant J.-C., le proconsul Cornelius Balbus fit contre les Garamantes une expédition sur laquelle Pline l'Ancien, dans son *Histoire Naturelle*, nous donne des détails, en énumérant les villes qui furent conquises. Le texte comprend trois parties. La première a été ainsi traduite par J. Desanges[1] :

« [Entre le domaine des Amantes et celui des Troglodytes] s'interpose la Phazanie tournée vers les déserts de l'Afrique que j'ai situés "au-dessus" de la Petite Syrte. Là, nous avons soumis la nation des Phazaniens, les villes d'Alele et de Cilliba, de même Cidamus en venant (ou en face) de la région de Sabrata. A partir de ces villes une montagne s'étend sur un long espace du levant au couchant. Les nôtres la nomment le mont Ater d'après sa nature, car elle a l'apparence de ce qui est brûlé ou incendié par la réflexion du soleil. Au-delà de ce mont, des déserts, puis Thelgae, ville des Garamantes, Debris également, avec sa source jaillissante d'eau chaude du milieu du jour

1. J. Desanges, *Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.-C.)*, dans *Rev. Afr.*, t. CI, 1957, p. 9.

au milieu de la nuit, et d'eau froide autant d'heures jusqu'à midi ; la très célèbre Garama, capitale des Garamantes, toutes villes conquises par les armes romaines et sur lesquelles Cornelius Balbus a obtenu le triomphe. Il est le seul étranger à qui l'on ait accordé à la fois le char triomphal et le droit de cité ; en effet, né à Gadès, il a obtenu le titre de citoyen romain avec Balbus l'Ancien, son oncle. »

Ce passage énonce clairement que Cornelius Balbus a obtenu le triomphe en raison des succès qu'il a remportés dans la Phazanie. Le pays mis en cause est la partie de la Libye — comprenant au Sud le Fezzan — bien située géographiquement, puisque les indications données par Pline l'Ancien se reportent facilement sur une carte actuelle. La montagne qui « s'étend sur un long espace du levant au couchant » est la ligne de relief orientée à peu près d'Ouest en Est, actuellement appelé djebel Nefousa. Au-delà de ce mont, on trouve des déserts et le pays des Garamantes, dont la capitale est « la très célèbre Garama ». La Phazanie est tournée vers les déserts de l'Afrique, *super Minorem Syrtem*[2].

A l'intérieur du pays ainsi décrit, les villes mentionnées sont au nombre de sept. Quatre d'entre elles appartiennent à la nation des Phazaniens, *Sabrata, Alele, Cilliba, Cidamus.* Les trois autres sont aux Garamantes, *Thelgae, Debris, et Garama.* On s'attendrait à ce qu'il n'y ait pas de difficulté à placer à l'intérieur des frontières de la Libye les autres villes citées par Pline dans la suite de son texte. Ce qui a paru évident à nombre d'érudits a été remis en question par d'autres historiens qui se sont laissés prendre au jeu des rapprochements toponymiques. Cette propension à fonder des localisations sur une simple ressemblance onomastique va singulièrement égarer l'interprétation de la seconde partie du texte de Pline[3] :

« Et voici qui est étonnant : nos auteurs ont rapporté que les villes susdites ont été prises par lui, [mais] lui-même a mené en triomphe les noms et les images de nations et de villes qui toutes sont autres [que celles qui précèdent] excepté Cidamus et Garama. L'ordre du triomphe était celui-ci : Tabudium ville, Niteris peuple, Miglis Gemella ville, Bubeium peuple ou bien ville, Enipi peuple, Thuben ville, un mont nommé Niger, Nitibrum, Rapsa villes, Viscera peuple, Decri ville, le fleuve Nathabur, Thapsagum ville, Tamiagi peuple, Boin ville, Pege ville, le fleuve Dasibari, puis une série de villes : Baracum, Buluba, Alasit, Galsa, Balla, Maxalla, Cizania, le mont Gyri précédé d'un écriteau disant qu'il produit des pierres précieuses. »

En partant du principe que les villes et les peuples de « l'ordre du triomphe » étaient susceptibles d'être recherchés en dehors de la Phazanie et du pays des Garamantes, l'imagination s'est donné libre cours. C'est

2. Si l'on traduit *super* par « au-dessus », on obtient un sens qui choque notre habitude de considérer les pays par rapport à leur position sur le globe terrestre. De ce point de vue, la Petite Syrte — qui est le golfe de Gabès — est au Nord, donc pour nous au-dessus de la Phazanie. Par contre, le sens de « au-delà » convient géographiquement et l'emploi de *super* avec cette signification se rencontre déjà dans Salluste : *super Numidiam Gaetulos accepimus*, les Gétules sont au Sud de la Numidie. A. Ernout, dans son édition du *Bellum Jugurthinum*, explique en note (p. 155, n. 2) : « C'est-à-dire en remontant vers l'intérieur des terres ; l'expression *super Numidiam* s'oppose à *Africae pars inferior* du ch. 18, 12. »

3. J. Desanges, *op. cit.*, p. 9-10.

ainsi que H. Lhote fait aller Cornelius Balbus jusqu'au Niger : il aurait traversé le Tassili-n-Ajjer, l'Ahaggar et l'Adrar des Iforas. *Alasi (sic)* serait Ilezi, à l'entrée du Tassili-n-Ajjer ; *Balsa (sic)* serait Abalessa à la sortie de l'Ahaggar, enfin le *Dasibari flumen* serait le Niger [4].

J. Desanges oppose à cette hypothèse trois objections de bon sens :

1. Les identifications toponymiques sont contestables.
2. Le raid qui déporte loin vers le Sud la marche des troupes du proconsul est en désaccord avec la relative lenteur de la pénétration romaine.
3. Comment Pline « peut-il sans sourciller citer, à propos d'une description de la Phazanie et du pays des Garamantes, toute une série d'*oppida*, de nations et de fleuves n'ayant pas un rapport direct avec ces régions » [5].

L'auteur de ces observations va donc proposer d'autres itinéraires, mais en tombant lui-même sous le coup des critiques qu'il a formulées. Et la carte, où il reporte les identifications qu'à son tour il suggère, laisse voir tout de suite une nouvelle exagération des possibilités de Cornélius Balbus [6]. Sur cette carte, on remarque trois groupements principaux : un groupement Sud tunisien, un groupement encerclant l'Aurès, un groupement Hodna ; et trois points isolés, l'un près d'Hippone la Royale, un autre dans la région de Constantine et le troisième du côté de la vallée de la Soummam. Il ne reste plus que trois villes marquées chez les Phazaniens — *Cidamus, Debris* et *Garama* — si bien qu'on constate un véritable vide toponymique dans cette région, alors qu'elle est spécialement mise en cause par Pline.

En proposant la dispersion dans un immense espace des villes que Cornelius Balbus avait conquises, J. Desanges nous conduit à supposer que d'autres grandes expéditions, distinctes de celle qui fut entreprise dans le pays des Phazaniens et celui des Garamantes, auraient été effectuées :

— une expédition dans le Sud tunisien, région du Chott el Djerid ;
— une expédition encerclant le massif de l'Aurès ;
— une expédition dans le Hodna ;
— une expédition dans les Kabylies, qui atteint un point à l'Ouest de la vallée de la Soummam.

Autrement dit, Cornelius Balbus aurait, hors de la Tripolitaine, soumis des villes et des nations sur des territoires qui ne seront occupés par les Romains que beaucoup plus tard.

Un tel exploit, sans rapport avec les campagnes précédentes, n'aurait pas manqué d'être souligné par Pline, qui, loin de laisser soupçonner que le proconsul a étendu son action sur des contrées de l'Afrique aussi diverses et aussi lointaines, nous ramène au pays des Garamantes dans la troisième partie de son texte consacré à Cornelius Balbus : « Il fut impossible de débrouiller le chemin menant chez les Garamantes jusqu'à l'époque actuelle, les brigands de cette nation recouvrant de sable leurs puits, que l'on trouve sans avoir à creuser beaucoup, si l'on a la connaissance des lieux. Au cours

4. H. Lhote, *L'expédition de Cornelius Balbus au Sahara*, dans *Rev. Afr.*, t. XCVIII, 1954, p. 41-83.
5. J. Desanges, *op. cit.*, p. 14-18.
6. J. Desanges, *op. cit.*, entre les pages 42 et 43.

de la toute récente guerre [7] menée contre les habitants d'Oea dans les débuts du règne de Vespasien, on s'est assuré, à l'improviste, d'un raccourci de quatre journées. C'est le chemin qu'on appelle « Par-delà la tête du rocher » [8]. Si l'on entre dans le jeu des identifications proposées par J. Desanges, se pose une insurmontable question de chronologie. Les fastes capitoliens relatent que le proconsul L. Cornelius Balbus a triomphé *ex Africa* le sixième jour des calendes d'Avril 735, soit le 27 mars de l'an 19 av. J.-C. Son gouvernement de la Proconsulaire se rapporte aux années 21-19 av. J.-C. Comme son prédécesseur avait exercé son proconsulat du mois de juillet 22 au mois de juillet 21 pour triompher en Octobre, Cornelius Balbus n'a pu disposer que du temps suivant :

— six mois de l'année 21, avec une partie seulement de la belle saison, ce qui paraît exclure une campagne d'été pour le nouvel arrivant ;
— toute l'année 20 ;
— les trois premiers mois de l'année 19.

On ne saurait placer dans un temps si court les quatre campagnes que la carte de J. Desanges implique. Les trois dernières, menées dans des pays mal connus, auraient exigé une longue préparation. La difficulté n'a pas échappé à J. Desanges qui propose la solution suivante : Cornelius Balbus, entre octobre 21 et mars 19, aurait eu le temps de faire une, sinon deux campagnes d'hiver et une campagne d'été. Mais quiconque a vécu dans le pays sait que l'Aurès, le Hodna, les Kabylies ne sont pas des régions où l'on peut s'aventurer en hiver à cause de la rudesse du climat. Seule la campagne dans le Sud tunisien reste acceptable et possible en hiver. Et un seul été n'aurait pas permis de faire le tour du massif aurasien, de mener campagne dans la vaste cuvette du Hodna et de progresser jusqu'à la vallée de la Soummam.

C'est pourquoi tant R. Cagnat que S. Gsell n'avaient pas cru pouvoir dissocier le triomphe de C. Balbus de la région syrtique. R. Cagnat écrivait : « Il est probable que les Garamantes avaient fait cause commune avec les Gétules. On croit que les Garamantes formaient deux groupes de populations distinctes, dont l'un occupait le Fezzan et avait Garama pour capitale et l'autre, beaucoup plus nombreux, habitait la région des Syrtes » [9]. Quant à S. Gsell, il rappelait d'abord que l'expédition que fit le proconsul contre les Garamantes aurait été impossible s'il n'avait pas disposé des ports de la région des Syrtes, ajoutant : « En tout cas, c'est à la description de la Cyrénaïque que Pline rattache son récit de l'expédition de Balbus et c'est de la Cyrénaïque que l'on compte la distance jusqu'au pays des Garamantes, visité par le proconsul » [10].

Dans son ouvrage *Das römische Städtewesen*, L. Teutsch commente à son tour la campagne de Cornelius Balbus en la limitant au territoire des Garamantes [11]. Plus récemment encore un historien libyen, A. S. Ayoub, dans

7. Pline l'Ancien, étant mort en 79 ap. J.-C., parle d'événements récents. Les habitants d'*Oea* avaient fait appel aux Garamantes contre *Leptis*. Le légat Valerius Festus dégagea *Leptis* et mit en fuite les Garamantes (Tacite, *Hist.*, IV, 50).
8. Trad. J. Desanges, *op. cit.*, p. 10.
9. R. Gagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 4.
10. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 164.
11. L. Teutsch, *Das römische Städtewesen in Nordafrika...*, Berlin, 1962.

sa communication présentée à la conférence historique tenue à Benghazi en 1968 [12], s'insurge contre les interprétations des historiens qui ont cru pouvoir donner à l'expédition de Cornelius Balbus un développement impossible à admettre. Il rappelle que trois localités seulement sont identifiées avec certitude, *Sabrata, Cidamus* (Ghadamès) et *Garama* (Germa). Il lui paraît certain que les noms de tribus, d'oasis et de places mentionnées par Pline se trouvent tous à l'intérieur des frontières de la Libye. Il a remarqué au cours de ses déplacements dans le désert de nombreuses ruines dans des lieux actuellement arides ; les indigènes ne savent rien au sujet de ces vestiges. Il met aussi en garde contre les corruptions de noms qui peuvent s'être glissées dans la notice de Pline. La marche de Cornelius Balbus est ainsi restituée : il quitte *Sabrata*, s'empare de *Cidamus*, s'enfonce dans le désert jusqu'à l'oued el Shatti et jusqu'à *Debris ;* puis il prend *Garama* (Germa) après avoir traversé les dunes d'Obari. Il gagne Sebha par la vallée d'Ajal, puis remonte vers le Nord à travers Zizam (vallée de Zizamit au Sud-Est de la Tripolitaine) jusqu'à *Maxalla* (Messalata) et parvient enfin à *Leptis*.

La carte sur laquelle A. S. Ayoub a porté cet itinéraire contraste avec celle où J. Desanges multiplie les axes de marche de Cornelius Balbus, sans se soucier de l'éclatement en toutes directions, même opposées, des opérations. C'est ainsi que, dans « l'ordre du triomphe » deux montagnes étant citées, « un mont Niger » et le mont Gyri « précédé d'un écriteau disant qu'il produit des pierres précieuses », le mont Niger est placé par J. Desanges en Phazanie et la deuxième montagne à l'Ouest de la vallée de la Soummam ; or, l'écart entre ces deux points est de 1.500 km [13] ! Dans la liste des villes citées par Pline, sept d'entre elles sont mises à la suite, *oppida continua* [14], comme formant un ensemble et paraissant ainsi devoir appartenir à une même région ; ces villes sont : *Baracum, Buluba, Alasit, Galsa, Balla, Maxalla, Cizania*. Pour l'une de ces villes, *Balla*, J. Desanges admet une situation en Tripolitaine ; il note que dans la *Notitia Dignitatum*, on relève, parmi les dignitaires de la Tripolitaine, un *praepositus limitis Balensis*, rapprochement fortifié par la comparaison auparavant énoncée de *Bubeium natio vel oppidum*, avec le *praepositus limitis Bubensis* [15]. Mais pour les six autres villes, J. Desanges propose d'en situer les emplacements : au Nord de l'Aurès (*Maxalla* serait écrit pour *Mascula*, actuellement Khenchela) ; au Hodna (*Baracum* recouvrirait Barika ou *Baricis*) ; dans le secteur d'Hippone la Royale (*Cizania* pouvant désigner *Cizan*).

Ce n'est pas la logique militaire qui a conduit J. Desanges à ces interprétations, mais seulement l'illusion des ressemblances toponymiques. Du point de vue militaire, il aurait été indispensable de poser tout une série de questions préalables concernant les bases de départ, le temps nécessaire

12. A. S. Ayoub, *The expedition of Cornelius Balbus* (19 B.C.) dans *Libya in History, Historical conference 16-23 March 1968*, s.l.n.d. (Benghazi, 1971).
13. J. Desanges, *op. cit.*, p. 33. A. S. Ayoub (*op. cit.*, p. 222) a identifié le mont *Gyri* avec le mont Eghi situé à l'Est du Fezzan, où l'on trouve des pierres précieuses appelées pierres des amazones. G. Picard a réfuté énergiquement l'hypothèse tendant à identifier le *mons Gyri* avec le siège d'un évêché de Césarienne qualifié de *Girumontensis* ; il y voit plutôt la *Girgiri* de Ptolémée, à situer en Tripolitaine (*La civilisation de l'Afrique Romaine*, p. 379-380).
14. J. Desanges, *op. cit.*, p. 10.
15. J. Desanges, *op. cit.*, p. 24 et p. 32.

à l'exécution des expéditions occidentales, l'attitude des tribus de l'Aurès et des Musulames devant l'invasion de troupes romaines qui, en s'enfonçant vers l'Ouest, se coupaient des ressources de la Province. Au lieu de cela, c'est à coup de vagues analogies onomastiques que les mouvements de l'armée de Cornelius Balbus ont été conjecturés. Aussi lui a-t-on fait exécuter des sauts extravagants en adoptant le genre de raisonnement que voici : « Si l'on admet que le proconsul a promené ses armées à *Tubunae*, chez les gens de *Nippis* et chez les *Nicives*, on devient sensible à la ressemblance qui existe entre le nom de *Baracum* et celui de l'oued Barika qui se jette dans le Chott-el-Hodna » [16]. Mais l'identification de départ, soit *Tuben* (oppidum), rapportée à *Tubunae* (Tobna), n'est pas même donnée comme une certitude, mais seulement comme « ne présentant pas de difficultés insurmontables » [17].

Nous donnerons donc raison à R. Cagnat, S. Gsell, L. Teutsch et A. S. Ayoub contre J. Desanges pour limiter à la Libye, et peut-être aussi au Sud tunisien, l'exploit de Cornelius Balbus ; car, en résumé, le proconsul a effectué vers le Sud un raid suffisamment long et pénible pour qu'on ne puisse pas lui trouver le temps de porter ses armes loin vers l'Ouest. L'expédition de Balbus en Tripolitaine a couvert en effet 2.200 km. Si la troupe avait marché sans s'arrêter par étapes de vingt-cinq kilomètres, elle aurait mis près de trois mois. Une randonnée aussi difficile a dû comporter de nombreux arrêts et même des séjours dans certains lieux. Il n'est pas exagéré de fixer à six mois le déroulement de la campagne, auquels six mois il faut ajouter un long temps de préparation : renseignements sur les itinéraires, entraînement des hommes devant prendre part à l'opération. Tout l'hiver 20-19 et le printemps 19 ont dû être occupés par cette prouesse saharienne. La partie de Sahara traversée était possiblement moins aride que maintenant ; elle renfermait des agglomérations actuellement disparues et les oueds coulaient avec plus de force, d'où leur appellation de *flumina* [18].

La spectaculaire démonstration de force romaine dans le pays des Garamantes n'a pas ramené le calme chez les Gétules. Si les textes ne font aucune allusion à des campagnes de grande envergure contre ces populations pendant les vingt dernières années du Iᵉʳ siècle avant J.-C., le témoignage d'Orose laisse entendre que les Gétules et les Musulames n'étaient pas restés inactifs : « Il n'y avait pas de guerre possible, hormis de leur donner la chasse comme à des animaux ; ils revenaient chaque année sur le territoire romain, mettant tout au pillage pour se retirer au bout de quelque temps devant les forces romaines et se réfugier dans le désert, où on ne pouvait guère les poursuivre » [19].

En l'an 3 avant notre ère, L. Passienus Rufus reçut les honneurs triomphaux. Le titre d'*Imperator Africam obtinens* donné à ce proconsul « pourrait faire allusion à un commandement exceptionnel » [20]. On n'a pas de renseigne-

16. *Ibid.*, p. 30.
17. *Ibid.*, p. 24.
18. René Rebuffat, en rendant compte de ses campagnes dans le Sud de la Tripolitaine (*C.R.A.I.*, 1975, p. 495-505) estime, d'une part, que ces régions étaient jadis plus fertiles qu'aujourd'hui et que, d'autre part, « les centres nerveux d'organisations défensives qui essaimaient vers le Sud en petits postes chargés de contrôler les pistes ne se justifient qu'en fonction d'une population d'une certaine densité ».
19. R. Cagnat, *op. cit.*, p. 5.
20. J. Desanges, *Un drame africain sous Auguste. Le meurtre du proconsul L. Cornelius Lentulus par les Nasamons*, dans *Hommages à Marcel Renard*, II (collection *Latomus*, vol. 102, p. 200).

ments précis. Mais comme le note J. Desanges, « on sait depuis quelques années que le *Bellum marmaricum* dans la province voisine de la Cyrénaïque ne prit fin qu'en 2 après J.-C., et peut-être seulement pour un temps »[21].

En l'an 6 de notre ère, la situation devint critique. « Les Gétules, écrit Dion Cassius, irrités contre Juba et se refusant à obéir aux Romains, se soulevèrent contre le roi, ravagèrent les pays voisins et tuèrent un grand nombre de Romains qui firent campagne contre eux. Leur puissance s'accrut à tel point que leur défaite valut à Cossus Cornelius Lentulus les ornements triomphaux et un surnom tiré de leur nom »[22]. Le secteur géographique de cette insurrection est précisé par Florus qui nous apprend que le proconsul combattit les Musulames et les Gétules « voisins des Syrtes », c'est-à-dire les tribus situées immédiatement au Sud de la Proconsulaire. Cossus Cornelius Lentulus, « proconsul d'Afrique, à moins qu'Auguste ne lui eût confié un commandement extraordinaire, qu'aurait justifié la gravité des circonstances »[23], reçut le titre d'*Imperator*, et le surnom de *Gaetulicus*. Le roi Juba qui avait aidé les Romains, reçut à cette occasion les ornements du triomphe qui figurent sur les monnaies frappées dans les années XXXI et XXXII de son règne (6-7 de notre ère)[24].

Ainsi, pendant les vingt-cinq années qui séparent le triomphe de Cornelius Balbus de celui de Cossus Cornelius Lentulus, les Gétules n'ont pas cessé d'être des éléments perturbateurs, contre lesquels il fallait sans cesse reprendre la lutte. Cette contrainte ne permettait pas de concevoir des plans d'opérations dirigés vers l'Ouest, vers l'Aurès. Il y avait, entre les Gétules du Sud tunisien et les montagnards aurasiens, la puissante tribu des Musulames qui faisait écran, et contre laquelle il fallut livrer de durs combats.

2. LA RÉVOLTE DES MUSULAMES ET L'INSURRECTION DE TACFARINAS

Les incessantes révoltes des tribus des steppes avaient convaincu Auguste, puis Tibère de l'obligation de tenir solidement le Sud tunisien.

Le péril venait à la fois du Sud-Ouest, avec les Musulames, et du Sud-Est, avec les Gétules ; c'est pour y parer qu'Auguste, à la fin de son règne, décida d'établir un *limes* : « Ces deux directions d'où venait le danger, écrit P. Salama, sont fort intéressantes. Elles expliquent la nécessité pour les Romains de balayer un front continu entre les Monts du Zab et le golfe de la Petite Syrte, et par là même justifient la naissance d'une voie militaire de rocade, la première que les milliaires nous font connaître officiellement et qui, partant du camp de la Troisième légion à *Ammaedara* (Haïdra) ou à *Thala* (Thala), s'en allait par *Capsa* (Gafsa) aboutir au port de *Tacapes* (Gabès). Cela se passait à la fin du règne d'Auguste. En l'an 14 après J.-C., à l'avènement de l'empereur Tibère, le proconsul d'Afrique Asprenas achevait ce puissant ouvrage sur une longueur de 300 km. »[25]. Cette voie, jalonnée d'ouvrages militaires propres à en assurer la sécurité « représente très exactement, écrit J. Baradez, un *limes imperii*, selon le premier sens militaire du mot. Ligne de défense gardée militairement, elle matérialisait la limite entre les terres d'empire et les contrées que les barbares n'avaient plus le droit de dépasser. Axe sur lequel les éléments mobiles pouvaient circuler rapidement, elle assurait la sécurité des *castra hiberna*, établis en plein pays des Musulames, en reliant directement à la mer ces centres d'opérations des Hauts-Plateaux numidiens »[26].

21. J. Desanges, *op. cit.*, p. 203.
22. *Dion*, LV, 28, 4.
23. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 227.
24. J. Mazard, *Corpus Nummorum...*, n° 193-195.
25. P. Salama, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, p. 24.

Cette voie, conçue pour la pacification, eut pour première conséquence de provoquer la révolte des Musulames ; elle permit, en revanche, d'organiser la défense et de permettre tous les succès.

L'incidence de la construction du *limes* sur les troubles que Tacfarinas transformera en guerre a été bien relevée par M. Benabou : « Les Musulames, qui avaient déjà vu leurs terres réduites par Cossus Cornelius Lentulus (...*Musolanos et Gaetulos* [...] *artatis finibus cohercuit*, dit Orose) se trouvaient maintenant privés, par la nouvelle route, d'une bonne moitié de leur territoire. Cette dépossession, qui intervient tandis que par ailleurs s'effectue l'inventaire ordonné par Auguste des ressources de la province, détermine les Musulames à reprendre la lutte. Ils le font donc, mais la guerre qu'ils vont mener semble différer profondément des mouvements qui l'avaient précédée sous le règne d'Auguste »[27].

Tacfarinas, un Numide, déserteur des troupes auxiliaires, prit d'abord la tête de bandes vagabondes. Il ne tarda pas à transformer ces premiers éléments en une véritable armée entraînée et disciplinée. Il devint général des Musulames et fit alliance avec les Maures « ses voisins », *Maurosque accolas*, dont le chef s'appelait Mazippa. Un autre peuple fut entraîné dans la coalition, les Cinithiens.

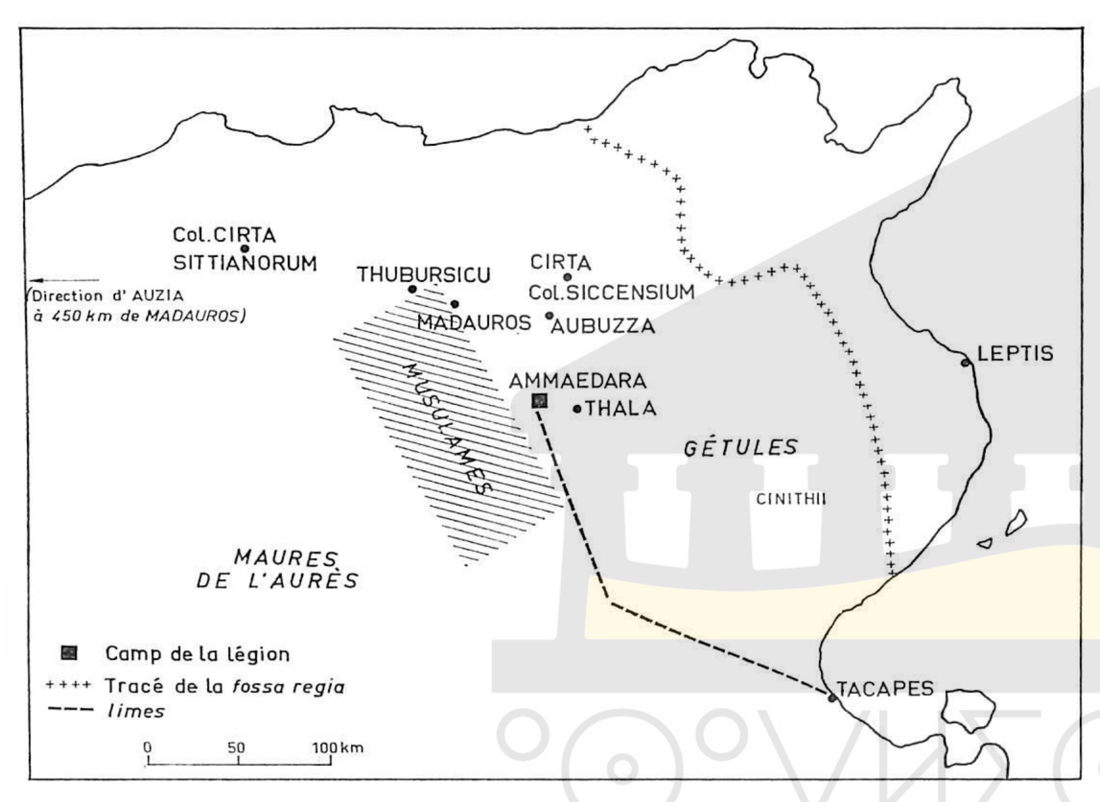
Le pays de la rébellion est bien circonscrit par Tacite, à qui l'on doit le récit de la guerre[28]. Le foyer principal se situe chez les Musulames, lesquels trouvent des appuis auprès des Maures et des Cinithiens.

Les Cinithiens et les Musulames sont faciles à identifier grâce aux textes qui nous les font connaître. Les Cinithiens, suivant Ptolémée, habitaient les bords de la Petite Syrte[29]. Ce renseignement du géographe est exactement recoupé par la découverte à *Thysdrus* (El Djem) d'une inscription mentionnant un *praefectus gentis Cinithiorum*[30].

Les Musulames peuvent être situés avec plus de précision encore. Des inscriptions, qui remontent au règne de Trajan, nous signalent leur présence dans l'Est algérien, en quatre lieux différents : au Sud/Sud-Est de Madaure[31] ; à Henchir Kamellel, à mi-distance entre Tébessa et Khenchela[32] ; à Ksar-el-Boum, à l'Ouest de Tébessa[33] ; au Khanguet Nasser, au Nord-Est de Tébessa[34]. En Tunisie, les Musulames apparaissent entre Thala et Sufetula[35] ;

26. J. Baradez, *Fossatum Africae, Recherches aériennes sur l'organisation des confins sahariens à l'époque romaine*, p. 151.
27. M. Benabou, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976, p. 75-76.
28. Tacite, *Ann.* II, 52 ; III, 20-21, 73-74 ; IV, 23-25.
29. Ch. Tissot, *Géographie comparée de l'Afrique*, I, p. 453.
30. *CIL, VIII*, 10500.
31. *Il. Alg.* I, 2829.
32. *Idem.*, 2988.
33. *Idem.*, 2978.
34. *Idem.*, 2939 et 2939 *bis*.
35. *CIL, VIII*, 23246 (= 11451).

près de Fériana, l'ancienne *Thelepte* [36] ; et à la Kalaat-Senane [37]. Si on replace ces sept points sur une carte, on délimite un territoire traversé par une diagonale Nord-Ouest/Sud-Est, allant du Sud de Madaure à *Thelepte*, et coupé par un axe Est/Ouest, allant de *Sufetula* à un lieu intermédiaire entre Tébessa et Khenchela. C'est le pays du Haut-Mellègue et de ses affluents avec une pointe Sud-Est qui pénètre vers les steppes. Ces steppes, qui précèdent le désert, correspondent bien aux *solitudines* évoquées par Tacite, *valida ea*



CARTE 4. — *Guerre de Tacfarinas.*

gens et solitudinibus Africae propinqua [38]. Les Musulames étaient donc les habitants d'une région bien définie, comme l'a reconnu J. Toutain : « Si nous laissons de côté l'indication, peu digne de foi, de la Table de Peutinger, nous constatons que tous les autres documents, ci-dessus étudiés, sont d'accord pour nous permettre de placer le territoire des *Musulamii* sur les hauts plateaux qui s'étendent au Nord de Tébessa, depuis les environs de Guelma et de Khemissa, jusqu'au-delà de Thala. Toutes les données géographiques

36. *B.A.C.*, 1903, p. 199.
37. *I.L.T.*, 1653.
38. Tacite, *Annales*, II, 52.

précises nous conduisent là, et les renseignements d'un caractère plus général ne s'opposent pas à cette conclusion. Il n'est plus dès lors nécessaire d'imaginer une transportation en masse ou un fractionnement de la tribu des *Musulamii*. Les *Musulamii* sont restés, au moins jusqu'à la fin du second siècle de l'Empire, là où nous les trouvons déjà sous Tibère. » [39]

Restent les Maures expressément désignés par Tacite, [*ea gens*] *cepit arma Maurosque accolas in bellum traxit* [40]. S. Gsell fait cette remarque : « L'expression *Mauros accolas* est impropre. Entre les Musulames et les Maures, il y avait d'autres Gétules et des Numides » [41]. C'est que S. Gsell, qui corrige Tacite après avoir corrigé Salluste, reste fidèle à sa géographie prédéterminée. Pour lui, les Maures sont au Maroc et à l'Est du Maroc, après avoir acquis un certain territoire au-delà de la Moulouya, à la suite de la guerre de Jugurtha. En oubliant l'existence du massif de l'Aurès, S. Gsell a cru pouvoir placer des Gétules, sans solution de continuité depuis le Sud tunisien jusqu'au Sud oranais. Ce sont ces postulats de géographie historique qui ont poussé R. Cagnat à donner une immense extension vers l'Ouest à la révolte de Tacfarinas : « Nous avons dit plus haut, écrit-il, que les Musulames habitaient les environs du Mont Aurès. Toute la région située au pied de cette montagne, le Hodna et une partie au moins de la Maurétanie, étaient donc en feu » [42].

J. Baradez a étudié l'Aurès avec la méthode la plus scrupuleuse et la plus moderne. Ce grand spécialiste de la prospection aérienne a bien vu que ce massif ne pouvait être mis en dehors de la révolte des Musulames. Il précise : « Ceux-ci ne tardent pas à se soulever et, pendant sept ans (17 à 24 après Jésus-Christ), l'Afrique est en feu, de la Maurétanie aux Syrtes. Rome est contrainte de mener une lutte extrêmement dure contre un ennemi si mobile qu'il est insaisissable ; les bandes groupées sous les ordres de Tacfarinas, et auxquelles ce chef révolté est arrivé à donner un armement et une sorte d'organisation militaire, parviennent à se reconstituer dans les montagnes Aurès-Nementcha, ainsi que dans les oasis ou steppes du Sud, chaque fois qu'elles ont pu être rencontrées et battues » [43].

Ainsi J. Baradez, lui, n'ignore pas les Aurès-Nementcha et il souligne judicieusement le rôle important qu'a dû nécessairement jouer cette zone montagneuse dans le cas d'un soulèvement des Musulames, qui en occupaient le piémont. Les Musulames sont donc dans la nécessité de rechercher l'alliance du roi de ces montagnes ; Tacite le dit expressément en parlant d'alliance avec les Maures. Ces Maures aurasiens sont les mêmes que ceux qui étaient intervenus, tant dans le *Bellum Jugurthinum* que dans le *Bellum Africum*. On est ainsi conduit à limiter la tache insurrectionnelle des Musulames au territoire qui s'étend de l'Aurès, où sont les Maures, et du Nord de l'Aurès, où sont les Musulames, à la région des Syrtes, où sont les Cinithiens.

La première ville citée au cours des opérations se trouve effectivement entre ces deux points extrêmes, c'est *Thala*. Si Tacfarinas est d'abord battu

39. J. Toutain, *Le territoire des Musulamii*, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1896, p. 293-294.
40. Tacite, *Annales*, II, 52.
41. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 229, n. 5.
42. R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les Empereurs*, p. 8.
43. J. Baradez, *op. cit.*, p. 152.

par le proconsul d'Afrique Furius Camillus, dans une bataille de type classique, il reprend bientôt l'offensive. Près du fleuve *Pagyda*, il bloque une cohorte romaine, puis attaque un bourg fortifié nommé *Thala*. « Il y avait, écrit Cagnat, deux villes de ce nom. L'une était située à l'endroit où s'élève aujourd'hui le village du même nom, à quelques kilomètres de Haïdra, non loin de la frontière tunisienne ; on a découvert dans ce village des inscriptions militaires, certainement antérieures à l'époque des Flaviens, qui permettent de supposer qu'il y avait sur ce point une garnison établie dans la première moitié du Ier siècle ; l'autre, dont l'emplacement n'a pu encore être déterminé, se trouvait quelque part au Sud, dans la direction de Gafsa et de Gabès » [44]. La Thala actuelle nous paraît convenir, car elle est située en plein pays des Musulames.

L'étendue restreinte du front de combat ressort du passage où Tacite narre la campagne dirigée par le proconsul Junius Blesus : *Nam, quia ille* [*Tacfarinas*] *robore exercitus impar, furandi melior, plures per globos incursaret eluderetque et insidias simul temptaret, tres incessus, totidem agmina parantur. Ex quis Cornelius Scipio legatus praefuit qua praedatio in Leptitanos et suffugia Garamantum ; alio latere, ne Cirtensium pagi impune traherentur, propriam manum Blaesus filius duxit ; medio cum delectis, castella et munitiones idoneis locis imponens, dux ipse arta et infensa hostibus cuncta fecerat, quia, quoquo inclinarent, pars aliqua militis Romani in ore, in latere et saepe a tergo erat ; multique eo modo caesi aut circumuenti.*

P. Wuilleumier traduit : « En effet, comme son armée, moins solide que la nôtre, mais meilleure aux coups de main, se divisait en plusieurs bandes pour attaquer, se dérober et monter en même temps des embuscades, on prépare trois plans de marche avec autant de colonnes. L'une d'elles, sous les ordres du légat Cornelius Scipio, ferma le passage des razzias sur Leptis et des retraites chez les Garamantes ; du côté opposé, pour éviter aux bourgades dépendant de *Cirta* des pillages impunis, le fils de Blaesus mena ses propres forces ; dans l'intervalle, avec l'élite de ses troupes, le général lui-même avait établi des fortins et des retranchements en des lieux appropriés, mettant ainsi l'ennemi partout à l'étroit et en péril, puisque, de quelque côté qu'il se tournât, il trouvait une partie de l'armée romaine en face, de flanc et souvent à revers ; grâce à cette tactique, beaucoup furent massacrés ou capturés » [45].

Ce dispositif des forces romaines répondait à la nouvelle façon de combattre, adoptée par Tacfarinas qui, voulant éviter de lutter contre de gros effectifs, avait « éparpillé la guerre ». L'expression *Tacfarinas spargit bellum* [46] doit s'entendre dans le sens de l'éparpillement des bandes pour multiplier les coups de main. « Cette tactique, écrit J. Baradez, oblige à fractionner les effectifs de la légion, d'abord en quelques colonnes mobiles, puis en un nombre croissant de camps, forts ou fortins, garnissant toute la frontière et susceptibles d'intervenir dans le minimum de temps » [47]. Les officiers en opération durant la récente « guerre d'Algérie » ont vu se réaliser

44. R. Cagnat, *op. cit.*, p. 152.
45. Tacite, *Annales, Livres I-III*, texte établi par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles-Lettres (coll. des Universités de France), 1974, p. 200 (= *Annales*, III, 74, 1-2).
46. Tacite, *Annales*, III, 21, 4.
47. J. Baradez, *op. cit.*, p. 152.

devant eux un tel mode de combat. Il est alors nécessaire de devenir très mobile face à cette mobilité de l'ennemi, et en même temps, d'avoir la possibilité de disposer de nombreux groupes d'intervention.

La *legio IX Hispana*, envoyée en renfort, avait été trop tôt rappelée en Pannonie par Tibère. Même avec elle, les effectifs n'auraient pas été assez nombreux pour assurer une densité capable de mettre à l'étroit les bandes de Tacfarinas, si le front avait eu une longueur démesurée. C'est alors qu'apparaît une région cirtéenne qu'il faut nécessairement mettre en accord avec la géographie de l'insurrection. Entre les deux môles qui sont, à l'Est, le secteur des *Cinithii* et, à l'Ouest, la zone des *pagi Cirtensium*, le proconsul dirige lui-même les opérations avec l'élite de ses troupes. En élevant partout où il le faut des réduits et des retranchements, il crée un quadrillage, ce qui contraint Tacfarinas à ne pouvoir faire aucun mouvement sans rencontrer une partie quelconque de l'armée romaine « en face, de flanc, et souvent à revers ». Pour mettre « l'ennemi à l'étroit », le proconsul aurait dû disposer d'énormes effectifs s'il lui avait fallu quadriller la région entre *Cirta* (Constantine) et la Petite Syrte. Au contraire, entre *Cirta* (Le Kef) et la Petite Syrte, la distance reste raisonnable et le *limes Ammaedara-Tacapes* devient « l'artère vitale des opérations [48] ». Tacite précise que les *pagi Cirtensium* étaient pillés par les Musulames. La pointe Nord du pays des Musulames est connue grâce à l'inscription qui a été trouvée près de Madaure, sur le versant Sud du djebel Mdaourouch [49]. Cette partie septentrionale du pays des Musulames est voisine du Kef, et sans relation directe avec la région de Constantine.

G. Picard a montré que « le *pagus* est toujours, en Afrique comme ailleurs, une subdivision territoriale de la cité et ne doit jamais être considérée comme un groupement humain, tribal ou collégial, jouissant d'une existence propre » [50]. Les *pagi Cirtensium* sont donc des enclaves, environnant la *civitas Cirta*. Mais on peut hésiter sur la question de savoir si les *pagi Cirtensium* sont d'anciens districts du royaume de Numidie ou bien des installations de colons « sur l'ancien territoire de cités indigènes, avec lesquels ils vivaient en symbiose » [51], dans le cadre d'une extension de la colonisation romaine. Au sujet de celle-ci, H.-G. Pflaum a noté combien la romanisation a été conduite avec prudence dans le souci « de respecter dans toute la mesure du possible les institutions existantes et de ne pas intervenir dans les affaires d'intérêt local, pourvu que la sécurité de leurs immigrants et le rendement des impôts fussent assurés » [52].

Les dernières opérations qui forcèrent Tacfarinas à chercher son salut dans la mort font apparaître deux nouveaux noms de lieux. Le chef rebelle, ayant répandu le bruit que la puissance romaine était réduite en miettes par d'autres nations, et, pour cette raison, forcée de quitter peu à peu l'Afrique, réunit des forces nombreuses et vint assiéger *Thubuscum*. Dolabella dégagea la place tandis que Tacfarinas se réfugiait près d'un fort à demi ruiné appelé

48. *Ibid.*, p. 152.
49. *I.L. Alg.* I, 2829.
50. G. Picard, *Le pagus dans l'Afrique romaine*, dans *Karthago*, XV, 1969-1970, p. 12.
51. H.. Pflaum, *La romanisation de l'ancien territoire de Carthage punique à la lumière des découvertes épigraphiques récentes*, dans *Ant. Afr.*, t. IV, 1980, p. 84.
52. *Ibid.*, p. 109.

Auzea ; surpris dans son repaire, le chef des Musulames se fit tuer au cours de cet ultime combat.

Le problème de *Thubuscum* a été définitivement résolu par Ronald Syme. Dans son étude sur Tacfarinas, ce savant historien a montré que le *Thubuscum oppidum*, assiégé par Tacfarinas en l'an 24, ne pouvait pas être *Tubusuptu*, mais *Thubursicu Numidarum* (Khramissa), dans une région proche de Madaure, ville voisine des Musulames [53].

Mais où situer *Auzea ?* R. Cagnat, qui admet que *Thubuscum oppidum* est *Tubusuptu*, près de Bougie, n'hésite pas à identifier *Auzea* avec *Auzia*, aujourd'hui Aumale. Il est vrai qu'il pense que « le Sud de l'Afrique romaine était donc soulevé depuis les colonnes d'Hercules jusqu'à la Grande Syrte » [54]. Or, dans le récit de Tacite, l'épisode d'*Auzea* suit immédiatement celui de *Thubuscum oppidum.* Si *Thubuscum oppidum* est *Thubursicu Numidarum*, *Auzea*, loin d'être Aumale, doit être recherché dans un certain voisinage de Khamissa. Précisons que *Auzia* (Aumale), est à quatre cents kilomètres à vol d'oiseau de Khamissa ! Il ne manque pas dans les environs de *Thubursicu Numidarum* de lieux faciles à fortifier dans des régions forestières. Le texte de Tacite précise en effet qu'*Auzea* est une « position fermée de tous côtés par de vastes ravins boisés » [55]. De toute manière, il paraît de bonne méthode de placer les lieux douteux à l'intérieur du périmètre que l'on peut délimiter grâce aux points géographiques certains.

Une hypothèse peut être proposée à partir des leçons de l'unique manuscrit renfermant les six premiers livres des *Annales* [56]. En observant comment *Thubursicu(m)* a été transformé en *Thubuscum*, une syllabe ayant sauté, on peut supputer une corruption du même ordre pour *Auzea* qui, par omission d'une syllabe, pourrait avoir été écrit à la place *d'Au*[*buz*]*za*, situé sur les flancs du djebel el Houd, à soixante-quinze kilomètres de Khamissa. *Aubuzza* (Henchir Jezza) est à vingt-cinq kilomètres au Sud/Sud-Ouest du Kef. On voit à *Aubuzza* une forteresse byzantine ; à deux kilomètres, au Nord-Est et à l'Est, sont deux fortins appelés Ksar Bou-Rhanou et Ksar Bou-Rhanem [57]. Les pentes du djebel el Houd, sur sa face Nord-Ouest, sont défendues par des ravins boisés.

La zone émeutière recouvre à la fois le pays des Musulames, de Madaure à *Thelepte*, et celui des Cinithiens, voisins de la Petite Syrte, avec des points d'appuis dans les Aurès-Nementcha et dans le Sud tunisien, vers lequel Tacfarinas décroche, comme l'avait fait avant lui Jugurtha. Si l'on reporte sur la carte les points identifiés avec certitude, *Thala*, *Thubursicu Numidarum*, les *Cinithii*, on constate que ces lieux se trouvent tous à l'intérieur du pays de la rébellion, et si l'on place les *pagi Cirtensium* dans la région du Kef, et *Auzea* à *Au*[*buz*]*za*, on reste en accord avec les moyens militaires et la tactique des chefs romains.

53. R. Syme, *Tacfarinas, the Musulamii and Thubursicu*, dans *Studies in Roman Economic and Social History in honor of A.C. Johnson*, Princeton, 1951, p. 113 et sqq.
54. R. Cagnat, *op. cit.*, p. 21.
55. Tacite, *Annales*, IV, 25.
56. Le manuscrit se trouve à la Laurentienne de Florence ; il est appelé *Mediceus prior* et catalogué *Laurentianus* LXVIII, 1. Ecrit en minuscule carolingienne, il appartient vraisemblablement au IXe siècle.
57. Ch. Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, t. II, p. 610.



Après la mort de Tacfarinas, il y eut des soubresauts jusqu'au milieu du Ier siècle. En 44, la situation devint à nouveau sérieuse. Claude envoya alors en Afrique, pour deux ans, Sergius Sulpicius Galba, le futur empereur. Contrairement au principe en vigueur pour une province sénatoriale, le proconsul fut désigné *extra sortem* et reçut, de ce fait, les pleins pouvoirs civils et militaires. Il s'agissait de rétablir l'ordre troublé par une nouvelle révolte des Musulames, si l'on en croit Aurelius Victor et Dion Cassius. Le succès dans sa mission valut à Galba les insignes triomphaux [58].

Avec le succès de Galba, on voit s'éteindre les foyers d'incendie qu'avaient allumés les Musulames. Un résultat décisif avait été acquis et il semble bien qu'après ces luttes on soit devenu, de part et d'autre, avare d'initiatives militaires.

Tout compte fait, les guerres d'Afrique, d'Auguste à Claude, n'ont pas eu d'autre objectif ni d'autre résultat que la pacification du Sud tunisien. Seule l'insurrection des Musulames a contraint les troupes romaines à intervenir, à l'Ouest, jusqu'à *Thubursicu Numidarum. Cirta*-Le Kef est seul cohérent dans l'ensemble du schéma et les *pagi Cirtensium* ne peuvent être recherchés que dans la mouvance de cette cité.

58. Sur l'action de Galba, voir M. Leglay, *Une dédicace à « Caesarea » par le futur empereur Galba*, dans *Mélanges Carcopino*, 1966, p. 629-630.

CHAPITRE V

SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS MILITAIRES

Les récits des historiens de l'Antiquité fournissent assez de renseignements pour qu'il soit possible de reporter sur la carte les mouvements des armées dans une vingtaine de campagnes. Celles-ci se sont échelonnées sur deux siècles et demi, de la fin du IIIe siècle avant J.-C. au milieu du Ier siècle après J.-C.

Ces vingt campagnes se répartissent sur cinq périodes.

DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE

1. Lutte de Syphax, allié de Carthage contre Masinissa, allié des Romains. Victoire de Syphax. Masinissa est contraint d'organiser un maquis entre *Cirta* et *Hippo*.

2. Lutte de Scipion l'Africain contre la coalition Carthage - Syphax. La bataille des Grandes plaines est suivie de la reconquête de la Massylie par Masinissa qui se retourne contre Syphax, le fait prisonnier et attaque *Cirta*. Nombreuses liaisons entre *Cirta* et le secteur d'Utique.

Campagne d'Hannibal rappelé d'Italie. Scipion est vainqueur à *Zama*, grâce au concours de Masinissa. La bataille de *Zama* trouve son explication dans la position de *Cirta*.

TROISIÈME GUERRE PUNIQUE

4. Difficiles combats livrés par le consul Manilius devant Carthage. Le consul envoie Scipion Émilien à *Cirta*, d'où Masinissa mourant l'avait fait appeler.

5. Destruction de Carthage en 146 par Scipion Émilien. Création de l'*Africa Vetus*. Micipsa règne à *Cirta*.

GUERRE DE JUGURTHA

6. Conflit Jugurtha - Adherbal. Premier combat non loin de la mer et près de *Cirta*. Siège et prise de *Cirta* par Jugurtha. Nombreuses liaisons entre Utique et le secteur de *Cirta*.

7. Campagne de 111. Le consul Calpurnius Bestia se laisse acheter par Jugurtha.

8. Campagnes de 110 et de janvier 109. L'armée romaine passe sous le joug.

9. Campagne de 109. Métellus frôle la défaite au *Muthul* et ne peut s'emparer de *Zama*.

10. Campagne de 108. Métellus monte l'expédition de *Thala*, d'où il revient à *Cirta*.

11. Campagne de 107. Marius livre un combat près de *Cirta*, puis monte l'expédition de *Capsa* ; il s'empare du fortin de la *Muluccha* et revient à *Cirta*. C'est à *Cirta* que Marius fait venir du secteur d'Utique le préteur, Sylla et les ambassadeurs du roi Bocchus.

EPISODES AFRICAINS DES GUERRES CIVILES

12. Campagne de Pompée contre les Marianistes alliés aux Numides. Objectif Utique. Victoire de Pompée et intervention de Bogud, fils de Bocchus (81).

13. Campagne de Curion, lieutenant de César, contre les Pompéiens alliés au roi Juba Ier (49). Objectif Utique. Défaite de Curion.

14. Campagne de César contre les Pompéiens alliés au roi Juba Ier (46). Intervention de Bocchus et de Sittius qui s'emparent de *Cirta*. César remporte une victoire décisive à *Thapsus*. Création de l'*Africa Nova*.

15. Lutte entre les gouverneurs : Cornificius (*Africa Vetus*) contre Sextius (*Africa Nova*). Siège de *Cirta* par un lieutenant de Cornificius. Victoire finale de Sextius (42).

16. Lutte entre les gouverneurs : Sextius (*Africa Vetus*) contre Fango (*Africa Nova*). Fango, chassé de l'*Africa Vetus*, se réfugie à *Cirta*. Victoire finale de Sextius qui devient gouverneur des deux Afriques (40).

LES GUERRES D'AFRIQUE SOUS L'EMPIRE D'AUGUSTE A CLAUDE

17. Expédition de Cornelius Balbus (19).

18. Campagne de Cossus Cornelius Lentulus contre les Gétules (6 de notre ère).

19. Insurrection de Tacfarinas, des *pagi Cirtensium* à la Petite Syrte (17 à 24).

20. Campagne de Sergius Sulpicius Galba contre les Musulames (44).

Les théâtres des combats doivent être recherchés et situés en corrélation avec trois facteurs géographiques essentiels : les ports de débarquement pour les armées venues d'Italie, les bases d'opérations et les objectifs.

Voici le tableau de la correspondance de ces trois facteurs :

Les combats		Ports de débarquement	Bases d'opérations	Objectifs
Deuxième guerre punique	Scipion l'Africain (204-201)	Rass Sidi Ali-el-Mekki (au Nord d'Utique)	Secteur d'Utique	Carthage
	Hannibal (202)	*Leptis Minor*	Hadrumète	*Zama, Cirta*
Troisième guerre punique	Manilius (148)	Utique	Utique	Carthage
	Scipion Émilien (147-146)	Utique	Utique	Carthage
Guerre de Jugurtha	Calpurnius Bestia (111)	Utique	Secteur d'Utique	Numidie (en bordure de la *fossa regia*)
	Albinus (110)	Utique	Secteur d'Utique	Numidie (en bordure de la *fossa regia*)
	Aulus (janvier 109)		Secteur d'Utique	*Suthul*
	Métellus (109)	Utique	Secteur d'Utique	*Vaga, Muthul, Zama*
	Métellus (108)		*Tisidium*	Numidie (en bordure de la *fossa regia*)
			Cirta	*Thala*
	Marius (107)	Utique	*Lares* et *Cirta*	*Capsa*
Guerres civiles	Pompée (81)	Près d'Utique et de Carthage	Secteur entre Utique et Carthage	Utique
	Curion (49)	Cap Bon	Vallée du Bagrada	Utique
	César (46)	Hadrumète	*Ruspina*	Utique
Luttes entre les gouverneurs (42 à 40)	Sextius (42)		*Africa Nova*	Utique
	Cornificius (42)		*Africa Vetus*	*Cirta*
	Sextius (41)		*Africa Vetus*	*Cirta*
	Fango (41)		*Africa Nova*	Utique

Les combats		Ports de débarquement	Bases d'opérations	Objectifs
Guerres d'Afrique d'Auguste à Claude	Cornelius Balbus (19)		*Sabrata*	Garamantes
	Cornelius Lentulus (6 de notre ère)		*Ammaedara*	Gétules
	Guerre de Tacfarinas (17 à 24)			
	Furius Camillus (17)		*Ammaedara*	Musulames
	L. Apronius (18-21)	Débarquement de la IXe *Hispana* à Utique (?)	*Ammaedara*	Musulames
	Q. Junius Blaesus (21-23)		*Ammaedara*	Musulames
	P. Cornelius Dolabella (24)	Rappel en Pannonie de la IXe *Hispana* par Utique (?)	*Ammaedara*	Musulames
	Campagne de Galba (44)		*Ammaedara*	Musulames

Ce qui d'abord saute aux yeux, c'est la situation sur le littoral de la Tunisie actuelle de tous les ports de débarquement des troupes romaines.

Le secteur d'Utique est privilégié. En dehors de ce secteur, le Cap Bon est utilisé une seule fois, par Curion. Pour des raisons stratégiques très particulières, Hannibal et César ont préféré faire débarquer leurs troupes sur la côte orientale de la Tunisie. Les ports du Constantinois, *Chullu* et *Rusicade*, ne sont jamais mentionnés. Seul, *Hippo Regius* (Bône/Annaba) a été choisi par Sittius pour y mouiller sa flotte, quand il a pris la décision de venir en aide à César qui se trouvait dans l'extrême Est tunisien.

Les bases d'opérations, choisies en fonction des objectifs, sont toutes en Tunisie, sauf une qu'il faut situer en Tripolitaine, lors de l'expédition de Cornelius Balbus chez les Garamantes. Les bases romaines organisées en Tunisie ont été déplacées du Nord au Sud. Le secteur d'Utique, puis cette ville elle-même, ont été utilisés dans la lutte contre Carthage. Quand il s'agissait de réduire la métropole punique, qui opposait une énergique résistance, ni Scipion l'Africain, ni Manilius, ni Scipion Émilien ne pouvaient songer à de lointaines diversions à l'intérieur de la Numidie.

La guerre de Jugurtha, qui obligea les Romains à pénétrer dans le royaume numide, fut l'occasion d'un transfert des bases dans le Haut Tell. Ces bases, en dehors d'Utique, qui resta le seul port servant au ravitaillement de l'armée et à l'arrivée des renforts, furent successivement : *Vaga*, pour soutenir l'opération *Muthul* ; *Sicca*, pour le ravitaillement des troupes atta-

quant *Zama* ; *Tisidium*, d'où Métellus enverra un détachement pour venger le désastre de *Vaga* ; *Cirta*, occupée par Métellus en vue de son expédition de *Thala* ; *Cirta* et *Lares*, utilisés par Marius lors de son raid sur *Capsa*.

Que ce soit dans les campagnes de la Tunisie du Nord, où l'objectif principal était Carthage, ou que ce soit dans celles qui entraînèrent les légions dans le royaume de Numidie, une ville appelée *Cirta* s'est trouvée concernée. Elle est impliquée quatorze fois dans les vingt campagnes analysées, et elle apparaît dans la première d'entre elles, celle qui mit aux prises Syphax et Masinissa, à la fin du IIIe siècle avant J.-C.

Le problème de la localisation de *Cirta* se trouve ainsi posé et on ne peut le résoudre qu'à l'aide de repères géographiques. Or, ces repères, les historiens de l'Antiquité nous les ont fournis avec toute la précision désirable : ce sont des positions de villes, des positions de peuples, des lignes d'eau et une frontière au tracé connu.

Les villes avec lesquelles *Cirta* se trouve mise en relation sont au nombre de onze : Utique et les deux *Hippo*, sur le littoral Nord ; *Hadrumetum* et *Thapsus* sur le littoral oriental de la Tunisie : *Vaga, Sicca, Lares, Zama*, dans le Haut Tell tunisien ; *Thala* et *Capsa* dans le Sud tunisien. Les peuples sont au nombre de quatre : les Khroumirs, les Maures, les Gétules et les Musulames. Les lignes d'eau sont le *Muthul* et la *Muluccha*. La frontière au tracé connu est la *fossa regia*, qui marquait la limite de l'*Africa Vetus*.

Les communications entre *Cirta* et Utique se caractérisent par leur fréquence et leur facilité. On va assez rapidement d'une ville à l'autre, et les allers et retours peuvent se répéter dans un délai assez court. C'est le cas notamment pour l'aventure passionnelle de Masinissa et de Sophonisbe, où l'on compte cinq trajets successifs, suivis de constantes liaisons entre Masinissa, résidant à *Cirta*, et Scipion l'Africain, campé près d'Utique. Nous avons vu par ailleurs que l'appel adressé par Masinissa, mourant, au consul Manilius, afin que Scipion Émilien pût venir à son chevet, malgré la saison d'hiver, n'a de vraisemblance que si le secteur d'Utique, où stationnait l'armée romaine, n'est pas trop éloigné de *Cirta*. Enfin, il y a deux textes énonçant très clairement cette relative proximité : le premier de Salluste et le second d'Appien.

Le chapitre CIV 1, du *Bell. Jug.* rapporte que Marius, étant à *Cirta*, convoque dans cette ville Syllla et les ambassadeurs du roi Bocchus ; il demande aussi au préteur L. Bellienus de s'y rendre, en même temps que tous les membres de l'ordre sénatorial présents en Afrique, pour prendre connaissance avec eux des propositions du roi des Maures. A. Ernout a établi comme suit le texte de ce passage : *Marius, postquam confecto quo intenderat negotio Cirtam redit et de adventu legatorum certior factus est, illosque et Sullam + ab Vtica + venire jubet, item L. Bellienum praetorem, praeterea omnis undique senatorii ordinis, quibuscum mandata Bocchi cognoscit.* L'éditeur propose la traduction suivante : « Marius revient à *Cirta*, après avoir achevé son expédition ; il apprend l'arrivée des ambassadeurs, les fait venir d'Utique avec Sulla, convoque aussi le préteur L. Bellienus, en même temps que tous les membres de l'ordre sénatorial présents en Afrique, et prend connaissance avec eux des propositions de Bocchus ».

Ce passage est tellement gênant pour la doctrine qui fixe à Constantine l'emplacement de *Cirta*, que A. Ernout a placé une croix devant le nom d'Utique, expliquant ce signe par la note suivante : « J'ai mis une croix devant

le nom d'Utique, qui ne semble pas pouvoir se défendre ici. Burnouf transpose *ab Utica* après *L. Bellienum praetorem* ; on lit dans la dernière édition de Jacobs-Wirz, revue par Kurfess : *Illosque et Sullam ab Tucca uenire jubet, item L. Bellienum ab Utica. Tucca*, aujourd'hui Zaouiat-Sidi-Barka est, dit Pline l'Ancien, *H.N.*, 5, 21, *oppidum impositum mari et flumini Ampsagae.* L.A. Constans substitue à *Utica* le nom *Rusicade*, ville de la côte de Numidie, au nord de *Cirta*, auquel elle servait de port. Aucune de ces corrections ne s'impose ».

Ces corrections sont toutes dues au parti pris de faire cadrer *Cirta*, identifiée à Constantine, avec les *castra hiberna*, présumés installés sur le littoral constantinois. D'où la tentation de les placer dans les environs de *Tucca*, à l'embouchure de l'*Ampsaga* (Rhummel).

L'examen des manuscrits n'est pas favorable aux modifications proposées. Il condamne aussi bien la suppression de *ab Utica* après *illosque et Sullam*, et son remplacement par *ab Tucca*, que la transposition de *ab Utica* après *L. Bellienum praetorem*.

Après *illosque et Sullam*, l'expression *ab Utica* se rencontre dans neuf manuscrits *C K H M* T^1 D^2 *V* l^2 *s*. Dans le *Codex Parisinus* 10195 (*D*), le copiste avait d'abord écrit *ad utica*, puis avait corrigé *ad* en *ab*. On relève les autres variantes suivantes : *ad se utica Q, ad uticam* T^2 *m, uticam* π. En face de ces quatorze exemples, donnant clairement le nom d'Utique, on ne compte que quatre cas de mise à la même place des variantes : *abtuca n* ou *ab tucca F α s*. Le manuscrit *F* appartient à la classe des *mutili*, ainsi désignés parce qu'ils présentent dans le texte une même lacune depuis le chapitre 103, jusqu'au chapitre 112, 3 ; la lacune a été comblée dans *F* par une main récente. Les manuscrits *n α s* appartiennent à la classe des *integri*, sur lesquels A. Ernout a porté ce jugement : « Les *integri* sont plus nombreux, et en général plus récents que les précédents : il suffit de parcourir l'apparat critique des chapitres 103, 2 à 112, 3 du *Jugurtha* pour voir combien leur témoignage est peu sûr » [1]. Pour notre part, nous avons pu examiner le *Codex Parisinus* 6086, du XIe siècle (*n*). Le groupe *ab tuca* a été écrit *abtuca*, en un seul mot ; deux lignes plus bas, dans le membre de phrase *mandata bocchi cognoscit in quis legatis potestas*, le copiste a écrit *ta* en interligne, entre la dernière syllabe de *cognoscit* et la préposition *in* ; à la ligne suivante, ayant oublié le *b* de *ab consule*, le même copiste a ajouté cette lettre en interligne ; c'est le travail d'un homme distrait et, sous sa plume, la leçon *abtuca* est une corruption manifeste. En saine critique, il convient donc de maintenir la leçon *ab Utica* après *illosque et Sullam*, comme l'ont fait les meilleurs éditeurs du texte : H. Jordan, R. Lallier, A.-W. Ahlberg, A. Ernout, A. Kurfess.

Après *L. Bellienum praetorem*, il n'y a pas lieu non plus de transposer *ab Utica*, comme l'a suggéré S. Gsell [2]. Deux raisons s'y opposent. C'est d'abord imputer à Salluste une faute de syntaxe, et c'est ensuite oublier que le nom *Utica* se retrouve à cet endroit dans les meilleurs manuscrits, sans être pré-

1. *Salluste, Catilina. Jugurtha. Fragments des Histoires.* Texte établi et traduit par A. Ernout (Coll. des Universités de France), 3e éd., Paris, 1958, p. 40.

2. S. Gsell (*H.A.A.N.*, t. VII, p. 252, n. 3) écrit : « Il est impossible de lire (*Jug.* CIV, 1) : *illosque* [les députés de Bocchus] *et Sullam ab Utica venire iubet, item L. Billienum praetorem.* En effet, Sylla et les députés étaient dans un camp assez rapproché de Cirta. Il convient de placer *ab Utica* après *item*, et de rapporter ces mots à *L. Billienum* : celui-ci, en sa qualité de gouverneur de l'*Africa*, résidait à Utique. »

cédé de *ab*. La préposition *ab*, mise devant *Utica*, impliquerait que le mouvement a pour point de départ, non pas l'intérieur, mais les environs de la ville, ce qui ne convient pas pour le préteur qui résidait à Utique. La leçon *Utica*, sans *ab*, après *L. Bellienum praetorem* se lit dans huit manuscrits : *utica C F K H R l, de Vtica T, uticam s*. Le nom d'Utique aurait ainsi été répété deux fois par Salluste avec une nuance différente, ce qui conduit à restituer comme suit le texte de *Bell. Jug.*, CIV, 1 :

Marius, postquam infecto quo intenderat negotio Cirtam redit et de aduentu legatorum certior factus est, illosque et Sullam ab Utica uenire iubet, item L. Bellienum praetorem Utica, praeterea omnis undique senatorii ordinis, quibuscum mandata Bocchi cognoscit.

Cette restitution du texte est celle même de A. Kurfess[3]. La seule différence vient de ce que cet érudit a cru bon de placer *ab Utica* entre crochets carrés, imitant l'exemple de A. Ernout, qui avait mis une croix devant ce nom de lieu. Mais ni H. Jordan, ni R. Lallier, ni A.W. Ahlberg n'avaient pris cette précaution.

Outre la tradition manuscrite, la construction littéraire du passage CIV, 1, doit retenir l'attention. Marius envoie un ordre : *Cirtam uenire iubet* à trois catégories de personnes : les ambassadeurs de Bocchus et Sylla, d'une part ; le préteur, d'autre part ; enfin, les membres de l'ordre sénatorial. Chacun doit se rendre à *Cirta*, à partir du lieu où il se trouve, d'où les trois précisions : *ab Utica, Utica, undique*. La première indication spécifie que Sylla et les ambassadeurs doivent sortir du voisinage d'Utique : *ab Utica*, voisinage où il faut situer les *castra hiberna* ; la seconde indication désigne l'agglomération elle-même, *Utica*, où résidait le préteur ; enfin, la troisième indication s'applique aux membres de l'ordre sénatorial qui ne sont pas rassemblés, mais dispersés dans la province, ceux-ci devant accourir de toutes parts, *undique*. Salluste a donc tenu à fixer pour chaque catégorie de personnes convoquées les endroits d'où elles devaient partir pour se rendre à la conférence de *Cirta*.

Cette compréhension du texte, conforme au plus grand nombre des leçons des manuscrits qui se distinguent par leur valeur, est évidemment jugée inadmissible par les érudits qui pensent que *Cirta* est Constantine et que, par conséquent, les *castra hiberna*, où se trouvait Sylla, avaient dû être établis sur le littoral du Constantinois. C'est dans cet esprit que J. Desanges a joué avec virtuosité de la *lectio difficilior*, ce qui était son droit, à condition de ne pas prétendre que, par là, était « à présent établi » que la *Cirta* du *Bell. Jug.* était bien *Cirta*, future Constantine. J. Desanges a donc proposé de remplacer *ab Utica* qui suit *illosque et Sullam* par *ab Tucca* ; il explique que cette dernière leçon « a été affadie en *ab Utica* ou déformée absurdement en *ad Uticam*, ce qui a entraîné à quelques mots d'intervalle l'omission de *Utica* après *Bellienum praetorem* par certains manuscrits »[4]. Or, les manuscrits où l'on constate cette dernière omission sont des copies sans grande autorité, de l'avis de J. Wirz qui choisit, en conséquence, d'éditer : *item L. Bellienum praetorem Utica*[5], et c'est le parti qu'a pris également A. Kurfess[6]. Il faut noter que la double mention d'Utique figure dans les six manuscrits *C K H T l s*.

Plutôt que d'imaginer une leçon primitive *ab Tucca* (ou *ab Tuca*) affadie en *ab Utica*, il est plus logique de voir en *ab Tucca* (ou *ab Tuca*) une déformation par aphérèse de *Utica* : le *U* initial étant tombé, il restait *tica*, facilement transformable en *tucca* ou *tuca*. Mais il est plus simple encore de penser qu'il y a eu également permutation des lettres *Ut* : *Tu* mis pour *Ut* à la suite d'une faute banale de copiste. Ce qui rend cette erreur plus plausible, c'est qu'on a laissé la préposition *ab* devant la graphie *Tu*, au lieu d'écrire *a* devant un nom de lieu commençant par une consonne.

J. Desanges s'est cru autorisé à localiser les *hiberna* de Sylla à *Tucca* sur la rive de l'oued el Kebir, d'où « l'armée romaine pouvait maintenir assez aisément des communications avec des ports comme *Igilgili* (Djidjelli), *Chullu* (Collo), ou *Rusicade* (Skikda) »[7]. Les *hiberna* ainsi placés auraient été séparés de *Cirta* (Constantine) par une route difficile traversant une zone montagneuse couverte d'épaisses forêts et coupée par des gorges étroites. Dans l'hypothèse *Cirta* = Constantine, c'est dans le secteur de Skikda/Philippeville que ces camps auraient dû trouver leur place. C'est pourquoi L.-A. Constans avait proposé de remplacer *ab Utica*, non pas par *ab Tucca*, mais par *a Rusicade*, dans une restitution de pure imagination[8]. L'inconvénient est que les ports du Constantinois ne sont jamais mentionnés par Salluste et qu'ils ne sont pas dans son horizon géographique. Cela dit, il resterait que le préteur *L. Bellienus* a, lui, bien été convoqué à se rendre à *Cirta*, en partant d'Utique et que cette liaison *Cirta*-Utique ne peut pas être supprimée.

Au reste, le passage du *Bell. Jug.*, où l'on veut à tout prix — afin de rester fidèle au postulat que *Cirta* est Constantine — supprimer la précision que Sylla devait se rendre à *Cirta ab Utica*, n'est pas la seule indication donnée par Salluste sur la relative proximité de *Cirta* et d'Utique. Lorsque Adherbal est assiégé dans *Cirta* par Jugurtha, celui-ci est convoqué d'urgence à Utique par les délégués de Rome et les négociations menées à partir d'Utique entraînent une dizaine de trajets successifs, *Cirta*-Utique et Utique-*Cirta*.

Appien n'est pas moins net que Salluste quand il évoque le siège de *Cirta* au cours du conflit qui oppose les gouverneurs Sextius et Cornificius. « A cette nouvelle, Laelius leva le siège de *Cirta* et retourna auprès de Cornificius. Mais Sextius, encouragé par le succès, se mit en marche vers Utique et Cornificius »[9]. Le gouverneur Cornificius étant à Utique avait chargé son lieutenant Laelius d'assiéger *Cirta*, et presque aussitôt, l'avait rappelé à Utique. La mention de *Cirta* est incompréhensible ici, si l'on croit que *Cirta* est Constantine. Et pourtant, personne n'a cherché à corriger le texte d'Appien, comme on a tenté de le faire pour celui de Salluste.

3. *C. Sallusti Crispi, Catilina. Iugurtha. Historiarum fragmenta ampliora. Post A.W. Ahlberg ed.* A. Kurfess, Leipzig, 1957, p. 139.
4. J. Desanges, *UTICA, TUCCA et la CIRTA de Salluste*, dans *Mélanges offerts à Roger Dion*, Paris, 1974, p. 143-150.

5. *C. Sallusti Crispi libri qui est de Bello Iugurthino partem extremam (103/112) ad optimos codices denuo collatos recensuit, emendavit* Joannes Wirz, Zurich, 1897, p. 23.
6. A. Kurfess, *op. cit.*, p. 139.
7. J. Desanges, *op. cit.*, p. 149.
8. L.A. Constans, *Salluste, Jugurtha, 104. 1*, dans *Revue des Études anciennes*, t. XXXVI, 1934, p. 180-182.
9. Appien, *Bell. Civ.*, IV, 55, 56.

Si, en direction du Nord, *Cirta* est une ville qui a de faciles et fréquentes relations avec Utique, cette même place est utilisée comme base arrière pour des expéditions dirigées dans le Sud tunisien.

Métellus, voulant s'emparer de *Thala*, fait de *Cirta* la « place où il avait mis son butin, ses captifs et ses bagages ». Marius semble aussi être parti de *Cirta* quand il décida de se porter sur *Capsa*. Nous avons vu que Marius, pour créer une diversion, avait fait mine d'installer une base à *Lares* « place où il avait déposé la solde et les vivres de réserve ». Il y envoya son lieutenant A. Manilius, mais lui se mit en route à partir d'une autre ville qui paraît bien être *Cirta*. En effet, à son retour de l'opération de *Capsa*, suivie de la prise du fortin de la *Muluccha*, « le consul atteignit *Cirta*, but initial de sa marche ». Voilà donc tracé un axe Nord-Sud, qui partant d'Utique, passe par *Lares*, *Thala* et *Capsa*, axe au voisinage duquel il faut nécessairement situer *Cirta*. Mais il convient également de placer cette cité sur la diagonale Nord-Ouest/Sud-Est, qui relie le port d'*Hippo Regius* à la région d'Hadrumète. C'est ce que nous avons pu établir en étudiant l'action de Sittius lors de la campagne de César en Afrique.

Ayant décidé de prendre le parti de César, c'est à *Hippo Regius* que Sittius mouille sa flotte. Ce choix dénote son intention d'agir uniquement sur les arrières des armées opposées à César. S'il avait dirigé sa marche d'*Hippo Regius* vers Constantine, il se serait éloigné à l'extrême du principal théâtre d'opérations et il aurait pris un bien grand risque en lançant sa petite armée, dont il devait être économe, contre la plus puissante forteresse naturelle de l'Afrique du Nord. Mais le *Bellum Africum* fournit une indication qui permet de penser que c'est vers l'Est que Sittius s'est orienté, en nous faisant connaître que le condottiere, après la prise de *Cirta*, s'est emparé d'une base de ravitaillement de Juba Ier, que nous avons pu situer entre *Zama* et *Ruspina*. Aussi, est-ce sur un axe *Hippo Regius-Ruspina* qu'il faut faire avancer Sittius, axe sur lequel on se trouve obligé de placer *Cirta*.

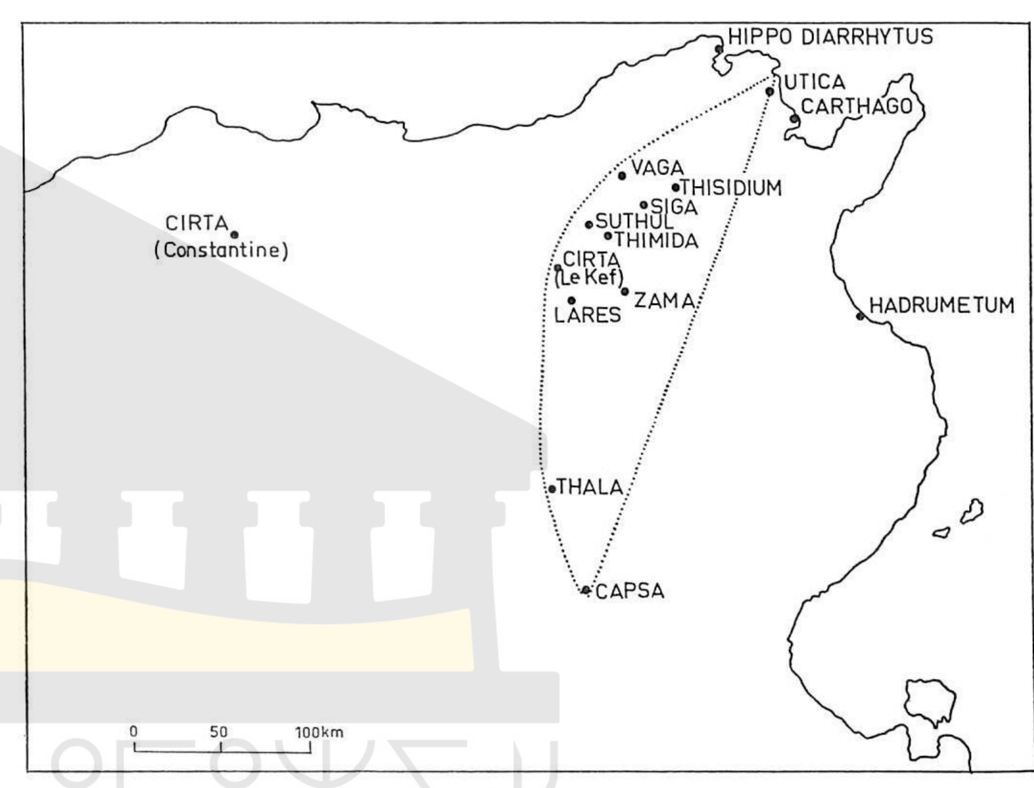
L'identification de *Cirta* avec Le Kef permet, seule, de comprendre le rôle joué par *Cirta* dans les opérations où les autres villes mises en cause sont incontestablement localisées sur le territoire de l'actuelle Tunisie. Quand Hannibal, partant d'Hadrumète, attire Scipion à *Zama*, nous avons vu que la hâte mise par le général romain à quitter le secteur d'Utique, pour stopper la marche de l'armée punique dans l'intérieur des terres, s'expliquait par la nécessité d'empêcher Hannibal de foncer sur *Cirta*-Le Kef.

Pendant la guerre de Jugurtha, *Cirta*-Le Kef s'insère dans le fuseau qui, du Nord au Sud, d'Utique à *Capsa*, renferme tous les points marquant les emplacements de cités parfaitement identifiées. *Cirta*-Le Kef est dans le Haut Tell, mais se trouve à l'Ouest de *Vaga*, *Siga/Sicca* et *Zama* ; elle n'est donc pas concernée par les premières opérations dominées par le souci d'éviter un trop grand éloignement de la *fossa regia*.

Cirta-Le Kef donne également tout leur sens aux récits d'Appien et de Dion Cassius relatant les luttes des gouverneurs de l'*Africa Nova* et de l'*Africa Vetus*. Quand Laelius, lieutenant de Cornificius, venant de l'*Africa Vetus*, pénètre dans la province de Sextius (*Africa Nova*), la première ville qu'il assiège est *Cirta* [10]. Et quand Fango, chassé de l'*Africa Vetus*, où il avait pénétré, rentre dans l'*Africa Nova*, il est aussitôt accueilli par les moqueries des habitants de *Cirta* [11]. Ces deux faits impliquent une *Cirta* peu éloignée de la *fossa regia*, séparant les deux Afriques.

10. Appien, *Bell. Civ.*, IV, 53.

En plaçant *Cirta* au Kef, c'est aussi le problème des lignes d'eau qui s'éclaire et spécialement le double problème du *Muthul* et de la *Muluccha*. Ces deux fleuves sont souvent cités par Salluste. Le premier, parce que c'est près de lui que s'est livrée l'une des plus dures batailles de la guerre de Jugurtha et, le second, parce qu'il constituait une limite de la Numidie. Ch. Saumagne a rendu un immense service à l'exégèse du texte de Salluste en identifiant le *Muthul* avec l'oued Tessa, laissant le Mellègue susceptible d'être autre chose que le *Muthul*. Le faible argument qui donnait une apparence de rapprochement entre Mellègue et *Muthul* était d'ordre homonymique. « On admet généralement, écrit Ch. Saumagne, que ce Mellègue doit être le *Muthul* parce qu'il traverse une partie du vaste territoire des Musulames, qui peuvent avoir été dénommés *Muthulami* » [12]. C'est une supposition toute gratuite qui n'a pas reçu la moindre confirmation.



CARTE 5. — *Positions respectives de* Cirta *(Constantine) et de* Cirta *(Le Kef) par rapport au groupement des villes citées par Salluste.*

11. Dion Cassius, XLVIII, 22, 3.
12. Ch. Saumagne, *La manœuvre du Muthul*, dans *Mélanges offerts à Ch. Saumagne*, p. 393.

Rinn, de son côté, fait remarquer que dans le nom « Mellègue », qui s'écrit aussi *Mellaga, Melleg, Mileg,* on retrouve les consonnes MLK, qui forment l'ossature sémitique du mot *Muluccha*[13]. Cette similitude des noms *Muluccha* et Mellègue est même, suivant Rinn, une identité absolue, « car en berbère : 1°, le K et le G ne sont que les variétés de prononciation d'une même lettre, 2°, les sons voyelles se modifient avec une extrême facilité suivant les dialectes locaux, 3°, le redoublement d'une consonne médiale n'est autre chose que la caractéristique de la dixième forme marquant énergie, habitude, continuité »[14].

Le Mellègue coule non loin de la Kalaat-Senane, que nous avons identifiée avec le fortin de la *Muluccha,* dont Marius s'était emparé après sa victoire de *Capsa* et avant de remonter sur *Cirta.* Là, c'est un épisode précis qui désigne le Mellègue pour être la *Muluccha.* Le Mellègue est non seulement une des plus importantes rivières de l'Afrique du Nord, mais il coule du Sud au Nord dans son cours moyen et inférieur, parallèlement à l'actuelle frontière algéro-tunisienne, séparant le Sud tunisien de la région des Aurès-Nementcha. Et, si la *Muluccha* est le Mellègue, c'est la question des Maures qui prend un nouvel aspect.

On est pris de vertige en pensant qu'on a voulu faire du Bocchus de la guerre de Jugurtha un roi du Maroc, ayant la Moulouya comme frontière avec la Numidie. Pour donner une idée de cette hypothèse insensée, comment Jugurtha aurait-il pu, de la région de *Capsa,* correspondre avec un Bocchus marocain ? Pour situer dans le temps les pourparlers, les préparatifs des deux rois et l'exécution de leur offensive, il faudrait faire intervenir des moyens modernes. Jugurtha, de Gafsa, communique par radio avec Bocchus, qui est à Fez. Par avion, il envoie des délégués au Maroc qui vont trouver les conseillers de Bocchus. Toujours par avion, Jugurtha se rend à son tour chez le roi qui est aussi son beau-père. L'armée de Bocchus est aéroportée sur les confins algéro-tunisiens et c'est de là que les forces coalisées marchent sur Cirta !

La Maurétanie aurasienne explique tout ce qui constituait auparavant une énigme :

— Au cours des négociations entre Jugurtha et Métellus, des transfuges romains se réfugient en Maurétanie, auprès de Bocchus.

— Quand le complot de Bomilcar est découvert, des membres de l'entourage de Jugurtha se sauvent, les uns chez les Romains, les autres chez Bocchus.

— Jugurtha, étant dans le Sud tunisien, peut facilement s'entendre avec Bocchus.

— Les deux rois, Jugurtha et Bocchus, peuvent réunir rapidement leurs troupes pour se porter sur les arrières de Métellus, remontant de *Thala* vers *Cirta.*

— Même manœuvre contre Marius quittant le fortin de la *Muluccha,* pour aller vers *Cirta.*

— Bogud ou Bocchus, fils de Bocchus, vient en aide à Pompée qui combat dans le secteur d'Utique.

13. L. Rinn, *Les premiers royaumes berbères et la guerre de Jugurtha,* dans *Rev. Afr.,* 1885, p. 191.
14. L. Rinn, *op. cit.,* p. 191.

— César, alors qu'il était à *Ruspina,* c'est-à-dire sur la côte orientale de la Tunisie, peut négocier avec le même Bocchus, fils du Bocchus de la guerre de Jugurtha.

— Sittius, ayant mouillé sa flotte à *Hippo Regius,* se met aussitôt en rapport avec Bocchus et, avec son aide, s'empare de *Cirta* en quelques jours.

— Tacfarinas, chef des Musulames, s'allie aux Maures qui sont ses voisins.

Ces neuf exemples font découvrir une Maurétanie qui a des relations impliquant, soit un voisinage, soit un éloignement relativement modéré par rapport à Utique, *Cirta, Thala, Capsa, Ruspina,* la Gétulie et la région des Musulames. Tout cela convient si cette Maurétanie a son cœur dans les Aurès-Nementcha.

Les Aurès-Nementcha ont si bien été oubliés par les historiens de l'Afrique du Nord que l'on voit des cartes, renseignées par eux, porter le mot Gétulie à l'emplacement même du massif montagneux. C'est le cas de la carte qui accompagne l'étude de J. Desanges sur les territoires gétules de Juba II[15]. C'est le cas, encore plus flagrant, de la carte des grandes tribus, dressée par G. Camps[16]. On ne voit que des Gétules de la Petite Syrte au Chott el Hodna : Gétules de Proconsulaire, Gétules de Numidie, Gétules de Maurétanie. On commence à placer des Maures en Kabylie, après avoir négligé les populations montagnardes des Aurès-Nementcha. Celles-ci remises à leur place dans le massif montagneux, formant écran entre le Sud tunisien et la plaine du Hodna, on s'aperçoit que les Gétules qui jouent un rôle dans la vingtaine de campagnes que nous avons analysées, sont tous des Gétules occupant le Sud tunisien.

Les tribus gétules étaient belliqueuses. Elles fournirent des guerriers aux différentes armées et, quand elles se virent menacées par la domination romaine, elles s'unirent pour défendre leur indépendance. Jugurtha a mobilisé des Gétules après s'être enfoncé dans les steppes, au sud de *Thala,* Marius a incorporé des Gétules dans ses troupes auxiliaires. Scipion, le beau-frère de Pompée, a introduit des Gétules dans l'armée qu'il opposa à César, et ces Gétules furent nombreux à faire défection pour passer dans le camp césarien.

Tous ces Gétules appartiennent au Sud tunisien, car leurs enrôlements se sont faits alors que les armées de Jugurtha, de Marius, de Scipion et de César combattaient sur le territoire de l'actuelle Tunisie, et alors qu'au Sud-Ouest s'interposait le grand îlot montagneux aurasien que nous avons enlevé à la Gétulie pour y mettre des Maures, îlot au delà duquel s'étendait le Far West maurétanien. Quand J. Desanges, interprétant le passage de Salluste où des brigands gétules sont signalés dans la région de *Cirta,* met des Gétules au Sud de Constantine, c'est qu'il se fonde sur l'identification *Cirta*-Constantine[17]. J. Gascou fait de même en rappelant que Sittius, après avoir pris *Cirta,* s'empare de deux villes gétules[18]. Mais avec *Cirta*-Le Kef, ces Gétules ne sont pas à chercher ailleurs que dans le Sud tunisien.

15. J. Desanges, *Les territoires gétules de Juba II,* dans *Rev. des Études Anciennes,* t. LXVI, 1964, p. 40.
16. G. Camps, *Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire,* p. 252, fig. 27.
17. J. Desanges, *op. cit.,* p. 45.
18. J. Gascou, *Le cognomen Gaetulus, Gaetulicus en Afrique romaine,* dans *M.E.F.R.,* 1970, 2, p. 733.

Les gouverneurs de la Proconsulaire ont eu pendant longtemps à lutter contre ces mêmes Gétules, dont les insurrections ne cessèrent pas de se succéder. Florus dit que Cossus Cornelius Lentulus a mené une guerre, qualifiée de « gétulienne », contre les Musulames et les Gétules, voisins des Syrtes, qui avaient envahi le territoire de la province romaine [19]. Les Musulames, essentiellement groupés entre *Thelepte* et *Madauros* (Madaure), font alliance avec les *Cinithii* qui sont des Gétules que Ptolémée fait habiter sur les bords de la Petite Syrte [20]. Les Gétules, de leur côté, s'appuyaient sur les Garamantes, qui sont leurs voisins orientaux comme les Maures aurasiens étaient leurs voisins du côté de l'Ouest, et c'est entre ces deux peuples qu'ils s'intercalent.

***

Il apparaît donc que les Romains ont mis deux siècles et demi pour s'assurer, du Nord au Sud, le contrôle du territoire correspondant à l'actuelle Tunisie. Après avoir abattu Carthage, ils ont trouvé devant eux un pays peuplé de tribus guerrières. Lorsque ces tribus ont été rassemblées sous le commandement d'un chef de grande stature, les légions ont été surprises par un genre de guerre où leur supériorité dans la bataille rangée ne trouvait pas à s'employer. Ce fut le cas notamment avec Jugurtha et Tacfarinas qui, l'un et l'autre, tinrent en échec les armées romaines, le premier pendant six années, et le second sept ans durant.

Dans la guerre qui porte son nom, le grand stratège, c'est Jugurtha. Il sait qu'il a l'espace pour lui et il en joue. La partie est facile devant l'incapable Aulus qui se laisse attirer dans l'intérieur du territoire, où son armée est encerclée. Devant des hommes de guerre tels que Métellus et Marius, Jugurtha a plus de mal et c'est pourquoi il accentue de plus en plus l'ampleur de ses décrochages, quitte à abandonner momentanément une partie de son royaume. C'est qu'il compte, au moment où l'armée romaine est engagée loin de ses bases, exécuter un large mouvement débordant et attaquer cette armée sur ses bases arrière en cherchant à réoccuper *Cirta*. Il manœuvre si bien contre Marius qu'il remporte sur son plus redoutable adversaire une victoire qui aurait été décisive si ses guerriers ne s'étaient pas trop tôt laissé emporter par l'ivresse du succès.

Les Romains opposent à la stratégie de Jugurtha des conceptions moins grandioses. Il y a chez eux des hésitations et des tâtonnements. Ils se rendent d'abord compte qu'ils ne peuvent vaincre le Numide dans une bataille rangée. Leur plan comporte alors l'occupation des villes les plus importantes du royaume et l'attaque des places où sont renfermés les trésors.

Tacfarinas, qui avait servi dans un corps auxiliaire, sut mettre à profit la leçon qu'il avait apprise auprès des Romains. Il eut d'abord l'imprudence de livrer une bataille de type classique, ce qui permit à Furius Camillus de remporter une victoire célébrée par un triomphe. Tacfarinas changea alors de tactique et revint au harcèlement, devenant cet ennemi insaisissable qui porte l'offensive là où on ne l'attend pas et disparaît avant qu'on ait eu le temps de réagir. En multipliant cette manœuvre, il éparpilla la guerre, *spargit*

19. Florus, II, 31.
20. Ch. Tissot, *Géographie comparée de l'Afrique*, I, p. 453.

bellum, comme le dit Tacite. Les Romains firent venir de Pannonie une nouvelle légion, la *legio IX Hispana*, pour la renvoyer trop tôt. La tactique qui finit par leur donner le moyen d'abattre Tacfarinas fut celle du quadrillage, avec la formation de colonnes mobiles. Alors, l'ennemi cessa d'avoir la liberté de l'espace et se sentit partout menacé.

L'étude sur cartes des opérations militaires nous a conduit à placer *Cirta* au Kef, à donner au Mellègue le nom de *Muluccha* et à situer dans les Aurès-Nementcha la Maurétanie des Bocchus. Ces localisations montrent à l'évidence que les armées romaines, jusqu'au milieu du Ier siècle de notre ère, n'ont jamais combattu, sauf dans la guerre de Tacfarinas, que sur le territoire de l'actuelle Tunisie. Ces conclusions, tirées de l'analyse des campagnes militaires, trouvent une confirmation dans la série des mesures de sécurité prises par Rome, de Tibère aux Flaviens, mesures qui consolidèrent la pacification de la Tunisie et qui préludèrent à une nouvelle grande tâche, séculaire elle aussi, l'occupation du pays situé à l'Occident.

Ces mesures portèrent sur l'organisation des marches méridionales de la Province, la réforme du commandement militaire, les déplacements du camp de la légion.

La voie *Tacapes-Ammaedara* « ne pouvant jouer à la fois le rôle de ligne de frontière et de cordon ombilical de la légion » [21], il parut nécessaire de s'assurer le contrôle des terres situées au Sud de cette voie. En 29-30, une vaste opération d'arpentage reporta les limites des territoires romains au Sud, de *Capsa* (Gafsa) jusqu'au Chott El Fedjedj. Cette annexion n'avait pas seulement un intérêt économique, mais aussi un intérêt stratégique, car elle visait à la constitution en profondeur d'une zone de sécurité.

La situation du proconsul d'Afrique en devenait changée. Non seulement il administrait l'Afrique proconsulaire, née de la réunion de l'*Africa Vetus* et de l'*Africa Nova*, mais son territoire s'agrandissait considérablement vers le Sud. Disposant d'une province économiquement importante et d'une armée aguerrie, il était susceptible de renouveler face à Rome le péril de Carthage si l'ambition le poussait à entrer en dissidence. Caligula, le premier, en éprouva la crainte, comme l'a noté Tacite : « Mais bientôt, C. César, l'esprit troublé et craignant M. Silanus, à qui l'Afrique était échue, enleva au proconsul la légion et la confia à un légat envoyé à cette fin » [22]. Ce légat reçut le commandement de la *legio III Augusta* et des auxilaires de l'armée d'Afrique. Le proconsul de Carthage fut cantonné dans un rôle purement administratif.

Ce dédoublement des pouvoirs n'eut pas seulement pour conséquence l'affaiblissement de l'autorité du proconsul, mais il fut à l'origine du dédoublement de l'Afrique proconsulaire, à la suite de ce que M. Benabou a appelé le dynamisme du légat ainsi défini : « En effet, l'action du légat ne pouvait être à l'avance soumise à des limites territoriales : l'armée d'Afrique qu'il commande ne peut se contenter d'un rôle statique. Elle est chargée, non seulement de défendre les frontières du territoire conquis, mais aussi (et peut-être surtout) d'étendre ce territoire, de faire avancer ces frontières » [23].

21. J. Baradez, *Fossatum Africae*, p. 152.
22. Tacite, *Hist.*, IV, 48.
23. M. Benabou, *Proconsul et légat en Afrique. Le témoignage de Tacite*, dans *Ant. Afr.*, t. VI, 1972, p. 134.

C'est ce que marquent les déplacements successifs du camp de la légion. Quand celle-ci avait été installée à *Ammaedara* (Haïdra), elle constituait le poste avancé de l'Afrique proconsulaire et sa présence sanctionnait l'occupation totale de la Tunisie [24]. Une nouvelle étape fut inaugurée par le transfert de la *legio III Augusta*, d'*Ammaedara* à *Theveste*, soit un déplacement de vingt-cinq milles vers l'Ouest [25]. Cette approche de l'Aurès désignait le nouvel objectif : la neutralisation de cette région montagneuse, neutralisation sans laquelle on ne pouvait maintenir aucune stabilité dans le Sud tunisien et sans laquelle on ne pouvait non plus songer à une extension occidentale dans l'intérieur des terres.

A ce moment, l'ère des guerres en Numidie est terminée. La nouvelle action qui sera menée par la *legio III Augusta* sera une œuvre méthodique de pacification, que l'organisation du *Fossatum Africae* viendra parachever.

24. Sur l'importance du site, voir : A. Piganiol et M. Laurent-Vibert, *Recherches archéologiques à Ammaedara (Haïdra)*, dans *M.E.F.R.*, XXXII, 1922, p. 69-75.

25. Sur les déplacements de la légion, voir F. de Pachtère, *Les camps de la 3e légion en Afrique*, dans *C.R.A.I.*, 1916, p. 273-284.

DEUXIÈME PARTIE

L'ORGANISATION PROVINCIALE

CHAPITRE I

LA PROCONSULAIRE

La Proconsulaire a été formée de la réunion des deux Afriques, l'*Africa Vetus* corespondant à l'ancien territoire de Carthage, et l'*Africa Nova* issue de l'annexion du *Regnum Numidiae.* Cette vaste province fut laissée par Auguste au Sénat qui y déléguait un proconsul, le *proconsul provinciae Africae.* Ce gouverneur résidait à Carthage ; il était assisté de légats qui le suppléaient dans ses fonctions d'administrateur et de juge.

On peut distinguer trois phases dans l'évolution administrative de cette province : une phase de consolidation, avec la création de colonies militaires, tant dans l'*Africa Vetus* que dans l'*Africa Nova ;* une phase d'extension, avec la pacification des Aurès-Nementcha ; une phase de démembrement, avec la constitution de confins sahariens, qui enleva au proconsul toute la partie méridionale de sa province pour la faire passer sous l'autorité du légat de l'empereur, promu gouverneur.

1. L'*AFRICA VETUS* ET L'*AFRICA NOVA*

La décision de s'attribuer un territoire en Afrique avait été prise par Rome au lendemain de la destruction de Carthage. Le pays dépendant de la métropole punique fut annexé et constitua la première province d'Afrique (*Africa Vetus*) avec une superficie de 25.000 km², soit celle de cinq départements français.

Au cours du siècle qui sépare la chute de Carthage (146 av. J.-C.) de la victoire de César à *Thapsus* (46 av. J.-C.), les grands événements furent l'essai de création de la colonie de Carthage et la guerre de Jugurtha.

La colonie de Carthage est restée sans lendemain. C'est en 122 que C. Gracchus installa la *Colonia Iunonia Carthago.* Bien qu'établie en dehors du périmètre maudit, le Sénat décida sa suppression sans envisager la création ailleurs de cités à constitution romaine ou latine. Rome avait estimé, suivant la juste remarque de H.-G. Pflaum, qu'il fallait éviter soigneusement de « déranger les nouveaux sujets », et qu'il fallait laisser aux cités et tribus

indigènes « leurs façons de vivre et surtout leurs institutions quasi municipales »[1].

Les colons de C. Gracchus n'avaient pas été expulsés. Ils constituèrent le premier noyau important de la présence romaine en Afrique, mais en dehors de toute organisation municipale. Certains d'entre eux s'installèrent comme marchands (*negotiatores*), soit dans les limites de la province, comme à Utique, soit en dehors : on les rencontre à *Cirta* et à *Vaga*, au moment où éclate la guerre de Jugurtha.

Au cours de cette guerre de sept ans (112 à 105) les légions romaines ne cessèrent pas d'être renforcées. L'activité militaire qui fut intense fit camper l'armée, non seulement sur le littoral dans le secteur d'Utique, mais aussi dans le Haut Tell tunisien.

Si la victoire remportée sur Jugurtha avait livré la Numidie à la discrétion de Rome, Marius n'avait pas procédé à son annexion, se contentant de la remettre au roi Gauda. Ce prince, demi-frère de Jugurtha, mais de naissance légitime, s'était vu écarter du trône et, craignant pour sa vie, s'était réfugié chez les Romains. Marius prit cependant la décision de se réserver une partie du royaume en bordure de la *fossa regia* pour l'établissement d'une colonisation d'un genre particulier. On doit à Ch. Saumagne une explication de cette entreprise. Il était loisible à Marius, tout en donnant le royaume à Gauda, « d'affecter sa donation des restrictions qu'il lui paraîtrait opportun d'imposer au *bénéficiaire* et, parmi elles, du droit de disposer de terres politiquement situées hors province, mais juridiquement et virtuellement inscrites dans les disponibilités de l'*ager Populi Romani* »[2]. Ce qui est certain, c'est que d'anciens soldats de Marius furent installés dans le bassin du Moyen Bagrada qui fit l'objet d'une colonisation « viritane », c'est-à-dire d'une colonisation qui n'impliquait pas la création de communes romaines. Ainsi fut constituée une « marche » qui, suivant la pertinente remarque de Y. Thébert, « prépare, au-delà de la *fossa regia*, la mainmise de Rome sur cette région dont l'intérêt stratégique se double d'une richesse agricole rare »[3].

La deuxième partie du premier siècle avant J.-C. vit se développer, grâce à César et à Auguste, la première grande vague de colonisation et de municipalisation. Cette entreprise resta essentiellement d'ordre militaire.

César, après sa victoire de *Thapsus*, décida l'annexion du royaume de Numidie, qui forma la province de l'*Africa Nova*. Il reprit le projet de C. Gracchus d'une colonie à Carthage, mais la *deductio* ne fut réalisée qu'après sa mort. Les colonies qui furent fondées de son vivant sont sûrement celles de *Curubis* et de *Clupea* et peut-être celles de *Neapolis*, de *Carpis* et d'*Hippo Diarrhytus*. C'était avant tout un programme qui concernait le Cap Bon, afin d'améliorer les relations maritimes avec l'Italie.

Entre la mort de César (44 avant J.-C.) et le moment où l'Afrique entra dans le domaine de son héritier Octave (36 av. J.-C.), huit années s'écoulèrent, marquées, de 40 à 36, par le gouvernement de Lépide dévoué à la cause d'Octave. Il est difficile de croire que Lépide ait pu rester quatre ans en

1. H.-G. Pflaum, *La Romanisation de l'ancien territoire de la Carthage punique à la lumière des découvertes épigraphiques récentes*, dans *Ant. Afr.*, t. IV, 1970, p. 110.
2. Ch. Saumagne, *Le droit latin et les cités romaines sous l'Empire, Essais critiques*, Paris, 1965, p. 89-90.
3. Y. Thébert, *La romanisation d'une cité indigène d'Afrique : Bulla Regia*, dans *M.E.F.R.A.*, t. LXXXV, 1973, p. 249.

Afrique sans y avoir laissé sa marque. On lui doit peut-être la création de la *Colonia V.P. Iulia Thabracenorum* (*Thabraca* = Tabarka)[4]. Nous verrons qu'il a dû s'occuper du problème des compagnons de Sittius que la mort de leur chef, disparu la même année que César, avait mis dans une situation difficile.

C'est dans le dernier quart du Ier siècle av. J.-C., sous Auguste, que s'opérera le grand réveil. Dans l'état actuel des discussions, les créations coloniales dans les deux Afriques, paraissent avoir été les suivantes[5].

Sur le territoire de la vieille province d'Afrique les colonies fondées sur le littoral, en dehors de Carthage, furent : *Carpis*, *Neapolis* (Nabeul) et *Hippo Diarrhytus* (Bizerte), si elles ne sont pas des créations césariennes, et *Maxula* (Radès). Utique devint municipe. A l'intérieur, on ne compte que deux colonies : *Uthina* (Oudna) et *Thuburbo Minus* (Tebourba).

Dans la contrée devenue en 46 av. J.-C. l'*Africa Nova*, Auguste installa cinq colonies : l'une sur la côte à *Thabraca*, si elle n'est pas de Lépide ; les quatre autres, à l'intérieur, occupaient les points suivants : *Thuburnica* (El Guelaa), *Colonia Iulia Augusta Numidica Simitthensium* (Chemtou), *Colonia Iulia Veneria Sicca* (Le Kef) et *Colonia Iulia Assuritana* (Zanfour).

2. LES COLONIES MILITAIRES

Toutes ces créations de colonies ressortissent à un plan militaire. C'est Auguste lui-même qui le précise. Ne lit-on pas dans les *Res gestae divi Augusti* : *Colonias in Africa... militum deduxi*[6]. Cette affirmation se trouve vérifiée chaque fois que la qualité des colons est révélée. A *Thuburbo Minus* furent installés des vétérans d'une légion VIII et, à *Uthina*, des vétérans d'une légion XIII. On retrouve des vétérans dans les deux *pagi* — groupements de citoyens romains établis dans le voisinage de cités indigènes — implantés par Auguste dans la vallée de l'oued Miliane, le *pagus* accolé à la *Civitas Sutunurca* (Henchir Aïn el-Asker) et le *pagus* accolé à la *Civitas Medeli* (Henchir Bou-Rebia)[7].

En reportant sur la carte les fondations d'Auguste en Afrique proconsulaire, on s'aperçoit de la cohérence de l'ensemble conçu et réalisé et on comprend les raisons principalement stratégiques qui présidèrent à l'élaboration du plan. C'est d'abord le renforcement de la défense du littoral, à l'Est et à l'Ouest de Carthage : à l'Est, par le groupement des colonies du Cap Bon et, à l'Ouest, par la création du municipe d'Utique et de la colonie d'*Hippo Diarrhytus*. C'est ensuite la surveillance des deux vallées de la Medjerda et de l'oued Miliane, voies de pénétration naturelles au Sud de Carthage. Ces précautions étaient devenues indispensables depuis que l'armée avait cessé d'établir ses quartiers d'hiver (*castra hiberna*) entre Utique et Carthage pour s'établir dans le Sud tunisien.

En dehors de ce contrôle, le reste de l'*Africa Vetus* fut laissé à son organisation antérieure. On avait donc pris soin de ne pas toucher à cette région punicisée. C'est justement dans ces parages que l'on découvre dix

4. J. Guey et A. Pernette, *Lépide à Thabraca*, dans *Karthago*, t. IX, 1958, p. 79-88.
5. J. Gascou, *La politique municipale de l'empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, p. 24-25.
6. *Res gestae divi Augusti*, 5, 35.
7. H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 81-82.

cités sur les vingt-et-une dont l'administration continue à être dirigée par des suffètes comme jadis à l'époque punique. C'est là également que l'on rencontre quantité de communautés régies par les *XI primi*, qui sont l'équivalent de l'*ordo* dans les tribus indigènes.

Entre la vallée de l'oued Miliane et la *fossa regia* on observe un vide colonial. Mais, à l'Ouest de la *fossa regia*, un grand nombre de villages de colonisation sont groupés géographiquement dans une aire étroite autour de *Thugga*, certains d'entre eux remontant à Marius. On les fit entrer dans le système colonial en les baptisant *pagi*, dans le sens de subdivisions d'une colonie romaine. Juxtaposés à des communes pérégrines, ces *pagi* furent rattachés à la *pertica* — c'est-à-dire le territoire colonial — de Carthage, comme l'a si bien montré H.-G. Pflaum qui note que « toute cette région au-delà de la *fossa regia* était, au Ier siècle de notre ère, cultivée *pagatim*, par villages, c'est-à-dire par des villages dont les habitants étaient des colons de Carthage » [8].

L'absence en *Africa Vetus* de *pagi* appartenant à la *pertica* de Carthage a été soulignée par G. Picard : « Il reste à expliquer, écrit-il, pourquoi nous ne rencontrons de *pagi* de Carthage que dans cette partie de l'*Africa Nova*, et en particulier comment il se fait qu'on n'en connaisse aucun dans la zone intermédiaire entre eux et la capitale » [9]. H.-G. Pflaum avait cru cependant pouvoir en reconnaître deux en *Africa Vetus* : *Chiniava* (Henchir-Guenba), à 66 km à l'Ouest de Carthage, et *Thuburbo Maius* [10]. Les *Chiniavenses* citoyens romains ne sont connus que par une inscription de la seconde moitié du IIe ou plutôt du début du IIIe siècle. Plus grande est la place faite à la conjecture dans le cas de *Thuburbo Maius*. L'épigraphie de cette ville n'a livré aucune mention explicite d'un *pagus*. Ces deux éventuels *pagi* de Carthage sont éloignés l'un de l'autre de 70 km et on voit mal la raison qui aurait justifié leur existence. La seule réalité qui s'impose est la séparation en deux grandes zones de la *pertica* de Carthage comprenant, d'une part, la banlieue de Carthage et, d'autre part, un large secteur situé dans l'ancien royaume numide, en bordure de la *fossa regia*.

La région fortement romanisée à l'Ouest de la *fossa regia* forme un îlot qui se situe dans le saillant de l'ancien royaume de Numidie pointant en direction de Carthage. Marius s'était réservé cet espace pour y implanter des vétérans. Auguste le rattacha à la *pertica* de Carthage après la fondation de la grande colonie romaine. On peut donc se demander si, en définitive, l'enclave administrative ainsi formée ne tire pas son caractère exceptionnel du fait qu'elle recouvrait la zone des empiétements de Masinissa. Arrachée par la violence à la métropole punique, cette région n'appartenait pas fondamentalement au royaume de Numidie et elle pouvait légitimement en être détachée pour faire retour au territoire de Carthage devenu province romaine.

Le noyau primitif de ces nombreux colons du secteur de *Thugga* avait été constitué par d'anciens soldats de Marius. Ce noyau avait dû être renforcé par d'autres vétérans. Il y avait donc dans ce pré carré un rassemblement de citoyens romains habitués à vivre au contact des indigènes, constituant une pépinière d'hommes où l'on pouvait puiser pour y prélever des

8. H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 79.
9. G. Picard, *Le pagus dans l'Afrique romaine*, dans *Karthago*, XV, p. 8.
10. H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 83.



FIG. 1. — *Le site de Constantine*



Fig. 2. — *Le site du Kef. Vue aérienne*





Fig. 3 et 4. — *Le Kbor Klib, probable monument commémoratif de la bataille de* Zama

Photo M. Sergent.

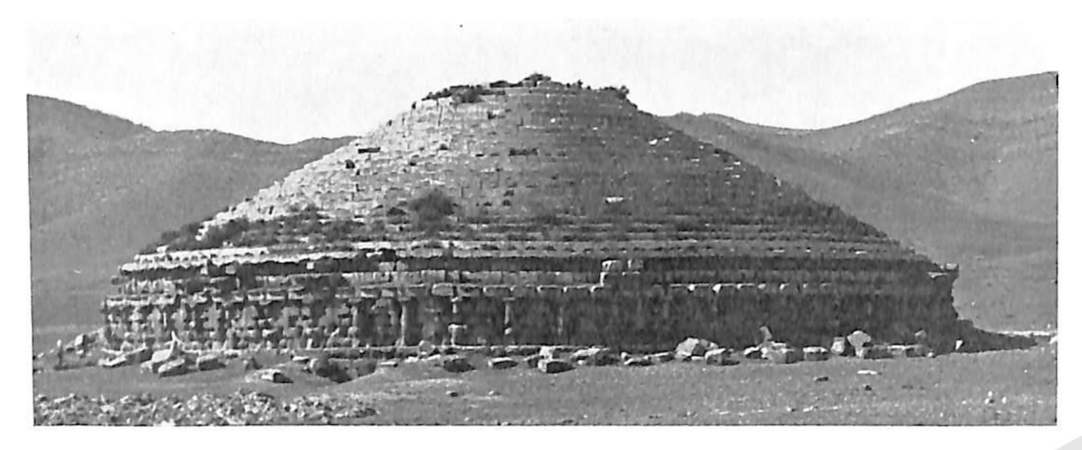


FIG. 5. — *Le Médracen*

Photo E. Fercot.



FIG. 6. — *La* Souma *du Khroub*

Photo F. Berthier.



FIG. 7. — *Le Mausolée de Dougga*

Photo M. Sergent.



Fig. 8. — *La Kalaat Senane. Vue aérienne verticale*

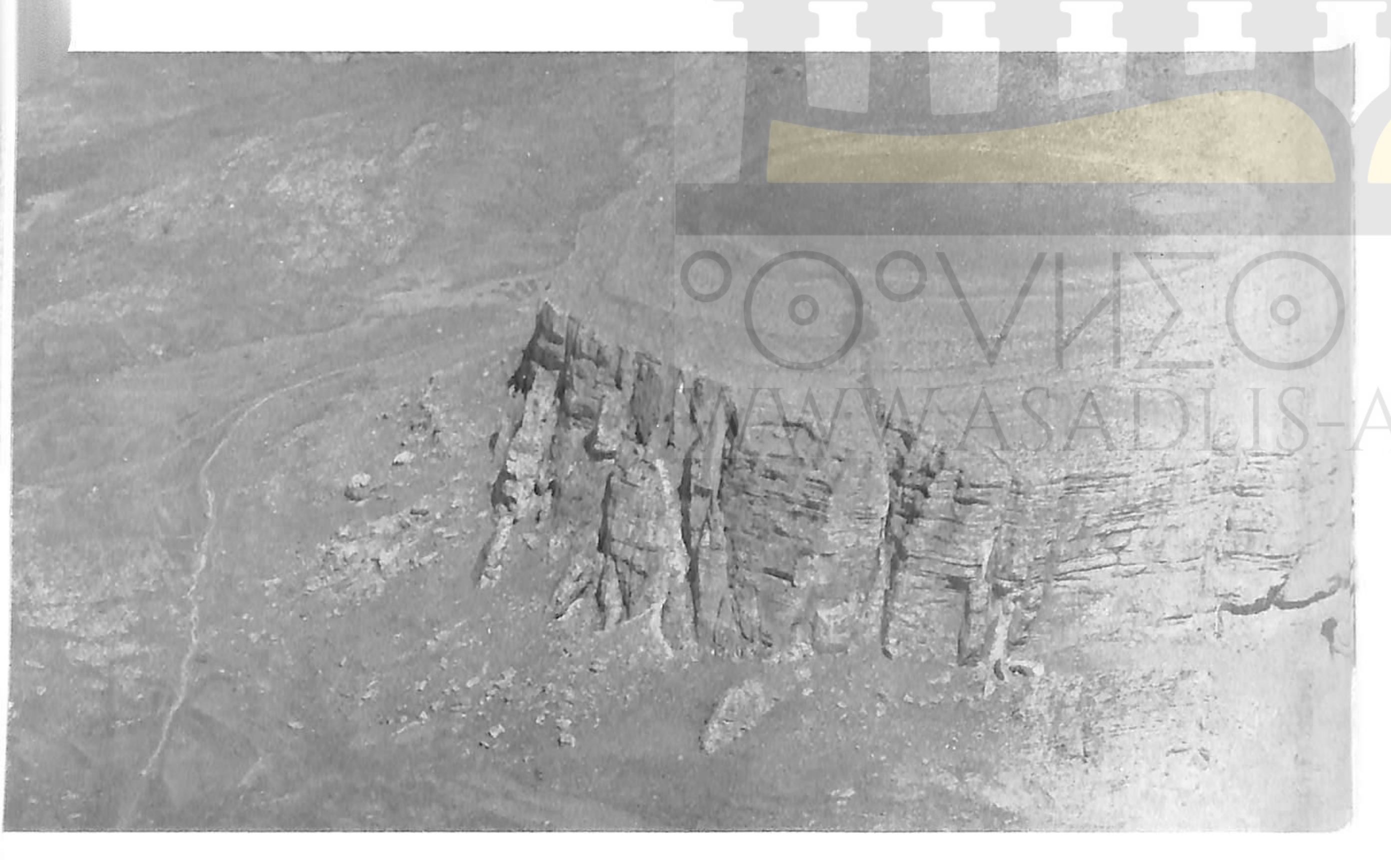


Fig. 9. — *La Kalaat Senane*
Vue aérienne montrant les falaises verticales et la faille de l'angle S.-E.

Fig 10
Monnaies du Métagonion



Tête laurée et barbue de Zeus-Baal



Cheval galopant à gauche contremarqué sur le flanc d'une petite tête coupée

Fig. 11
Monnaies des Sittiens



Effigie d'Auguste
Légende latine



Têtes accolées de *Honor* et de *Virtus*

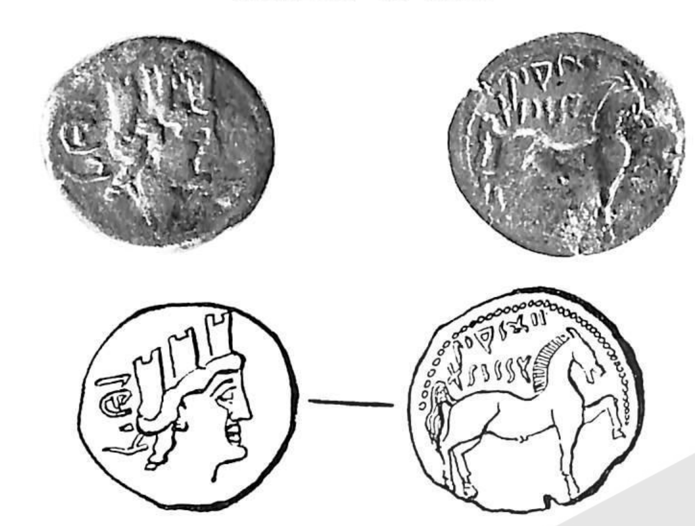




L'effigie d'Auguste identifiée par la saillie de la « pomme d'Adam »

FIG. 12

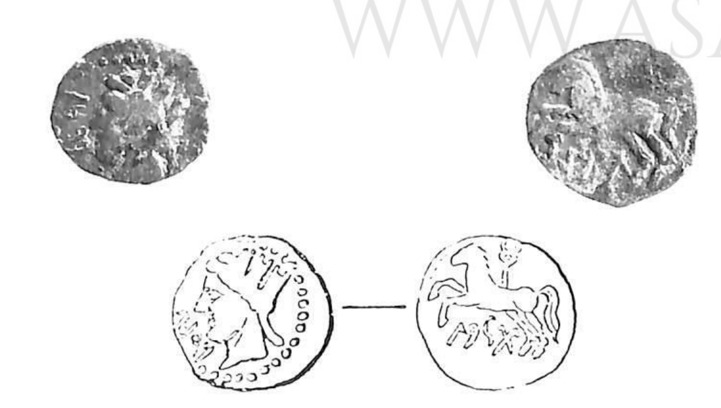
Monnaies de Cirta



Monnaie de Cirta portant au revers les noms de Bodmelqart et d'Hanno en néopunique



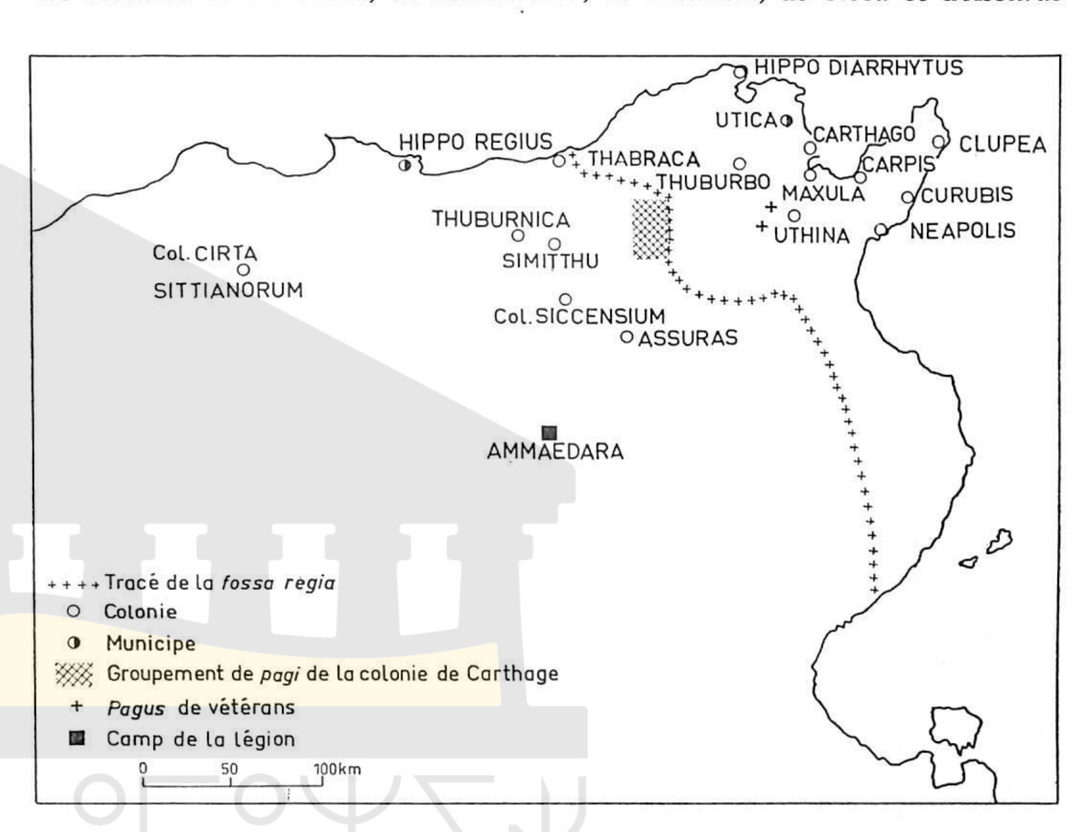
Monnaie de Cirta portant sous le cou de la Tyché tourelée le mot *SPTM* « les Suffètes »



Monnaie de Cirta portant au revers la légende 𐤋𐤁𐤕 (*'LBT*)

éléments de nouvelles fondations coloniales au cœur même de l'ancienne Numidie.

Dans cette ancienne Numidie, qui était devenue l'*Africa Nova*, Auguste prit soin de s'assurer le contrôle des voies qui ouvraient l'accès à la mer à travers les montagnes vers *Thabraca* et *Hippo Regius*. L'échelonnement des colonies de *Thabraca*, de *Thuburnica*, de *Simitthu*, de *Sicca* et d'*Assuras*



CARTE 6. — Africa Proconsularis *sous Auguste*.

prenait en écharpe le territoire de l'ancien royaume et constituait un axe de commandement sur lequel on avait installé d'anciens soldats. Si on ne connaît pas le nom des colons de *Simitthu* et d'*Assuras*, on sait par contre qu'à *Thuburnica* furent implantés des soldats de la légion V [11] et qu'au Kef les colons furent les *Siccenses*. Des découvertes épigraphiques toujours possibles donneront peut-être quelque jour le nom des vétérans envoyés à *Simitthu* et à *Assuras* [12].

11. *C.I.L.*, VIII, 14697.

12. Le problème du contrôle du pays ne change pas s'il faut admettre que *Thabraca*, *Simitthu* et *Assuras* ont d'abord été des *oppida civium Romanorum*, c'est-à-dire des municipes de statut romain composés de citoyens romains avec rôle dirigeant. Voir J. Desanges, *Le statut des municipes d'après les données africaines*, dans *Rev. Hist. de droit français et étranger*, 1972, p. 353-373.

La colonie de *Simitthu* est voisine de *Bulla Regia* et celle d'*Assuras* est proche de *Zama Regia*. Le choix de ces emplacements a dû être commandé par le souci de ne pas toucher au territoire des deux cités royales. Au Kef, au contraire, le carrefour était trop important pour ne pas être occupé. L'axe *Thabraca - Simitthu* - Le Kef - *Assuras* apparaît éminemment stratégique et c'est une raison de plus pour estimer que ce sont d'anciens soldats qui y ont été installés et que, par conséquent, les *Siccenses* conduits au Kef doivent être des vétérans. Ainsi fut assurée la surveillance d'une vaste contrée qui était, du point de vue économique, la zone des céréales, le grenier africain de Rome.

3. LA PROGRESSION VERS L'OUEST

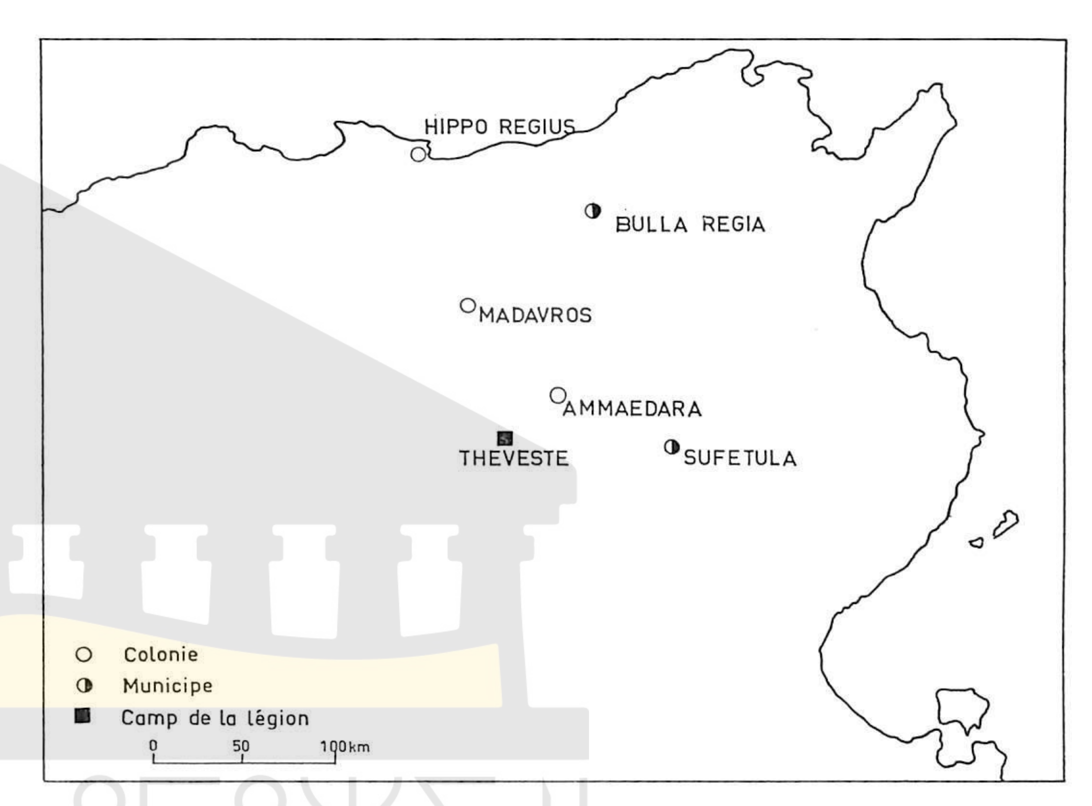
Nous avons vu que les campagnes militaires, des guerres puniques jusqu'au déplacement de la légion *d'Ammaedara* à *Theveste* sous Vespasien, n'avaient pas dépassé les seuils de Ghardimaou, de Sidi Youssef et d'El Meridj, sauf dans un épisode de la guerre contre Tacfarinas sous Tibère.

On s'aperçoit que l'avance colonisatrice romaine s'est d'abord arrêtée à ces mêmes seuils et qu'elle est venue buter contre le dur relief des monts de la Medjerda et de cette chaîne de collines, allant jusqu'à Tébessa, qui se trouvait en partie située dans le pays tenu par la turbulente tribu des Musulames. Le géographe A. Bernard avait été frappé par les obstacles naturels de l'Afrique du Nord. Rappelons sa formule : « La Berbérie, pour une puissance venant de l'Est, se présente comme une souricière à plusieurs fonds : le défilé de Ghardimaou arrêta longtemps les Romains » [13].

Jusqu'aux Flaviens, les actions militaires et civiles se recouvrent et s'inscrivent toutes à l'intérieur du territoire de l'actuelle Tunisie, formant le grand volet oriental de l'implantation de Rome en Afrique. Dans cette « Tunisie » romaine, on distingue au reste deux parties : le Nord, avec une organisation coloniale ; le Sud, occupé par l'armée appuyée sur le *limes Ammaedara-Tacapes*.

Ce tableau d'une Tunisie romanisée dans sa partie Nord et gardée par l'armée dans sa partie Sud, ce vide de romanisation entre la frontière algéro-tunisienne et Constantine, c'est aussi celui que nous présente Pline l'Ancien, quand, en utilisant la *Formula provinciae Africae*, le Naturaliste évoque l'Afrique dans le cadre provincial de la Proconsulaire (*H.N.* V, 29-30). Il rappelle que cinq cent seize peuples obéissaient à l'autorité romaine, et il précise qu'il y avait six colonies, quinze *oppida civium Romanorum*, trente villes libres, dont dix-huit, celles de l'intérieur, sont seules nommées. En reportant sur la carte toutes ces cités, on s'aperçoit que les villes libres, sauf *Bulla* et *Zama*, sont toutes localisées en *Africa Vetus*. Par contre, les *oppida civium Romanorum* se situent en *Africa Nova*, à l'exception d'Utique et de *Chiniava* [14]. Ces cités de l'*Africa Nova* sont toutes en Tunisie, en retrait même de l'actuelle frontière algéro-tunisienne. On ne trouve aucune ville portant la marque de la romanisation entre Le Kef (*Colonia Sicca*) et Constantine (*Colonia Cirta Sittianorum*). Il n'y a pas davantage de villes romanisées dans le Sud tunisien. Dans ces deux espaces, tout le pays entre Le Kef et Constantine, d'une part, et la vaste région des steppes tunisiennes, d'autre part, Pline s'est borné à énumérer les plus considérables des ensembles tribaux, ce qui signifie que ces territoires demeuraient aux mains des indigènes. La pacification et la romanisation de ces territoires seront une réalisation flavienne, effectuée dans le dernier quart du premier siècle après J.-C. et poursuivie ensuite par Trajan.

13. A. Bernard, *Les capitales de la Berbérie*, dans *Recueil de mémoires et de textes... XIVe Congrès des Orientalistes*, Alger, 1905, p. 129.
14. J. Desanges, *Pline l'Ancien, H.N. V, 1-46, Thèse complémentaire...*, p. 260.



CARTE 7. — Africa Proconsularis. *Créations des Flaviens.*

L'action flavienne fut inaugurée par une mesure importante : le transfert, vers l'année 75, de la *legio III Augusta* d'*Ammaedara* à *Theveste*. Afin d'éviter de laisser un vide au carrefour des routes importantes que contrôlait le camp d'*Ammaedara*, Vespasien y implanta une colonie de vétérans pour continuer d'assurer une présence militaire indispensable dans une région récemment pacifiée : ce fut la *Colonia Flavia Augusta Emerita Ammaedara*, l'épithète *Emerita* attestant que les colons furent des vétérans.

Le choix de *Theveste* pour le nouveau camp légionnaire était particulièrement heureux. La cité n'était éloignée d'*Ammaedara* que d'une quarantaine de kilomètres. Elle offrait des possibilités remarquables pour favoriser une nouvelle progression vers l'Ouest. Celle-ci fut menée sur deux axes, un axe Est-Ouest : *Theveste-Lambaesis*, et un axe Nord-Sud : *Theveste-Hippo Regius*. L'axe horizontal n'était que la prolongation du *limes Tacapes-Ammaedara*. A partir de *Theveste*, des postes furent créés à *Vazaivi*, *Mascula* et un

petit camp fut installé par Titus à Lambèse, dont la fortune allait grandir. Cette extension du *limes* permettait à la fois de surveiller la bordure septentrionale de l'Aurès et le pays des Musulames. La sécurité étant assurée par l'armée, une voie fut construite de *Theveste* à *Hippo Regius,* traversant la partie occidentale des Musulames et la région d'Hippone. A mi-distance entre *Theveste* et *Hippo Regius,* une colonie de vétérans fut fondée à *Madauros,* la *Colonia Flavia Augusta veteranorum Madaurensium.* Quant à *Hippo Regius,* « il y a une convergence d'indices qui laisse penser que ce municipe d'Auguste a été élevé au rang de colonie par un empereur Flavien, entre 78 et 96 » [15].

On pouvait aussi à partir de *Theveste* surveiller les Nementcha. C'est Trajan qui, héritant de l'effort accompli par les Flaviens, réalisera l'investissement du massif aurasien, dans une remarquable continuité de la politique d'extension du domaine romain en Afrique, dont R. Cagnat a ainsi défini le principe : « Il était indispensable de reporter vers l'Occident l'établissement central duquel dépendait le succès de la résistance à toutes les invasions. En outre, si l'on avait négligé, jusque-là, la soumission du massif de l'Aurès, c'est que l'on était occupé à combattre les Gétules et les Garamantes, ennemis plus remuants et plus directement menaçants ; ces populations une fois domptées, ou tout au moins contenues par les victoires successives des armées romaines et par un système défensif sérieusement établi, il fallait s'attaquer maintenant aux montagnards indépendants, et la première mesure à prendre était d'établir le quartier central de l'Armée d'Afrique à leur porte même » [16].

15. J. Gascou, *op. cit.*, p. 34.
16. R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 500.



CHAPITRE II

LA NUMIDIE MILITAIRE

1. LA PACIFICATION DES AURÈS-NEMENTCHA.

La Numidie militaire a existé de fait avant la création de la *Provincia Numidia.* Elle a d'abord compris le Sud tunisien, quand la légion a établi son camp à *Ammaedara* (Haïdra). Elle s'est étendue vers l'Ouest à la suite des déplacements du camp légionnaire à *Theveste,* puis à Lambèse. C'est l'achèvement de la pacification des Aurès-Nementcha, qui a été l'occasion de convertir en province les vastes territoires du Sud où opéraient les troupes commandées par le légat de l'empereur.

Dans le Sud tunisien, la partie gétule du royaume de Numidie se trouva d'abord simplement réunie à la Proconsulaire. Elle devint militaire en passant sous le contrôle direct du commandant supérieur des troupes, quand Caligula prit la décision de mettre à la tête de la *legio III Augusta* un légat nommé directement par l'empereur.

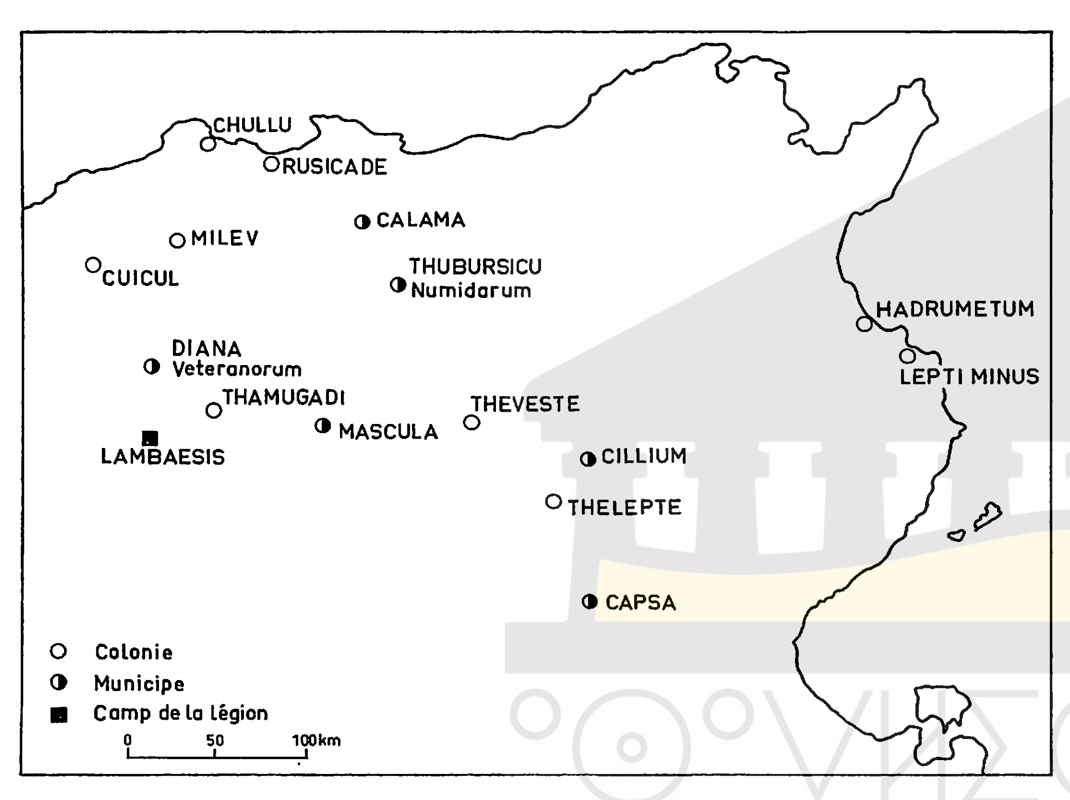
Une situation nouvelle fut ainsi créée sur le plan administratif. Les pouvoirs respectifs du proconsul et du légat furent profondément modifiés. Comme l'a très justement discerné M. Benabou, il y eut « évolution des rapports réels, sur le terrain, entre les deux magistrats de l'Afrique » [1]. Au début, il s'agissait d'une simple répartition des tâches : au proconsul les pouvoirs civils, au légat les affaires militaires, chacun des deux magistrats ayant la possibilité d'intervenir sur l'ensemble de la province. Ce qui renforça l'autorité du légat, c'est qu'il cessa d'être soumis à des limites territoriales, puisqu'il lui appartenait de conduire l'effort de guerre là où l'empereur, qui lui donnait directement ses instructions, lui commandait de se porter.

On n'a peut-être pas assez remarqué que la réforme du commandement n'a pas eu seulement pour objet de diminuer les pouvoirs du proconsul, jugés trop considérables, mais aussi qu'elle a préludé à une nouvelle étape de l'implantation romaine en Afrique, avec la poursuite vers l'Ouest de l'œuvre

1. M. Benabou, *Proconsul et légat en Afrique. Le témoignage de Tacite,* dans *Ant. Afr.*, t. VI, 1972, p. 135.

de conquête et de pacification. Le Sud tunisien se trouvant entièrement soumis, le temps parut s'ouvrir pour une nouvelle progression. Caligula en avait fourni les moyens. Les Flaviens assurèrent un large début d'exécution à une entreprise qui ne fut achevée que sous les Antonins.

La colonisation romaine en Afrique ne pouvait se développer dans la paix sans la neutralisation du grand secteur montagneux des Aurès-Nementcha. A l'instigation de différents empereurs, c'est une même politique qui sera



CARTE 8. — Africa Proconsularis. *Créations de Trajan.*

poursuivie dans une remarquable continuité, et les légats apporteront, l'un après l'autre, tous leurs soins à la réalisation d'un vaste dessein dont l'accomplissement demandera plus d'un siècle.

Vespasien, en déplaçant le camp d'*Ammaedara* à *Theveste*, avait fait sortir la légion du territoire tunisien. Trajan la transporta d'un coup à cent soixante-dix kilomètres plus à l'Ouest, à *Lambaesis*, où Titus avait déjà envoyé un détachement [2].

2. L. Leschi, *Inscriptions latines de Lambèse et de Zana. I. Un nouveau camp de Titus à Lambèse (81 ap. J.-C.)*, dans *Libyca*, I, 1953, p. 189-197.

Ce déplacement du camp créait un vide dans le secteur de *Theveste* et, par voie de conséquence, aggravait la faiblesse de l'occupation du secteur d'*Ammaedara*, privé du secours de la légion qui, lorsqu'elle était voisine, pouvait à tout moment intervenir. Trajan eut recours au procédé déjà employé : combler le vide provoqué par le départ des troupes, en y faisant venir des vétérans. Il renforça le Sud tunisien par la création d'une colonie à *Thelepte*. Cette vieille cité indigène contrôlait un nœud routier qui en faisait un point d'une importance considérable dans un pays de tribus nomades. Mais *Theveste* non plus ne pouvait être laissée sans occupation.

A défaut de preuve formelle de l'érection de *Theveste* en colonie par Trajan, on peut asseoir l'hypothèse sur des indices convergents. D'une part, c'est bien sous Trajan que la légion s'est définitivement installée à *Lambaesis*, car la création, en 100 après J.-C., de la colonie de Timgad ne s'explique pas sans l'existence préalable du camp de Lambèse. D'autre part, il est logique de penser que Trajan avait installé une colonie de vétérans à *Theveste*, en même temps qu'il transférait au loin le camp légionnaire. Les mêmes raisons qui avaient entraîné la *deductio* de vétérans à *Ammaedara* ont dû jouer pour *Theveste*, la cité étant un carrefour primordial dans le réseau des voies que l'empereur a si remarquablement développé.

2. LE *LIMES*

C'est en effet sous le règne de Trajan que le *limes* de Tibère a été, non seulement fortement prolongé vers l'Ouest, mais également dédoublé. La prolongation vers l'Ouest fut menée jusqu'à *Lambaesis* à partir de *Theveste*. Le dédoublement consista à construire un *limes* au Sud de l'Aurès, parallèlement à celui qui avait été établi au Nord. Le massif montagneux se trouva ainsi comme saisi entre deux pinces géantes, dont les branches étaient écartées d'une centaine de kilomètres en largeur et qui enfermaient une tache de dissidence dont la réduction s'opérera petit à petit. Ce *limes* Sud fut greffé sur le *limes* de Tibère *Tacapes-Ammaedara* et prit son origine à *Capsa*. Ce dernier carrefour fut relié par une rocade à *Ad Majores*. Le camp créé à *Nigrenses Majores* (Besseriani) constitua la partie centrale de ce nouveau *limes*. La partie orientale fut renforcée par la construction de la voie entre *Capsa* et *Turris Tamalleni*, ancienne *Civitas Nybgeniorum*. Vers l'Ouest, *Ad Majores* fut relié à *Ad Medias* et, au-delà, toujours en suivant le pied méridional de l'Aurès, à *Thabudeos*.

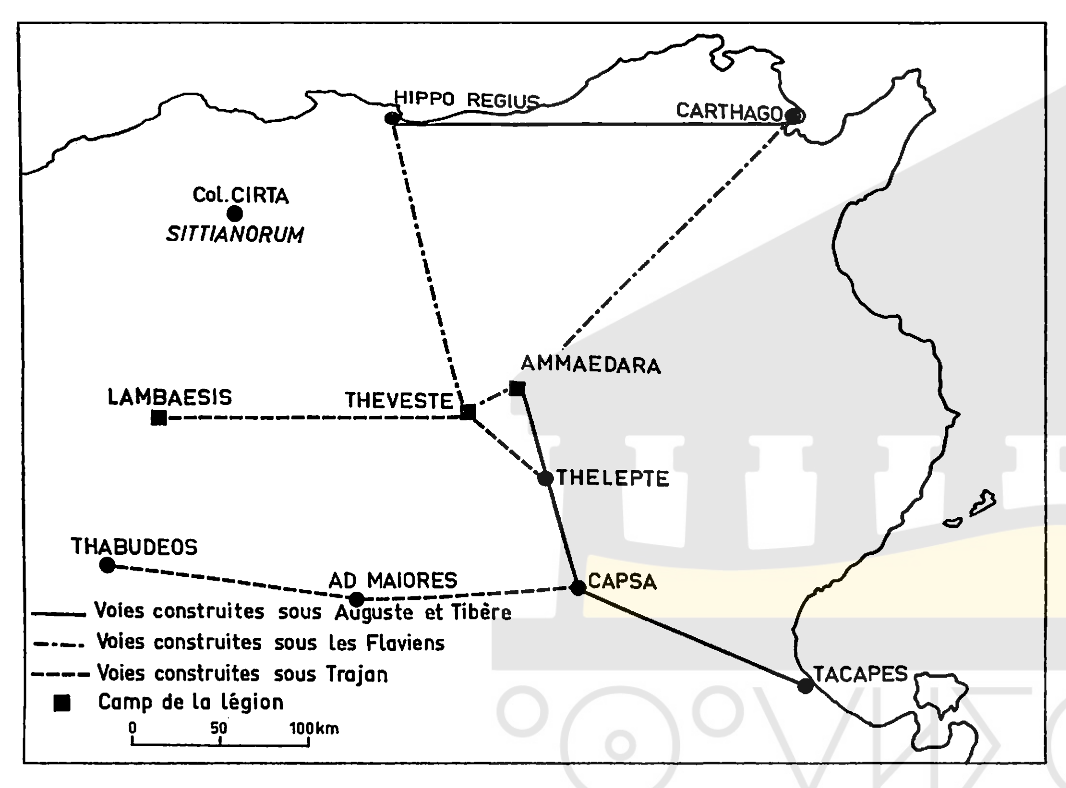
Est-ce Trajan qui termina l'investissement des Aurès-Nementcha, en reliant Lambèse à *Thabudeos* par *Calceus Herculis* (El-Kantara), ou faut-il en attribuer l'exécution à Hadrien ? Peu importe, puisque c'est le même dessein qui était poursuivi.

L'investissement de l'Aurès entraîna l'obligation de contrôler deux autres secteurs montagneux voisins : le Belezma et le Metlili, si proches des Aurès-Nementcha qu'ils forment avec eux comme un seul bloc qui s'inscrit dans un vaste parallélogramme de 250 km de longueur sur 100 km de largeur.

Le Belezma dresse son haut massif boisé, avec de belles forêts de cèdres, à l'Ouest de l'actuelle Batna. Les centres de vétérans de *Lambiridi* et de *Lamasba* en assurèrent la surveillance. Quant au Metlili, qui s'étend entre El-Kantara *(Calceus Herculis)* et Tobna *(Tubunae)*, il fut l'objet de soins particuliers qui en firent un bastion à l'intérieur d'une sorte de vaste camp retranché, défendu au Sud par le camp de *Gemellae* construit par Hadrien.

Ainsi fut constitué un saillant occidental qui présentait ses défenses aussi bien contre les incursions des nomades sahariens que contre les attaques pouvant venir des Hautes plaines de l'Ouest.

Du côté des Hautes plaines, les boulevards d'invasion furent plus tard surveillés par les postes installés en bordure des Monts des Ouled Naïls : postes de Medjedel et de Djelfa, au Nord ; postes d'Ain Rich et de Messad, au Sud des monts.



CARTE 9. — Africa Proconsularis.
L'organisation du réseau routier d'Auguste à Trajan.

Les grands nomades avaient coutume de remonter vers l'Aurès. Il avait fallu établir une protection « contre les dangers résultant de nombreux chaînons montagneux parallèles orientés du Sud-Ouest au Nord-Est, et qui constituaient, par leurs multiples couloirs d'accès naturels, de nombreuses voies possibles de pénétration au cœur même de la Numidie »[3]. Car on pouvait déboucher sur *Thelepte* par la trouée de Bir el Ater, sur *Theveste* par l'oued Mechra, sur *Mascula* par l'oued el Arab, et mettre ainsi en danger les terres du Nord dont la mise en valeur était poursuivie.

3. J. Baradez, *op. cit.*, p. 360.

La zone d'infiltration par les couloirs de l'Aurès fut rendue étanche par un double quadrillage militaire et économique. Le dispositif fortifié, établi en profondeur, maillait le terrain de tours de guet, de *castella*, de moyens d'accès et de défenses. A cette articulation très poussée des bases, répondait l'aménagement de cultures arrachées à la steppe par de nombreux travaux hydrauliques qui faisaient vivre sur place des défenseurs territoriaux et permettaient le ravitaillement des troupes quand celles-ci passaient en stationnement. Grâce à cette organisation, où rien ne fut laissé au hasard, œuvre d'imagination et de grande initiative, l'Afrique tellienne fut efficacement protégée, et ses habitants purent travailler en paix sans avoir à redouter la moindre alerte. D'où le surprenant développement rural et urbain que les Atlas archéologiques de Tunisie et d'Algérie mettent si bien en évidence. Les villes, transformées par l'urbanisme romain, se développèrent sans contrainte, et, comme S. Gsell l'avait constaté « d'une manière générale, on peut dire que presque toutes les villes de Maurétanie furent fortifiées à l'époque romaine ; au contraire, en Numidie [...] la plupart des villes restèrent ouvertes »[4].

Cette grande œuvre fut menée à bien, non pas par de spectaculaires campagnes militaires, comme celles qui furent conduites contre Jugurtha et contre Tacfarinas, mais par un effort méthodique d'occupation et d'équipement du pays, pacifié au fur et à mesure que se construisaient les routes, que se multipliaient les travaux hydrauliques, que la culture de l'olivier et des céréales fixait à la terre une population de plus en plus nombreuse et de moins en moins nomade. Une telle méthode a été ainsi définie par Lyautey : « L'occupation militaire consiste moins en opérations militaires qu'en une organisation qui marche ».

L'action fut conduite à la fois par l'armée active et par les vétérans. Chaque départ de la légion vers un camp nouveau était compensé par l'implantation de colonies d'anciens soldats dans les zones évacuées par les troupes. Ces groupements de vétérans constituaient une pépinière de réservistes et imposaient une présence romaine durable dans des secteurs névralgiques. Il est donc évident que toutes les colonies augustéennes, flaviennes et trajanes furent militaires ; elles n'avaient pas pour objectif principal la romanisation, mais la sécurité du pays. Il faut attendre le règne d'Hadrien pour assister à un complet changement d'orientation, inspiré par la préoccupation nouvelle d'assurer l'égalisation et le rapprochement entre les deux communautés. Le règne d'Hadrien sanctionne ainsi la bonne marche d'une entreprise qui, amorcée par Auguste et Caligula, ne connaîtra son plein épanouissement que sous les Antonins et les Sévères.

Cette lente progression, deux fois séculaire, s'est faite d'Est en Ouest. On peut l'illustrer en partageant la carte de l'Afrique du Nord — de la côte orientale de la Tunisie au Sétifien — en trois volets formant de longs rectangles mesurant de 200 à 300 km de longueur du Nord au Sud, et de 150 à 200 km de largeur d'Est en Ouest. Chacun de ces volets renfermera successivement le camp de la *legio III Augusta*, jouant le rôle de chef-lieu de région militaire. A chaque nouvelle installation du camp légionnaire correspondra l'établissement d'une voie verticale de commandement et d'administration, allant du littoral au désert. Les trois volets seront touchés l'un après l'autre par l'avance romaine. Quand ils seront tous les trois recouverts par l'occupation, ils cons-

4. S. Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie*, t. I, p. 90.

titueront un seul espace romanisé et ils seront alors solidement reliés entre eux par un réseau horizontal, constitué par le *limes*.

Le premier volet est seul occupé, d'Auguste à Vespasien, soit pendant près d'un siècle. C'est le volet oriental et exclusivement tunisien. Son chef-lieu militaire est le camp légionnaire d'*Ammaedara*. Son grand axe de commandement s'établit sur le méridien Tabarka-Gafsa, en passant par Le Kef.

Le volet médian est traversé par la rocade *Hippo Regius - Ad Majores*, qui est flavienne dans son tracé *Hippo Regius - Theveste* passant par *Madauros*, et trajane dans sa liaison *Theveste - Ad Majores*. Son chef-lieu militaire, de Vespasien à Trajan, est le camp légionnaire de *Theveste*.

Le volet occidental est antonin. Le chef-lieu militaire est à Lambèse depuis Trajan. Le grand axe Nord - Sud relie *Rusicade* à *Vescera* (Biskra), à partir d'Hadrien, qui est le premier empereur qui ait donné au légat résidant à Lambèse le débouché maritime des ports de *Rusicade* et de *Chullu*.

Le facteur d'unité et de cohésion de tout ce vaste territoire romanisé est militaire. C'est le *limes*. Il s'étend sur une distance d'environ 700 km, entre les Matmata (*limes* de Tripolitaine) et le Hodna (*limes* de Maurétanie). Le colonel J. Baradez, qui en a fait une étude complète, a estimé que, sur ce long corps, les responsabilités devaient avoir été réparties entre cinq commandants de secteur, contrôlant chacun une zone de 120 à 150 km de longueur en moyenne : secteur de Telmine, secteur des Montagnes, secteur de *Badès*, secteur de *Gemellae*, secteur de *Tubunae*. Mais sous l'autorité suprême du légat, il y avait une unité de commandement, des Syrtes au Hodna, dans ces confins sahariens dont la diversité régionale était rachetée par trois caractères communs.

Le premier de ces caractères est d'ordre géographique. Il s'agit de contrées bordant le Sahara. Ces confins sahariens n'en présentent pas moins un aspect différent, de l'Est, où s'étendent des plaines steppiques, à l'Ouest, où s'allonge le bloc montagneux Aurès-Nementcha-Belezma-Metlili. Le second caractère, d'ordre économique, est l'apparentement de ces régions par un fait de relief qui concerne chacune d'elles. Les puissants massifs montagneux enrichissent, d'une partie de leurs eaux, les basses plaines sahariennes : bordure des grands Chotts, Zibans, Hodna. Ce même bienfait, distribué aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, donne à ces territoires « une économie et des genres de vie comparables, y posant de semblables problèmes d'eau, de culture et de transhumance »[5] ; il permet un développement agricole dans de vastes étendues « arrachées à une nature sans doute ingrate à qui mesure ses efforts, mais à une terre riche à qui lui donne de l'eau, complément indispensable à sa fertilité en puissance »[6]. Le troisième caractère est d'ordre militaire ; ce pays de steppes, parcourues par des tribus nomades, et de monts, habités par des populations jalouses de leur indépendance, demandait une surveillance vigilante afin de protéger contre toute incursion les terres fertiles du Nord.

Ces terres fertiles, c'est-à-dire celles du littoral et du Haut Tell, constituaient des territoires civils administrés par des autorités civiles. La ligne de démarcation, entre les confins sahariens du légat et les territoires civils,

5. J. Despois, *La bordure saharienne de l'Algérie Orientale*, dans *Rev. Afr.*, 1942, p. 206.
6. J. Baradez, *op. cit.*, p. 165.

partait de Sfax et passait au Nord de Tébessa et au Nord de Lambèse. Les autorités civiles étaient : le proconsul, pour le secteur tunisien ; les triumvirs de la Confédération des Quatre colonies, pour le secteur du Constantinois.

Il a toujours été nécessaire pour l'autorité occupante d'envisager deux traitements différents pour des populations qui n'étaient pas au même niveau de culture. C'est ce qu'avait si bien noté Salluste, dont la réflexion pertinente a été ainsi commentée par A. Bernard : « Salluste, dans une phrase souvent citée, fait remarquer que la différence entre l'état social des diverses fractions de Berbères s'explique par leur éloignement plus ou moins grand de l'élément civilisateur par excellence, c'est-à-dire la Méditerranée, qui fut à la fois le centre et l'agent principal du développement du monde antique : *Ibi et in omni Africa*, dit l'historien, *quae procul a mari incultius agebat*. Qu'on ajoute : *quae procul a Carthagine incultius agebat*, et l'on aura les lois géographiques de la Berbérie dans l'Antiquité »[7].

3. LA CRÉATION DE LA PROVINCE DE NUMIDIE

C'est un trait de génie de Rome que d'avoir assigné au légat d'Auguste la résidence de Lambèse. Le principal représentant de l'empereur fut ainsi maintenu au contact permanent des problèmes du Sud, ce qui lui permit de réaliser cet extraordinaire programme de constructions qui fit se multiplier, au pied des monts aurasiens, ces grandes réalisations urbaines qui attestaient la grandeur romaine : *Thelepte*, *Ammaedara*, *Theveste*, *Mascula*, Timgad, Lambèse, *Diana Veteranorum*. Quand les faibles liens qui existaient entre lui et le proconsul furent rompus, le légat d'Auguste eut la plénitude des pouvoirs civils et militaires.

La décision intervint sous Septime Sévère. L'absence de tout texte littéraire et le mutisme des inscriptions, peu soucieuses de préciser les titres du légat, avaient longtemps maintenu l'indécision sur la date de création de la nouvelle province[8]. A défaut d'un texte explicite, H.-G. Pflaum, en se fondant sur une inscription de Lambèse, a cru faire la lumière sur la question tant débattue. L'inscription en cause mentionne la présence, dans le camp de la légion, d'*equites singulares*, c'est-à-dire d'une garde du corps. Cette remarque entraînait la conclusion : « Nous pouvons désormais, écrit H.-G. Pflaum, affirmer, sans crainte de nous tromper, qu'il faut dater l'érection de la Numidie en province du moment précis où Q. Anicius Faustus devient consul ; la présence des *equites singulares* garantit que leur commandeur n'est pas seulement le chef militaire de la *legio III Augusta*, mais encore qu'il jouit de toutes les prérogatives d'un gouverneur, du gouverneur de Numidie »[9]. Le

7. A. Bernard, *Les capitales de la Berbérie*, dans *Recueil de Mémoires et de textes... XIVe Congrès des Orientalistes*, Alger, 1905, p. 117.
8. Dans son étude consacrée aux gouverneurs de Numidie de 193 à 268, E. Birley n'a retrouvé de titulature complète que pour sept d'entre eux (E. Birley, dans *J.R.S.*, 1950, p. 60-67).
9. H.-G. Pflaum, *A propos de la date de création de la province de Numidie*, dans *Libyca*, t. V, 1957, p. 74. Cette datation trop précise a été contestée par M. Speidel, *The singulares of Africa and the Establishment of Numidia as a province*, dans *Historia*, 1973, XXII, p. 125-127. L'auteur propose une nouvelle lecture de l'inscription de Lambèse en développant EQSINGPRAF en *eq(uites) sing(ulares) pr(ovinciae) Af(ricae)*, conformément à un formulaire attesté ailleurs ; il s'ensuivrait qu'à la date de ce texte (198-199), la Numidie n'avait pas encore accédé au statut de province.

consulat de Q. Anicius Faustus devant se placer à la fin de l'année 198, cette date désignerait Septime Sévère comme l'auteur de la réforme.

Faut-il estimer que cette mesure a consommé « la séparation définitive de la Numidie d'avec l'Afrique », comme l'admet H.-G. Pflaum [10] ? Il faut ici dissiper une confusion.

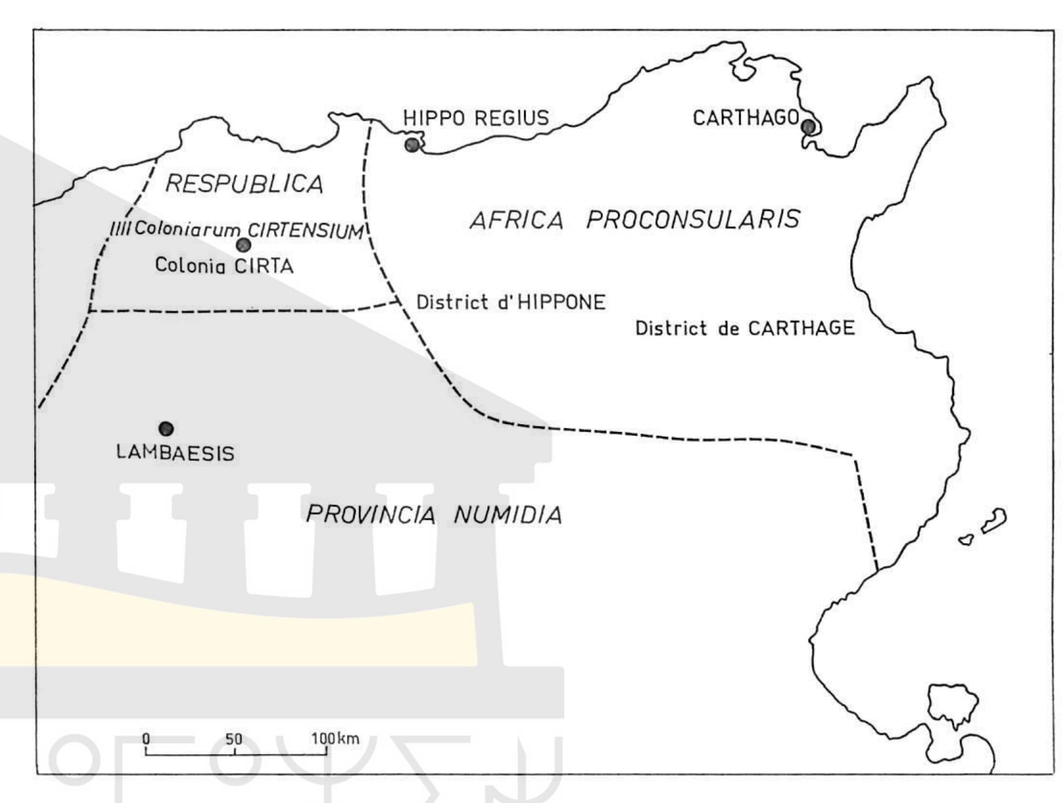
Avant de devenir le *legatus Augusti pro praetore provinciae Numidiae*, le légat n'était que le *legatus Augusti pro praetore exercitus provinciae Africae* [11]. Le mot *Numidia* n'intervenait pas dans son titre. Mais la province étant née, il fallait qu'elle portât un nom qui la différenciât de l'Afrique proconsulaire dont elle venait d'être disjointe.

Du point de vue administratif, la *provincia Numidia* est une expression géographique qui recouvre une tout autre réalité que l'ancien *regnum Numidiae ;* autrement dit, ce royaume n'est pas devenu un jour le ressort d'une province. La *provincia Numidia* a englobé de vastes régions qui n'ont jamais appartenu aux rois numides, tandis que la plus grande partie du territoire de ces rois, et surtout la plus riche, est restée incorporée dans la Proconsulaire.

Cette incorporation dans la Proconsulaire n'a pas fait perdre son nom à la Numidie proprement dite, mais, plus exactement, ce nom a refait surface après une disparition. Lors de son annexion par César, la Numidie s'était appelée *Africa Nova.* Dans le cadre de la province proconsulaire, qui rassemblait les deux Afriques, l'*Africa Nova*, cessant d'être une province distincte, devint un district, son chef-lieu étant *Hippo Regius.* Ce district, ou diocèse, avait à sa tête un légat du proconsul et il s'étendait sur l'Est de l'Algérie et l'Ouest de la Tunisie. On a trouvé des inscriptions concernant ces légats, en Algérie : à *Calama*, Aïn Nechma, *Thagura, Thubursicu Numidarum, Madauros, Theveste* ; en Tunisie : à Ghardimaou, *Bulla Regia, Lares*, dans la plaine de la Ghorfa (au Sud de Bordj Messaoudi), *Thugga Terebenthina* (Henchir Dougga), Sidi Ahmed el Hachemi (Sud de Ksour), *Mididi* (Henchir Meded) [12]. On voit par cette énumération de localités que le district d'Hippone recouvrait le territoire de l'*Africa Nova* [13]. Le légat de ce district porta d'abord le titre de *legatus provinciae Africae dioeceseos Hipponiensis*, puis celui de *legatus Numidiae* après 268. La réforme par Gallien des commandements militaires avait enlevé au gouverneur de Numidie son titre de *legatus Augusti pro praetore provinciae Numidiae*, remplacé par celui de *praeses provinciae Numidiae.* Ce changement de titulature, imposé par la séparation radicale des carrières civile et militaire, permettait dorénavant d'affecter, sans donner lieu à des confusions, le titre de *legatus Numidiae* au subordonné du proconsul d'Afrique.

10. H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 75.
11. *C.I.L. VIII*, 17891.
12. S. Gsell, *Inscriptions latines de l'Algérie*, t. I, p. x.
13. Le souvenir de l'*Africa Nova* se retrouve dans l'emploi du mot *provincia* utilisé parfois pour désigner le district ou diocèse d'Hippone. On a pensé qu'il pouvait s'agir d'une erreur, mais l'erreur est difficile à admettre car il y a au moins quatre exemples de cet usage (*C.I.L. VI*, 1690 ; *C.I.L. VIII*, 15832 ; *C.I.L. VIII*, 24521 ; *I.L. Alg. I*, 1286). Il paraît plus normal de croire à une emphase voulue ; comme l'*Africa Nova* avait recouvert la partie la plus importante du *regnum Numidiae*, le terme *provincia*, sans avoir une valeur administrative, résonnait comme une proclamation destinée à souligner qu'il s'agissait de la Numidie par excellence.

Au III[e] siècle, il a donc existé deux Numidies dans le système provincial de l'Afrique romaine : une Numidie de Lambèse (la province) et une Numidie d'Hippone (le district), ou, comme l'a fait remarquer E. Albertini : « une Numidie de l'Empereur qui s'oppose à la Numidie du Sénat, laquelle fit partie intégrante de la province proconsulaire d'Afrique depuis Auguste jusqu'à la fin de la domination romaine » [14].



CARTE 10. — *L'organisation administrative sous les Septimiens.*

On ne peut retenir que ces deux Numidies et non pas, comme l'a proposé J. Desanges [15], trois Numidies « pendant la plus grande partie du III[e] siècle ». Car il n'y a eu coexistence de trois Numidies qu'au début du IV[e] siècle, pendant seulement un lustre, quand la *Numidia Cirtensis* a été créée par dédoublement de la *provincia Numidia* sous Dioclétien en 303, puis supprimée en 308 par l'usurpateur L. Domitius Alexander qui reconstitua l'unité de la province sous l'autorité d'un même gouverneur [16].

14. E. Albertini, *Un nouveau document sur la « Numidie d'Hippone »*, dans *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 37, 1935, p. 28.
15. J. Desanges, *Permanence d'une structure indigène en marge de l'administration romaine : la Numidie traditionnelle*, dans *Ant. Afr.*, t. XV, 1980, p. 84.
16. Voir *infra*, p. 184.

Des deux Numidies qu'il faut donc seules retenir, l'une, celle d'Hippone, représentait vraiment le cœur du royaume de Numidie et la seconde, celle de Lambèse, en s'étendant de la Tripolitaine au Hodna, était en quelque sorte une Numidie usurpée.

Quel nom donner à ces immenses confins sahariens placés sous l'autorité du légat de l'Empereur ?

Il était logique que le terme *Numidia* vînt du centre et non des ailes et c'est au centre que l'on trouve la vaste plate-forme logistique constituée par les trois colonies de *Theveste*, *Ammaedara*, *Thelepte*, occupant les extrémités d'un triangle de 40 km de base et de 60 km de hauteur. Chacune de ces trois colonies était un carrefour stratégique et chacune d'elle était reliée à un grand port : *Thelepte* à *Tacapes*, *Ammaedara* à Carthage et *Theveste* à *Hippo Regius*. Voilà la grande base centrale de ravitaillement des troupes et elle se situe en Numidie du Sud. On comprend qu'elle ait contribué à imposer le nom de Numidie qui s'est ensuite étendu à toute la zone d'action du légat, quand cette zone est devenue une province autonome sous Septime Sévère.

Le statut provincial de la Numidie de l'Empereur consacra la totale indépendance du légat par rapport au proconsul de Carthage, mais elle n'entraîna pas une extension de son territoire. On aurait pu en attendre l'annexion de la région de Constantine. Il n'en fut rien et la Confédération des Quatre colonies continua à jouir de son autonomie pendant plus d'un demi-siècle.

CHAPITRE III

LA CONFÉDÉRATION CIRTÉENNE

Colonia Cirta (Constantine), dont les colons étaient les Sittiens, et son hinterland sont curieusement détachés et de la Proconsulaire et de la *Provincia Numidia* pour former une circonscription particulière, dont l'individualité a été consacrée par un statut spécial qui lui a conféré une large autonomie de fait. Cette situation marginale se vérifie tant dans les relations routières que dans l'administration.

Dans les relations routières, *Colonia Cirta* (Constantine) n'est pas au début reliée au premier réseau romain. C'est ce que laisse voir la carte où J. Baradez a schématisé la première articulation des voies [1]. Tébessa est à la charnière de la partie tunisienne et de la partie aurasienne de la Proconsulaire ; elle est le grand carrefour des routes d'encerclement de l'Aurès et de liaison avec les villes maritimes : *Hippo Regius*, *Carthago*, *Tacapes* ; elle est la base arrière du *limes* aurasien qui jusqu'à Hadrien est resté isolé des ports du Constantinois, *Chullu* et *Rusicade*.

Dans l'administration, la région de *Colonia Cirta* (Constantine) s'inscrit dans le cadre d'une exception provinciale : la Confédération cirtéenne. Cette Confédération a groupé quatre colonies : *Cirta*, *Chullu*, *Rusicade*, *Milev*. La première (*Cirta*) exerçait le rôle de capitale, à laquelle étaient subordonnées les trois autres cités qui n'avaient de colonie que le nom, sans en avoir la capacité juridique. Aussi a-t-on appelé *Chullu*, *Rusicade* et *Milev* des colonies honoraires et *Cirta* la colonie mère. *Colonia Cirta* (Constantine) administrait tout le pays entourant les quatre cités, l'ensemble formant un véritable État centralisé.

L'origine de *Colonia Cirta* (Constantine) est restée obscure tant qu'on a voulu ignorer *Cirta*-Le Kef. La même confusion, qui a fait attribuer à

1. J. Baradez, *op. cit.*, p. 152.

Constantine le rôle joué dans la conquête romaine par Le Kef, a retenti sur la manière d'envisager les conditions de formation de la colonie des Sittiens.

Nous étudierons donc successivement le problème des deux *Cirta* et l'origine punique de Constantine. Ce qui nous permettra de rechercher la raison politique de l'autonomie de la Confédération cirtéenne.

1. LES DEUX CIRTA

Les deux cités qui ont porté conjointement le nom de *Cirta*, Constantine et Le Kef, sont distantes l'une de l'autre d'environ 300 km et elles n'ont jamais été réunies dans une même circonscription administrative. Toutes deux ont été occupées par des colons romains à la fin du Ier siècle avant J.-C., les *Sittiani* à Constantine et les *Siccenses* au Kef. On a jusqu'ici admis que les *Sittiani*, s'étant emparés de *Cirta*-Constantine par les armes, y avaient été maintenus comme colons, donc sans *deductio* ; et que les *Siccenses*, pris sur place, avaient formé la colonie de *Sicca*, en estimant que *Sicca* était le nom primitif du Kef, auquel on aurait ajouté l'appellation de *Cirta Nova*.

Il faut y regarder de plus près et examiner sans parti pris l'importante documentation que nous livrent la littérature, l'épigraphie et la numismatique.

Les textes littéraires sont essentiellement, et suivant l'ordre chronologique, Valère Maxime, Pomponius Mela et Pline l'Ancien.

Dans son *Recueil de dits et de faits mémorables*, Valère Maxime, contemporain de Tibère, a fait mention de rites de prostitution sacrée qui s'accomplissaient au Kef et ce passage est inauguré par le mot *Cirtae* au lieu de *Siccae* : « *Cirtae enim fanum est Veneris in quo se matronae conferebant atque inde procedentes ad quaestum, dotem corporis injuria contrahebant, honesta nimirum tam inhonesto vinculo conjugia juncturae* »[2]. L'édition Teubner donne les variantes suivantes : *Cirtae, Siccae,* apud *Cirtenses*[3]. Ce texte semble témoigner, au début de l'époque impériale, de l'existence au Kef d'une *Civitas Cirta* et non pas d'une *Cirta Nova*. Les rites qui s'y accomplissaient paraissent antérieurs à la fondation de la colonie. Valère Maxime qualifie en effet de *punicae feminae* les femmes qui se prostituaient dans le sanctuaire de la déesse.

Pomponius Mela a rédigé son *De situ orbis* sous le règne de Claude. Dans sa description de l'Afrique, il s'occupe essentiellement du littoral. Il ne fait qu'une exception pour *Cirta* qu'il mentionne à côté de *Iol-Caesarea* située en *Numidia* : *Urbium quas habet* (*Numidia*), *maximae sunt : Cirta, procul a mari, nunc Sittianorum colonia, quondam regum domus et Syphacis quum foret opulentissima ; Iol ad mare, aliquando ignobilis, nunc, quia Jubae regia fuit et quod Caesarea vocitatur, illustris* (1.6). L'accent est mis sur l'éclat de la royauté numide sous laquelle *Cirta* avait été une ville très opulente (*opulentissima*). C'est aussi la royauté qui a fait la grandeur de *Iol*, et il y a un effet voulu d'opposition entre l'humble (*ignobilis*) première condition de cette cité et son destin illustre (*illustris*) après l'arrivée de Juba II. Le rapprochement des deux villes est donc plus littéraire que géographique. *Cirta* est mal localisée et mise dans la même *Numidia* que *Iol* (Cherchel), une

2. Valère Maxime, II, 6, 15.
3. Ed. C. Kempf, Leipzig, 1888, p. 81.

Numidie étendue de *Portus Magnus* (St Leu) à l'embouchure de l'*Ampsaga*, et par conséquent censée recouvrir l'Oranais, l'Algérois et la partie occidentale du Constantinois[4].

Pomponius Mela ne cite donc en tout et pour tout qu'une seule ville loin de la mer (*procul a mari*) : *Cirta*. Pour le littoral le nombre des villes que ce géographe mentionne est très restreint : quatre villes pour la Maurétanie qu'il prolonge en Oranie jusqu'à *Portus Magnus* inclusivement, six villes pour toute la partie de l'Algérie allant de St. Leu jusqu'au Cap Bougaroun, en laissant un vide de cinq cents kilomètres de côtes entre *Icosium* (Alger) et *Rusicade* (Philippeville/Skikda), six villes entre le Cap Bougaroun et le Cap Bon, en omettant *Chullu* (Collo) et en plaçant *Hippo Regius* (Bône/Annaba) à l'Ouest de *Rusicade*. On observe ainsi chez Pomponius Mela une tendance à la réduction du nombre des noms géographiques et à leur localisation approximative. Ce qui intéresse ce géographe, c'est d'accrocher des notices historiques aux lieux les plus notables. Ainsi fait-il pour *Tingi*, *Caesarea* près de laquelle il s'empresse d'indiquer l'existence du *monumentum commune regiae gentis* (appelé actuellement le Tombeau de la Chrétienne), Utique et Carthage. Le passé royal de *Cirta* devait trouver place dans ces particularités historiques et il en fait état en le rapprochant de celui de *Iol* devenue *Caesarea*, ce qui lui permet de mettre Syphax à côté de Juba II.

Le manque d'information de Pomponius Mela sur les villes de l'intérieur est flagrant. En revanche, son goût pour l'histoire est manifeste et il semble qu'il ait rédigé son tableau de l'Afrique en se servant d'un double fichier, l'un, géographique, principalement dérivé d'une description du littoral, et l'autre, historique, tiré de ses lectures. C'est la fiche historique de *Cirta* qui a retenu son attention et qui l'a incité à faire mention de cette ville à côté de *Iol-Caesarea*, car, en dehors de l'expression *procul a mari*, il ne localise pas *Cirta*, ou plutôt il la localise mal, en laissant croire qu'elle était dans la même *Numidia* où il place la capitale de Juba II. On comprend qu'ignorant les deux *Cirta* il ait pu bloquer toutes ses informations sur une *Cirta* unique. Aussi retenir son témoignage sur *Cirta*, c'est lui accorder une caution qu'il ne mérite pas. C'est pourtant à lui qu'on se réfère pour affirmer l'identité de la *Cirta Regia* et de la *Colonia Sittianorum*. Et on ne cesse d'opposer son texte pris à la lettre à toutes les raisons qui invitent à tenir compte du vrai problème des deux *Cirta*.

La description de l'Afrique que Pline l'Ancien nous donne dans son *Histoire naturelle* est postérieure d'une cinquantaine d'années à celle de Pomponius Mela. Écrivant un demi-siècle plus tard, le Naturaliste a possédé des informations plus complètes que son devancier, mais il montre aussi un esprit scientifique supérieur qui le rend géographe plus méthodique et plus attentif.

Outre une description du littoral, Pline l'Ancien a utilisé les listes statistiques de la *Formula Africae* qui le renseignaient sur les villes de l'intérieur de la Proconsulaire[5]. On le voit d'abord prendre le contre-pied de Pomponius Mela pour la situation de la Numidie. L'auteur du *De situ orbis* plaçait la

4. Pomponius Mela, I, 5. Le texte porte la graphie *Ampsacus*.
5. Il s'agit de la formule de la province unifiée d'Afrique, rédigée dans le cadre de l'Afrique proconsulaire après 27 avant notre ère ; elle comportait des données statistiques et classait les collectivités locales par statut. Voir J. Desanges, *Pline l'Ancien, H.N., V, 1-46. Thèse complémentaire...*, p. 150.

Numidia à l'Ouest de l'embouchure de l'*Ampsaga*, en l'illustrant du seul nom de Syphax. Pline fait en revanche commencer la Numidie à l'Est de l'*Ampsaga* et ajoute qu'elle fut célèbre grâce à Masinissa ; il mentionne aussitôt le port de *Chullu* (omis par Pomponius Mela) et celui de *Rusicade* (localisé à l'Ouest d'*Hippo Regius* et non plus à l'Est de la cité royale). Alors que Pomponius Mela ne citait qu'une seule ville loin de la mer, *Cirta*, Pline, au chapitre 29, énumère les villes de l'intérieur de la Proconsulaire, mais auparavant, il en a détaché deux (*Colonia Sicca* et *Bulla Regia*) pour les intercaler au chapitre 22, à la suite de *Colonia Cirta Sittianorum*, dans le curieux passage suivant : *Oppida Chullu, Rusicade, et ab eo ad XLVIII m. p. in mediterraneo colonia Cirta Sittianorum cognomine, et alia intus Sicca liberumque oppidum Bulla Regia* (V, 22).

La distance entre *Cirta*-Constantine et *Rusicade* est exacte : quarante-huit milles font un peu plus de soixante-dix kilomètres et c'est bien la mesure de la ligne droite entre les deux villes. L'axe *Rusicade*-*Cirta* (*Colonia Sittianorum*) est mis à sa place, en opposition avec l'imprécision et l'ambiguïté de l'axe *Iol*-*Cirta* de Pomponius Mela. Mais pourquoi Pline enchaîne-t-il en mentionnant la *Colonia Sicca* (Le Kef) qui, à deux cents milles à l'Est, se trouvait séparée de *Colonia Cirta* (Constantine) par des tribus que la romanisation n'avait pas encore touchées, et aussi *Bulla Regia* voisine de cette *Colonia Sicca* ?

J. Desanges pense que Pline « s'était écarté de son principe pour ce qui est de la *Numidia*, puisqu'il nomme deux villes, ainsi localisées approximativement, qu'il n'a sans doute pas trouvées dans la description du littoral : la colonie de *Sicca* et la ville libre de *Bulla Regia* ». Et J. Desanges suggère : « [Pline] a pu extraire ces deux villes de l'intérieur des listes statistiques parce qu'elles étaient numides de notoriété publique » [6].

Il n'est pas nécessaire d'imaginer un choix dicté par la notion de notoriété publique ; il faut bien plutôt constater là encore un souci de rectifier le texte de Pomponius Mela, en fonction de l'organisation administrative de l'Afrique Proconsulaire. Nous allons voir pourquoi.

Le texte de Pline se trouve malheureusement mutilé dans le passage en cause. Dans le dernier membre de phrase, *alia* ne saurait se rapporter à *Sicca*, puisqu'il n'est pas question, auparavant, d'une première *Sicca*. On peut à la rigueur songer à sous-entendre le mot *colonia* après *alia*, ce qui aurait pour signification que Pline avait voulu indiquer l'existence d'une deuxième colonie de l'intérieur. Mais pourquoi Pline a-t-il éprouvé le besoin de relier à *Colonia Sittianorum* les deux villes *Colonia Sicca* et *Bulla Regia*, qui auraient dû être placées à l'aplomb de *Thabraca* ? Les éditeurs du *C.I.L.* et Ch. Tissot ont, pour leur part, estimé que *alia* déterminait une « autre » *Cirta*.

C.I.L. [7] : *colonia Cirta Sittianorum cognomine et alia intus* (s. c. *Cirta colonia Sicca*).

Ch. Tissot [8] : *colonia Cirta Sittianorum cognomine et alia intus* (*Cirta colonia Sicca*).

6. J. Desanges, *op. cit.*, p. 220.
7. *C.I.L.* VIII, pars I, p. 197.
8. Ch. Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, t. II, p. 378, n. 1.

J. Desanges transcrit de son côté : *colonia Cirta Sittianorum cognomine et alia intus* (*colonia*) *Sicca*, en ajoutant : « Il s'agit de la *colonia Iulia Veneria Cirta Nova Sicca*, ou plus couramment *Sicca Veneria*, que l'épigraphie permet de localiser au Kef » [9].

Contre l'interprétation de J. Desanges, on peut faire valoir trois arguments : l'un tiré de la manière dont Pline conduit habituellement ses énumérations de villes, le second venant du sens qu'il convient de donner à l'expression *Cirta Sittianorum cognomine* et le troisième dérivant de l'époque où apparaît la *colonia Cirta Nova Sicca*.

Lorsqu'il mentionne à la suite plusieurs colonies, Pline emploie d'ordinaire la liaison *item*, dont voici deux exemples, l'un concernant le littoral, et l'autre l'intérieur du pays :

Cartenna colonia Augusti legione secunda, item colonia [...] *Gunugu* (V, 20)

Intus Colonia Augusti Aquae, item Succhabar, item Tubusuptu (V, 21).

La liaison *et alia Sicca* est un hapax dont on voit mal le motif dans la simple suite : *colonia* [...] *et colonia* [...] Aussi les éditeurs du *C.I.L.* et Ch. Tissot paraissent-ils avoir eu raison de sous-entendre *Cirta* après *alia*. Pline ayant nommé une première *Cirta*, c'est donc d'une autre *Cirta* qu'il s'agit maintenant.

La *Cirta* première nommée — Constantine — est appelée par Pline *colonia Cirta Sittianorum cognomine*, alors que Pomponius Mela la cite sous le titre *colonia Cirta Sittianorum*. Le mot *cognomine* est un ajout de Pline qui semble vouloir par là attirer l'attention sur une singularité. J. Desanges traduit : « La colonie de *Cirta* qui porte le nom des Sittiens » [10]. Observons d'abord qu'après *cognomine*, il faut sous-entendre *dicta*, comme nous y engage — pour prendre un exemple — l'inscription *C.I.L.*, VIII, 10945 : *Hic sita est Kal. Flavia cognomine dicta*. Si *Flavia* est ici le surnom de la défunte *Kal* (*purnia*), c'est dans le texte de Pline l'expression *Cirta Sittianorum* qui doit être détachée en tant que *cognomen*, puisqu'il faut un nom au nominatif commandé par *dicta* (sous-entendu), et que ce nom ne peut être *colonia* à qui il faut rapporter le surnom. On est ainsi conduit à la traduction : « La colonie surnommée la *Cirta* des Sittiens ».

Dans cette hypothèse opposée à celle qui attribue au Kef le surnom de *Cirta Nova*, c'est un surnom parfaitement explicite qui serait rattaché par Pline à la colonie de *Cirta*-Constantine.

On est ainsi fondé à voir, dans les deux colonies rapprochées pour les besoins d'un éclaircissement : une *Cirta civitas* (Le Kef) qui a vu l'installation de colons, les *Siccenses* ; et une autre *Cirta* très particulière et très singularisée par son surnom « Cirta des Sittiens » (Constantine), quand les *Sittiani* y ont été conduits.

Pour qu'il soit avéré que la *Cirta civitas* appartenait bien au groupe des villes *regiae*, Pline cite, à la suite, *Bulla Regia*, voisine du Kef. Pomponius Mela avait rendu le mot *regia* par *regum domus* ; Pline a dû rétablir l'épithète *regia* par homonymie avec *Bulla Regia*. Enfin, pour bien montrer que la *Cirta* des Sittiens était, elle, éloignée de la zone des villes *regiae*, Pline la situe, avec un soin particulier, à l'aplomb de *Rusicade*, en précisant la

9. J. Desanges, *op. cit.*, p. 157.
10. J. Desanges, *op. cit.*, p. 157.

distance qui la sépare de la mer : quarante-huit milles. Dans cette hypothèse, Pline aurait écrit : *Rusicade, et ab eo ad XLVIII m. p. in mediterraneo colonia Cirta Sittianorum cognomine et alia intus* [*Cirta Regia colonia*] *Sicca liberumque oppidum Bulla Regia.*

Dans cette phrase ainsi restituée, il y a une triple répétition : répétition du mot *colonia*, répétition du nom *Cirta* et répétition de l'épithète *regia*. Ce ne serait donc pas une source commune avec Pomponius Mela qu'il faudrait déduire de ce passage de Pline ; il semble plutôt que le Naturaliste s'est penché sur l'ouvrage de son prédécesseur et que, frappé par l'erreur de la *Cirta* unique, il a tenu à dissiper la confusion que cette erreur engendrait.

Mais peut-on dire que cette « autre » *Cirta* soit la *Colonia Iulia Veneria Cirta Nova Sicca* ? Ce serait devancer une formation coloniale très postérieure à l'époque où Pline écrivait. La titulature *colonia* [...] *Cirta Nova Sicca* n'apparaît pas avant le IIIe siècle de notre ère ; elle figure dans les inscriptions datées suivantes :

— Dédicace à Sévère Alexandre (*C.I.L.*, VIII, 15858) : *colonia Iulia Veneria Cir* [*ta nova Sicca*] ;

— Dédicace à Gallien (*C.I.L.*, VIII, 1632) : *coloni col(oniae) Iul(iae) Veneriae Cirtae Novae Siccae* ;

— Dédicace à Constance II (*C.I.L.*, VIII, 16258) : *col(onia) Iul(ia) Ven(eria) CirT nova Sic(ca).*

Il faut ajouter une dédicace où le nom de l'empereur se trouve effacé, mais qui laisse lire les surnoms : *pio, felici, augusto*, surnoms des princes du IIIe siècle depuis Caracalla (*C.I.L.*, VIII, 1634) : *Cirth* [*ae novae Siccae*].

Dans cette colonie, dont la nouveauté est d'associer les deux toponymes *Cirta* et *Sicca*, les colons sont des *Cirtenses Siccenses* constituant l'ensemble de la plèbe, soit la totalité de la population municipale, comme le précise la dédicace à un curateur, patron de la colonie, à qui une statue fut élevée par les soins de l'*ordo*, qui restera immuablement l'*ordo Siccensium* : *ob ejus* [*obsequentiam*] *erga universum ordinem cunctamque plebem Cirtensium Siccensium ordo...* (*C.I.L.*, VIII, 1651 = 15883) [11].

Donc, à partir du IIIe siècle, les *Cirtenses Siccenses* sont des *coloni : coloni Col. Iul. Veneriae Cirtae Novae Siccae* (*C.I.L.*, VIII, 1632) ; mais, sous le règne de Marc Aurèle et de Lucius Verus, ils ne sont que des *municipes* (*C.I.L.*, VIII, 1641). Faut-il voir dans la différence des termes une différence de traitement ? Ce qui est certain, c'est que les colons primitifs sont des *Siccenses*. On a, par bonheur, une dédicace à Auguste *conditori* (*C.I.L.*, VIII, 27568), où les dédicants sont nommés : ce sont les *Siccenses*, premiers colons installés sous le principat d'Auguste.

Les surnoms de la colonie du Kef, à partir du IIIe siècle, sont : *Iulia, Veneria, Nova*, accompagnant le double toponyme *Cirta-Sicca*. La signification particulière de l'épithète *nova* semble avoir été méconnue. On a d'abord pensé à une *Cirta* « nouvelle » avec le sens de création sans antériorité.

11. Malgré le groupement des *Cirtenses Siccenses*, citoyens à part entière, l'*ordo* reste toujours dénommé *ordo Siccensium*, comme on doit le rétablir à la fin du texte *C.I.L.*, 15883. En effet, si dans la dédicace à Sévère Alexandre (*C.I.L.*, 15858) mentionnant la *colonia Iulia Veneria Cir*[*ta nova Sicca*], le texte est mutilé, une autre inscription datée de ce même règne (*C.I.L.*, 15846) fait état d'une dédicace à la *Fortuna Redux* de Sévère Alexandre par le seul *splendidissimus ordo Siccensium.*

Cette perspective d'une *Cirta* neuve a suscité l'hypothèse que la *colonia Sicca* (Le Kef) aurait été dans une certaine dépendance de la *colonia Cirta* (Constantine). Cette idée était venue à l'esprit de Cl. Pallu de Lessert : « D'autre part, écrit-il, le nom de *Cirta nova* semble bien invoquer une ancienne dépendance de *Cirta*, une portion peut-être de la *Cirta Sittianorum* » [12] L. Poinssot, qui considérait le complexe *colonia Iulia Veneria Cirta Nova* comme mystérieux, avait bien voulu m'écrire : « Lorsque mon vénéré maître et ami, Cl. Pallu de Lessert, rédigeait ses *Coloniae Iuliae* et après la publication de son article, je me suis maintes fois entretenu avec lui de la question *Cirta Nova Sicca*. Croyez qu'il ne se dissimulait pas quelles difficultés soulevait l'attribution même toute provisoire de *Sicca* au territoire des *Sittii* et qu'il ne l'avait proposée qu'en désespoir de cause ». Ces difficultés n'avaient pas échappé non plus à S. Gsell : « Malgré le nom de *Cirta nova* qu'elle porte, il ne nous paraît pas admissible que *Sicca* (Le Kef) ait fait partie du territoire de *Cirta*, comme le croit M. Pallu de Lessert ». Et l'historien de l'Afrique du Nord d'ajouter : « Nous ignorons pourquoi le même nom (*Cirta*) fut donné à *Sicca* » [13].

L'hypothèse condamnée par S. Gsell n'en a pas moins été reprise par J. Desanges sous la forme d'une Numidie « nouvelle » qui se serait organisée peu à peu autour d'une *Cirta* « nouvelle » : « Le cœur de la Numidie traditionnelle, représenté par la confédération cirtéenne, jouissant d'une large autonomie de fait, une Numidie " nouvelle " s'organisa peu à peu autour d'une *Cirta* " nouvelle ", à savoir *Sicca*, sous l'égide de Rome. Toutefois, on ne saurait, en l'absence de preuves, considérer le problème comme résolu » [14]. Au lieu de la filiation imaginée par Cl. Pallu de Lessert, c'est une transplantation qui est proposée par J. Desanges. On aurait accordé l'autonomie au cœur de la Numidie, qui serait la région de Constantine, et on aurait greffé un autre cœur numide dans la Proconsulaire. On aurait parachevé cette « transplantation cardiaque » en la décorant du nom de *Cirta*, afin que l'illusion soit complète !

Il est une autre façon de comprendre le sens de *nova*. A. Balland, en étudiant les expressions *Nova Urbs* et « Neapolis », a été conduit à faire cette remarque : « L'adjectif *nova*, outre son sens premier de « neuf », contenait l'idée de renouvellement, et pouvait par là se charger facilement de résonance idéologique » [15]. A résonance idéologique, on peut ajouter résonance politique, marquant une opposition entre une nouveauté qui fait dépouiller un état antérieur et une ancienneté que l'on veut faire oublier, la nouveauté étant romaine et l'ancienneté indigène. La *Colonia Cirta Nova Sicca* serait ainsi une nouveauté coloniale s'opposant à l'ancien statut de la *Civitas Cirta*, dont les indigènes avaient d'abord été distingués des citoyens romains de la *Colonia Sicca*, avant l'entrée de toute la population dans la cité romaine, sans doute après l'édit de Caracalla. De même, l'expression *Africa Nova* exprimait l'entrée dans le cadre provincial du vieux royaume indigène. Le royaume de Numidie, d'une part, la vieille cité de *Cirta*, d'autre part, sont devenus des nouveautés

12. Cl. Pallu de Lessert, *Les colonies attribuées à César (Coloniae Iuliae) dans l'Afrique romaine*, dans *Mémoires des Antiquaires de France*, t. LXXI, 1911, p. 73.
13. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. V, p. 273.
14. J. Desanges, *op. cit.*, p. 159.
15. A. Balland, *Nova Urbs et « Neapolis ». Remarques sur les projets urbanistiques de Néron*, dans *M.E.F.R.*, t. LXXVII, 1965, p. 361.

romaines, comme après son incendie sous Néron, la vieille Rome reconstruite devait paraître une ville nouvelle[16].

Si Le Kef était primitivement une *Civitas Cirta*, les *Siccenses* ne pouvaient être que des colons venus d'ailleurs. L. Teutsch reconnaissait bien qu'Auguste avait établi au Kef une colonie, non pas avec les pérégrins *Siccenses*, mais avec les citoyens conduits à cet endroit ; cependant, malgré cette arrivée de colons de l'extérieur, il n'en croyait pas moins que les *Siccenses* désignaient tous les habitants, tant les citoyens romains que les pérégrins[17]. L'étude de la guerre de Jugurtha nous a permis de déceler l'existence d'une *Sicca* distincte du Kef, entre *Vaga* et *Zama*, non loin de la *fossa regia*, dans le voisinage des *Mappalia Siga*[18]. Cette *Sicca* ainsi repérée se trouve dans la zone d'implantation de vétérans, due à l'initiative de Marius, qui avait d'autant plus de raisons d'envoyer des anciens soldats à *Sicca* que cette cité lui a fait courir un grand péril lors de la campagne de 109. Les descendants de ces vétérans, habitués à la langue et aux coutumes des indigènes, étaient tout désignés pour constituer le noyau d'une colonie instaurée en pleine Numidie. Dirigés vers la *civitas Cirta*, ils ont dû s'y établir en se juxtaposant à la nombreuse population indigène. Il n'était pas question pour eux d'annexer une importante cité, à une époque où la préoccupation majeure était de conserver les structures existantes. On avait dû respecter la *Cirta Regia* comme on avait respecté *Bulla Regia* et *Zama Regia*, proclamées villes libres. La différence venait, pour Le Kef, de l'importance de son carrefour, base de ravitaillement de la légion campée à *Ammaedara*. Les colons romains y avaient été installés dans une contiguïté topique avec la cité indigène. Au contraire, les colonies de *Simitthu* et d'*Assuras* avaient été implantées à une quinzaine de kilomètres respectivement de *Bulla Regia* et de *Zama Regia*.

Il n'en reste pas moins vrai que les trois cités royales avaient été doublées par une colonie de vétérans. Minoritaires, mais citoyens romains, les colons *Siccenses* n'en représentaient pas moins Rome qui devait s'affirmer dans le nom de *Sicca*. C'est pourquoi, nous avons vu la colonie, même après l'absorption des *Cirtenses*, maintenir un *ordo Siccensium*. L'administration romaine avait aussi intérêt à ne pas entretenir la confusion de deux *Cirta*, notamment pour les itinéraires routiers[19].

Cela n'empêchait pas les gens du pays de donner la préférence au nom de *Cirta*, ancienne capitale de la Numidie, comme ce moissonneur de *Mactaris* (Mactar), qui vivait au IIIe siècle de notre ère. Célèbre est l'inscription qui raconte la vie de ce paysan parvenu[20]. La partie centrale du texte a trait à la moisson et nous en proposons la traduction littérale suivante :

16. Cette nouveauté, dans le sens d'une réorganisation, exprimée par l'adjectif *nova*, se retrouve dans l'expression *provincia nova Mauretania Ulterior Tingitana*. T. Kotula explique le sens de *nova* par une réorganisation provinciale qui aurait eu lieu sous Vespasien (*Culte provincial et romanisation. Le cas des deux Maurétanies*, dans *Eos*, t. LXIII, 1975, p. 389-407).

17. L. Teutsch, *Das römische Städtewesen in Nordafrika...*, p. 71-72.

18. Cf. *supra*, p. 65.

19. Nous estimons qu'il ne faut pas compter parmi les milliaires la Borne de Lorbeus (P. Salama, *Une borne milliaire archaïque de l'Afrique romaine*, dans *C.R.A.I.*, 1963, p. 142-148). Voir notre Annexe II.

20. *C.I.L.*, VIII, 11814. Cette inscription a été datée du troisième quart du IIIe siècle par J. Mallon (G. Picard, H. Le Bonniec, J. Mallon, *Le cippe de Beccut*, dans *Ant. Afr.*, t. IV, p. 148).

« Et quand l'année avait mûri les récoltes, j'étais alors le premier à couper le chaume. Quand, armée de faucilles, la troupe des hommes s'avançait dans les plaines, gagnant soit celles de *Cirta* de Numidie, soit celles de Jupiter, les précédant tous et premier moissonneur dans les champs, laissant derrière mon dos de denses gerbes, j'ai fauché deux fois six moissons sous un soleil torride. Ce travail m'avait valu ensuite de devenir conducteur ; pendant onze années, nous avons conduit les bandes de moissonneurs, et notre équipe a fauché les champs de Numidie ».

Cette évocation de la moisson peut être mise en parallèle avec les observation faites sur place par Ch. Monchicourt dans la région de Mactar. Dans le Haut Tell, les travaux des champs durent du 15 mai à la mi-août. La maturité plus précoce à Mactar permet au paysan de récolter d'abord chez lui son propre champ. Et c'est bien dans ce sens que l'on peut interpréter les deux vers :

Et cum maturas segetes produxerat annus
Demessor calami tunc ego primus eram

Ch. Monchicourt fait remarquer que le même paysan peut ensuite participer aux moissons plus tardives du Nord et se ranger aux côtés des travailleurs qui, venus de la steppe, vont de champ en champ : « Quand dans un champ sa besogne est achevée, la horde des moissonneurs plie bagage, s'avançant progressivement du Sud vers le Nord en suivant la venue à terme des céréales, plus reculée en moyenne à mesure qu'on approche de la Medjerda »[21]. Ce mouvement en avant est rendu par les mots *processerat arvis* dans la phrase :

Falcifera cum turma virum processerat arvis
Seu Cirtae Nomados seu Iovis arva petens

La troupe des travailleurs, maniant la faucille, s'avance et, remontant vers le Nord, gagne soit les champs de *Cirta*, soit ceux de Jupiter. On peut reconstituer les déplacements des moissonneurs : grande plaine de Zouarine, plaine du Sers, plaine de Lorbeus, plaine du Kef, plaine du Krib, plaine de Bou-Arada dominée par la montagne du Zaghouan. La plaine du Krib n'est que le prolongement de celle du Kef ; il faut bifurquer pour se rendre, à l'Est, dans la plaine de Bou-Arada.

On a pensé identifier le Zaghouan avec la montagne de Jupiter[22]. De toute manière, c'est bien une opération de moisson en Tunisie qui est évoquée et la *Cirta* nommée ne peut être que Le Kef. Ce sont les travailleurs saisonniers qui s'ébranlent et il n'est pas imaginable que leurs équipes se soient éloignées de la région de Mactar, pour se rendre dans celle de Constantine. M. Larnaude, qui a étudié les déplacements des travailleurs indigènes en Algérie, rappelle que la migration des moissonneurs « est la forme la plus ancienne des déplacements de travailleurs agricoles entre contrées de fertilité ou de vocation différentes »[23]. La carte annexée à l'étude de M. Larnaude

21. Ch. Monchicourt, *Le Massif de Mactar*, dans *Annales de Géographie*, 1901 ; *La région du Haut Tell en Tunisie (Le Kef, Teboursouk, Mactar, Thala)*, Paris, 1913, p. 368.

22. Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, t. I, p. 23 ; t. II, p. 625.

23. M. Larnaude, *Déplacement des travailleurs indigènes en Algérie*, dans *Deuxième Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord*, Tlemcen, t. II, Alger, 1936, p. 211.

montre que les moissonneurs qui viennent depuis toujours aider à la moisson dans les plaines de Constantine, descendent de la Petite Kabylie ou arrivent de l'Aurès. Il n'y aucun déplacement de gens venus de l'Est, pas même de paysans de la région de Tébessa, encore moins de Tunisie.

L'inscription de Mactar, qui indique si clairement que la vieille *Cirta* était au Kef, a été détournée de son sens par ceux qui veulent voir dans Constantine la *Cirta Regia*. C'est ainsi que dans l'*Histoire de l'Afrique du Nord* de Ch.-A. Julien, l'hexamètre :

Pos(t) tergus linquens densa meum gremia

est ainsi traduit : « Puis, quittant mon pays »[24]. Il fallait laisser entendre que le paysan de Mactar était parti au loin, jusqu'à Constantine. Or *gremium*, selon A. Ernout et A. Meillet, signifie proprement « ce que contient une brassée » et le pluriel *gremia*, *-orum* « brassée de bois ou d'épis, fagots, gerbes »[25]. L. Havet avait auparavant souligné, à propos justement de l'inscription de Mactar, que le vrai sens de *gremia* était des « brassées de blé coupé »[26]. L'adjectif *densa* contribue à imposer cette acception ; denses sont les gerbes que le paysan laissait derrière son dos au cours de son valeureux labeur et c'est ce rendement dans son travail qui l'a fait remarquer et désigner pour devenir *ductor* ; et les champs numides où il exerce sa fonction sont ceux qui sont voisins de la *Cirta* de Numidie, comme l'indique la répétition *Nomados* [...] *Numidi(a)e*. Le paysan n'a pas changé de pays ; il est seulement monté en grade :

Ductor et ex opere postea factus eram

Il convient donc de situer au Kef la *Cirta* atteinte par les moissonneurs partis de la région de Mactar. Cette *Cirta* est qualifiée de *Nomados*, adjectif grec qui équivaut à *Numidiae*, comme l'a expliqué Mommsen[27]. La *Cirta* du Kef est ainsi identifiée à la capitale de la Numidie. Pour des paysans berbères (la femme du moissonneur porte le surnom indigène *Nampame*), Le Kef, à la faveur d'un texte poétique, est désigné par son vieux nom populaire de *Cirta* et non pas par celui de *Sicca*, apporté par les citoyens romains *Siccenses*. Le moissonneur allait donc travailler dans cette partie de l'ancien royaume où l'on doit reconnaître le cœur par excellence de la Numidie.

C'est déjà ce que montrait la carte que nous avions annexée à notre essai sur le *Bellum Jugurthinum*[28]. Cette carte rassemblait tous les points où avaient été découverts des témoignages irrécusables du royaume de Numidie :
— noms de lieux : c'est-à-dire ceux des cités dites *regiae* et ceux des villes identifiées de la *Guerre de Jugurtha* ;
— inscriptions : celles portant des noms de rois ou de personnages de souche royale ; celles où se lisent le nom *Numidae* ou l'adjectif *numidicus* ; enfin,

24. Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord* [...]. Deuxième édition revue et mise à jour par Chr. Courtois, Paris, 1951, p. 163.
25. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1959, p. 283 : « Les dialectes italiens méridionaux ont conservé *gremia* au sens de " gerbe ". »
26. *Archiv für lat. Lexicogr.*, II, p. 135.
27. Voir le commentaire de l'inscription dans *C.I.L.*, VIII, 11814.
28. A. Berthier, J. Juillet et R. Charlier, *Le Bellum Jugurthinum de Salluste et le problème de Cirta*.

celles qui sont relatives au culte des *Cereres* et qui témoignent à leur manière de l'extension du *regnum Numidiae*[29].

Au total, cinquante et un points avaient été reportés sur une carte où deux cercles de cent kilomètres de rayon avaient été tracés, l'un ayant pour centre Constantine et l'autre Le Kef. Le cercle du Kef, en totalisant quarante-sept points contre quatre pour celui de Constantine, ne l'emportait pas seulement par l'écrasante majorité des chiffres, mais aussi parce qu'il renfermait le grand axe routier jalonné par les villes *regiae*, les zones d'implantation des domaines royaux, et les territoires où le nom des *Numidae* s'était conservé.

La grande voie de communication, sur laquelle les villes *regiae* étaient réparties, comprend deux tronçons : la rocade littorale Hippone-Tabarca et la pénétrante Tabarca-Le Kef-Mactar. Au départ était *Hippo Regius*, relié à *Thabraca* ; *Bulla Regia* se trouvait au point de recoupement de la voie transversale, allant de Carthage au seuil de Ghardimaou ; *Zama Regia* se situait sur le tronçon allant de *Bulla Regia* à Mactar, en passant par Le Kef. Sur ce dernier axe, Le Kef était le carrefour primordial, ce qui lui conférait la vocation d'être une ville *regia*.

Les domaines royaux se trouvaient principalement dans le Haut Tell tunisien. S. Gsell estimait que les grandes propriétés qui, dans cette région, appartenaient à des Romains au début de l'Empire, avaient été confisquées lors de l'annexion du royaume de Numidie, et vendues par l'État à des particuliers[30]. L. Poinssot était disposé à admettre que les *saltus* de la Tunisie centrale avaient appartenu aux rois avant la conquête romaine[31]. G. Picard affirme de son côté : « Il est hors de doute que la plus grande partie de ce canton de plaines fertiles ait été occupé anciennement par les domaines royaux ou princiers. Là, devaient se trouver ces fiefs laissés par Masinissa à ses enfants »[32]. La preuve archéologique en a été administrée par la découverte, à vingt kilomètres au nord de Mactar, de la borne limite d'un domaine royal, placée en l'an 21 du règne de Micipsa[33].

Les Numides étaient recensés en pleine époque romaine comme habitants de l'ensemble du pays, qui s'étend depuis Souk-Ahras jusqu'au Kef, au Sers et au massif de Mactar, et cela avait frappé le géographe Monchicourt[34]. On rencontre des Numides à *Masculula*[35], à Zouarine *(Chellenses Numidae)*[36], à *Simitthu*, qui porte dans sa titulature coloniale l'épithète *Numidica*[37], à Khamissa (*Thubursicu Numidarum*) ; autour de cette dernière ville était groupée la tribu des *Numidae* qui, comme l'a remarqué S. Gsell, formait

29. J. Carcopino, *Le culte des Cereres et les Numides*, dans *Revue Historique*, t. CLIX, 1928 ; et dans *Aspects de la Rome païenne*, p. 13-47.
Une carte de l'extension du culte des *Cereres* a été publiée par G. Camps, dans *Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire*, p. 222.
30. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. V, p. 208.
31. L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1919*, dans *Nouv. Arch. des Missions*, XXII, fasc. 2, p. 40.
32. G. Picard, *Le couronnement de Vénus*, dans *M.E.F.R.*, t. LVIII, 1946, p. 102.
33. Cette inscription a été relevée par J.-B. Chabot, *Note sur l'inscription punique d'une borne-limite découverte en Tunisie*, dans *B.A.C.*, 1943-1945, p. 64-67. Voir J.-G. Février, *B.A.C.*, 1951-1952, p. 116-120 : *Cahiers de Byrsa*, VII, 1957, p. 119-124.
34. Ch. Monchicourt, *op. cit.*, p. 254-255.
35. *C.I.L.*, VIII, 15775.
36. *Ibid.*, 16352.
37. *Simitthu* devint colonie d'Auguste, sans doute à la fin de son règne : *Colonia Iulia Augusta Numidica*.

encore au temps de Néron une très grande tribu dont le territoire avait été morcelé[38]. La vaste région où l'on trouve des *Numidae* correspond en fait à la « Numidie d'Hippone » placée sous le contrôle d'un légat du proconsul[39].

On chercherait en vain des *Numidae* autour de Constantine, tandis qu'on voit Ptolémée mentionner, parmi les villes « cirtéennes », *Vaga, Lares, Azama,* cités qui entourent Le Kef[40].

Ainsi, c'est autour du Kef et non pas autour de Constantine que foisonnent les toponymes et les témoignages évoquant le *Regnum Numidiae.* Là où il y a cette concentration, là aussi est le cœur.

La théorie d'une nouvelle Numidie, organisée pour des raisons politiques, comme l'imagine J. Desanges[41], ne correspond à aucune réalité. La politique d'Auguste, à l'Ouest de la *fossa regia,* montre une tout autre intention que celle de créer une « Numidie nouvelle » pour remplacer l'ancienne à laquelle aurait été octroyée une large autonomie de fait. Ce que l'on constate, en récapitulant les fondations municipales d'Auguste en *Africa Nova,* c'est la volonté de tenir solidement l'axe *Hippo Regius - Thabraca* - Le Kef - *Zama.* Sur cet axe, cinq colonies furent déduites : à *Thabraca, Thuburnica, Simitthu,* Le Kef, *Assuras ;* un municipe fut créé à *Hippo Regius* et deux villes furent décrétées libres : *Bulla Regia* et *Zama Regia.* Il s'agissait de tenir en main l'ancien royaume de Numidie bien plutôt que de créer de toute pièce une nouvelle Numidie.

2. LES SITTIANI

En replaçant la *Cirta Regia* au Kef, en plein cœur de la Numidie, c'est aussi le problème de la *Cirta Sittianorum* (Constantine) qui s'éclaire.

Les historiens n'ont guère cherché à suivre les tribulations des Sittiens dans la vingtaine d'années troubles qui ont suivi la campagne africaine de César. Ils ont estimé une fois pour toutes que P. Sittius s'était fixé à *Cirta* - Constantine, considérée comme la ville qu'il avait conquise, et que ses compagnons n'avaient pas quitté la région. Ils ont fondé leur assurance sur le texte de Pomponius Mela qui fait état d'une *Cirta* unique, à la fois *Cirta Regia* et *Colonia Sittianorum.*

Parce que P. Sittius de Nucérie avait remporté à *Cirta* un succès qui avait aidé César, on avait cru que le condottiere avait reçu en retour le rocher de Constantine, la seule *Cirta* dont on voulait tenir compte. De ce fait, on a attribué à P. Sittius de Nucérie la fondation, à Constantine, de la colonie des Sittiens. Mais, si les colons en furent effectivement les *Sittiani,* la création de cette colonie fut en réalité très postérieure à la mort de P. Sittius, survenue en 44, la même année que celle de César, deux ans seulement après la victoire du dictateur en Afrique.

Contre l'installation de P. Sittius à *Cirta* - Constantine pendant le déroulement de la campagne de César et son maintien dans cette ville, il y a d'abord les circonstances de la prise de *Cirta.* Comme nous l'avons montré dans l'étude de cette campagne, P. Sittius avait mouillé sa flotte à *Hippo*

38. S. Gsell et Ch. Joly, *Khamissa, Mdaourouch, Announa. Première partie, Khamissa,* Paris, 1916.
39. Voir A. Chastagnol, *Légats du Proconsul,* dans *Libyca,* 1958, p. 7-15.
40. Voir Ch. Tissot, *Géographie...,* t. II, p. 770 et n. 9.
41. J. Desanges, *op. cit.,* p. 220.

Regius et non pas à *Chullu* ou *Rusicade,* et c'est à partir de la base d'*Hippo Regius* qu'il s'était dirigé vers l'intérieur du pays afin d'attaquer les arrières du roi Juba qui, parti de *Zama,* faisait route vers *Thapsus.* L'axe d'intervention de P. Sittius se situe ainsi sur la ligne *Hippo Regius* — secteur de *Zama,* et sur cette ligne se trouve *Cirta* - Le Kef, et non pas *Cirta* - Constantine.

D'après Appien, « Sittius reçut de César, en récompense de ses services, le territoire de Masinissa, non dans sa totalité, mais dans la meilleure partie. Masinissa était l'allié de Juba. César donna son territoire à P. Sittius et à Bocchus, roi de Maurétanie, et Sittius divisa sa part entre ses soldats »[42].

Ce texte ne dit pas que *Cirta* a été attribuée à Sittius. C'est S. Gsell qui, ajoutant au témoignage d'Appien une précision que celui-ci ne donne pas, écrit : « César accorda à P. Sittius le reste du royaume de Masinissa et, en plus, la partie occidentale du royaume de Juba, avec *Cirta,* la vieille capitale numide »[43].

Ce qui a contraint S. Gsell à corriger Appien, c'est son idée que la colonie de *Cirta*-Constantine était l'œuvre de P. Sittius, en dépit du fait que le condottiere, qui avait perdu ses droits de citoyen romain, avait reçu de César des droits régaliens et que, dans ces conditions, « il semble difficile d'admettre qu'une colonie romaine ait pu y être fondée, qu'une république de citoyens ait pu prendre place dans une sorte d'État monarchique »[44].

Le problème change d'aspect si l'on admet que P. Sittius a apporté son aide à César en se portant sur les lignes de communication du roi Juba et que, parti d'*Hippo Regius,* c'est la *Cirta* localisée au Kef qu'il a rencontrée sur sa route et qu'il a victorieusement assiégée et prise.

Cirta-Le Kef, de même que *Zama,* était, comme nous en assure le *Bellum Africum,* à l'intérieur du royaume de Juba et n'appartenait donc pas à Masinissa, vassal du roi de Numidie. Le territoire relevant de Masinissa doit donc être recherché à l'Ouest de *Cirta*-Le Kef, où se trouve la région d'*Hippo Regius.*

Un témoin archéologique vient à propos étayer cette hypothèse. On a découvert dans les ruines d'Hippone un trophée en bronze que G. Picard a daté du milieu du Ier siècle avant J.-C., en suggérant qu'il pouvait couronner les événements de 46, et que son érection sur le forum d'Hippone pouvait être en relation avec les Sittiens : « On sait, écrit-il, qu'Hippone, qui appartenait au royaume numide, fut occupée en 46 par la flotte de Sittius et que son port vit le dramatique combat au cours duquel Scipion se donna la mort [...]. Le fait que la ville soit parvenue dès le règne d'Auguste au statut municipal incite à croire qu'elle a été auparavant *civitas libera.* La victoire de Sittius peut donc être présentée comme l'événement qui avait affranchi Hippone de la domination numide et lui avait donné la liberté. On s'expliquerait ainsi qu'un trophée dressé sur la place publique eût pu rappeler cet événement »[45].

Si l'érection de ce trophée doit être mise en relation avec la victoire de Sittius et si cette victoire a eu pour conséquence l'affranchissement d'*Hippo Regius* de la domination numide, comment ne pas reconnaître dans

42. Appien, *Bell. Civ.,* IV, 54.
43. S. Gsell, *H.A.A.N.,* t. VIII, p. 157.
44. S. Gsell, *H.A.A.N.,* t. VIII, p. 160.
45. G. Picard, *Les trophées romains,* p. 219.

ce trophée un témoin de la présence des Sittiens ? En situant le territoire de Masinissa, vassal de Juba 1er, dans la partie occidentale de l'*Africa Nova*, on voit que son partage permettait d'attribuer la section touchant la côte, et donc la plus fertile, à P. Sittius et la section méridionale à Bocchus, roi de la Maurétanie aurasienne.

Les compagnons de Sittius furent durement atteints par la disparition prématurée de leur chef. C'est à titre personnel que P. Sittius avait reçu de César une partie de la Numidie. Il n'eut que peu de temps — deux ans à peine — pour organiser la région qui lui avait été octroyée et il n'avait pas la capacité juridique de transmettre des droits régaliens. Heureusement pour les Sittiens, les guerres civiles leur donnèrent la possibilité de monnayer à nouveau leurs services.

On sait par Appien[46] que les Sittiens furent récompensés par Sextius en 44 et le principat d'Octave devenu Auguste, nous avons vu les Sittiens, dont l'alliance était recherchée pour leur valeur militaire, soutenir successivement Sextius, dévoué à Octave, contre Cornificius, attaché au parti républicain, puis Fango, momentanément gouverneur des deux Afriques au nom du jeune César, contre Sextius, qui s'était fait le défenseur des intérêts d'Antoine.

On sait par Appien[46] que les Sittiens furent récompensés par Sextius après la défaite et la mort de Cornificius ; on les perd de vue au contraire après la victoire de Sextius sur Fango. Le destin d'Octave restait en balance. Avant qu'il ne devînt le maître de l'Occident, il dut soutenir la guerre de Pérouse et la lutte sur mer contre Sextus Pompeius, second fils du grand Pompée, qui avait constitué un véritable empire maritime en occupant la Sicile, la Corse et la Sardaigne. Le blé d'Afrique ne parvenait plus à Rome et les lourdes escadres d'Octave étaient battues par les flottes légères et rapides de son adversaire. Les Sittiens eurent beau jeu de rendre service à la cause d'Octave et il faut croire qu'ils agirent ainsi car leur fortune fut définitivement assurée avec le triomphe de l'héritier de César.

Lépide avait passé quatre années à la tête des deux Afriques dans le moment même où Octave se heurtait à Sextus Pompeius. C'est alors que les Sittiens ont pu jouer un rôle d'autant plus efficace qu'ils possédaient une flotte. A défaut de textes, il est un témoignage épigraphique qui laisse entendre qu'il s'est passé quelque chose entre Lépide et les compagnons de Sittius. Car, au moment où ils furent appelés à porter les *tria nomina* des citoyens romains, les Sittiens choisirent volontiers le gentilice *Aemilius* (M. Aemilius Lepidus) comme H.-G. Pflaum l'a fait remarquer[47].

Quand Lépide fut envoyé en Afrique en 40, il y reprit le gouvernement des deux Afriques contre Sextius qui, soit pour se conformer aux instructions d'Antoine, soit parce qu'il se sentait inférieur en forces, se retira sans résistance. Sextius, qui avait d'abord favorisé les Sittiens quand il défendait la cause d'Octave, était devenu leur adversaire quand il prit fait et cause pour Antoine. Les Sittiens eurent peut-être à souffrir de lui. De toute manière

46. Appien, *Bell. Civ.*, IV, 56.

47. H.-G. Pflaum a noté cette nette prédominance des *Aemilii* dans la liste qu'il a dressée des proconsuls d'Afrique ancienne et nouvelle auxquels les Sittiens ont emprunté leurs gentilices (H.-G. Pflaum, *Remarques sur l'onomastique de Castellum Celtianum*, dans *Carnuntina, Vorträge beim internationalen Kongress des Altertumforscher*, Graz-Köln, 1956, p. 128).

ils durent tout faire pour entrer dans les bonnes grâces de Lépide, alors ami d'Octave. La reconnaissance qui s'exprime à travers l'empressement à emprunter le gentilice *Aemilius* ne peut que se rapporter à un avantage acquis sous Lépide.

Nous avons reconnu la présence des Sittiens dans la région d'Hippone après la victoire de César en 46. Nous les retrouvons beaucoup plus tard sur le littoral de *Chullu* et de *Rusicade* ou, du moins, nous y sommes invités par J. Heurgon qui a renouvelé nos connaissances sur les origines campaniennes de la Confédération cirtéenne[48].

L'auteur de cette remarquable étude montre d'abord qu'il ne faut pas confondre la création de la *Colonia Iulia Iuvenalis Honoris et Virtutis Cirta* avec les conditions historiques de la formation des villes « nucérines » *Rusicade, Chullu* et *Milev*. Les *cognomina* de ces trois cités évoquent trois villes de Campanie : l'épithète *Sarnia*, pour *Milev*, renvoie à *Nuceria*, patrie de Sittius, située sur le Sarno ; *Veneria*, pour *Rusicade*, à Pompéi où Vénus était adorée depuis longtemps ; *Minervia*, pour *Chullu*, à Sorrente, dont le sol avait été consacré à Minerve. « Ainsi donc, conclut J. Heurgon, la seule analyse onomastique permet de saisir entre *Rusicade - Chullu - Mileu*, d'une part, et *Cirta*, de l'autre, une opposition qui n'est pas seulement, selon l'interprétation de Mommsen, une opposition de degré hiérarchique, celle qui subordonne des préfectures à une capitale, mais une opposition de *nature :* elles sont nées sous des signes idéologiques distincts, et par conséquent dans des conditions historiques qui ne se confondent pas »[49].

L'épithète *Iulia* décernée à la *Colonia Cirta* est impériale, alors que sont d'époque républicaine les surnoms théophores, *Minervia* et *Veneria*, attribués réciproquement à *Chullu* et à *Rusicade* et plaçant ces deux villes sous la protection des mêmes divinités que Sorrente et Pompéi, les ports de la Campanie Nucérine. Ce décalage chronologique est à prendre en considération dans le problème du déplacement des Sittiens. Il permet de comprendre que leur *deductio* à Constantine a été vraiment une transplantation du littoral vers l'intérieur des terres et non pas la consécration d'une installation préalable[50].

Il reste à dire à quel titre les Sittiens ont pu être considérés comme des vétérans et être choisis pour être les colons d'une de ces colonies d'anciens soldats voulues par Auguste. Ces aventuriers avaient formé un corps franc et n'avaient été incorporés ni dans les légions ni dans les auxiliaires. C'est le mot *Iuvenalis* qui offre une solution. Ces irréguliers qu'étaient les compagnons de Sittius ont pu acquérir l'équivalence de la qualité de vétérans en se coulant dans le moule d'une *Juventus*.

L. Leschi, en étudiant l'inscription de Bougie attestant l'existence de *Juvenes* de *Saldae*, a montré que, groupés dans un *Collegium*, ils formaient une milice. C'est ainsi que ces *Juvenes* de *Saldae* avaient remporté une victoire sur un adversaire qui avait tenté de s'emparer de la ville[51]. Les *Juvenes* ne sont pas absents des cités au début de l'Empire et Tacite souligne leur rôle militaire ; dans les *Histoires*, il montre l'incorporation dans l'armée de

48. J. Heurgon, *Les origines campaniennes de la Confédération cirtéenne*, dans *Libyca*, t. V, 1957, p. 7-24.

49. *Ibid.*, p. 14-15.

50. Leurs déplacements auraient été effectués d'Est en Ouest, de la région d'Hippone vers celle des ports de *Chullu* et de *Rusicade*, pour de là gagner Constantine par *deductio*.

51. L. Leschi, *Les « Juvenes » de Saldae d'après une inscription métrique*, dans *R. Af.*, t. LXVIII, 1927, p. 393-419.

Cecina — lors de la révolte de Vitellius — d'une *Juventus Raetorum* « exercée au maniement des armes et entraînée militairement »[52] ; il montre à nouveau une *Juventus* en action, la *Juventus Noricorum*, appelée en renfort par Sextilius Felix pour tenir les bords de l'Inn[53]. Les *Juvenes* formaient au besoin une milice municipale, rapidement mobilisable en cas de danger, et l'on constate la fréquence relative des *collegia Juvenum* dans les localités rhénanes, souvent menacées par l'ennemi ; à leur tête on mettait un *praefectus*, qui devait être un chef militaire.

La formation d'une *Juventus Sittianorum* n'est donc pas sans exemple. On ne doit pas s'étonner de la voir se placer sous la protection d'*Honos* et de *Virtus*, qui sont les divinités tutélaires des *Juvenes*, ainsi que le fait remarquer L. Leschi : « Les *collegia* de *Juvenes* ont, en effet, une divinité protectrice du collège dont ils célèbrent le culte. C'est, en général, Hercule ou *Honos* et *Virtus* »[54]. En pleine époque impériale, on retrouve à *Cirta* une *Juventus Cirtae* (ou *Cirtensis*), révélée par trois inscriptions : la première à *Cuicul* donne le nom du *praefectus Juventutis* de la colonie de *Cirta*, C. Julius Crescens Didius Crescentianus[55] ; la seconde, mise au jour à Tiddis, nous fait connaître un autre *praefectus Juventutis Cirtae*, L. Julius Civilis[56]. Enfin, une base encastrée dans le mur byzantin de Mila a livré le *cursus* de L. Flavius Crescens qui a géré la préfecture de la jeunesse après la quinquennalité ; bien que le texte de l'inscription ne porte que les deux mots *praef (ecto) iuventutis*, il faut comprendre *praefecto iuventutis Cirtensis*[57].

Ainsi la colonie des Sittiens apparaît d'abord comme n'étant pas une colonie de Sittius. Si le condottiere avait réussi à lier sa fortune à celle de César, il périt aussi prématurément que son protecteur. Ses compagnons ne purent sauvegarder leurs intérêts qu'en prenant parti pour l'héritier de César. L'aide que les circonstances leur permirent d'apporter aux gouverneurs, partisans d'Octave, porta ses fruits. Les portes de la romanisation leur furent ouvertes, d'abord dans le cadre collégial d'une *Juventus*, puis dans celui plus ample d'une colonie romaine. Et c'est de *Chullu* et de *Rusicade* qu'ils furent dirigés par Auguste vers l'intérieur du pays.

Au moment où les Sittiens occupèrent le rocher de Constantine, ils découvrirent une ville qui n'est pas la *Cirta Regia*, puisque l'analyse des campagnes militaires nous a incité à situer au Kef la capitale de la Numidie. La ville, dont les débouchés maritimes étaient les ports de *Chullu* et de *Rusicade*, n'est reliée à aucune opération de conquête par les légions, ce qui nous a privés d'avoir des renseignements sur elle et de savoir son nom. C'est donc au passé de cette ville, tel que l'archéologie nous le révèle, à défaut de textes littéraires, qu'il faut demander les raisons particulières qu'a eues Auguste d'y fonder une colonie et, cette colonie étant créée, les causes qui ont entraîné pour elle un statut particulier. La véritable explication de la Confédération des Quatre Colonies réside dans l'origine urbaine de Constantine. La question est alors de savoir ce que pouvait bien être la cité du rocher si elle n'était pas la *Cirta Regia*.

52. *Hist.*, I, 68 : *Raetorum Juventus sueta armis et more militiae exercita.*
53. *Hist.*, III, 5.
54. L. Leschi, *op. cit.*, p. 356.
55. R. Cagnat, *Rev. Et. anciennes*, 1920, p. 100.
56. *I.L. Alg.*, II, 3606.
57. A. Petitmengin, *Inscriptions de la région de Milev*, dans *M.E.F.R.*, t. LXXIX, 1967, 1, p. 174-182.

CHAPITRE IV

CONSTANTINE, VILLE PUNIQUE

Qui aurait pu se douter que Constantine mériterait un jour le titre de seconde Carthage, la Carthage de l'intérieur des terres ! Imaginer pour elle une pareille destinée se heurtait à trois objections fondamentales : Constantine paraissait être la capitale incontestée du royaume de Numidie ; les Phéniciens étaient censés n'avoir installé de comptoirs que sur la côte ; les vestiges puniques découverts à Constantine n'étaient pas assez nombreux pour attirer l'attention.

La mise en lumière du rôle du Kef, les observations de P. Cintas sur les sites puniques, enfin les découvertes archéologiques retentissantes faites depuis 1950 ont permis de reconsidérer le passé préromain de Constantine.

Des érudits locaux avaient eu l'intuition de la haute antiquité de leur ville. Quand, en 1915, M. Bonnell, architecte du Gouvernement Général, eut l'occasion de fouiller le monument gréco-punique dit *Souma*, près du Khroub à 18 km de Constantine, le compte rendu de ses découvertes était assorti de l'hypothèse qu'on était en présence du tombeau de Masinissa[1]. Mais E. Thépenier, alors secrétaire de la Société Archéologique, se montra d'un avis contraire et déclara que l'édifice pouvait « se rapporter à un chef punique sur lequel l'histoire est muette »[2]. Dans une étude, daté de 1927, E. Thépenier faisait valoir les vestiges puniques de Constantine : « Des tombeaux creusés dans le roc, d'un travail très soigné, ont été mis au jour en 1888, lors de la construction de la route de la corniche, à l'endroit où a été creusée à la mine la première tranchée ; ce genre de tombeaux se poursuit jusqu'à Sidi Mabrouk, à 2 km de la ville. Si l'on rapproche toutes ces trouvailles du nom de *Cirta* (Kart - la ville) et des inscriptions en caractères phéniciens frappées sur les monnaies des rois numides, Masinissa et ses

1. M. Bonnell, *Monument gréco-punique de la Souma*, dans *R.S.A.C.*, t. XLIX, 1915, p. 171.
2. E. Thépenier, *Réflexions et suppositions au sujet de la découverte faite à la Souma*, dans *R.S.A.C.*, t. XLIX, 1915, p. 199.

successeurs, on peut en déduire que bien des siècles avant l'occupation romaine, une colonie de ce peuple était établie à Constantine et y avait installé son commerce, sa religion et sa civilisation »[3].

Un autre chercheur, Joseph Bosco, auquel Constantine a rendu hommage en donnant son nom à une rue de la cité, fut toujours persuadé qu'il existait une histoire des Phéniciens à *Cirta*. Dans son étude de *Toponymie Phénicienne*, publiée en 1917, il osa écrire : « Les Phéniciens firent de *Cirta* la capitale d'un état autonome dont l'étendue nous est inconnue et qu'aucun auteur de l'Antiquité n'a indiqué »[4].

Ce qui gênait Thépenier et Bosco était le problème de la coexistence ou de la succession des Phéniciens et des Numides, mais tous deux avaient perçu une réalité que des découvertes archéologiques sont venues concrétiser.

Et d'abord pourquoi les Phéniciens se seraient-ils installés à l'intérieur des terres ?

C'est le miracle du rocher de Constantine. C'est lui qui donne à la ville son « faciès punique ». L'expression est de P. Cintas qui a ainsi précisé sa pensée : « A l'intérieur des terres, pour la recherche des anciens habitats, l'équation est à poser de la même façon que pour le littoral. Seules les données diffèrent un peu. S'il n'est plus question de plages où aborder, du moins a-t-il fallu penser à accentuer la protection qu'accordaient, ailleurs, l'île ou le promontoire aux cités maritimes. C'est pourquoi les Puniques ont toujours disposé leurs centres ruraux sur des pitons ou des escarpements très faciles à défendre. Dans tous les cas, la source ou la rivière sont proches, et du haut de l'aire où se retiraient les hommes, on embrasse la plaine d'un regard qui porte très loin. Sur une pente, au sec, est installée la nécropole. De tels *faciès* sont parfaitement connus. Constantine, en Algérie, fournit évidemment le plus parfait »[5].

1. L'ARCHÉOLOGIE PUNIQUE

Sur ce site voué à être occupé par les Phéniciens, des témoins archéologiques nombreux attestent l'ampleur de leurs établissements. Le nombre de ces vestiges a considérablement augmenté depuis 1950 et j'ai été moi-même l'heureux bénéficiaire de découvertes dues à de grands travaux exécutés dans la ville et ses abords. Trois secteurs ont particulièrement favorisé les recherches : la rive gauche du Rhummel, le plateau de Coudiat-Bellevue, le Mansourah.

Le fleuve qui traverse Constantine est le Rhummel dont le nom antique est *Amsaga*. Ce fleuve enveloppe le « rocher », en le laissant sur sa rive gauche.

A. Pellegrin, qui s'est penché sur le mot *Amsaga*, a plaidé pour son origine phénicienne : « Il convient de remarquer que dans l'Antiquité, le Rhummel s'appelait *Ampsaga* ou *Amsaga*, nom qui est probablement d'origine phénicienne. M. Gustave Mercier nous écrit que cette origine sémitique

3. E. Thépenier, *Sur quatre stèles puniques de Constantine*, dans *R.S.A.C.*, t. LVIII, 1927, p. 272.
4. J. Bosco, *Toponymie phénicienne*, dans *R.S.A.C.*, t. LI, 1917-1918, p. 201.
5. P. Cintas, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc* (*Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines*, t. LVI, 1954, p. 14).

n'est pas douteuse : il estime que *Amsaga* représente l'expression Oum-Saga, la « mère des irrigations ». Comme aujourd'hui, la vallée du Bou-Merzoug et, plus bas, celle de l'oued El-Kebir étaient bordées de canaux dérivant l'eau de la rivière et arrosant une longue ligne de jardins qui sont encore parsemés de ruines nombreuses. Le sens d'*Amsaga* transparaît encore dans le nom actuel de l'Oued-Bou-Merzoug, « la rivière qui féconde », d'après Ch. Tissot, ou « l'oued nourricier ». Cette expression provenant de l'arabe dialectal sous-entend le rôle important joué par l'oued dans la fertilisation des terres qu'il arrose sur son parcours »[6].

Dans son étude sur le Tibre, J. Le Gall rappelle cette vérité première que, sans le Tibre, Rome n'aurait pas existé[7]. Sans le Rhummel, Constantine n'aurait pas été défendue par son ravin et on peut appliquer à l'*Amsaga* l'expression virgilienne *Genitor Urbis*[8].

Les lieux de culte, retrouvés à Constantine sur les bords du Rhummel, sont tous situés sur la rive gauche. Le choix d'un emplacement sur la rive gauche d'un fleuve semble être l'une des conditions de construction d'un sanctuaire phénicien. Pour la Phénicie, G. Contenau ne manque pas de noter la position des temples par rapport aux fleuves : le temple d'Amrit est situé sur le flanc de la colline et le côté Nord de la cour regarde la vallée du Nahr-Amrit ; le temple d'Eshmun, à Sidon, domine la vallée du Nahr-Awali, qui fut autrefois le fleuve Asklepios ; à Afka, le temple était bâti sur une esplanade en partie artificielle surplombant le cours du Nahr-Ibrahim[9].

C'est sur la rive gauche du Rhummel qu'en 1950 et en 1960, soit à dix ans d'intervalle, j'ai eu la bonne fortune de mettre au jour des organisations puniques : les premières à l'amont des gorges, sur le coteau d'El-Hofra ; les secondes à l'aval du ravin, sur la croupe de Sidi M'Cid.

La colline d'El-Hofra, au sud de Constantine, est actuellement occupée par un grand garage et par l'Hôtel Transatlantique. En 1875, elle avait livré ses premiers secrets à des ouvriers qui, en plantant une vigne, avaient exhumé, « éparses à une distance plus ou moins grande les unes des autres »[10], cent cinquante stèles puniques enterrées dans le sol de 30 à 40 cm, et disposées sur une ligne parallèle au grand axe du coteau. Ces pierres, recueillies par Lazare Costa, furent expédiées à Paris et déposées au musée du Louvre. Ce transfert, qui privait Constantine de ses archives puniques, fut largement compensé, dans le courant de l'année 1950, par une découverte aussi forfuite que la précédente. Il revint aux Automobiles Renault de provoquer le nouvel événement. Cette firme, ayant choisi le coteau d'El-Hofra pour la construction d'un garage, les travaux de fondation firent apparaître de nouvelles stèles. Les pierres n'étaient plus clairsemées, mais empilées dans une *favissa*. Au total, sept cents stèles ou fragments furent transportés au musée Gustave Mercier.

Des fouilles furent entreprises au Sud du garage Renault. Là, un sanctuaire fut mis au jour. Le sol était jonché de tessons de poteries et de débris d'une décoration stuquée. Plus haut, dans le jardin de l'Hôtel Transatlantique,

6. A. Pellegrin, *Recherches sur l'étymologie de Cirta*, dans *Ibla*, 1949, p. 234.
7. J. Le Gall, *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'antiquité*, Paris, 1953.
8. Virgile, *Aen.*, VIII, 72.
9. G. Contenau, *La civilisation phénicienne*, p. 162-167.
10. V. Reboud, *Quelques mots sur les stèles néo-puniques découvertes par Lazare Costa*, dans *R.S.A.C.*, t. XVIII, 1876-1877.

furent dégagées les substructions d'un petit sanctuaire où le culte de Saturne paraît avoir succédé à celui de Baal Hammon.

Le sanctuaire principal occupait une esplanade située entre le pied et le sommet de la colline. Surplombant la rive gauche du fleuve, l'édifice mesurait 26 m dans sa largeur et 32 m dans la longueur. On distinguait un couloir donnant accès à une petite salle s'ouvrant dans l'angle Nord, et constituant une sorte de chapelle. Celle-ci était isolée d'une cour bétonnée au centre de laquelle apparaissaient les fondations d'une construction [11]. Le plan de l'édifice a pu être relevé et il est comparable à celui d'un temple de Tanit, découvert à Tharros en Sardaigne en 1956. L'aire sacrée de l'édifice sarde renfermait un bétyle identique à un bétyle que nous avions trouvé au milieu de la cour bétonnée d'El-Hofra. Le sanctuaire de Tharros remonte au V[e] siècle, avant J.-C.[12]. Celui d'El-Hofra est loin d'être aussi ancien, mais P. Cintas nous avait invité à faire remonter au III[e] siècle avant J.-C., au moins une dizaine de stèles dédiées à Baal Hammon et à Tanit [13].

Si on retrouvait les deux grandes divinités de Carthage sur le coteau d'El-Hofra, à l'amont des gorges, une nouvelle découverte, faite en 1960, et due cette fois à l'administration des Eaux et Forêts et à la clairvoyance de son conservateur, a révélé l'existence, près de la sortie des gorges, sur la croupe de Sidi M'Cid, de tout un ensemble monumental presque exclusivement punique, situé également sur la rive gauche du Rhummel.

Les fouilles firent apparaître les ruines d'un quartier d'habitation. Un îlot put être entièrement dégagé. Il était formé d'une série de petites pièces constituant des logements. Là furent recueillis en abondance des monnaies de l'Ancienne Afrique, de la céramique, des lampes grecques, et des fragments d'amphores rhodiennes, dont les estampilles sont si précieuses pour la datation [14].

A proximité de ce quartier d'habitation et sur l'emplacement de l'ancienne S.A.S.[15], j'ai pu fouiller une partie d'un ensemble complexe de constructions. Un vaste édifice montrait la superposition de maçonneries de différents âges, les plus anciennes étant de technique punique. Dans une salle à abside, qui présentait les marques de remaniements successifs, une mosaïque avait été posée sur de petits piliers au-dessus d'un pavement primitif. La mosaïque était d'époque romaine, mais par l'orchestration de ses motifs autour d'un thème solaire, elle paraît perpétuer un culte plus ancien rendu à une divinité cosmique [16].

11. A. Berthier et R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra*, Paris, 1955. Sur la métrologie du sanctuaire, voir Colonel Reyniers, *Notes sur le sanctuaire punique d'El-Hofra*, dans *R.S.A.C.*, t. LXX, 1957, 1958, 1959, p. 119-124.

12. F. Barreca, *Tharros (S. Giovanni di Sinis Cagliari). Scoperte a Capo S. Marco*, dans *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei. Notizie degli scavi di Antichita*. Vol. XII, 1958, p. 409-412.

13. A. Berthier et R. Charlier, *op. cit.*, p. 231.

14. A. Berthier, *Un habitat punique à Constantine*, dans *Ant. Afr.*, t. XVI, 1980.

15. S.A.S. = Section administrative spécialisée.

16. A. Berthier, *Une mosaïque solaire trouvée à Constantine*, dans *Mélanges J. Carcopino*, p. 113-124.

Mon interprétation solaire a été mise en doute par P. Bruneau, *Perspectives sur la mosaïque gréco-romaine*, dans *R.E.G.*, 1966, p. 713-714 et n. 3, puis par G. Picard, *Les thermes du thiase marin à Acholla*, dans *Antiquités Africaines*, 2, 1968, p. 149, n. 2. Les arguments développés sont les suivants. D'une part, on voit sur des mosaïques de Pompéi, d'Ostie et du Musée d'Este des nageurs noirs ressemblant à ceux de Constantine, et sans signification solaire. D'autre part, la partie centrale de la mosaïque paraît imiter un bouclier à écailles, entrant ainsi dans une série bien connue étudiée par G. Becatti, dans *Ostia*, p. 284 sqq. Mais, le disque orné de triangles rayonnants de la mosaïque de Constantine est différent des disques à écailles. Quant aux nageurs noirs, leur place dans la composition d'ensemble est tout autre que sur les modèles de pavements mis en comparaison. J. Desanges, dans *L'Iconographie du Noir dans l'Afrique du Nord* (*L'Image du Noir dans l'art occidental*, t. I, p. 311-312, n. 130), note que sur un miroir gravé étrusque, en provenance de Todi, une tête d'Ethiopien est associée au quadrige d'Hélios, et ajoute : « Il est fort probable que les nageurs noirs nous renvoient à Memnon, le légendaire fils de l'Aurore qui régnait sur les Ethiopiens. »

Ainsi, le fleuve *Amsaga* qui, par le creusement de son ravin, avait offert aux hommes une citadelle inexpugnable, avait été consacré, au seuil aussi bien qu'à la sortie des gorges, par l'édification de deux grands sanctuaires, installés chacun sur une hauteur et sur la rive gauche.

L'importance de la population punique s'évalue d'après l'étendue d'une grande nécropole qui recouvrait les pentes et le plateau de Coudiat-Bellevue. L'immense champ funéraire fut également utilisé à l'époque romaine. Le zèle dépensé à rassembler les inscriptions latines du niveau supérieur, d'une part, et, d'autre part, l'erreur commise dans la datation d'un certain type de lampe ont pendant longtemps suscité un manque d'intérêt pour les sépultures plus anciennes.

Les nombreuses notices consacrées à la nécropole de Coudiat-Bellevue montrent un engouement pour l'épigraphie latine au détriment de la prise en considération du mobilier funéraire. On relève bien, dans les inventaires, des mentions de coffrets de pierre, certains étant « doublés intérieurement d'un sarcophage de plomb »[17]. On signale à l'occasion que ces coffrets renfermaient des ossements humains calcinés, mais on n'en tirait aucune conclusion. Par suite de la datation erronée des lampes à bec et à entonnoir ressemblant à s'y méprendre à des lampes de très basse époque, le matériel archéologique recueilli dans ces sépultures n'avait pas attiré spécialement l'attention. Dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio, ces lampes sont ainsi décrites à l'article *lucerna :* « Lampes dont le récipient était surmonté d'une sorte d'entonnoir adhérent (fig. 4575) ; il est probable qu'elles sont de très basse époque ; en Afrique, elles étaient sans doute contemporaines de l'invasion arabe. » Ce n'est qu'en 1953, qu'une note de G. Vuillemot, alors conservateur du musée d'Oran, a rétabli l'identité de ces objets. Dans le mobilier de plusieurs sépultures d'origine punique incontestable, mises forfuitement au jour à *Siga*, se trouvaient deux exemplaires de ce type de lampes. G. Vuillemot, en rappelant qu'une lampe semblable avait été trouvée par Missonier à Gouraya, concluait : « Elle ne paraît pas avoir été utilisée à Carthage et prend dès lors figure de modèle régional » [18]. L'épicentre régional semble devoir être placé à Constantine, où le Musée possède plus de trente de ces lampes, tandis qu'on ne cesse de découvrir d'autres exemplaires quand, à l'occasion de travaux, on peut explorer le sous-sol de la ville.

Cette possibilité d'exploration m'a été donnée lors de l'ouverture de chantiers : rue Séguy-Villevaleix, avenue Bienfait, route du cimetière européen, cité Améziane, place Baudin. On peut donner pour règle que, sur le

17. Le relevé de ces notices se trouve dans l'*Atlas* de S. Gsell, f. 17.

11. G. Vuillemot. *Notes sur un lot d'objets découverts à Siga*, dans *Bulletin de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran*, t. LXXVI, fascicule 232, p. 27.

vaste espace occupé par la colline de Coudiat-Bellevue et ses pentes, se pressent des sépultures du type suivant. Les ossements calcinés sont déposés dans un coffret de pierre dont le couvercle a la forme d'un toit à double pente ; au contact des ossements, on a souvent placé certains objets : un miroir généralement brisé, des ciseaux, des *unguentaria*, de petits vases de verre ; autour du coffret, on a rassemblé urnes, bols et lampes. Les lampes à bec et à entonnoir, si longtemps mal datées, voisinent avec des lampes grecques. Des anses d'amphores rhodiennes avec estampilles ont été parfois trouvées à proximité immédiate. Ces coffrets funéraires se rencontrent, soit à un même niveau, soit étagés. Place Baudin, où de profondes fondations avaient été creusées, j'ai pu observer un étagement de ces coffrets ; le niveau supérieur renfermait des inscriptions latines funéraires, gravées sur des stèles ornées d'acrotères.

Des stèles *ex-voto* ont été retrouvées en plusieurs endroits, au milieu de cet immense champ funéraire punique. Le groupement le plus important se situe sur l'emplacement de l'ancienne propriété Bruyas, devenu le quartier de la Pyramide. Onze stèles proviennent de cet endroit [19]. Il faut ajouter trois stèles, dont deux anépigraphes, découvertes par Costa dans les fondations de la Pyramide Damrémont [20], un fragment de stèle venant de la maison Chareille [21] et une stèle anépigraphe du boulevard Ernest-Mercier (Collège Moderne de Garçons). Dans le secteur du cimetière européen, dix-huit stèles puniques ont été retirées d'une tranchée ouverte à vingt mètres de la porte d'entrée du cimetière [22]. Dans le secteur de Bellevue, six stèles ont été découvertes par Thépenier, les deux premières, trouvées en 1912, dans « un remblai fait à la suite de travaux militaires à Bellevue » [23]. En 1927, le même chercheur a eu la bonne fortune de récolter quatre nouvelles stèles « lors de travaux exécutés pour la construction de maisons dans le quartier de Bellevue » [24]. Sur le « rocher » proprement dit, trois stèles seulement ont été exhumées, l'une près de la mairie, et les deux autres place du Palais [25].

La nécropole de Coudiat-Bellevue paraît donc, par son mobilier, s'être principalement développée au second siècle avant J.-C. Mais on retrouve les vestiges d'une nécropole punique plus ancienne sur la bordure Nord et Est de Constantine, sur les pentes de l'éperon rocheux de Sidi M'Cid le Haut et sur le plateau du Mansourah.

Au pied de Sidi M'Cid le Haut, il y avait des tombes creusées dans le roc où furent recueillies des verreries multicolores. Sur le flanc Nord du Mansourah, « des grottes artificielles de forme rectangulaire et de petites dimensions présentaient trois chambrettes de chaque côté et une septième dans le fond vis-à-vis de l'entrée [...] On a construit les voûtes de l'hôpital de la Casbah avec des moellons extraits du Mansourah et on a ainsi détruit toutes ces grottes » [26]. On doit à J. Bosco une minutieuse description des nombreux vestiges qui ont échappé aux destructions [27]. Ce sont principalement des sépultures rocheuses, niches ou fosses taillées dans le roc, type de sépulture que S. Gsell considère « comme phénicien » [28].

19. *R.S.A.C.*, t. XVIII, 1876-1877, p. 306.
20. *Ibid.*, t. X, 1866, p. 76, pl. XXV.
21. *Ibid.*, t. X, p. 76.
22. *R.S.A.C.*, t. IV, 1858-1958, p. 214.
23. *R.S.A.C.*, t. XLVI, 1912, p. 231-236.
24. *R.S.A.C.*, t. LVIII, 1927, p. 271-279.
25. *R.S.A.C.*, t. X, 1866, p. 278.
26. P. Alquier, *Guide de Constantine*, 1930, p. 93.

Quand, en 1945, l'administration des Eaux et Forêts a construit au Mansourah plusieurs pavillons, les travaux de fondation ont mis au jour des coffrets funéraires entourés d'un mobilier punique et semblables à ceux trouvés au Coudiat.

Ce rapide inventaire suffit à rendre manifeste l'importance de l'implantation phénicienne. Les sanctuaires d'El-Hofra et de Sidi M'Cid, ceux de Bellevue et du cimetière européen prouvent que le « rocher », où il faut nécessairement situer l'habitat primitif, avait été largement débordé. Le nombre des sépultures, la superficie couverte par elles et leur superposition en un même lieu (par exemple place Baudin) attestent une longue durée.

Cette durée, on a tenté de l'abréger en vertu du postulat selon lequel Constantine était la capitale du royaume de Numidie. La civilisation punique aurait été diffusée sous l'action des rois Syphax, Masinissa, Micipsa, donc à la fin du IIIe siècle et surtout au IIe siècle. C'est ainsi que S. Gsell fut tenté de mettre en doute la découverte d'estampilles rhodiennes. N'a-t-il pas écrit dans son *Atlas* : « Il n'est pas sûr que les débris d'amphores rhodiennes (*C.I.L.*, VIII, 10477, nos 9 et 10) aient été trouvés à Constantine » [29]. Guidé par un même sentiment, Ph. Berger, en étudiant les stèles d'El-Hofra, découvertes en 1875 et transférées au musée du Louvre, avait été poussé à les rajeunir, prétextant « qu'il suffisait de jeter les yeux sur les inscriptions de Constantine pour y reconnaître une écriture intermédiaire entre le punique et le néopunique » [30]. Or, dans la nouvelle série d'El-Hofra, il y a une disproportion flagrante entre le nombre d'inscriptions puniques et le nombre d'inscriptions néopuniques. Sur 278 textes, on compte 244 puniques contre 34 néopuniques. On remarque que certaines écritures présentent un « faciès ancien, trapu, massif, dont certaines lettres rappellent les écritures phéniciennes archaïques » [31].

Les documents actuellement réunis permettent de remonter au-delà du IIe siècle, en se fondant en particulier sur les amphores rhodiennes, les verreries polychromes, les stèles puniques, l'architecture des monuments.

Au cours des fouilles de Sidi M'Cid, quatre anses à estampilles rhodiennes ont été recueillies à des endroits assez éloignés les uns des autres pour qu'on puisse les attribuer à quatre vases différents. Le musée conservait déjà sept amphores rhodiennes, dont une absolument intacte, et sept anses dépareillées.

L'amphore, parfaitement intacte, provenait d'une tombe découverte à Constantine, dans le quartier du cimetière européen. Une seconde sépulture voisine renfermait quatre amphores dont deux étaient rhodiennes ; ces vases avaient malheureusement été écrasés sous la pression des terres [32]. Une

27. J. Bosco, *Toponymie phénicienne*, dans *R.S.A.C.*, t. LII, p. 303-454.
28. *H.A.A.N.*, t. VI, p. 179.
29. S. Gsell, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, feuille 17, p. 10.
30. Ph. Berger, *Les inscriptions de Constantine du Musée du Louvre*, dans *Actes du XIe Congrès International des Orientalistes*, Paris, 1898, p. 275.
31. A. Berthier et R. Charlier, *op. cit.*, p. 9.
32. A. Berthier, *Découverte à Constantine de deux sépultures contenant des amphores grecques*, dans *R. Af.*, 1943, p. 23-32.

amphore presque intacte provenait de la *Souma* du Khroub [33]. Trois amphores faisaient partie des anciennes collections du musée de Constantine ; brisées, elles ont pu être en partie reconstituées ; l'une d'elles a sa panse intacte, mais les anses avec leurs estampilles n'ont pas été retrouvées dans les réserves. Le catalogue du musée publié en 1904 (*R.S.A.C.*, t. 38) fait état de quatre amphores de type rhodien, avec estampilles grecques ; il en manquerait donc une. Parmi les trois conservées, l'une venait du « Quartier du Bardo », les deux autres proviendraient du Coudiat.

Du lot de sept anses dépareillées, que possédait le musée, deux anses ont été perdues. Elles étaient répertoriées dans le catalogue du musée, publié en 1876-1877 [34]. Elles sont ainsi mentionnées : « 54 - Anse de vase en terre rouge sur laquelle on lit l'inscription ΑΡΙΣΤΟΚΡΑΤ 55 - Autre anse sur laquelle on lit ΣΩ... »

Au total, ce sont dix-huit jarres qui sont matérialisées [35]. L'aire de leur dispersion dans la ville même de Constantine est vaste : Sidi M'Cid, cimetière européen, cité Améziane, place Baudin, Sidi Mabrouk. Ces amphores étaient d'utilisation courante. S. Gsell n'a pas manqué de souligner l'importance du commerce entre l'Afrique et Rhodes : « Au IIIe siècle, écrit-il, et au début du IIe, Rhodes fut une des capitales commerciales du monde. Elle exportait alors des quantités énormes de jarres, qui renfermaient du vin ; des marques, imprimées sur les anses, certifiaient la provenance et indiquaient la date de mise en vase » [36]. Et S. Gsell d'ajouter : « La plupart des indigènes se bornaient d'ordinaire à boire de l'eau » [37]. C'étaient les Puniques qui raffolaient du vin.

La chronologie des magistrats rhodiens, dont les noms apparaissent sur les estampilles de Constantine, s'établit principalement sur la bande 220-180 avant J.-C., et le nom *d'Alexiadas,* qui se lit sur une estampille de l'un des vases trouvés dans le quartier du cimetière européen [38], illustre l'année 220 [39].

Les verreries multicolores évoquent à leur tour le IIIe siècle. Celles qui ont été recueillies dans les tombeaux creusés dans le roc à Sidi M'Cid le Haut étaient de différents types : vases à ornements réticulés bleu turquoise sur fond bleu noir, ou jaune citron et gris sur fond blanc d'argent [40].

Les vases polychromes sont les plus anciens, comme l'a fait remarquer P. Cintas : « Jusqu'au IIIe siècle avant J.-C., les vases sont multicolores ; les filigranes sont extrêmement fins et les courbes et les chevrons qu'il décrivent sur les panses sont très variés et compliqués. Les formes sont toujours recherchées. La matière est dure et présente des cassures brillantes, cristallines. Mais dès le IIe siècle, seules persistent les formes simples des alabastres qui

33. M. Bonnell, *Monument gréco-punique de la Souma*, dans *R.S.A.C.*, t. XLIX, 1915, p. 176-179.
34. *R.S.A.C.*, t. XVIII, p. 265.
35. Le chiffre de 18 doit être ramené à 16, si l'on admet que les deux anses de la *Souma* du Khroub, d'une part, et que les deux anses (mentionnées dans le Catalogue du Musée de 1876-1877) provenant du Coudiat, d'autre part, ne représentent que deux amphores et non quatre. Les estampilles étant illisibles permettent le doute.
36. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. IV, p. 153-154.
37. *Ibid.*, t. VI, p. 82.
38. A. Berthier, *op. cit.*, p. 27.
39. Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie...*, Suppl. V, art. *Rhodos*, p. 835-839.
40. G. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine (Musées et collections archéologique de l'Algérie et de la Tunisie publiés sous la direction de M. R. de La Blanchère)*, Paris, Leroux, 1893.

elles-mêmes s'alourdissent. Les objets de verre sont alors presque toujours monochromes et, quand ils sont décorés, les filigranes s'épaississent et adhèrent mal sur leur panse. Leur cassure est terne et quelque peu spongieuse. » [41]

Le IVe siècle avant notre ère n'est pas sans avoir laissé quelques témoins. Deux « gourdes » d'un type courant à Chypre et au Moyen-Orient, mais rare en Afrique du Nord, proviennent, l'une de la nécropole du Coudiat à Constantine, l'autre d'un dolmen de Bou Chen (à 40 km au Sud-Est de Constantine). Elles sont décorées sur leur panse d'une spirale enfermée dans un cercle. P. Cintas fait remonter ces « gourdes » au début du IVe siècle avant J.-C. [42]

Quant aux stèles puniques, l'ancienneté de certaines d'entre elles a été reconnue par C. et G. Picard : « Un premier groupe (XIX A et C, XXI ABCD, XXIII A et B) est formé de stèles semblables à celles du *tophet* de Carthage, dans les niveaux correspondant à la fin du IIIe siècle ; dimensions, forme générale, style de gravure (le décor est gravé et non sculpté), écriture et langue sont absolument identiques. Les symboles : main divine, palmette, signe de Tanit encadré des caducées, croissant dirigé vers le bas sur le disque, sont empruntés au répertoire carthaginois. Cette analogie est d'autant plus remarquable que les stèles d'Hadrumète, par exemple, diffèrent beaucoup de celles de Carthage » [43]. Ces remarques vont de pair avec les renseignements qu'on peut tirer des textes datés. Le plus ancien (56 PUN.) remonte à 162 avant J.-C. Le sanctuaire punique d'El-Hofra existait donc à cette date qui ne peut cependant pas être considérée comme une date de fondation. Le dédicant est Bodastart, fils de Abdmelqart ; si l'on admet qu'il avait accompli son sacrifice à 25 ans par exemple, il serait né vers 187. Mais son père est nommé lui-aussi, c'est Abdmelqart ; en lui donnant 25 ans au moment de sa paternité, on en vient à fixer pour lui une date de naissance vers 212 avant J.-C. Dans les textes écrits en vieille écriture punique, la filiation remonte parfois à la troisième génération, et l'on constate que les noms se rapportant à cette troisième génération sont également puniques. Ainsi en est-il pour l'inscription 114 PUN. d'El-Hofra ; l'écriture est très belle et on pourrait la dater du IIIe siècle. Or, le dédicant, Arisam, est fils d'Aris et petit-fils de Baalhanno ; Baalhanno devrait donc remonter assez haut dans le IIIe siècle.

Sur les trois cents inscriptions d'El-Hofra, on a de la peine à relever une dizaine de noms qui soient d'origine berbère, alors que l'on compte quatorze noms grecs. L'onomastique est presque exclusivement phénicienne. Ces porteurs de noms phéniciens ne peuvent pas être considérés comme des indigènes convertis aux cultes puniques par les rois de Numidie. Car, autant les Berbères sont prompts à emprunter les noms des dominateurs de leur pays, autant ils sont enclins à conserver les leurs quand ils sont maîtres de leurs terres.

Les inscriptions de nombreuses stèles puniques de Constantine nous renseignent, non seulement sur la religion des occupants du rocher avant l'époque romaine, mais aussi sur l'organisation administrative et le type de société.

L'inscription 68 PUN. d'El-Hofra, qui mentionne un prêtre de Melqart,

41. P. Cintas, *Fouilles puniques à Tipasa*, dans *R. Af.*, t. XCII, 1948, p. 30.
42. *Ibid.*, p. 45.
43. C. et G. Picard, *Le sanctuaire punique de Cirta*, dans *R.A.*, t. XLVII, 1956, p. 198.

laisse supposer l'existence d'un temple consacré au grand dieu de Tyr. Baal Addir est fréquemment mentionné dans les textes d'El-Hofra et son culte s'est maintenu à l'époque romaine [44]. Ce sont surtout Baal Hammon, parfois appelé simplement Baal, et Tanit Face de Baal, sa déesse parèdre, qui sont célébrés. « Les nouvelles stèles d'El-Hofra, écrit J.-G. Février, nous montrent Tanit sous un aspect qui nous était jusqu'à présent à peine dévoilé : celui de la déesse mère et probablement de déesse de la fécondité et de l'accouchement » [45].

Les stèles d'El-Hofra commémorent des sacrifices. Il pouvait s'agir de sacrifices de substitution tout aussi bien que de sacrifices réels d'enfants [46]. Dans l'un et l'autre cas, les termes techniques du vocabulaire et le rituel sont exactement ceux de Carthage. Ces rites, par contre, s'opposent aux conceptions des Berbères qui n'admettaient pas plus les sacrifices d'enfants que l'incinération dans les pratiques funéraires [47].

Les Phéniciens de Constantine dirigeaient la religion, l'armée, l'administration, le commerce.

Dans la caste sacerdotale apparaissent des prêtres : Himilkat, Azarbaal, Abdmelqart, Bodastart, Mattanelim et deux grands prêtres : Abdesmun, Hannibaal. Abdesmun, fils de Bodastart, est prêtre de Melqart. On voit aussi une prêtresse, Himilce, et une grande prêtresse, Arisat. Le prêtre est appelé *Kôhén*, terme hébraïque et phénicien.

L'armée est commandée par des chefs de « mischtar » [48] qui font graver sur des stèles commémorant leurs vœux des panoplies constituant des trophées dédiés au dieu des armées. Ces chefs se nomment Bodastart fils de Masof, Baalsillek fils de Wyalon, Magon fils de Baalsillek, Magon fils de Idnibaal. Des « mischtar », qui ont dédié des stèles, portent en majorité des noms puniques : Aris, Arisam, Bodmelqart, Himilco, mais on trouve aussi un Mokazelmos, qui est d'origine thrace. Une stèle funéraire à inscription grecque figurant un guerrier, trouvée sur les pentes du Coudiat à Constantine, est dédiée au Thrace Appollothemis, fils d'Asclepiodoros [49]. Il y avait donc eu incorporation de mercenaires thraces dans les rangs de cette armée de caractère bien punique.

Trois scribes, Baalyaton, Abdesmun, Magon et deux chefs de scribes, Bodmelqart fils d'Adonibaal et X. fils de Himilkat, ont dû appartenir à l'administration dont nous verrons qu'elle était dirigée par des suffètes [50].

De nombreux corps de métiers sont représentés. Magon fils d'Idnibaal est chef des commerçants ; Abdmelqart fils d'Adonibaal est fondeur ; Aderbaal fils de Abdmelqart est boucher ou sacrificateur ; Baalyaton fils de Baalsillek, Baalyaton fils de Bodastart, et Abdmelqart fils de... sont des menuisiers ; Bodastart fils de Hanno est un fabricant d'arcs. Baalhanno fils de Himilco, Iaconshilon fils de Bodaschareth, Abdsaher fils de Iodir sont des médecins.

44. J.-G. Février, *A propos de Ba'al Addir*, dans *Semitica*, II, p. 21-28.
45. J.-G. Février, *Compte rendu de l'ouvrage de MM. A. Berthier et R. Charlier*, dans *B.A.C.*, 1955-1956, p. 155-156.
46. *Ibid.*, p. 156-157.
47. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VI, p. 216.
48. Ce grade militaire se retrouve sous une forme grammaticale à peine différente dans l'Ancien Testament (*Deut.*, 20, 5 et suiv.).
49. *I.L. Alg.*, II, 824.
50. Voir *infra*, p. 188.

Des pèlerins sont venus au sanctuaire d'El-Hofra ; ce sont : Abdesmun fils de Modir, Cananéen ; Safot le chef qui est GRG ; Magon fils de Sadylon, citoyen de Sigon ; Mattanbaal, citoyen de Yarim ; Arisam fils de Aris, fils de Baalhanno, citoyen de BNKNY ; Himilcat fils de Hanno, citoyen de BLT. Tous ces lieux d'origine sont difficiles à identifier, et on ne saurait dire s'il en est qui se rapportent à l'hinterland de Constantine.

Constantine est en effet environnée d'un hinterland punique. Des inscriptions en caractères phéniciens ont été trouvées à Sila, Sigus, Tigisis, Tiddis, Mila [51]. A Sigus, de curieuses gravures rupestres sont ornées de symboles empruntés à la religion de Baal-Tanit [52], et, dans leur voisinage, une nécropole punique a été découverte [53].

De grands monuments ont été édifiés par les Puniques de Constantine. S. Gsell a signalé l'existence de chapiteaux doriques en deux endroits : la grande mosquée et le « Jardin de la Remonte » à Sidi Mabrouk. Le savant auteur des *Monuments antiques de l'Algérie* a rapproché ces chapiteaux de ceux du Mausolée du Khroub : « Ils ont dû, écrit-il, appartenir à des monuments de même époque et de même style » [54]. Un des plus beaux murs préromains, construit en grand appareil avec pierres à bossage, se trouve à l'intérieur de la Kasbah ; il a été longtemps rendu invisible par des baraquements, mais il est aujourd'hui presque entièrement dégagé.

Sur la colline qui domine, à l'Est, le Khroub, sélève le socle d'un grandiose monument de style gréco-punique. On l'appelle la *Souma*, mot arabe qui veut dire tour, terme très justifié quand on contemple les grands débris d'architecture qui permettent de reconstituer par la pensée le monument. On imagine l'étage avec ses fausses portes, puis les colonnes qui soutenaient un couronnement en forme de pyramide. Son élévation avoisinait les 30 m, selon la restitution proposée par F. Rakob [55]. Quand, en 1915, le socle fut éventré, on retrouva au centre un caveau funéraire qui n'avait aucun accès à l'air libre. Des ossements calcinés déposés dans un bassin d'argent, les armes d'un guerrier, son épée, son casque à pointe, sa cotte de maille étaient environnés d'amphores, parmi lesquelles deux étaient rhodiennes [56]. Le casque à pointe semblait étrange, mais on peut remarquer le même sur la sculpture d'une stèle d'El-Hofra [57].

51. Sila : F. Logeart, *Grottes funéraires, hypogées et caveaux sous roches de Sila*, dans *R.S.A.C.*, t. LXIII, 1935-1936, p. 60-106.
Sigus : J.-B. Chabot, *Note sur une inscription punico-libyque de Sigus*, dans *R.S.A.C.*, t. LXIII, 1935-1936, p. 197-202.
Tigisis : S. Gsell, *Atlas*, f. 17, notice 340.
Tiddis : J.-G. Février et A. Berthier, *Les stèles néopuniques de Tiddis*, dans *B.A.A.*, t. VI (à paraître).
Mila : Jacquot, *Monographie archéologique de la région de Mila*, Oran, 1894.
52. A. Berthier et F. Logeart, *Gravures rupestres de Sigus*, dans *R. Af.*, 1937, p. 391-393.
53. S.A. Baghli, *Bilan des activités archéologiques dans la Willaya de Constantine de 1963 à 1969*, dans *R.S.A.C.*, t. LXXI, 1969-1971, p. 14-15.
54. S. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901, t. I, p. 61, n. 7.
55. F. Rakob, *Numidische Königsarchitektur in Nordafrika*, dans *Die Numider*, p. 160.
56. M. Bonnell, *Monument gréco-punique de la Souma*, dans *R.S.A.C.*, t. XLIX, 1915, p. 176-179.
57. A. Berthier et R. Charlier, *op. cit.*, stèle 74 PUN. Voir G. Camps, *Massinissa ou les débuts de l'histoire*, p. 263.

Cette « tour » remplie des armes et des cendres d'un guerrier s'élevait comme un trophée. Un petit autel votif, conservé au musée de Constantine, semble représenter le monument en « modèle réduit », ce qui n'aurait pas de sens s'il n'avait été qu'une simple sépulture [58].

On a voulu reconnaître dans la *Souma* du Khroub le tombeau de Masinissa. Or, l'enquête menée par Cl. Poinssot sur la mutilation du mausolée de Dougga [59], d'une part, et, d'autre part, l'étude que J.-G. Février a consacré au texte punique de l'inscription bilingue, arrachée sauvagement à ce monument en 1842 et conservée au British Museum [60], invitent à placer à Dougga en Tunisie la sépulture du roi de Numidie.

On avait d'abord cru que le somptueux monument libyco-punique de Dougga avait été élevé pour un certain Atban. Cette identification provenait d'une faute de lecture, faute relevée par J.-G. Février qui a montré que cet Atban était en fait l'architecte, dont le fils est d'ailleurs mentionné comme simple maçon [61]. Cl. Poinssot a, de son côté, prouvé l'existence d'une seconde inscription actuellement perdue. L'analyse des notes de voyage du Comte Camillo Borgia, qui résida à Tunis de 1815 à 1817, et l'examen de photographies anciennes permettent d'affirmer que l'inscription bilingue libyco-punique, aujourd'hui au British Museum, était placée sur la façade Est du monument, à droite de la fenêtre du premier étage. Une seconde inscription effacée, mais vue par le Comte Borgia, se trouvait symétriquement à gauche de la même fenêtre. Cette découverte posait la question du contenu de ce texte perdu. « Peut-on imaginer, écrit Cl. Poinssot, en prenant comme modèle l'autre bilingue de Dougga, la dédicace du temple de Masinissa, que l'inscription disparue — par la faute des intempéries ou peut-être d'un martelage — comportait une dédicace au mort par les habitants de Dougga, une date royale, une liste de princes et de chefs ? » [62].

Quatre arguments peuvent être avancés en faveur de l'attribution à Masinissa du mausolée de Dougga, qui serait la sépulture de ce roi. Le

58. A propos de la *Souma*, nous ne laisserons pas de côté l'hypothèse qu'elle aurait pu être utilisée comme repère de cadastre. Le Colonel Reyniers a écrit : « Les monuments funéraires étaient occasionnellement utilisés comme repère de cadastre qui en devenait plus sacré. » Mais il faudrait admettre un cadastre phénicien. Voir Colonel Reyniers, *Toponymie et arpentage : un toponyme caractéristique de l'Ouest Tunisien*, dans *Revue Internationale d'Onomastique*, 1960, p. 203, n. 17.

59. Cl. Poinssot et J. W. Salomonson, *Un monument punique inconnu : le Mausolée d'Henchir Djaouf d'après les papiers inédits du Comte C. Borgia*, dans *Oudheidkundige Mededelingen*, XLIV, 1963, p. 57-88.

La question a été reprise par J. W. Salomonson, *Deux documents inédits des environs de Zaghouan (Tunisie) d'après les notes du voyageur italien, Comte Camillo Borgia*, dans *Mededelingen van het Nederlansch historisch Instituut te Rome*, XXX/10, 1964, p. 141.

60. J.-G. Février, *L'inscription du Mausolée dit d'Atban (Dougga)*, dans *Karthago, X*, p. 51-57.

J. Ferron (*L'inscription du Mausolée de Dougga*, dans *Africa*, III-IV, 1969-1970, p. 83-98) a proposé une autre lecture du premier mot de la bilingue conservée au British Museum, qui donnerait à ce texte le sens de « Voici l'équipe de travail d'Atban [...] »

61. J.-G. Février ajoute cette remarque : « A en juger par leurs noms spécifiquement numides, les magistratures mentionnées dans les textes libyques de Dougga ne sont pas d'origine punique ; elles existaient avant la pénétration punique » (*La constitution municipale de Dougga à l'époque numide*, dans *Mélanges de Carthage*, 1965-1965, p. 91).

62. Cl. Poinssot et J.-W. Salomonson, *Le mausolée libyco-punique de Dougga et les papiers du Comte Borgia*, dans *C.R.A.I.*, 1959, p. 143.

premier argument est épigraphique. J.-B. Chabot a estimé que le texte punique non daté de l'inscription bilingue provenant de ce monument était à peu près contemporain de l'inscription bilingue du temple de Masinissa qui, elle, est datée de l'an X du règne de Micipsa, ce qui correspond à l'année 139 [63]. Le second argument repose sur le fait que les habitants de Dougga avaient élevé un temple voué au culte de Masinissa divinisé, dix ans après sa mort, ce qui se comprend mieux si le corps du souverain était inhumé dans leur ville. Le troisième argument, archéologique, est tiré de la somptuosité du mausolée et de la richesse de sa décoration. Aux quatre angles des assises supportant le troisième étage, des piédestaux portent des cavaliers. Sur chaque face du troisième étage, un bas-relief représente un quadrige. Le pyramidion est flanqué aux angles de quatre statues de femmes ailées et il est couronné par un lion assis [64]. Enfin, dernier argument, il est reconnu maintenant que la *Souma* du Khroub ne peut pas avoir été le tombeau de Masinissa. A. Lézine, en se fondant sur l'architecture du monument, avait conclu qu'il s'écartait des mausolées de Dougga et du Médracen et qu'il fallait en placer la construction à la fin du IIe siècle av. J.-C. [65]. Ce jugement a été confirmé par les travaux d'étude et de restauration du mobilier. Ces travaux, entrepris au Rheinisches Landesmuseum Bonn, ont conduit à donner une date plus précise, entre 130 et 110 av. J.-C., postérieure d'une vingtaine à une quarantaine d'années à la mort de Masinissa [66].

C'est encore le postulat, selon lequel Constantine avait été la *Cirta Regia* capitale de la Numidie, qui avait naturellement incité à relier la *Souma* du Khroub à Masinissa. Si, au contraire, ce roi a été inhumé à Dougga, la *Souma*, désolidarisée de Masinissa, peut avoir reçu les cendres d'un chef de la Constantine punique. Le dépôt d'ossements calcinés est conforme aux pratiques funéraires observées dans les nécropoles phéniciennes de Constantine. Quant aux armes, lance, épée et casque à pointe, on les rapprochera de celles qui sont représentées sur la stèle 74 PUN. d'El-Hofra dont le dédicant est un chef de « mischtar ». Ces armes sont puniques, comme l'a reconnu G. Camps : « La lance, le bouclier ovale, le casque pointu, l'arc et surtout l'épée courte constituent une panoplie qui n'aurait pas étonné à Carthage ou en Orient, mais qui se distingue, par tous ses composants, de l'équipement habituel du Numide ou du Maure » [67]. Le casque pointu appartient particulièrement à l'Asie mineure. C'est ce que montre la carte dressée par le Rheinisches Landesmuseum Bonn. Les principaux lieux de découverte se situent en Transcaucasie, en Iran, en Irak, en Turquie orientale [68]. C'est une pièce d'armure des soldats Assyriens, auxquels les Hébreux auraient emprunté leur équipement. « Le casque en usage dans l'armée assyrienne, écrit A.-G. Barrois, était un casque pointu, analogue au casque sarrazin, avec ou sans oreillettes » [69]. Les fantassins de cette armée étaient pourvus d'une broigne de cuir ou de tissu couverte d'écailles en métal ; ils étaient armés

63. .-B. Chabot, *Recueil des inscriptions libyques*, n° 2, p. 3-4.

64. Cl. Poinssot, *Les ruines de Dougga*, Tunis, 1958, p. 58.

65. A. Lézine, *Architecture punique, Recueil de documents*, p. 68.

66. C. B. Rüger, *Die Keramik des Grabes von Es Soumaâ bei El Khroub*, dans *Die Numider*, p. 339-344.

67. G. Camps, *Massinissa ou les débuts de l'histoire*, p. 263.

68. *Die Numider*, p. 315, pl. 189.

69. A.-G. Barrois, *Manuel d'archéologie biblique*, t. II, p. 102-104.

de la lance et de l'épée. Le personnage dont les ossements calcinés avaient été déposés dans la chambre funéraire de la *Souma* du Khroub avait un armement de ce type.

Les traditions orientales, mêlées à des influences grecques, se retrouvent dans l'architecture même de la *Souma*. Le mausolée prend place dans une série de constructions essaimées de la Tripolitaine au voisinage de la frontière du Maroc. Le monument le plus ancien est le mausolée B de Sabrata, qui a été daté de la fin du IIIe siècle et du début du IIe siècle avant J.-C. Les autres édifices de même conception, ceux de Dougga, du Khroub et de Siga en Oranie, sont tous plus récents, mais ont été bâtis au cours du IIe siècle [70].

A. Di Vita, qui a étudié avec le plus grand soin ces édifices, a reconnu dans celui de Dougga le produit d'une culture plus provinciale, alors que celui de Siga lui a paru reproduire dans tous ses aspects les caractères du monument B de Sabrata. Ces deux derniers mausolées auraient été conçus comme *episema* monumental se rapportant aux hypogées d'une unique et puissante famille. C'est Alexandrie qui serait la patrie d'origine de ce type de constructions : « Alexandrie, écrit A. Di Vita, signifiait pour Carthage la continuité d'une tradition séculaire d'influences égyptiennes, culturelles, religieuses et artistiques, tradition ininterrompue et vivifiée à travers les siècles par des contacts directs » [71].

Dans la région de Constantine, la *Souma* n'est pas un témoin isolé de l'architecture gréco-punique. Dans la plaine d'El Madher, au pied des premiers contreforts de l'Aurès, s'élève l'imposante masse du Médracen.

Le monument, de plan circulaire, de soixante mètres de diamètre, a l'aspect général d'un tronc de cône à gradins posé sur une base cylindrique. Le sommet aplati offre une plate-forme arrondie à près de vingt mètres au-dessus du sol. Les soixante colonnes qui ornent le pourtour, tant par leur fût lisse que par la forme de leur chapiteau, rappellent le dorique sicilien. L'uniformité du parement architectural était rompue par trois fausses portes, dont il ne reste que des moulures. Ces fausses portes étaient placées en des points équidistants, une seule d'entre elles, celle de l'Ouest, faisant face à un point cardinal.

Le Médracen est flanqué du côté de l'Est, sur vingt-cinq mètres de largeur, d'un avant-corps faisant une saillie de quinze mètres ; la plate-forme est établie directement sur le roc, où l'on remarque encore des plaques d'un enduit rouge. Dans l'angle Nord-Ouest et tout contre la base cylindrique, un puits de descente a été décelé au cours de récents travaux de restauration ; il est d'ouverture carrée de trois mètres de côté. Quelle surprise réserve-t-il quand on aura touché le fond ? Ne conduit-il pas à une chambre souterraine ; et si cette chambre était inviolée ?

Une galerie a été aménagée dans le grand remplissage pierreux. On y accède à l'Est, entre les troisième et quatrième gradins, par une entrée qui

70. Le mobilier, découvert par G. Vuillemot, au cours des fouilles qu'il a pratiquées, s'accorde avec cette datation. Les *unguentaria*, les débris d'amphores du type Dressel I ou de la forme 4 de Lamboglia à fond en bobine (navire de Marseille) sont du IIe siècle. Sur un fragment du col d'une amphore, avait été tracée à la peinture rouge une inscription incomplète en caractères puniques B ᶜ L W D (*Fouilles du mausolée de Beni Rhenane en Oranie*, dans *C.R.A.I.*, 1964, p. 71-95).

71. A. Di Vita, *Influences grecques et tradition orientale dans l'art punique de Tripolitaine*, dans *M.E.F.R.*, t. LXXX, 1968, p. 62.

était jadis fermée par une dalle-porte coulissante. Le caveau rectangulaire, auquel par une pente assez raide conduit la galerie, est entièrement construit en pierres de taille ; il surprend par son exiguïté et par l'étroitesse des banquettes qui courent le long des grands côtés. La galerie était couverte par des poutres de cèdre disposées côte à côte sur toute sa longueur, soit environ dix-sept mètres. Le sol était enduit d'ocre rouge ; un mortier et un enduit au plâtre tapissaient les parois. Des échantillons, prélevés sur des poutres encore en place et soumis au comptage du radiocarbone, ont accusé un âge de 2170 à 2270, soit 200 ou 300 ans avant notre ère. Cette datation doit être rappochée du caractère archaïque des chapiteaux des colonnes, comme aussi du style des fausses portes dont l'entablement égyptisant n'existe que sur les cippes les plus anciens du *tophet* de Carthage. On peut admettre que le Médracen fut construit, au plus tôt, dans la deuxième moitié du IVe siècle et, plus vraisemblablement, au début du IIIe siècle av. J.-C. [72]. Cette chronologie ancienne, l'enveloppe architecturale punique du monument et son isolement en pleine campagne sont les éléments qu'il faut retenir pour interpréter cette construction.

Au IIIe siècle, il n'y avait que des roitelets avant que les rois Syphax et Masinissa n'aient montré de l'envergure. L'architecture du Médracen tire ses origines — en dehors d'une tradition protohistorique berbère — de modèles grecs de Sicile et de souvenirs orientaux. L'ensemble mérite donc pleinement le qualificatif de punique et G. Camps n'a pas hésité à dire que le Médracen est « le plus grand et le mieux conservé des monuments "puniques", synthèse architecturale des traditions libyques (bazina à degrés) et des apports gréco-phéniciens (colonnes doriques, gorges égyptiennes) » [73]. Quant à sa situation, sans ville antique dans son voisinage, il faut la considérer dans son isolement en plein pays chaouïa. Le Médracen est à un carrefour où se réunissent encore aujourd'hui les caravanes, ce qui invite à le mettre en relation avec l'Aurès et les Zibans. Il a toujours existé des échanges entre l'Aurès et les Zibans, d'une part, et Constantine, d'autre part ; c'est une loi économique.

Le Médracen témoignerait donc d'une sorte de pacte entre le Sud et le Nord, et le mausolée, en plus de sa fonction funéraire, aurait un caractère religieux. Il fallait des maîtres d'œuvre puniques pour l'édifier et on ne peut guère imaginer que ceux-ci aient pu venir de la lointaine Carthage. On est donc plus logiquement conduit à les rattacher à la Constantine punique, cette ville ayant intérêt à vivre en bons termes avec l'arrière-pays.

2. LE MÉTAGONION

Nécropoles, inscriptions, monuments, toute cette archéologie préromaine atteste qu'il y a eu à Constantine, au moins dès le milieu du IIIe siècle avant notre ère, une ville phénicienne distincte de la *Cirta regia*. Mais comment lui trouver une place dans la géographie antique ? Le problème s'éclaire

72. G. Camps, *Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Médracen, mausolée royal de Numidie*, dans *C.R.A.I.*, 1973, p. 470-517.

73. G. Camps, *Les Numides et la civilisation punique*, dans *Ant. Afr.*, t. XIV, 1979, p. 52.

si l'on prend à la lettre un texte de Pline l'Ancien que S. Gsell avait rejeté, en accusant d'erreur l'historien latin [74].

Le passage incriminé inaugure la description de la Numidie, à laquelle Pline donne comme limite occidentale l'*Ampsaga*, ancien nom du Rhummel : *Ab Ampsaga Numidia est, Masinissae clara nomine, Metagonitis terra a graecis appellata* [75]. S. Gsell n'a pas hésité à identifier avec le Cap Bougaroun le *promunturium Metagonium*, en faisant valoir que « c'est aussi au cap Bougaroun qu'un demi siècle avant Hannibal, Timosthène, amiral de Ptolémée Philadelphe, plaçait le Métagonion, situé, disait-il, en face de Marseille. Pline l'Ancien affirme que les Grecs appelaient *Metagonitis* la Numidie, limitée du côté de l'Occident par l'*Ampsaga* (oued el Kébir), qui débouche à peu de distance au Sud-Ouest du Cap Bougaroun ». Et le même auteur de conclure : « Il y avait donc, dans l'Afrique du Nord, une région appelée en grec Μεταγώνια, comprenant un certain nombre de villes qui faisaient partie de l'empire carthaginois » [76].

Il est facile de situer sur la carte la région qui tirait son nom du *promunturium Metagonium*, identifié avec le Cap Bougaroun. Proche de ce cap est *Chullu* (Collo), ville peu éloignée de *Rusicade*. Ces deux ports sont les débouchés d'un arrière-pays commandé par la forteresse naturelle du rocher de Constantine. En reconnaissant dans Constantine une ville punique, on voit qu'elle a pu être la capitale de cette *Metagonitis terra*, de ce groupement de villes qui a formé, plus tard, une enclave dans le système provincial romain sous le nom de « Confédération des Quatre colonies ».

Non seulement Pline ne s'est pas trompé en plaçant la *Metagonitis terra* à l'Est de l'*Amsaga*, mais lorsqu'il appelle cette région Numidie en évoquant le nom de Masinissa, il aide à la solution d'un problème, celui de l'irruption du nom de Masinissa dans la série des inscriptions du sanctuaire punique d'El-Hofra. Neuf textes datés sont de la fin du règne de ce roi. Le plus ancien mentionne la 41e année du règne, ce qui le fait remonter à 163-162 av. J.-C. Le plus récent présente la singularité d'évoquer à la fois la royauté de Micipsa, Gulussa et Mastanabal, tout en marquant la 56e année du règne de Masinissa. Toutes ces dates s'échelonnent sur le court espace des quinze années qui ont précédé la mort de Masinissa. Cette période peut être portée à 25 ans, en tenant compte d'une inscription datée de la 11e année de Micipsa. Cette cascade de précisions chronologiques intervient entre deux silences : silence pour les quarante premières années du règne de Masinissa, silence pour la période postérieure à la 11e année de Micipsa. Aussi est-il loisible de rechercher quelles circonstances ont pu provoquer une pratique insolite qui, tranchant avec la coutume de ne pas relier l'*ex-voto* au calendrier, semble se rapporter à un événement exceptionnel.

De 163 à 146, on assiste à l'agonie, puis à la ruine de Carthage et le déclin de la métropole punique a eu forcément les plus graves répercussions sur le destin de toutes les villes qui lui étaient attachées par un lien quelconque. Masinissa, qui avait été autorisé à revendiquer ce qui avait appartenu à lui-même ou à ses ancêtres, avait été au-delà de cette convention et, si ces empiétements à l'Est sont davantage connus, tout laisse imaginer qu'il

74. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. II, p. 155.
75. Pline, *Hist. Nat.*, V, II, 1.
76. S. Gsell, *op. cit.*, p. 155.

chercha également à s'agrandir vers l'Ouest. Un extrait de Polybe, inséré dans un recueil byzantin, se rapporte au début de la période à laquelle appartiennent les inscriptions datées d'El-Hofra ; il concerne en effet la troisième année de la 154e Olympiade (162-161 av. J.-C.), et nous apprend que « Masinissa jetait depuis longtemps un œil d'envie sur les nombreuses villes du littoral de la petite Syrte, sur les gros revenus que rapportait cette belle contrée, appelée le pays des Emporia. Peu avant l'époque dont nous parlons, il avait commencé à mettre les Carthaginois à l'épreuve. Il était rapidement devenu maître des campagnes ouvertes [...] car les Carthaginois étaient amollis par une longue paix. Mais il n'avait pas pu prendre les villes, bien gardées. Les adversaires portèrent leur différend devant le Sénat, auquel ils envoyèrent souvent des députés. Toujours, les Romains donnèrent tort à Carthage, parce qu'ils estimaient que cela était conforme à leur intérêt, et non point par esprit de justice » [77].

Si nous ne savons pas tout sur les rapports de Masinissa avec le monde punique, on peut retenir « qu'à plusieurs reprises pendant cette longue période, le roi émit des revendications, très contestables, ou tout à fait injustifiées, et enleva à ses voisins des territoires étendus, sur le littoral des Syrtes, dans l'Ouest et dans le centre de la Tunisie ; que Carthage, ne pouvant repousser ses empiétements par la force, évoqua souvent l'arbitrage de Rome ; que celle-ci lui donna tort ou évita de lui donner raison » [78].

Dans cette perspective, la *Terra Metagonitis*, située à l'Est de l'*Amsaga* et comprenant le rocher de Constantine, peut, soit avoir fait l'objet d'un empiétement de Masinissa, soit avoir été de ces villes que le roi contraignit à payer le tribut qu'elles devaient à Carthage, soit encore avoir conclu un traité avec le prince numide, en supputant la chute de la métropole et en jouant à l'avance la victoire finale de Rome.

Un traité conclu avec Masinissa est vraisemblable. Il expliquerait la floraison des mentions des années du règne de ce roi sur les stèles d'El-Hofra, entre 163 et 148. Il expliquerait aussi la frappe de ces deux monnaies exceptionnelles dans le monnayage de Constantine préromaine qui, l'une, sous un éléphant et l'autre, sous un cheval à l'arrêt, portent, gravés dans un cartouche, les deux mots MSNSN HMMLKT « Masinissa roi » [79].

Les monnaies courantes de la Constantine préromaine sont du type suivant « Effigie laurée, col nu à gauche ; R/Cheval libre galopant à gauche, au-dessous légende : MN ». Nous les avons recueillies par centaines, soit dans les fouilles de Sidi M'Cid (banlieue Ouest de Constantine), soit dans les ruines de Tiddis. Dans un trésor trouvé à Constantine et comportant près de 2.000 monnaies, 1.700 (84 %) portaient les lettres MN et 290 (14 %) étaient anépigraphes avec globule [80]. Le fonds de la circulation monétaire de Constantine à l'époque phénicienne se composait de ce type de monnaies.

On s'était empressé d'imaginer que les lettres MN abrégeaient le nom de M(asinissa)N. Deux découvertes s'opposent à cette restitution. La première a été faite au sanctuaire d'El-Hofra ; c'est un galet sur lequel avaient été

77. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. III, p. 314-315.
78. *Ibid.*, p. 322.
79. J. Mazard, *Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, nos 17 et 18. Chacune de ces monnaies n'est connue que par un seul exemplaire.
80. *Ibid.*, p. 27.

gravées en creux les fameuses lettres MN [81]. Le seconde se situe à Tipasa, où J. Baradez a mis au jour l'extraordinaire tombe d'un sacrificateur qui, tout en étant postérieure à l'ère chrétienne, montrait des survivances du culte de Baal et de Tanit. Un plat-coupe jaune de la Graufesenque portait un graffite gravé à la pointe dure figurant les lettres MN. Baradez a fait lui-même le rapprochement, d'une part, avec le galet transformé en sceau du sanctuaire d'El-Hofra et, d'autre part, avec certaines stèles de Constantine où le nom du dieu Hammon est abrégé en MN [82]. Si sur les monnaies, les lettres MN ne peuvent plus être rapportées au nom de Masinissa, la tête laurée et barbue du droit cesse de pouvoir être interprétée comme l'effigie du roi ; elle apparaît bien plutôt comme une tête de Baal figurée sous les traits de Zeus [83], de même que Tanit, sur les monnaies de Carthage, est représentée sous les traits de Cérès, ce qui s'explique par l'intervention d'artistes grecs. Par ailleurs, il y a similitude entre les symboles gravés au revers de certains types de ces monnaies et les symboles habituels des stèles puniques : sceptre, caducée, signe de Tanit, étoile, palme, croissant. Une petite tête coupée surmonte parfois le cheval galopant, ou parfois est logée dans son flanc [84]. « Tous ces emblèmes, écrit J. Ferron, expriment en un langage clair que le cheval avec lequel ils sont associés joue ici le rôle de l'image d'un dieu solaire » [85]. L'imagerie de ces monnaies, d'inspiration religieuse, est en correspondance avec le culte célébré dans le sanctuaire d'El-Hofra.

C'est la deuxième moitié du IIIe siècle et le début du IIe siècle avant notre ère qui paraissent avoir marqué l'apogée de Constantine, ville phénicienne. C'est alors qu'on multiplie les sanctuaires, qu'on entreprend de grandioses constructions, dont le grand mur à bossage de la Kasbah de Constantine, la *Souma* du Khroub et le Médracen dans l'arrière-pays, sont les plus impressionnants vestiges. Alors vivait sur le rocher une société qui ne différait pas de celle de Carthage. Son horizon religieux s'égalait au panthéon carthaginois. Les sacrifices d'enfants étaient acceptés par toutes les classes de la société. Les pratiques funéraires vulgarisaient le rite de l'incinération. Les collèges religieux se composaient de prêtres et aussi de prêtresses. La classe dirigeante comprenait des scribes, des chefs militaires, des médecins. Des suffètes administraient la cité. Le commerce était actif et les amphores de Rhodes apportaient un vin particulièrement apprécié. Des étrangers étaient enrôlés dans l'armée à titre de mercenaires et l'on faisait appel aux Thraces. Cette société, qui a connu son moment le plus brillant à l'époque où Carthage elle-même triomphait, a survécu à la destruction de la métropole punique.

81. A. Berthier et R. Charlier, *op. cit.*, p. 229.
82. J. Baradez, *Monnaies africaines anciennes découvertes dans des tombes puniques du Ier siècle après J.-C.*, dans *Hommages à Albert Grenier*, t. I, p. 216-227.
83. L'identification du Baal phénicien à Zeus doit remonter au moins au début du Ve siècle av. J.-C. Quand Hérodote (*Histoires*, I, 181, et III, 158) identifie le βῆλος babylonien, c'est-à-dire Marduk, au Zeus des Grecs, il présuppose l'identification déjà admise du Baal phénicien avec Zeus. Voir E. Lipinski, *Note de topographie historique*, dans *Revue Biblique*, 1971, p. 88, n. 23.
84. Sur un bas-relief égyptien représentant Nout enfantant le soleil, le soleil est représenté par une tête coupée avec boucle sur la nuque. Voir A. Wallys Budge, *The gods of Egyptians*, Londres, 1904, vol. II, p. 101.
85. J. Ferron, *Le caractère solaire du dieu de Carthage*, dans *Africa*, t. I, 1977, p. 57.

La chute de Carthage a été un drame. Quand il fut évident que la grande cité allait à sa perte et que les Romains allaient s'acharner sur elle et ses alliés avec la dernière rigueur, la tentation fut grande d'abandonner la métropole à son sort en donnant des gages à ses vainqueurs. La ville punique de Constantine dut comprendre assez tôt quel était son intérêt. C'était pour elle une nécessité vitale de s'entendre avec le roi de Numidie, devenu puissant par la grâce de Rome. D'où, sous la forme d'une vassalité, une politique de soumission à Masinissa, puis à Micipsa. Cela est d'autant plus probable que le silence se fait au contraire sur l'implacable ennemi des Romains que fut Jugurtha.



CHAPITRE V

L'AUTONOMIE DE LA CONFÉDÉRATION CIRTÉENNE

Comme nous tenterons de le prouver, le Métagonion s'est perpétué, à l'époque romaine, dans le cadre de la Confédération cirtéenne. Celle-ci a formé une sorte d'État, avec un seul corps de magistrats et un seul conseil municipal siégeant à la colonie mère de *Cirta* ; dans les trois colonies honoraires, des préfets exerçaient par délégation l'autorité suprême des triumvirs. Cette situation juridique constituait « une exception dans le régime municipal romain »[1]. J. Heurgon a qualifié d'*hapax* cette singulière organisation administrative « que les tendances unificatrices de la politique romaine ont laissé subsister pendant plus de deux siècles »[2]. Après avoir constaté la réalité de cette autonomie, nous rechercherons et son origine et la raison de sa longue durée.

1. LA RÉALITÉ DE L'AUTONOMIE

Les triumvirs, dont l'origine punique est vraisemblable[3], sont les véritables maîtres de la Confédération et leur activité est remarquable. On connaît les noms de vingt-cinq d'entre eux grâce aux nombreuses inscriptions qui rappellent leurs libéralités. Ces hauts magistrats furent des personnalités de la plus grande distinction et d'un rang souvent fort élevé dans la société romaine. Ils ont fait construire des monuments, élever des statues aux dieux et aux empereurs, sans compter les fortes sommes qu'ils ont versées dans la caisse publique.

1. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 158.
2. J. Heurgon, *op. cit.*, p. 8.
3. J.-G. Février et M. Fantar, *Les nouvelles inscriptions monumentales néopuniques de Mactar*, dans *Karthago*, t. XII, 1965, p. 43-59. Voir G. Picard, *Une survivance du droit public punique en Afrique romaine : les cités sufétales*, dans *Accademia Nazionale dei Lincei*, t. CCCLXXI, 1974, p. 125-133.

A *Cirta*, l'arc de triomphe érigé sur la voie qui menait au forum avait été construit par M. Caecilius Natalis[4]. Un second arc avait été élevé sur la voie qui pénétrait au Capitole par Q. Fulvius Faustus[5].

L'action des triumvirs n'a pas été réservée à la seule *Colonia Cirta*, mais elle s'est aussi étendue aux colonies honoraires. Ainsi, sur le forum de *Rusicade*, une tribune aux harangues avait été bâtie aux frais de C. Caecilius Gallus, triumvir quinquennal[6]. Deux piédestaux de statues élevées sur ce forum rappellent les nombreux actes de munificence du triumvir Sex. Otacilius Restitutus[7]. Dans la même ville, un triumvir du nom de Cn. Ca... Soricio avait fait entièrement reconstruire les murs et les portes de la cité[8]. Le triumvir M. Fabius Fronto, un parent de Fronton, l'illustre maître de Marc Aurèle, s'était attiré la reconnaissance des citoyens de *Rusicade* pour sa participation à la construction du théâtre[9].

Durant les deux siècles et demi d'existence de la Confédération cirtéenne, on remarque que son autonomie n'a été tempérée que par la tutelle du gouverneur le plus proche : le proconsul d'abord, puis le *praeses* de la province de Numidie. Cette tutelle s'exerçait principalement sous la forme d'un patronage ; ce n'était qu'un lien assez lâche, un contrôle assez lointain.

Le rattachement au proconsul est attesté par deux inscriptions dans lesquelles on voit ce personnage intervenir comme dédicant sur le territoire de la Confédération. C'est d'abord une dédicace à Livie, épouse d'Auguste, qui fut divinisée en 42 après J.-C. Le dédicant est le proconsul d'Afrique Q. Marcius Barea. La statue avait été érigée aux frais de Coelia Vi[ctor]ia Potita, flaminique du nouveau culte de Livie[10]. Le second texte, malheureusement mutilé, est une dédicace à l'empereur Vespasien. Le dédicant est le proconsul d'Afrique C. Paccius Africanus, ce qui prouve qu'à l'époque du premier Flavien, le proconsul continuait d'avoir un regard sur la Confédération[11]. Si le proconsul avait eu une action plus directe, on aurait vu s'entremettre le légat de son district occidental. On remarque, bien au contraire, l'absence de liens administratifs entre la Confédération cirtéenne et le district d'Hippone (Numidie d'Hippone).

Plus tard, le titre de patron a été décerné par la Confédération au légat de l'Empereur résidant à Lambèse, qu'il s'agisse d'abord du commandant de la *legio III Augusta*, puis du gouverneur de la Numidie. Avant la création de cette province, l'épigraphie cirtéenne mentionne six légats. Trois d'entre eux sont explicitement qualifiés de patrons. Ce sont :

— Un légat de l'époque de Trajan, qui est probablement L. Minicius Natalis, qualifié de *patronus IIII coloniarum* dans un texte qui est le plus ancien à porter la mention des quatre colonies[12].

— Le légat T. Caesernius Statius Quintius Statianus Memmius Macrinus, légat sous Antonin le Pieux. Il avait été proclamé patron des quatre colonies et une statue lui avait été élevée aux frais publics[13].

4. *I.L. Alg.* II, 678.
5. *Ibid.*, 683.
6. *Ibid.*, 36.
7. *Ibid.*, 42, 43.
8. *Ibid.*, 35.
9. *Ibid.*, 37, 38.
10. *Ibid.*, 550.
11. *Ibid.*, 551.
12. *Ibid.*, 659.
13. *Ibid.*, 623.

— Le légat Q. Anicius Faustus, légat sous Septime Sévère, cité avant son consulat dans une inscription dédiée à Caracalla désigné comme César, que l'on peut dater de 196-197. Le dédicant est la *Respublica Cirtensium* à laquelle est associé le légat, *patrono coloniarum nostrarum* [14].

Trois autres légats se sont manifestés à *Colonia Cirta* sans que le titre de patron ait été accolé à leurs noms :

— Un légat, dont le nom est mutilé, qui peut être soit P. Metilius Secundus, soit P. Cassius Secundus, tous deux légats sous le règne d'Hadrien. Ce légat avait dédié une statue à Vénus [15].

— Le Légat D. Fonteius Frontinianus, légat sous Marc Aurèle. Ce légat appartenait à une grande famille cirtéenne. Il avait fait réparer une voie conduisant au forum et les travaux avaient été exécutés *ex auctoritate D(ecimi) Fontei Fr(ontiniani)* [16]. On peut supposer qu'il a été choisi comme patron des quatre colonies.

— Le légat M. Aemilius Macer Saturninus, légat sous Marc Aurèle. Le nom de ce légat est rattaché à la construction d'un péribole et d'un édicule en forme de niche [17].

Postérieurement à la création de la province de Numidie, les mentions des gouverneurs de Lambèse se font plus rares et leurs actes d'autorité se réduisent à deux, se rapportant tous les deux à une création de marché.

Trois gouverneurs seulement ont été décorés du titre de patron :

— Le légat L. Apronius Pius, gouverneur dans les premières années de Sévère Alexandre. La *Respublica Siguitanorum* lui avait élevé une statue en rappelant son titre de *patronus coloniarum* [18].

— Le légat P. Iulius Iunianus Martialianus, gouverneur sous Sévère Alexandre. C'était un enfant du pays et il possédait de grandes propriétés dans la région de Khenchela. La *Respublica Cirtensium* lui avait élevé une statue, *praesidi et patrono* [19].

— Le légat Aurelius Cominius Cassianus, gouverneur sous Philippe l'Arabe [20].

Les deux créations d'un marché ont été faites, l'une à Tiddis, et l'autre au *Castellum Mastarense* proche de Tiddis. L'ouverture du marché de Tiddis avait été autorisée sous Sévère Alexandre *ex auctoritate P. Iuli Iuniani Martialiani* [21]. Dix ans plus tard, s'ouvrit sous Philippe l'Arabe le marché voisin du *Castellum Mastarense ex permissu M. Aureli Comini Cassiani* [22].

Le titre de patron était honorifique et la *Respublica Cirtensium* ne l'a pas réservé aux seuls légats, mais elle l'a également attribué à quatre hauts personnages qui étaient des enfants du pays. Ce sont :

— P. Pactumeius Clemens, jurisconsulte, qui avait exercé des légations en grand nombre sous Hadrien et sous Antonin. Patron des quatre colonies, il avait sa statue au Capitole. Il semble bien qu'il était petit-neveu de Q. Aurelius

14. *I.L. Alg.* II, 566.
15. *Ibid.*, 530.
16. *Ibid.*, 631.
17. *Ibid.*, 557.
18. *Ibid.*, 6518.
19. *Ibid.*, 633.
20. *C.I.L.*, VIII, 6357 = 19337.
21. *I.L. Alg.* II, 3604.
22. *C.I.L.*, VIII, 6357 = 19337.

Pactumeius Fronto, qui avait été adopté par la famille des Fronto, originaire de Cirta [23].

— C. Arrius Antoninus, parent de l'empereur Antonin, appartenait à la famille des Arrii Antonini qui avaient de grandes propriétés dans la région de *Cirta*. Il avait géré de hautes charges et avait été proconsul d'Asie. Patron des quatre colonies, il avait sa statue au forum [24].

— P. Iulius Geminius Marcianus, originaire de *Cirta*, avait été légat d'Arabie et avait terminé sa carrière comme proconsul d'Asie sous Commode. Il n'avait pas moins de quatre statues sur le forum de *Cirta* ; trois d'entre elles portant des dédicaces en langue grecque avaient été ramenées de Rome et d'Arabie [25].

— M. Flavius Postumus, cirtéen d'origine, avait été légat de la *legio VI Ferrata* et chargé d'une légation extraordinaire en Gaule. Patron des quatre colonies, sa statue avait été érigée sur le forum par cinq de ses clients [26].

On peut donc conclure que la Confédération cirtéenne a, pendant plus de deux siècles et demi, volé de ses propres ailes. Respectée dans son autonomie par les proconsuls d'abord, puis par les légats gouverneurs de la province de Numidie, elle a, durant cette longue période, connu une remarquable prospérité. Elle a été amenée peu à peu à disparaître à la suite de la crise qui a secoué l'Empire au milieu du IIIe siècle, crise qui a entraîné une rupture de traditions.

Faut-il rappeler les événements qui ont provoqué cette cassure ? L'assassinat de Sévère Alexandre, à Mayence en 235, marque le début de l'anarchie. On vit régner en même temps des empereurs militaires et des empereurs sénatoriaux qui périrent tous de mort violente, tandis que l'Empire lui-même semblait voué au démembrement. Dans cette période de guerres civiles et d'invasions, la continuité assurée par les dynasties des Flaviens, des Antonins et des Sévères fut brisée.

En Afrique, il y eut le drame de la *legio III Augusta*, dissoute en 238 par Gordien III. Pendant les quinze années que dura sa suppression, les légats de Lambèse furent des légats sans légion jusqu'en 253, où la légion fut reconstituée par Valérien. Les légats eux-mêmes furent appelés à disparaître, en 268, à la suite de la mesure, prise par Gallien, qui excluait les personnages d'ordre sénatorial du commandement des armées. Dès lors, le légat fut remplacé à la tête de la légion par le *praefectus legionis*. Ce *praefectus legionis* qui était *vir egregius* tenait le second rang après le gouverneur qui s'appellera désormais *vir perfectissimus praeses provinciae Numidiae*. C'était une première tentative de séparation du pouvoir civil et du pouvoir militaire qui ne devait être effective que sous Dioclétien.

Il ne faut donc pas être étonné si la Confédération cirtéenne, prise dans ces remous, a eu à en subir les contrecoups.

En 251, le consulaire M. Cocceius Anicius Faustus Flavianus, en devenant *curator* des colonies cirtéennes, coiffait les triumvirs. Du fait qu'il coiffait aussi le légat de Lambèse qui n'était que prétorien, c'était, comme l'a fait remarquer L. Leschi, un premier pas fait vers la conversion en province de la Confédération [27].

23. *I.L. Alg.* II, 645-646.
24. *Ibid.*, 614.
25. *Ibid.*, 634-637.
26. *Ibid.*, 630.
27. L. Leschi, *Une inscription de Castellum Tidditanorum*, dans *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, p. 160-162.

Le contrôle des triumvirs par un *curator* de rang consulaire dut être suivi d'assez près par la dissolution de la Confédération. C'est une inscription de *Milev*, non datée malheureusement, mais qu'il faut placer après 251, date où la Confédération existe encore, qui nous révèle la suppression du lien de « contribution »[28] qui unissait à *Colonia Cirta* les trois colonies, jusque-là honoraires, de *Rusicade, Chullu* et *Milev*. L'inscription de *Milev* est la dédicace d'un monument funéraire, élevé par sa fille à un magistrat qui avait fait partie du dernier triumvirat de la Confédération. C'est pendant qu'il était en charge que se produisit l'événement. L'exemption des contributions et la capacité pour les trois colonies d'élire leurs magistrats particuliers créèrent une ère nouvelle. L'ancienne colonie mère, *Colonia Cirta*, fut réduite au rang commun des autres colonies. C'était la fin de l'État cirtéen.

Bien qu'aucun texte ne soit là pour l'affirmer, on peut supposer que le gouverneur de Lambèse, n'ayant plus à respecter une autonomie qui n'existait plus, dut s'assurer le contrôle direct de tout l'ancien territoire de la Confédération, ce qui étendit jusqu'au littoral les limites de sa province. C'est cette Numidie agrandie qui, un demi-siècle plus tard, fut divisée en deux provinces par Dioclétien : la *Numidia Cirtensis*, chef-lieu *Cirta*, et la *Numidia Militiana*, chef-lieu Lambèse.

La *Numidia Cirtensis*, qui apparaît tout à coup, se présente sous le double aspect de sa constitution très particulière et de sa durée éphémère.

Dans sa constitution, il est clair que la *Numidia Cirtensis* a recouvert l'ancien territoire de la Confédération cirtéenne. W. Seston n'y contredit pas : « Des deux Numidies, écrit-il, l'une, celle de *Cirta*, avait tous les caractères d'une province « Méditerranéenne » ; elle comprenait, en l'étendant, le territoire de l'ancienne Confédération cirtéenne[29]. »

Cette *Numidia Cirtensis* fut par ailleurs éphémère. A. Chastagnol a évalué sa durée à onze années, entre 303 et 314[30]. Cette période doit encore être réduite, car il faut faire intervenir les conséquences de l'usurpation de l'Empire par L. Domitius Alexander. Ce vicaire du préfet du prétoire en Afrique se laissa proclamer empereur à Carthage vers mai-jui 308. Deux ans après, en 310, il fut vaincu par Rufius Volusianus, préfet du prétoire de Maxence. Or, pendant son très court règne, les deux Numidies, la Militaire et la Cirtéenne, furent réunies sous l'autorité d'un même gouverneur, Scironius Pasicrates, *praeses provinciarum Numidiarum*[31]. La *Numidia Cirtensis* n'a donc guère eu plus de cinq années d'existence.

On a voulu reconnaître dans la *Numidia Cirtensis* la Numidie par excellence, capitale *Cirta*. Dans sa communication, lue au Congrès d'Amsterdam, le

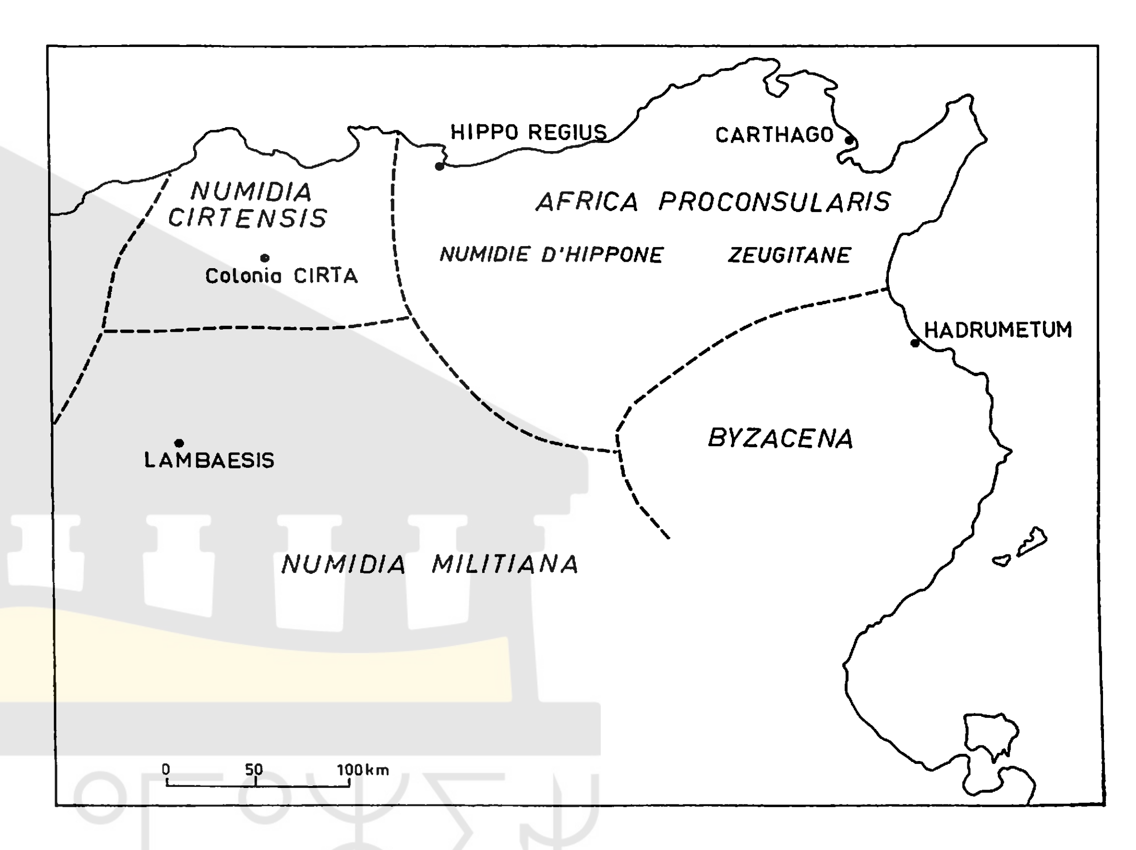
28. P. Veyne (*Contributio : Bénévent, Capoue, Cirta*, dans *Latomus*, t. XVIII, 1959, p. 568) précise ainsi le sens du mot *contribuere :* « Les Romains appelaient *contribuere* l'action de rattacher une circonscription territoriale, quelle qu'elle fût, à une autre circonscription, de lui enlever son originalité administrative. » Au contraire, comme le fait remarquer J. Gascou, « à partir de la dissolution de la *contributio* qui unissait les quatre colonies (cirtéennes), chacune d'elles devenait naturellement une *respublica* à part entière, avec ses propres magistrats, son propre *ordo*, son patrimoine et son trésor public » (J. Gascou, *L'emploi du terme « respublica » dans l'épigraphie latine d'Afrique*, dans *M.E.F.R.A. 1*, 1979, p. 397).

29. W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie*, I, p. 550.

30. A. Chastagnol, *Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine*, dans *Ant. Afr.*, I, 1967, p. 121.

31. *I.L. Alg.* II, 580.

2 septembre 1938, E. Albertini, en parlant des divisions retenues pour l'exécution du « Recueil des inscriptions latines de l'Algérie », précisa que le tome II serait consacré à la « Numidie de Cirta »[32]. En réalité, ce tome II concerne la Confédération cirtéenne qu'il convient de dissocier de la Numidie. La *Numidia Cirtensis* n'a eu qu'une très faible durée et son nom lui est venu



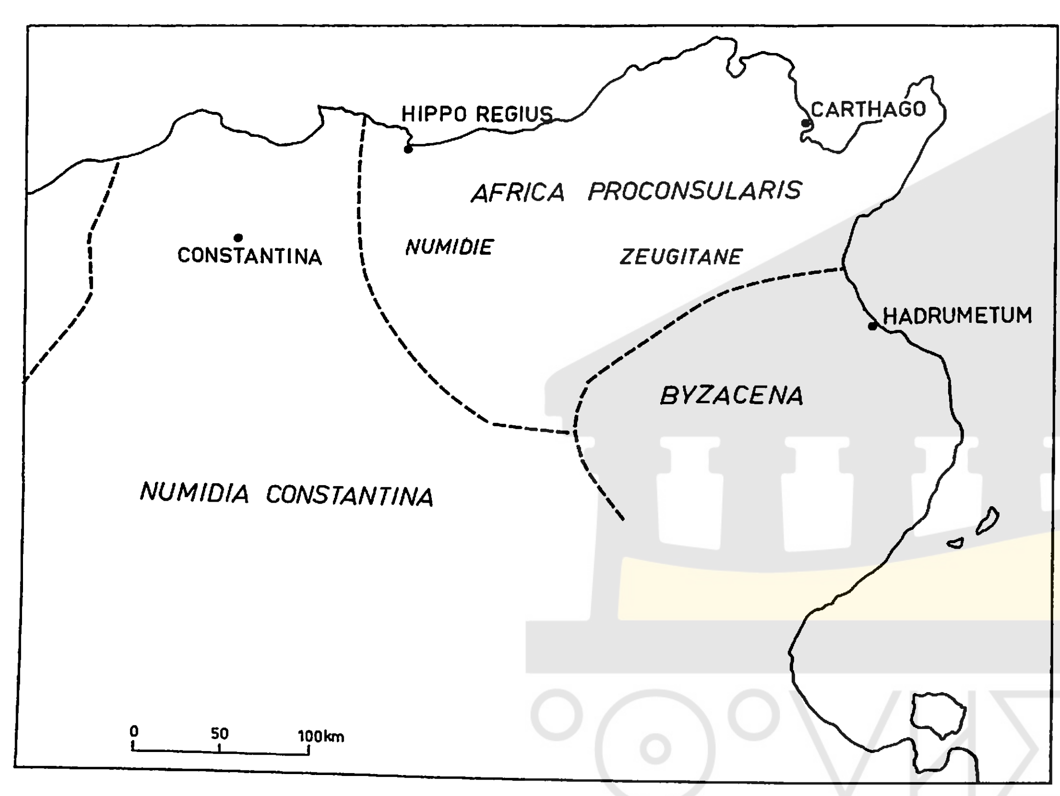
CARTE 11. — *L'organisation administrative après les réformes de Dioclétien.*

du Sud, de l'Aurès ; son territoire en effet n'a formé qu'une partie de la province de Numidie, quand celle-ci s'est étendue jusqu'au littoral, après la dissolution de l'État cirtéen. Jusque-là, la région de *Colonia Cirta* (Constantine) était restée en dehors des deux Numidies : la Numidie d'Hippone, district de la Proconsulaire, dont elle avait toujours été séparée ; et la Numidie de Lambèse, qu'elle avait coiffée sans lui être incorporée[33].

32. E. Albertini, *Le Recueil des Inscriptions Latines de l'Algérie*, dans *R. Af.*, t. LXXXIII, 1939, p. 33.

33. A. Berthier, *Du mot Numidia accolé aux noms antiques de Constantine*, dans *Ant. Afr.*, t. III, 1969, p. 55-67.

La courte vie de la *Numidia Cirtensis* a précédé de peu le changement de nom de son chef-lieu. La ville avait protégé l'ultime résistance de l'empereur africain L. Domitius Alexander, qui avait conclu une alliance avec Constantin et qui avait ainsi favorisé le succès du fils de Constance Chlore. C'est pourquoi Constantin, après sa victoire sur Maxence, avait cité à l'ordre de l'Empire, comme nous dirions aujourd'hui, *Cirta*, en lui donnant son nom, *Constantina*, qu'elle a conservé jusqu'à nos jours [34]. La cité qui avait reçu une



CARTE 12. — *L'organisation administrative après les réformes de Constantin.*

telle marque de faveur ne pouvait plus rester une localité secondaire. Elle détrôna Lambèse et devint la capitale de la *Numidia Constantina*, qui n'est pas autre chose que la vieille province de Numidie réunifiée après son dédoublement en deux provinces ordonné par Dioclétien.

Le transfert de la capitale de la Numidie de Lambèse à Constantine a été effectif depuis 314 [35]. La *Numidia Constantina* fut d'abord administrée

34. A. Berthier, « *Constantina* ». *Raisons et répercussions d'un changement de nom*, dans *R.S.A.C.*, t. LXXI, 1969-1971, p. 79-88.
35. A. Chastagnol, *Les consulaires de Numidie*, dans *Mélanges Carcopino*, p. 215.

par un *praeses* perfectissime : *vir perfectissimus praeses provinciae Numidiae.* Mais, à partir de 320, et peut-être même avant, le gouverneur chevalier fut remplacé par un sénateur « consulaire » avec droit à six faisceaux, d'où son titre « dont les quatre noms défilent comme une majestueuse procession » : [36]

VIR CLARISSIMUS CONSULARIS SEXFASCALIS PROVINCIAE NUMIDIAE

Ces gouverneurs prirent le relais des triumvirs de la Confédération disparue et l'embellissement de Constantine a été leur œuvre. Si l'archéologie n'a pas fourni les renseignements que l'on aurait souhaités sur le renouveau architectural qui a suivi la victoire de Constantin, les vestiges de grands édifices plus tardifs du IVe siècle ont été retrouvés. C'est sous l'empereur Julien que le vicaire d'Afrique, Claudius Avitianus, fit construire une basilique portant le nom de Constance et un tétrapyle, édifice carré à quatre baies cintrées [37]. Publilius Caeionius Caecina Albinus, grand restaurateur de monuments dans sa province, fit don à Constantine d'une crypte mithriaque et de son mobilier sacré [38]. Le consulaire Annius... mianus fit élever, des fondations au faîte, le portique de Gratien [39]. Caecina Decius Albinus Iunior, consulaire de Numidie entre 383 et 392, fit construire et remplir d'eau un aqueduc et des citernes destinées à l'alimentation de la cité [40]. Le grand ensemble monumental, dont la masse devait « braver l'éternité », retrouvé sous la Place de la Brèche, est de la fin du IVe siècle ; c'est l'œuvre de Fl. Avianius Caecilius, dont le nom apparaît pour la première fois dans les Fastes des consulaires de Numidie [41].

2. LA RAISON DE L'AUTONOMIE

La Confédération cirtéenne a été convertie en province, mais tardivement et pendant un temps très court, sous le nom de *Numidia Cirtensis.* Elle a ensuite formé la partie septentrionale de la *Numidia Constantina*, dont la nouvelle dénomination s'accordait avec le transfert de la capitale de la Numidie, de Lambèse à Constantine. Avant ces réformes, la Confédération a joui d'une autonomie qui s'est prolongée jusqu'au milieu du IIIe siècle. Son statut privilégié a été garanti par les proconsuls de Carthage et par les gouverneurs de Lambèse, ceux-là assez lointains, mais ceux-ci tout à fait proches. Cette durée, cette prérogative, cette disparition uniquement due à la terrible crise de l'Empire, au milieu du IIIe siècle, demandent une explication.

Comment imaginer que ce pourrait être le seul crédit de P. Sittius, prétendu fondateur d'un État monarchique cirtéen, qui aurait légitimé l'exceptionnelle destinée de la Confédération cirtéenne ? Quel personnage de l'histoire a jamais été assez puissant pour imposer, près de trois siècles après sa mort, le maintien d'un statut personnel, et, à plus forte raison, d'un statut qui constituait un « scandale juridique » [42] ?

36. J. Carcopino, *C.R.A.I.*, 1943, p. 395.
37. *I.L. Alg.* II, 624.
38. *Ibid.*, 541.
39. *Ibid.*, 596-597.
40. *Ibid.*, 619.
41. *Ibid.*, 629.
42. P. Veyne, *Contributio : Bénévent, Capoue, Cirta*, dans *Latomus*, t. XVIII, 1959, p. 586.

L'indépendance dans l'interdépendance de la Confédération cirtéenne n'est pas sans corrélation avec la géographie. De ce point de vue, *Cirta* (Constantine) et les villes satellites, *Rusicade*, *Chullu* et *Milev*, forment une enclave entre la Petite Kabylie et la plaine de Bône/Annaba. A l'Est, le djebel Filfila et le djebel Ouach opposent une sorte de muraille à l'influence bônoise. A l'Ouest, l'oued El Kebir marque une limite au-delà de laquelle se dresse le massif des Babors. Entre ces frontières naturelles s'ouvrent des plaines fertiles communiquant avec les ports de *Rusicade* et de *Chullu* qui donnent à la région un débouché maritime.

Si une telle situation géographique confère à la contrée un certain isolement, elle ne suffit pas à justifier le privilège exorbitant d'une autonomie. Il faut aller au-delà de la configuration physique et rechercher une raison politique.

La politique coloniale d'Auguste projette un premier trait de lumière. La carte de l'Afrique romaine sous le règne de cet empereur laisse voir que les terres romanisées sont de deux catégories. Il y a, d'une part, le pays soumis par les armes et, d'autre part, le pays occupé sans conquête. Le pays soumis par les armes, c'est la Tunisie et la partie orientale de l'Algérie, formant ensemble la Proconsulaire. Le pays occupé sans conquête comprend la région de Constantine et, à l'Ouest de celle-ci, un cordon littoral de colonies substituées à des comptoirs puniques. Le pays occupé sans conquête est donc superposable aux possessions occidentales de Carthage. Pour les placer sous la domination de Rome, il n'y a pas eu de nouvelles guerres puniques de l'Ouest, mais une sorte de reddition spontanée de ces cités. Ce mouvement s'explique. L'occupation de Carthage faisait de Rome la nouvelle maîtresse de la mer et aucun commerce ne pouvait plus se développer en Méditerranée si on ne composait pas avec la nouvelle puissance. Tout cela s'est passé comme si Auguste était devenu légataire universel de la colonisation carthaginoise en Occident et avait hérité des échelles puniques habilement placées pour servir de marchés et d'escales, ce qui donnait à Rome le contrôle des côtes méditerranéennes et atlantiques de la Berbérie.

Carthage disparue, les cités puniques ont dû, l'une après l'autre, envoyer des ambassadeurs à Rome. L'un de ces ambassadeurs, d'une époque plus tardive, nous est connu : c'est M. Valerius Severus, fils de Bostar. Les Volubilitains lui avaient élevé une statue en considération du parfait accomplissement de sa *legatio*. Il avait obtenu du divin Claude, au profit des siens, le droit latin, une immunité durant dix années et l'attribution d'*incolae* [43]. On voit par ces clauses qu'il était rentable de se mettre bien avec Rome. Le fils de Bostar est décoré du titre de suffète sur l'inscription de Volubilis et tant E. Cuq [44] que S. Gsell [45], J. Carcopino [46] et M. Terrasse [47], ont estimé que Volubilis avait été un comptoir punique, un comptoir punique dans l'intérieur des terres.

A l'intérieur des terres se trouvait aussi Constantine, ville punique, grand marché par sa situation de carrefour, puissante citadelle par son rocher

43. Ch. Saumagne, *Volubilis municipe latin*, dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1952, p. 540-541.
44. E. Cuq, *La cité punique et le municipe de Volubilis*, dans *C.R.A.I.*, 1920, p. 389.
45. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. IV, p. 495, et t. V, p. 132 et 282.
46. J. Carcopino, *Le Maroc antique*, p. 43.
47. M. Terrasse, *Histoire du Maroc*, p. 47 : « Ce fut seulement sur un substrat néopunique que s'édifia la civilisation romaine. »

inexpugnable. Elle était aussi la porte qui faisait communiquer avec le littoral un vaste pays. Être maître de cette porte, c'était s'assurer le contrôle des échanges qui se font du Sud au Nord, les tribus du Sud étant forcées d'apporter leurs laines et leurs fruits pour acheter le blé dont elles se nourrissaient. Cette importance économique de Constantine lui conférait une puissance politique. Quelle chance pour Rome si une telle place pouvait se donner à elle sans qu'il fût besoin d'en faire le siège coûteux et difficile ! Quelle économie de moyens et quel renforcement de sa position ! Que ce dénouement souhaitable se soit réalisé pour Rome et sa fortune, c'est ce que le témoignage des monnaies permet d'établir, apportant ce complément de lumière qui éclaire la destinée de Constantine préromaine.

Comme aujourd'hui les timbres-poste, les monnaies antiques sont parfois frappées en commémoration d'un fait historique. Que si une même émission multiplie les types à propos d'un même événement, et que si, de plus, cet événement donne lieu à deux émissions conjointes, cette rareté numismatique doit particulièrement retenir l'attention.

C'est le cas pour la double série appartenant au monnayage de *Cirta*-Constantine : la première, figurant au droit le buste de Tyché tourelée avec légende en caractères néopuniques (monnaies dites de *Cirta*) et, la seconde, figurant au droit la tête nue d'un personnage, entourée d'une légende latine (monnaies dites de Sittius). Dans sa *Description des monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*, L. Charrier a réuni ces deux séries sur une même planche de son catalogue et, entre elles, l'impression de parallélisme est saisissante [48]. Les modules et la pluralité des types se répondent. Les deux séries comportent grand, moyen et petit modules. Les types sont différenciés par leurs revers, comme le montre le tableau ci-dessous.

MONNAIES DITES DE *Cirta* [49]

figurant au droit un buste de Tyché tourelée avec légende en caractères néopuniques

Module	*Revers*
Grand	Porte de ville
Moyen	Cheval bridé marchant à droite
Petit	Deux épis dressés
Petit	Cheval galopant à gauche

MONNAIES DITES DE SITTIUS [50]

figurant au droit la tête nue d'un personnage avec légende latine

Module	*Revers*
Grand	Têtes accolées de *Virtus* et d'*Honos*
Moyen	Tête d'*Honos*
Moyen	Tête laurée et barbue
Petit	Tête casquée de *Virtus*
Petit	Sanglier à droite Le droit est occupé par une légende latine. (Cette monnaie paraît se dissocier de l'émission des quatre monnaies précédentes).

48. L. Charrier, *Description des monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*, pl. VI.
49. J. Mazard, *op. cit.*, n[os] 523-529.
50. *Ibid.*, n[os] 530-535.

Ces monnaies sont très rares et n'ont pas dû servir longtemps. Elles ont été peu utilisées pour l'histoire de l'Afrique romaine parce que celles qu'on possédait étaient en mauvais état. Mais dans mes fouilles de Tiddis j'ai récolté de bons exemplaires ; ils livrent un témoignage capital sur la formation de la Colonie des Sittiens. Avant mes découvertes de Tiddis, on avait mal interprété les droits des monnaies de l'une et de l'autre série.

Dans la série dite de *Cirta*, la légende à caractères néopuniques avait été incomplètement restituée. On lisait « Bodmelqart ben Hanno ». Pour intercaler *ben* (fils) entre Bodmelqart et Hanno, on s'était servi d'un trait vertical et du premier élément appartenant au *heth* complexe de l'écriture néopunique, initiale de Hanno. Or, le trait vertical précédant le *heth* initial de Hanno est en réalité pourvu à son sommet d'une petite fourche, ce qui donne la lecture *waw*, c'est-à-dire « et ». Au lieu d'un seul personnage, il y en avait deux, et s'il y en avait deux, on était conduit à imaginer qu'il pouvait s'agir de suffètes. Cette hypothèse est devenue une certitude avec la mise au jour, à Tiddis, d'une monnaie grand module, dite de *Cirta*, où sous le buste de la Tyché tourelée, est apparu le mot *sophetim*, finale de la légende qui doit désormais s'énoncer « Cirta. Bodmelqart et Hanno suffètes »[51]. J.-G. Février avait bien voulu me donner la signification de cette inscription en m'écrivant : « La formule SPTM X W Y," (Etant) suffètes X et Y " appartient au formulaire traditionnel. C'est d'ordinaire une façon d'indiquer la date. »

L'existence de suffètes à Constantine est confirmée par deux inscriptions d'El-Hofra. C'est d'abord la 21 NEOP. qui porte la précision chronologique « en l'année de Srm et de Sallum »[52]. Cette dualité de magistrats répond à la dualité des noms Bodmelqart et Hanno expressément désignés comme suffètes sur les monnaies de *Cirta*. C'est ensuite l'inscription Costa 110, publiée par J.-B. Chabot dans ses *Punica :* l'*ex-voto* à Baal Hammon est dédié par « Adonibaal le suffète fils de Safot »[53]. On rencontre des suffètes dans nombre de villes de l'intérieur de l'Afrique dont la population, pour partie du moins, était d'origine phénicienne. La liste des cités africaines qui eurent des suffètes après la conquête romaine a été dressée par L. Poinssot[54]. Le groupe principal se trouve dans la région centrale de la Tunisie ; à l'Ouest, on rencontre aussi des suffètes à *Calama* (Guelma), ceux de Constantine étant ignorés avant les découvertes monétaires de Tiddis. Cl. Poinssot a posé la question de la résurrection du suffétat ou de sa survivance. Le bon sens voulant que les villes aient continué d'être gérées suivant leurs coutumes, c'est le maintien d'un statut municipal plus ancien qui est le plus admissible, et non pas l'octroi d'un tel statut à l'époque romaine[55].

Sur les monnaies dites de Sittius, c'est le personnage, dont la tête figure sur le droit, qui avait été mal identifié. Les exemplaires du cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, sur lesquels les examens avaient

51. J. Lassus, *L'Archéologie algérienne*, dans *Libyca*, t. VII, 1959, p. 297.
52. A. Berthier et R. Charlier, *op. cit.*, p. 23, n° 21.
53. J.-B. Chabot, *Punica*, dans *J.A.*, juillet-août 1917, p. 68. A propos de cette inscription Gsell avait écrit : « Une inscription punique de *Cirta* semble aussi mentionner un suffète », mais il ajoutait : « Cela n'est pas certain » (*H.A.A.N.*, t. V, p. 132). La certitude est venue avec la découverte des monnaies de Tiddis et de l'inscription 21 NEOP. d'El-Hofra.
54. L. Poinssot, *Une inscription de Souani el Adari*, dans *R.T.*, 1942, p. 125-140.
55. Cl. Poinssot, *Suo et Sucubi*, dans *Karthago*, t. X, p. 123-124.

porté, sont en mauvais état. La gravure de la tête est rongée et les dessins des catalogues de L. Charrier et de J. Mazard durcissent les traits à plaisir pour tenter d'évoquer le visage du condottiere, l'ami de César. Les rédacteurs de la publication collective intitulée *Recherche des Antiquités dans le Nord de l'Afrique* ne donnaient-ils pas ces monnaies comme ayant été frappées « au nom de P. Sittius, gouverneur de Cirta de 46 à 43 av. J.-C. »[56] ? Or, l'exemplaire grand module (n° 532 du *Corpus* de Mazard), trouvé à Tiddis[57], permet de distinguer une tête jeune, imberbe, que l'on peut rapprocher des portraits d'Auguste et notamment de ceux qui figurent sur les monnaies de l'Ancienne Afrique[58]. Un détail vient garantir le bien-fondé de ce rapprochement : le graveur a pris soin de marquer sur la partie antérieure du cou une « pomme d'Adam » saillante qui est une des caractéristiques de l'image d'Auguste[59]. C'est donc Auguste qu'il faut voir représenté sur ces monnaies et non pas P. Sittius le condottiere. Et si la légende circulaire qui entoure l'effigie ne mentionne pas le nom d'Auguste, cela n'a rien qui puisse surprendre. En Achaïe, la tête d'Auguste apparaît, au droit de certaines monnaies, entourée d'une légende portant les noms de duumvirs[60]. En Espagne, des monnaies de *Castulo* présentent la tête laurée d'Auguste accompagnée du nom d'un duumvir[61]. La légende qui entoure la figure de la monnaie grand module de la série dite de Sittius se lit :

P. SITTIVS MVGONIANVS IIII VIR DECR. DECVR. D.S.I. (ou D.S.P.)[62]

L'exégèse avait été égarée par l'identification du portrait à P. Sittius le condottiere. C'est ainsi que M. Grant avait été conduit à émettre l'hypothèse que les monnaies auraient été frappées par P. Sittius comme fondateur et *IIII vir* honoraire du *Municipium Iulium* de *Simitthu*[63]. Pourtant L. Müller avait tenu à reproduire l'appréciation de Cavedoni qui s'écartait de l'opinion courante. Le savant numismate italien, tout en estimant que les monnaies avaient été émises à *Cirta*, soutenait que la tête devait représenter Jules César ou Auguste et qu'il fallait considérer P. Sittius Mugonianus comme l'un des quatuorvirs de cette ville devenue colonie romaine au temps d'Octavien[64]. On peut préciser que ni la fonction de *quatuorvir*, ni le *cognomen* Mugonianus ne peuvent se rapporter au fameux condottiere.

56. *Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, 1890 (réédition anastatique 1930).
57. A. Berthier, *Colonia Cirta Sittianorum*, dans *R.S.A.C.*, t. LXX, 1957, 1958, 1959, p. 116-117.
58. En particulier, monnaies de l'interrègne (n° 122 de Mazard), monnaie autonome au nom de Ptolémée (n° 514 de Mazard), monnaies de Tingi (n°s 622 et 623 de Mazard).
59. Cette caractéristique se remarque tant sur les monnaies que sur les bustes en bronze et en marbre d'Auguste.
60. H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. I, 1955, p. 159-162.
61. A. Heiss, *Description générale des monnaies d'Espagne*, 1870, pl. XXIX, n°s 18 et 19.
62. L. Charrier et J. Mazard ont tous les deux donné cette même transcription à l'exclusion de la lettre finale du groupe *D.S.I.* ou *D.S.P.* La dernière lettre peut en effet être un *P.* E. Babelon a proposé la lecture *D.S.P.* et l'interprétation *D(e) S(enatus) P(ermissu)* (*Rev. Numismatique*, 1889, p. 393).
63. M. Grant, *From Imperium to Auctoritas*, 1946, p. 178-181.
64. L. Müller, *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, Supplément, p. 67.

P. Sittius Mugonianus est un magistrat supérieur d'une colonie romaine, chargé de procéder à une émission monétaire par décret des décurions[65]. Les effigies du droit et du revers de la monnaie grand module (n° 523 de Mazard) composent, en effet, par leur réunion, une transcription imagée de chacun des termes de la titulature :

COLONIA IVLIA IVVENALIS HONORIS ET VIRTVTIS CIRTA

La colonie est d'abord dénommée *Iulia*. Comme l'a fait remarquer Cl. Pallu de Lessert, cette épithète peut désigner aussi bien une colonie césarienne qu'une colonie augustéenne, comme aussi des colonies plus tardives[66]. Mais le portrait d'Auguste, au droit de la monnaie, lève le doute. La *Colonia Iulia... Cirta* doit être mise au nombre des créations d'Auguste. Il y a un autre argument : c'est Auguste qui a autorisé le monnayage local dans les colonies extra-italiennes[67].

La colonie est ensuite appelée *Iuvenalis Honoris et Virtutis*. Cette deuxième partie de la titulature est évoquée de la plus claire façon sur le revers. Non seulement les deux têtes d'*Honos* et de *Virtus* sont gravées, mais on a inscrit leurs noms. Le mot *Iuvenalis* est sous-entendu puisque *Honos* et *Virtus* sont les divinités tutélaires d'une *Juventus*.

On peut donc affirmer que les monnaies aux effigies aussi parlantes se rapportent à la *Colonia Iulia Iuvenalis Honoris et Virtutis Cirta*, que celle-ci est une colonie des Sittiens, et non pas de P. Sittius le condottiere, et que la frappe de ces monnaies remonte au règne d'Auguste.

C'est également au règne d'Auguste qu'il convient de rapporter l'émission des monnaies dites de *Cirta*. Sur des monnaies de l'Ancienne Afrique datant d'Auguste on voit aussi bien l'image de la Tyché tourelée que des légendes en caractères néopuniques.

Le buste de Tyché tourelée est gravé sur une monnaie d'*Oea*, portant au droit la tête d'Auguste[68] ; sur une monnaie de *Leptis Minor* portant au droit la tête d'Agrippine, petite-fille d'Auguste[69] ; sur des monnaies d'argent de Juba II, frappées, à *Caesarea* (Cherchel)[70]. Parmi les monnaies de Juba II,

65. J. Gascou, qui s'étonne de voir un savant aussi distingué que L. Teutsch s'appuyer sur cette monnaie pour soutenir que César aurait pu faire de *Cirta* une colonie latine, écrit : « Il n'est nullement prouvé que P. Sittius Mugonianus soit l'allié de César. La mention *IIII vir* n'implique pas pour *Cirta* un statut différent par rapport à l'époque où l'on trouve à *Cirta* des *II viri*. On peut employer le terme *IIII vir* pour désigner un membre du collège formé par les deux édiles et les *II viri jure dicundo*. La date de ces monnaies est d'ailleurs postérieure à 26 av. J.-C. » (J. Gascou, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère*, p. 22, n. 3).

66. Cl. Pallu de Lessert, *Les colonies attribuées à César (coloniae Iuliae) dans l'Afrique romaine*, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, t. LXXI, 1911, p. 29-110.

67. « Les colonies romaines, au début du temps des empereurs, reçurent presque toutes le droit d'émettre, sous la garantie de leurs magistrats municipaux, des monnaies de cuivre du même système que la monnaie générale de l'Empire, avec la tête et le nom du souverain et au revers le nom de la colonie [...] Le droit nouveau de monnayage des colonies extra-italiennes à partir d'Auguste n'était plus comme celui des colonies latines d'autrefois, l'apanage d'une souveraineté restreinte, c'était une concession, un privilège spécialement accordé par le souverain » (F. Lenormant, Art. *Moneta*, dans *Dict. Ant.* de Daremberg et Saglio).

68. L. Müller, *Les monnaies de l'Ancienne Afrique*, n° 43.

69. *Ibid.*, n° 20.

70. J. Mazard, *Corpus...*, n°s 237-239.

l'exemplaire en bronze grand module (n° 293 de Mazard) est comparable, par son module et par son poids, à la monnaie grand module de la série dite de *Cirta* ; le nom de *Caesarea* est gravé à droite du visage de la déesse comme, sur la monnaie de *Cirta*, le nom KRTN. Cette similitude avait conduit L. Charrier à présenter ces deux monnaies côte à côte sur la couverture de son catalogue.

Quant aux légendes néopuniques, elles ne manquent pas sur les monnaies de l'Ancienne Afrique frappées sous Auguste ; on peut citer les exemples de *Leptis Magna*, *Oea* et *Sabrata*, en Tripolitaine, et ceux de *Thaenae*, en Proconsulaire[71].

Nous venons de voir que les deux séries monétaires ont dû être émises sous Auguste. A ce rapprochement chronologique s'ajoute une parenté dans les influences espagnoles qui se manifestent dans l'un et l'autre monnayage.

Constatons-le d'abord dans la série dite de *Cirta*.

La monnaie grand module (n° 523 de Mazard) présente au revers une porte de ville. Aucune autre monnaie de l'Ancienne Afrique ne montre cette figuration. La porte de ville est à deux baies et elle est surmontée de créneaux ; elle ressemble étonnamment à celle qui est gravée au revers des monnaies d'*Emerita Augusta* (Merida), qui portent au droit la tête laurée ou radiée d'Auguste avec les légendes PERM. IMP. CAES. et DIVVS AVGVTVS PATER, ou encore la tête de Livie à droite avec la légende PERM. AVGVSTI. SALVS AVGVSTA[72]. *Emerita Augusta* était une colonie fondée au Nord de la Bétique par Auguste qui y avait installé des vétérans *Emeriti* ayant appartenu aux légions V et X.

Sur la monnaie moyen module (n° 527 de Mazard), le cheval bridé marchant au pas à droite et levant haut l'antérieur gauche n'a pas d'équivalent dans le monnayage de l'Ancienne Afrique, mais il est identique à celui qui se voit sur des monnaies de *Tarraco* (Tarraconaise)[73].

Sur la monnaie petit module (n° 529 de Mazard) deux épis sont dressés verticalement avec de part et d'autre la légende en caractères néopuniques BDMLQRT W HNA. Le motif des deux épis dressés n'apparaît que sur des monnaies de la Maurétanie occidentale, celles de *Rusaddir* (n° 579 de Mazard), *Tamouda* (n° 582-588 de Mazard) et celles de *Tingi* (n° 590-594 et 612-617 de Mazard). Ce motif est emprunté aux monnaies d'Espagne de Bétique, notamment celles de *Acinipo*, *Carmo*, *Ilipla*, *Ituci*, *Laelia*, *Lastigi*, *Onuba* et *Searo*[74].

On constate également une influence de style. Dans la représentation de Tyché (dont la couronne porte trois tours comme sur la monnaie de *Carteia* en Bétique)[75], le menton très accentué et les lèvres réduites à deux traits parallèles sont des caractéristiques que l'on relève sur les gravures espagnoles[76].

71. L. Müller, *op. cit.*, p. 3 et 15.

72. A. Heiss, *op. cit.*, pl. LX, 16, 20, et pl. LXI, 22, 23, 24 et 30.

73. *Ibid.*, pl. VI, 9, et pl. VII, 45. L'allure de ce cheval évoque ce qu'on appelle en équitation le « pas espagnol », ce qui est peut-être une simple coïncidence.

74. A. Heiss, *op. cit.*, pl. LIV, *Acinipo* 3 et 7 ; pl. LV, *Carmo* 1 à 5 ; pl. LVI, *Ilipa* 1 ; pl. LVII, *Ituci*, 4-7 ; *Laelia* 3 et 6 ; pl. LVIII, *Lastigi* 1-3 ; *Onuba* 1-5 ; pl. LX, *Searo* 1.

75. *Ibid.*, pl. XLIX, *Carteia* 21-23 et 28-30.

76. *Ibid.*, pl. XLII, *Epora* 1 ; pl. XLIII, *Obulco* 3, 5 et 7 ; pl. XLIV, *Sisapo* 1 ; pl. XLVII, *Ebura Cerealis* 3, 5.

Dans la série dite de Sittius, sur la monnaie petit module (n° 531 de Mazard) apparaît l'image d'un sanglier. Le sanglier ne se rencontre qu'une seule fois sur les monnaies de l'Ancienne Afrique ; il s'agit des monnaies n° 520 et 521 de Mazard sur lesquelles se lit la légende en caractères néopuniques MKMA, dont le nom signifie « lieu sacré » [77]. On trouve la même légende sur des monnaies de *Semes-Lixus*. Si Mazard a pris le parti de placer ces monnaies dans la *Macomada* de Numidie, L. Charrier avait rangé ces mêmes pièces dans son chapitre « Villes incertaines de la Maurétanie ». Ces monnaies s'apparentent aux types de la Maurétanie occidentale et le voisinage de l'Espagne explique la figuration du sanglier, très fréquente en Bétique : monnaies de *Asido, Lascuta, Ostur, Obulco, Sisapo* [78].

Sur la monnaie grand module (n° 532 de Mazard) la tête de *Virtus* est coiffée d'un casque à cimier sans visière débordante. Un tel casque se voit sur des monnaies de Bétique, notamment celles de *Carissa, Lascuta, Caura Olontigi, Onuba, Sexs* [79].

Ces rapprochements avec les monnaies d'Espagne, et singulièrement de la Bétique, sont éclairés par la découverte, à Tiddis, de monnaies de Bétique représentant au droit la tête d'Héraclès et au revers deux thons entre lesquels se trouve un croissant surmonté d'un globule. Ces monnaies de *Gades* portent la contremarque SIT. ou SITT. (n° 535 de Mazard). Elles ont donc été réutilisées par les Sittiens.

Il faut se rendre à l'évidence qu'il existe un lien entre les Sittiens et l'Espagne. Ce lien se distingue à travers la personnalité des premiers duumvirs de la colonie. Ces duumvirs ont précédé les triumvirs et ils apparaissent à l'origine de la fondation de la *Colonia Iulia Cirta*. Cinq d'entre eux sont connus : L. Iulius Arrenus, P. Sittius Mugonianus, P. Sittius Dento, L. Domitius Tiro et Q. Iunius Firminus. Les deux premiers ont joué un rôle précis lors de la création de la colonie : L. Iulius Arrenus a présidé à une assignation de terres [80] et P. Sittius Mugonianus a été chargé de procéder à la frappe des monnaies.

Le *cognomen* Arrenus ne se rencontre pas en dehors de l'Espagne. M. Lourdes Albertos Firmat, qui a étudié les noms de personnes dans les provinces de Tarraconaise et de Bétique, cite huit exemples du *cognomen* Arrenus, dont trois en Lusitanie, mais aucun dans les autres provinces de l'Empire [81].

Quant au *cognomen* Mugonianus, il peut être rapproché du nom d'un procurateur de Bétique, P. Magnius Rufus Magonianus, qui devait être originaire du pays, comme le suggère H.-G. Pflaum : « Nous constatons, en outre, que Magonianus n'a jamais géré une charge en dehors de l'Espagne. Cela et le lieu de la trouvaille de l'inscription nous font supposer que nous

77. J. Marion, *Les monnaies de Semesh et des villes autonomes de Maurétanie Tingitane au Musée Louis-Chatelain, à Rabat*, dans *Ant. Afr.*, t. VI, 1972, p. 73.
78. A. Heiss, *op. cit.*, pl. LIV, *Lascuta* 10 ; pl. LV, *Asido* 8 ; pl. LIX, *Ostur* 4-5 ; pl. XLIV, *Obulco* 36-37 ; pl. XLIV, *Sisapo* 1.
79. A. Heiss, *op. cit.*, pl. XLIV, *Sexs* 7 ; pl. LI, *Carissa* 5 ; pl. LIII, *Lascuta* 2 ; pl. LV, *Caura* 1 et 2 ; pl. LVIII, *Olontigi* 5 et *Onuba* 2.
80. Voir *infra*, p. 195.
81. M. Lourdes Albertos Firmat, *La onomástica personal primitiva de Hispania, Tarraconense y Betica*, Salamanque, 1966, p. 36.

sommes en présence d'un Romain natif de la péninsule Ibérique » [82]. J. Heurgon a cependant rappelé qu'il existait à Rome une *Porta Mugonia*, mais on ne trouve pas de *gens Mugonia* ni de *cognomen* tiré de cette appellation [83]. Si les surnoms Tiro et Firminus se rencontrent dans la liste des *cognomina* de l'Afrique, le *cognomen* Dento, en dehors de *Cirta*, n'y figure pas ; mais on le relève sur une inscription de Tripolitaine qui mentionne un certain C. Marcius Dento, flamine d'Auguste, suffète, qui avait érigé à ses frais sa propre statue à Leptis Magna [84]. Le *cognomen* Dento apparaît sur une inscription d'Espagne trouvée à Astorga ; M. Lourdes Albertos Firmat ne cite que deux autres exemples en dehors de l'Espagne : l'un, dans les noms de potiers de Belgique ; l'autre, dans les Champs Decumates [85]. Ainsi l'examen des *cognomina* invite à considérer L. Julius Arrenus, P. Sittius Mugonianus et probablement aussi P. Sittius Dento comme des Espagnols.

Si les influences espagnoles établissent un rapport entre les deux séries monétaires, celle dite de *Cirta* et celle dite de Sittius, cette parenté ne peut s'expliquer que si les deux monnayages ont été émis conjointement et dans une même intention. Ni dans l'Ancienne Afrique, ni dans le monde romain on ne trouve un tel déploiement de frappes concomitantes. Il faut expliquer ce cas unique de luxe numismatique qui ne peut pas être le fait du hasard, mais bien plutôt celui d'une action concertée.

Rappelons d'abord que les deux émissions sont datées par les noms de magistrats éponymes, deux suffètes pour la série dite de *Cirta*, et un quatuorvir pour la série dite de Sittius. Les deux suffètes sont Bodmelqart et Hannon et le quatuorvir est P. Sittius Mugonianus.

Il y avait donc, à ce moment-là, sur le rocher cirtéen, une administration indigène, avec à sa tête des suffètes, et une administration romaine, avec des quatuorvirs régissant la colonie. Mais les colons de cette colonie étaient des Sittiens et nous avons vu qu'on devait considérer leurs chefs comme étant d'origine espagnole, origine révélée par les monnaies et par les *cognomina*. Le gentilice *Sittius* qui est porté par P. Sittius Mugonianus et par P. Sittius Dento, n'y contredit pas. On doit à J. Heurgon cet avertissement : « On prendra garde que le gentilice Sittius n'indique pas une origine campanienne : il l'exclut au contraire. Il a été conféré, au moment où ils accédaient à la citoyenneté romaine, aux mercenaires, Maures ou Espagnols, ou aux indigènes qui participaient aux assignations. Les Campaniens qui accompagnaient P. Sittius [...] étaient citoyens romains et n'avaient pas besoin d'un nouvel état civil. Leur naissance se marque seulement par le caractère osque de leur nom ; c'étaient peut-être les ancêtres des *Bottii* de *Celtianis*, ou des *Satrii* de *Rusicade*, non des 81 *Sittii* de *Cirta* » [86]. Dans son étude sur l'onomastique de *Cirta*, H.-G. Pflaum a constaté l'indigence des noms et surnoms pouvant révéler une origine campanienne : « Nous pouvons réaffirmer que le

82. H.-G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres*, Paris, 1955, n° 236. Magonianus ne figure pas parmi les *cognomina* de l'Afrique. On le rencontre sur une inscription de *Casinum* dédiée *Nymphis aeternis* par Ti. Cl. Praec. Ligar. Magonianus (Dessau 3863). M. Lourdes Albertos Firmat mentionne le nom Mogoninon (*C.I.L.*, II, 3136, Cabeza del Griego) en rappelant que Holder le donne comme possiblement ibérique.
83. J. Heurgon, *op. cit.*, p. 23, n. 89.
84. *I.R.T.*, 600.
85. M. Lourdes Albertos Firmat, *op. cit.*, p. 105.
86. J. Heurgon, *op. cit.*, p. 22, n. 86.

nombre de colons italiques même à *Cirta* n'a pas dû être élevé »[87]. Dans le clan des compagnons de Sittius la prépondérance avait dû passer à l'élément espagnol après la mort de P. Sittius de Nucérie. On sait que des éléments espagnols se trouvaient incorporés dans la petite armée du condottiere. L'origine de cette incorporation pouvait remonter à 64 avant J.-C., date à laquelle P. Sittius était en Espagne où il avait tenté de recruter des troupes à la solde de Catilina[88].

Du parallélisme, souligné plus haut[89], des deux séries monétaires et du soin qu'on a pris de les dater toutes les deux d'une certaine année, on peut tirer deux conséquences.

La première conséquence, c'est que l'on entrevoit la raison de cette double émission qui serait essentiellement commémorative. La série dite de Sittius qui, comme nous pensons l'avoir démontré, est une série des Sittiens comportant au droit l'effigie d'Auguste, évoquerait la *Colonia Sittianorum* qui vient de s'installer. La deuxième série, celle de *Cirta*, représenterait la ville indigène administrée par des suffètes, au moment de la décision prise par ceux-ci d'ouvrir spontanément la porte de la cité aux colons romains.

La deuxième conséquence se déduit de l'égale importance donnée à chacune des deux séries, qui présentent un même nombre de types dans une même variété de modules. L'agglomération ancienne se trouvant mise sur un pied d'égalité avec la colonie créée, on soupçonne que cette égalité, à elle accordée, signifie que la ville punique de Constantine ne s'est pas livrée à Rome à la suite d'une *deditio*, mais qu'elle a accompli un acte libre, en demandant en échange que lui soit accordé un traitement de faveur. Un solennel accord expliquerait l'autonomie laissée à la région au nom d'un pacte placé sous la protection des dieux.

Un tel pacte placé sous la protection des dieux n'est pas une simple vue de l'esprit. M. Leglay, en découvrant un aspect de la politique de César en Afrique, évoque ce qu'il appelle la « conversion » des *Sittiani* ; il rappelle l'inscription cirtéenne d'un *sacerdos Caelestis Sittianae* et conclut de ce texte : « Non que le culte de Caelestis ait été introduit à *Cirta* par P. Sittius comme paraît le croire L. Teutsch — la religion de Tanit y était pratiquée depuis le IIIe siècle au moins — mais le qualificatif qui accompagne ici Caelestis, c'est-à-dire Tanit romanisée, montre clairement que Sittius et les siens ont adopté le culte punico-berbère en faveur dans leur domaine, renforçant ainsi la liaison déjà établie entre la religion de Carthage et celle de Rome »[90]. Un autre témoignage de l'adoption par les *Sittiani* du culte de Baal Hammon et de Tanit est la tête laurée et barbue qui se voit au revers d'une monnaie moyen module de la série dite de Sittius (n° 533 de Mazard) ; c'est une réplique de l'effigie de Zeus-Baal des monnaies du Métagonion. Cette adhésion au culte de Baal et de Tanit attesterait l'engagement religieux qui aurait été pris au moment où la ville punique de Constantine acceptait de s'intégrer dans une colonie romaine sous condition de l'obtention d'un privilège.

87. H.-G. Pflaum, *Remarques sur l'onomastique de Cirta*, dans *Limes-Studien. Vorträge des 3 internationalen Limes. Kongresses in Rheinfelden, Basel, 1957*, 1959, p. 96-133. Dans ses *Remarques sur l'onomastique de Castellum Celtianum*, dans *Carnuntina. Vorträge beim Internationalen Kongress des Altertumforscher*, Graz-Köln, 1956, p. 126-151, H.-G. Pflaum avait été encore plus catégorique : « Les traces d'origine campanienne des compagnons du fondateur P. Sittius de Nucérie se réduisent à peu de choses. »

88. *Cic., P. Sulla*, 57 ; sur le rôle des Sittiens dans la première conjuration de Catilina, voir J. Carcopino, *César*, p. 611 et sqq.

89. Voir *supra*, p. 187.

90. M. Leglay, *Saturne africain, Histoire*, p. 78.

Peut-on dater cet événement ? C'est à nouveau une belle découverte archéologique qui nous en donne le moyen.

Le document dont il s'agit est la base cadastrale trouvée en 1952 à Ksar Mahidjiba par H.-G. Pflaum, au cours d'une mission épigraphique. L'inscription mentionne des attributions de terres faites à des colons, en vertu d'un décret des décurions, par l'un des magistrats suprêmes de la colonie, L. Iulius Arrenus duumvir. Les termes employés, *ager*, *colonus*, *assignare*, sont techniques et d'un usage courant dans ce genre d'opérations. La date est donnée par les consuls qui sont Auguste lui-même et Titus Statilius Taurus, soit ceux de l'an 26 avant notre ère. Il s'agit bien d'une *deductio* de colons, mais A. Piganiol et H.-G. Pflaum, pour rester fidèles à l'idée que P. Sittius occupait *Cirta* avant 26 av. J.-C., ont imaginé une *deductio* nouvelle, la première remontant à P. Sittius lui-même. D'où leur proposition de voir, dans l'évolution municipale de *Cirta* - Constantine les trois étapes suivantes :

— Entre 46 et 44, « fondation d'un établissement urbain où Sittius installa ses compagnons de guerre en leur assignant une partie des terres qu'il avait reçues. Cette cité prit le nom de *Colonia Sittianorum Cirta*, mais ne saurait cependant être considérée comme une véritable colonie romaine, étant donné le statut d'exterritorialité accordé par César à la principauté de Sittius ».

— Entre 44 et 27, « création de la colonie romaine qui reçut alors le surnom de *Iulia* sans que nous puissions cependant préciser si cette épithète se rapportait à César ou à Octave Auguste ».

— En 26, « renforcement de la colonie par l'assignation de terres, à Mahidjiba, à de nouveaux colons, dont l'arrivée a peut-être été commémorée [...] par l'octroi des nouveaux surnoms *Iuvenalis Honoris et Virtutis* à *Cirta* »[91].

Ces vues purement conjecturales n'ont pour fondement que le postulat de la *Cirta* unique (Constantine), en négligeant l'existence de *Cirta*-Le Kef. Mais que de contradictions ! La *Colonia Sittianorum Cirta* ne peut pas être le nom d'un établissement urbain fondé par P. Sittius, puisque le statut de colonie s'opposait radicalement, et à la condition de la personne du condottiere, qui n'était même plus citoyen romain, et au caractère juridique de son territoire qui était une principauté. La création de la colonie est évoquée de la façon la plus claire par l'épithète de *Julia* qui ne peut se rapporter qu'à Auguste, puisque les monnaies sittiennes commémoratives de la fondation de la colonie portent le portrait d'Auguste et que, par conséquent, elles sont postérieures au 16 janvier 27, date à laquelle Octave a reçu le nom d'Auguste. L'assignation de terres à des colons en l'an 26 ne peut concerner que la *deductio* initiale officialisée par le nom des consuls. Il faut exclure l'arrivée d'une deuxième vague qui aurait été mentionnée différemment, et conclure que la création de la colonie

91. A. Piganiol et H.-G. Pflaum, *Borne de Ksar Mahidjiba*, dans *R.S.A.C.*, t. LXVIII, 1953, p. 215-221. Des vestiges de centuriations ont été décelés dans la région. Voir J. Soyer, *Les centuriations romaines en Algérie orientale*, dans *Ant. Afr.*, t. X, 1976, p. 123 et fig. 13 et 14. D'orientation Sud-Ouest/Nord-Est, incliné à 37° environ, ce cadastre couvre une assez vaste région.

s'est faite en une seule fois, en l'an 26 avant notre ère, et qu'elle s'est appelée dès sa fondation, comme les monnaies sittiennes en portent le témoignage, *Colonia Iulia Iuvenalis et Virtutis Cirta*.

Mais Constantine s'appelait-elle *Cirta* au moment où les *Sittiani* s'y installèrent comme colons ? Si étrange et si inattendue que puisse paraître cette question, elle dérive de l'énigme posée par la monnaie petit module (nº 528 de Mazard).

Dans la série dite de *Cirta*, cette monnaie se singularise des autres, et par son droit, et par son revers. Le buste de Tyché tourelée est bien représenté sur le droit, mais la tête de la déesse est tournée à gauche. Au revers, c'est un cheval galopant à gauche qui est figuré. Sous le ventre du cheval, on lit les quatre lettres néopuniques ALBT.

Cette monnaie se désolidarise donc de son groupe par trois caractères : par l'orientation des figures, par la représentation du cheval galopant, par la nouveauté de la légende ALBT.

L'orientation à gauche est substituée à l'orientation à droite. Le cheval sans licol galopant à gauche est de type archaïque et il est associé au caducée comme sur les exemplaires nº 43 et 44 de Mazard, où cependant le cheval est en position d'arrêt. On peut y voir une intention d'opposer l'iconographie du monnayage traditionnel aux motifs empruntés au répertoire espagnol (porte de ville, deux épis dressés, cheval bridé au pas, levant haut l'antérieur gauche).

La légende ALBT doit être mise en relation avec ce retour à la tradition et c'est dans cet éclairage qu'il convient d'en rechercher la signification. Un nom mis en exergue sur le revers — à l'exception de noms inscrits dans un cartouche — est le plus souvent un nom de lieu, comme l'attestent les exemples de *Saldae*, *Icosium*, *Iol-Caesarea*, *Gunugu*, *Camarata*, *Siga*, *Rusaddir*, *Tamouda*, *Tingi*, *Lixus*, *Sala*[92]. Par référence à ces exemples, ALBT serait un nom désignant Constantine et distinct de *Cirta*. Il est gravé au revers de la monnaie comme pour faire pendant au nom KRTN inscrit au droit et occupant par là même la place d'honneur.

Que penser de ALBT comme nom de lieu ? Si le *aleph* initial est prosthétique, il ne reste plus que les trois lettres LBT pour composer le nom lui-même. Mais on peut aussi, comme nous l'avons fait dans notre ouvrage sur le sanctuaire punique d'El-Hofra[93], rapprocher ALBT de l'expression BLBT qui apparaît sur la stèle nº 25 PUN. où on lit :

1. Au seigneur, à Bal Ham-
2 mon, car (il est) Bal de la « Maison » (BL BT)

La pierre est malheureusement brisée en haut et en bas. Le texte est gravé sur deux lignes dans un petit cartouche placé au centre d'un cercle dont la partie supérieure mutilée s'inscrivait dans le champ du fronton triangulaire. Cette disposition très particulière est un cas unique dans la série des stèles d'El-Hofra. Sous le cercle, on distingue le haut d'un signe de Tanit, flanqué à gauche d'un caducée. La dédicace proprement dite devait être placée au-dessous de ce signe de Tanit. Dans l'inscription de deux lignes qui, seule, a subsisté, Baal est écrit *BL*, au lieu des trois lettres habituelles *B*ᶜ*L*. On trouve

92. J. Mazard, *op. cit.*, p. 160, 163, 167, 172, 173, 175, 177, 178, 180, 189, 194.
93. A. Berthier et R. Charlier, *op. cit.*, p. 27. J.-G. Février a proposé de traduire BT par « le temple » (*B.A.C.*, 1955, p. 157).

ensuite l'expression *BLBT* après un *kaph* de liaison. Ce groupe de quatre lettres *BLBT* peut être mis en parallèle avec la légende *ALBT* de la monnaie, où *AL* est seulement substitué à *BL*.

De ce rapprochement entre *BLBT* et *ALBT*, deux conséquences peuvent être tirées. La première, c'est qu'on est induit à supposer une équivalence entre *BL* et *AL*, et, comme *BL* semble désigner Baal, *AL* pourrait être également un nom divin, et celui de El vient à l'esprit. On sait que El, dans le panthéon phénicien, signifie « le » dieu. Le Baal Hammon carthaginois est le successeur de El. La seconde conséquence, c'est qu'il devient possible, en isolant le terme *BT*, de le considérer à part avec sa signification de « Maison », au sens de « Sanctuaire ». A propos de El Béthel, le R.P. de Vaux remarque que « le mot *'el* est le nom commun pour « dieu » dans toutes les langues sémitiques [...]. Quant à El Béthel, on peut le comprendre en un sens local comme El du sanctuaire de Béthel »[94].

Il ne faut donc pas écarter l'hypothèse que Constantine, à l'époque punique, ait pu être appelée la ville de la « Maison » ou du « Sanctuaire » (*BT*) du grand dieu El mis pour Baal Hammon « l'équivalent de El »[95]. Dans cette hypothèse, un changement de nom de la cité serait intervenu au moment de l'arrivée des colons Sittiens. A la même époque d'ailleurs, *Iol* devenait *Caesarea* pour rendre hommage à Auguste.

Dans le cas de Constantine, la substitution du nom de *Cirta* à ALBT aurait pu être dictée par une raison à la fois semblable et singulière. Les colons Sittiens auraient apporté avec eux le nom de *Cirta* qui, comme nous dirions de nos jours, était « inscrit sur leur drapeau ». Ce nom rappelait en effet la victoire remportée par leur ancien chef à *Cirta Regia* (Le Kef), exploit qui avait entraîné la gratitude de César et, après lui, celle de son héritier, Octavien. Appeler la nouvelle colonie *Cirta* évoquait à la fois P. Sittius et César tout en rendant hommage à Auguste. On conçoit qu'il eût été difficile d'appeler la colonie « colonie du Sanctuaire de El ». En revanche, l'étymologie berbère du mot *Cirta* favorisait le transfert de nom. *Kart*, en berbère, signifie « rocaille »[96] et pouvait s'appliquer tout particulièrement au site rocheux de Constantine, bien plus spectaculaire que celui du Kef. Et pourtant, Le Kef a retrouvé son nom de « rocher » après l'abandon de ses appellations médiévales : Chikka Benaria ou Chek Benaria, où susbsistait le souvenir de *Sicca Veneria*. Il ne faut toutefois pas laisser de côté l'hypothèse que les deux cités, Le Kef et Constantine, aient porté toutes les deux originellement le nom de *Cirta* ; les doublets ne manquent pas dans l'onomastique de l'Afrique antique[97].

Toujours est-il qu'à la même époque, les deux cités *Iol Caesarea* et la *Cirta* des Sittiens se sont placées toutes les deux sous l'égide de Tyché, la déesse fondatrice et protectrice des villes, comme les monnaies en portent le témoignage[98]. Dans les deux cas, cette effigie divine proclamait un changement et un essor vers un nouveau destin, lié désormais à la grandeur de l'Empire romain.

94. R. de Vaux, *Histoire ancienne d'Israël. Des origines à l'installation de Canaan*, 1971, p. 262.
95. M. Leglay, *op. cit.*, p. 433.
96. L. Massignon, *Mém. Soc. Hist. Alger*, I, 1906, p. 248.
97. J. Carcopino, *Le Maroc Antique*, p. 253.
98. Voir *supra*, p. 190.

On a mis jusqu'à présent sur le compte de P. Sittius le système fédéral de la Confédération cirtéenne. M. Leglay s'est fait le meilleur interprète de cette théorie liée au postulat de l'unique *Cirta* (Constantine).

P. Sittius, malgré le peu de temps dont il a disposé, aurait développé sa capitale *Cirta* et aurait amorcé une véritable politique indigène. En adoptant le culte punique qu'il trouvait installé, P. Sittius lui-même et ses compagnons se seraient soumis à une véritable « conversion ». De même que le dieu Sarnus, dieu aux cornes de bélier, avait été le dieu fédéral de la Confédération que dirigea en Campanie la ville de Nucérie, jusqu'en 90 avant J.-C., de même P. Sittius aurait fait de Baal Hammon le dieu fédéral du territoire, ayant *Cirta*-Constantine comme chef-lieu et qui s'étendait jusqu'au littoral. Par ce fait, les deux ports *Chullu*, *Rusicade*, et la ville intérieure de *Milev* auraient été réduits au rôle de villes satellites pour le plus grand bien d'une centralisation administrative : la Confédération des Quatre Colonies. Cependant, M. Leglay ne se dissimule pas les difficultés de cette hypothèse : « Une objection toutefois surgit. Comment admettre que les *Sittiani*, si attachés à toutes les traditions de leur Campanie natale, aient adhéré si facilement au culte africain de Baal-Saturne ? Pareille conversion touche au paradoxe » [99].

On doit inverser entièrement ce schéma. Ce ne sont ni P. Sittius, ni ses compatriotes campaniens qui se sont convertis au culte punique, ce sont les Sittiens espagnols qui formaient la majorité des compagnons du condottiere. Ce n'est pas P. Sittius qui a institué le système fédéral à la suite d'une certaine politique indigène qu'il aurait innovée, c'est un système fédéral préexistant qui a servi de cadre à la Confédération cirtéenne.

Est-il besoin de rappeler que P. Sittius avait quitté sa Campanie pour échapper à la *capitis diminutio*, qui le retranchait des *cives* ? Dans son départ pour un exil volontaire, il fut peut-être suivi de quelques comparses, mais c'est principalement en Espagne, puis en Maurétanie, qu'il avait réuni les éléments de sa petite armée. Le témoignage des monnaies nous a permis de mettre en évidence le rôle de ces Espagnols qui ont dû prendre la direction du groupe après la mort du condottiere.

Ces Espagnols, comme les monnaies l'ont prouvé, avaient des attaches avec la Bétique, et plus particulièrement avec *Gades*. Dans l'île de *Gades*, il y avait un temple de Melqart dont la fondation était attribuée aux Tyriens. L'image de Melqart sous les traits d'Hercule est gravée sur les monnaies de Gadès. Or, il y avait, dans la ville punique de Constantine, un temple à Melqart, comme nous en assure une inscription d'El-Hofra, la 68 PUN., qui mentionne un vœu offert par Abdesmun, fils de Bodastart, prêtre de Melqart [100].

Les *Sittiani* espagnols, imprégnés de religion phénicienne, avaient les dispositions voulues pour embrasser les cultes puniques de Constantine sans conversion. Ils n'avaient pas non plus à installer un dieu fédéral puisqu'il en existait un, Baal Hammon, avec son sanctuaire central. Ce sanctuaire central a été retrouvé, c'est celui d'El-Hofra. C'est autour de ce sanctuaire que devaient se célébrer les fêtes religieuses communes et que devait se réunir le conseil amphictyonique. Le Métagonion aurait constitué en effet une amphictyonie, c'est-à-dire une association de tribus établies autour d'un sanctuaire commun, la ville abritant ce sanctuaire jouant le rôle de métropole.

99. M. Leglay, *op. cit.*, p. 241.
100. A. Berthier et R. Charlier, *op. cit.*, p. 64.

La confédération existait donc avant la création de la colonie romaine et n'avait pas besoin d'être inventée. C'est une origine locale qu'il faut lui reconnaître et non pas une origine campanienne. Les Espagnols punicisés avaient — ce que n'avaient pas les Campaniens — des facilités pour entrer en pourparlers avec les Puniques de Constantine et recevoir de leur part un bienveillant accueil. Négociateurs, puis colons, on comprend qu'ils aient pu mettre dans leur jeu la capitale du Métagonion. Cette capacité a dû être prise en considération par Auguste et entraîner sa décision de fonder une colonie, qui se situait très à l'Ouest du groupe des colonies créées en Proconsulaire et d'accepter pour cela la conclusion d'un pacte.

Qu'un tel traité ait existé et qu'il ait été placé sous la protection des dieux, ce sont les manifestations religieuses des *Sittiani* qui le révèlent.

Deux inscriptions funéraires mises au jour à Constantine éclairent ce côté cultuel. Elles mentionnent toutes deux des prêtres, l'un prêtre en second, M. Baebius Palmianus, *sacerdos loci secundi templi Sittianae* [101], et l'autre prêtre de premier rang, P. Iulius Martialis *sacerdos Caelestis Sittianae loci primi* [102]. Dans sa chronique archéologique africaine de 1895, S. Gsell, en commentant le premier texte, se demandait ce qu'il fallait entendre par le mot *Sittiana* et posait la question : « S'agirait-il d'une divinité (Vénus ?) adorée spécialement comme protectrice de la ville et qualifiée de cette épithète, qu'on aurait employée ensuite toute seule ? » [103]. Le second texte donne la réponse. La *dea Sittiana* n'est autre que *Caelestis*, c'est-à-dire Tanit romanisée et adoptée par les Sittiens qui lui avaient élevé un temple. Le service de ce temple était assuré par des prêtres appartenant au groupe des *Sittiani*. L'épithète *Sittiana* attribuée à la grande déesse punique en dit long sur l'interpénétration des collèges religieux et laisse supposer une foi jurée sur les autels.

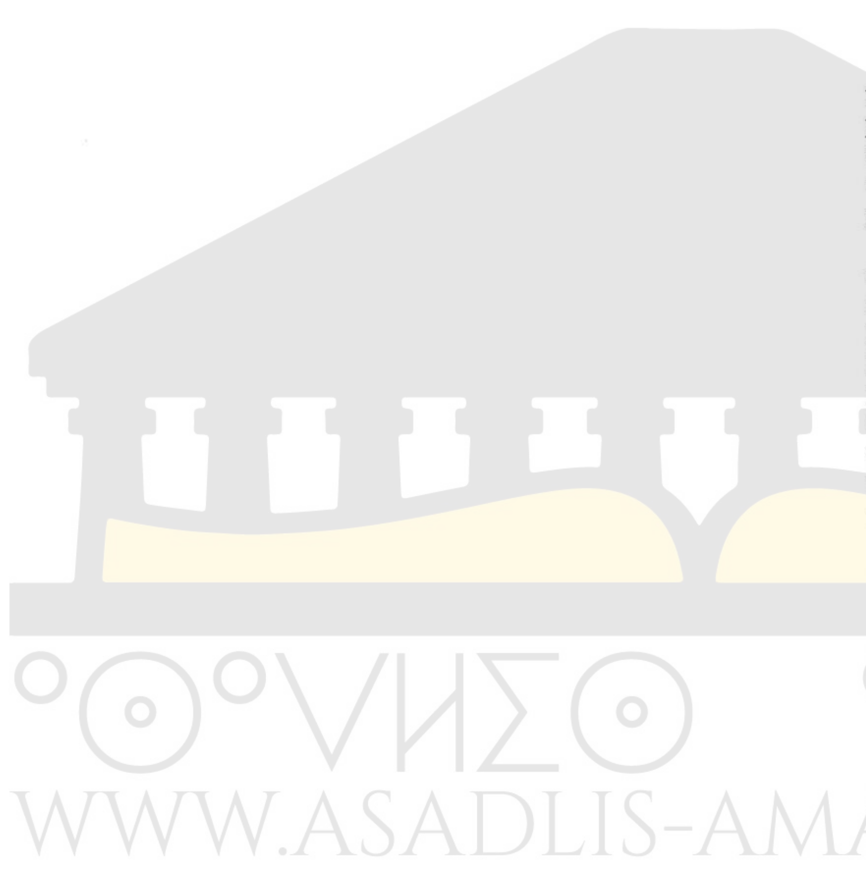
Une convention religieuse passée avec les dirigeants puniques dès la fondation de la colonie des Sittiens est la seule force qui ait pu entraîner l'octroi d'une situation avantageuse, celle de l'autonomie interne.

L'entrée du Métagonion dans la mouvance romaine était un succès considérable pour Auguste, qui flanquait la province d'Afrique d'un solide bastion. Ce succès diplomatique lui permettait en même temps d'économiser sur ses forces militaires car, ainsi que l'a reconnu S. Gsell, « Auguste qui voulait réduire ses armées et avait de lourdes obligations militaires à remplir en Europe et en Asie, jugea opportun de limiter ses ambitions et ses efforts en Afrique. Il y gardait une province dont les blés étaient nécessaires à la capitale du monde et qui, s'avançant comme un coin vers la Sicile, entre les deux bassins de la Méditerranée, assurait aux Romains, dans une large mesure, la maîtrise du *mare nostrum* » [104]

L'avantage de posséder Constantine et sa région, sans qu'il en ait coûté un effort militaire, valait bien de consentir au Métagonion un privilège garanti par un traité solennel. La conclusion d'un tel pacte rend seule compte du respect d'un statut exceptionnel, tel qu'on le voit se maintenir pendant deux siècles et demi, jusqu'à la crise révolutionnaire qui a ébranlé l'Empire au milieu du IIIe siècle. Telle est, selon nous, la véritable explication de l'origine et de la survivance de la Confédération cirtéenne, explication qui enlève à cette Confédération ce qui constituait auparavant son « caractère parfaitement aberrant » [105].

101. *I.L. Alg.* II, 804.
102. *I.L. Alg.* II, 807.
103. *M.E.F.R.*, 1895, p. 340.
104. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VIII, p. 214.
105. M. Leglay, *op. cit.*, p. 243.

CONCLUSION



Voilà notre enquête arrivée à son terme. Elle a été poursuivie dans trois directions : la voie militaire, qui nous a conduit à analyser vingt campagnes ; la voie administrative qui nous a fait réexaminer dans le temps et dans l'espace les différentes étapes de l'organisation provinciale romaine ; la voie archéologique, qui nous a donné entre autres le moyen de reconsidérer le passé de Constantine, regardée jusqu'ici comme la capitale de la Numidie.

Les deux premières voies se sont parfaitement recoupées. Sur le plan militaire, les légions, pendant plus d'un siècle et demi (204 à 46 avant J.-C.) ont combattu sur le territoire de l'actuelle Tunisie et n'ont jamais dépassé le seuil fatidique de Ghardimaou. Ce siècle et demi se divise en deux périodes. Dans la première (204 à 146), Carthage n'était pas tombée et elle restait toujours redoutable derrière ses murailles. En 202, Scipion l'Africain réussit à sauver son armée en remportant sur Hannibal une victoire difficile ; mais il ne put s'emparer de la métropole punique, se contentant de lui imposer un traité onéreux. Il fallut attendre cinquante-six ans après la bataille de *Zama* pour que Carthage soit, en 146, prise par Scipion Émilien et détruite. Pendant le siècle qui suivit (146-46), le royaume de Numidie donna des inquiétudes à Rome. Les ambitions de Masinissa avaient dû être surveillées de près. Jugurtha avait tenu en haleine les légions et il s'en était fallu de peu que Métellus, puis Marius, ne fussent écrasés. Juba Ier prit parti dans les querelles de la République et il s'opposa à César. La date de 46, qui est celle de la victoire remportée par César à *Thapsus*, marque la fin du *Regnum Numidiae* et sa conversion en province. Les guerres civiles eurent des retentissements en Afrique et déterminèrent les gouverneurs de l'*Africa Vetus* et de l'*Africa Nova* à se heurter les armes à la main. Auguste rétablit la paix ; alors commença vraiment l'organisation provinciale de l'Afrique romaine.

Tout le pays, qui avait été le théâtre des opérations militaires entre 204 et le début du principat, fut rassemblé dans une seule province, la Proconsulaire. Les troupes, qui jusque-là avaient stationné dans le Nord du pays, furent envoyées dans le Sud tunisien pour en assurer la pacification. Le littoral et le Haut Tell furent alors placés sous le contrôle de vétérans fixés dans des colonies ou des *pagi*. La carte qui figure cette implantation sous Auguste est très significative.

Dans l'*Africa Vetus*, qui correspondait au territoire de Carthage, un front maritime, de Bizerte à Hammamet, fut tenu par huit villes romanisées dont sept colonies et un municipe (Utique). Les arrières furent protégés, d'une part, sur l'oued Miliane par la colonie d'*Uthina* et deux *pagi* de vétérans et, d'autre part, sur le *Bagrada* par la colonie de *Thuburbo Minus* placée à un important carrefour.

Le problème du contrôle de l'ancienne *Africa Nova*, qui correspondait au royaume de Numidie, fut traité plus en profondeur, dans le sens du contrôle de l'intérieur des terres. Entre la *fossa regia* et le seuil de Ghardimaou, le pays fut étroitement quadrillé. Dans le saillant pointant vers *Thuburbo Minus*, entre les deux môles de *Vaga* au Nord, et de *Thugga* au Sud, on trouve l'important groupement des *pagi* de vétérans rattachés à la *pertica* de Carthage. Dans le quadrilatère La Calle-Tabarca-Tadjerouine-Mactar, de 150 km de longueur et de 50 km de largeur moyenne, cinq colonies furent échelonnées du littoral à la limite des Hautes steppes, trois de ces colonies venant chacune doubler une ancienne ville royale. Entre la zone des *pagi* de vétérans établis à l'Ouest de la *fossa regia* et la colonie de *Thuburbo Minus* (Tebourba), il n'y a pas plus de 40 km ; au Sud, entre la colonie d'*Assuras* et le camp légionnaire d'*Ammaedara*, la distance est d'environ 60 km. La solide occupation de tout le pays donnait son unité à la Proconsulaire

Cet ensemble était uniquement « tunisien ». De même que les légions, avant Tibère, n'avaient pas dépassé les seuils de Ghardimaou et de Sakiet Sidi Yousef, l'organisation de la Proconsulaire, sous Auguste, ne s'est pas étendue au-delà du pays où avaient opéré les armées romaines au temps des guerres puniques et lors de la guerre contre Jugurtha. Entre Ghardimaou et Constantine, s'étend une zone de deux cent soixante-dix kilomètres de largeur dans laquelle on n'a pu localiser ni théâtres d'opérations militaires, ni créations coloniales. Au-delà de cette zone et à l'Ouest, on rencontre tout à coup, isolé, le rocher de Constantine occupé par une colonie augustéenne, la *Colonia Cirta Sittianorum cognomine*, comme l'appelle Pline, c'est-à-dire la colonie surnommée la « Cirta des Sittiens ». Mais ici Pline n'a pas été compris. On s'était reposé sur Pomponius Mela, dont le texte paraissait affirmer sans ambages que la *Cirta*-Constantine était la *Cirta Regia*. Nous pensons avoir démontré que cette erreur avait été relevée et corrigée par Pline, ce qui aurait paru évident si le texte du Naturaliste n'avait pas subi à cet endroit une regrettable mutilation.

L'isolement de *Colonia Cirta* (Constantine) ne devait cesser qu'avec l'extension vers l'Ouest du quadrillage formé par les colonies de vétérans. Ce quadrillage s'est développé en liaison étroite avec le camp de la légion transporté successivement d'*Ammaedara* à *Theveste* sous les Flaviens, et de *Theveste* à *Lambaesis* sous Trajan.

Si Constantine a été considérée comme la capitale du royaume de Numidie, c'est qu'il y a eu, à son sujet, une série de méprises, causes d'un embrouillement dont on n'a pas tenu compte et dont on n'a pas par conséquent cherché à démêler les fils. Tout d'abord, on a accordé trop de crédit à Pomponius Mela, qui ne le méritait pas. A cela est venu s'adjoindre le problème de *Siga*. On s'est plu à imaginer que Syphax, ce roi voisin de Carthage, avait deux capitales : *Cirta*, à l'Est, et, à l'Ouest, *Siga*, située à l'extrémité de l'Oranie au voisinage de la frontière marocaine. Peu importait la distance entre ces deux cités et leur séparation géographique par les Kabylies, la marécageuse Mitidja et le massif de l'Ouarsenis. On était resté indifférent au fait qu'aucune ville royale formant relais n'existait entre *Cirta* et *Siga*, soit sur plus d'un millier de kilomètres. On avait attribué cette *Siga* à Syphax, roi des Massaesyles et voisin de Carthage, parce qu'elle avait été appelée « ville royale de Syphax » par Pline et « ville royale de Sophax » par Strabon. On ne s'est pas avisé qu'un roi légendaire, Sophax, passait pour avoir régné sur la Maurétanie et que Juba II prétendait descendre de ce Sophax, fils d'Hercule [1]. Cette *Siga* qui « faisait face à *Malacca* » en Espagne [2], se situe sur le littoral algérien de la « mer Ibérique » et manifestement elle fait partie des échelles puniques d'Oranie. Le pseudo-Scylax désigne expressément *Siga* comme possession de Carthage et G. Vuillemot, qui a opéré des fouilles sur le site, avoue que « l'examen du mobilier des niveaux anciens n'y contredit pas » [3].

On a donc continué à représenter sur les cartes historiques cette Numidie démesurée, étendue depuis les Syrtes jusqu'à la Moulouya marocaine. On soutient que le roi des Massaesyles, Syphax, à la fin du IIIe siècle avant notre ère, avait déjà réuni sous son sceptre un pays aussi grand que toute l'Italie. En corollaire, on considère que les Bocchus ou Bogud, qui sont intervenus lors de la guerre de Jugurtha et dans les épisodes africains des guerres civiles, sont les représentants d'une même dynastie purement marocaine [4].

On a ainsi accumulé les contradictions. On imagine un Empire numide, mais on constate que les rois n'avaient pas les moyens de l'administrer [5]. On veut établir une liaison entre *Cirta* et *Siga*, mais elle est impossible à découvrir dans l'intérieur des terres, et, sur le littoral, on se heurte à l'existence des échelles puniques. G. Camps reconnaît en effet que « les fouilles de nombreux sites ont permis de mettre au jour des documents contemporains de Syphax ou largement antérieurs. La plupart de ces sites sont littoraux et dépendent bien plus de l'histoire de la civilisation punique que de celle des royaumes berbères [6] ».

On a finalement transgressé la loi qui régit l'histoire de la Berbérie, à savoir que la partie centrale de ce long corps, qui s'étend des Syrtes à l'Atlantique, a toujours fait écran entre l'Est et l'Ouest. Entre l'Orient tunisien et l'Occident marocain, la grande zone médiane, qui forme actuellement l'Algérie, s'allonge sur plus de 1.200 km. Les ondes d'événements qui ont la Tunisie pour origine viennent buter et s'éteindre au maximum aux portes de la Grande Kabylie, où un rempart physique et humain fait obstacle. Ces mêmes

1. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. VI, p. 158 ; J. Mazard, *Corpus Nummorum...*, p. 72.
2. Pline, V, 2, 19.
3. G. Vuillemot, *Siga et son port fluvial*, dans *Ant. Afr.*, t. V, 1971, p. 78.
Les échelles puniques d'Oranie ont été étudiées par G. Vuillemot, *Reconnaissances aux échelles puniques d'Oranie*, Autun, 1965. Le nom de lieu *Sica/Siga* se retrouve dans la toponymie de l'Espagne antique. M. Lourdes Albertos Firmat (*La onomástica personal primitiva de Hispania...*, p. 206) donne les exemples suivants : *Sica C.I.L.* II 2737, vid. 1148, *Segovia ; Siga* 4212, *Tarragona*.
4. C'est dans cette optique que M. Euzennat a voulu faire entrer dans l'histoire de la dynastie maurétanienne du Bocchus de la guerre de Jugurtha un certain Sosus, dont le nom apparaît sur des monnaies dont la plus caractéristique a été frappée à *Tingi* (M. Euzennat, *Sosus et la dynastie maurétanienne*, dans *Mélanges... Carcopino*, p. 333-339). Les Marocains sont les premiers à ne pas accepter cette manière de voir, si l'on en juge par une récente traduction en arabe de « La guerre de Jugurtha ». M. Mohamed Tazi Saoud, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des Lettres de l'Université de Fez, a présenté cette traduction comme sujet de D.E.S. Il a estimé dans son commentaire que le théâtre des opérations ne pouvait pas concerner le Maroc. On voit que l'histoire ancienne du Maroc est en grande partie à repenser. (Renseignement communiqué par M. Paul Berthier.)
5. G. Camps définit ainsi les pouvoirs du roi massyle : « Loin d'être un monarque tout-puissant, le roi massyle était traditionnellement une sorte de suzerain investi d'un pouvoir magique ou religieux, sorte de "baraka" héréditaire qui, suivant la personnalité du roi, lui donnait plus ou moins d'autorité » (*Massinissa ou les débuts de l'histoire*, p. 215).
6. *Ibid.*, p. 170.

ondes vont, au Sud, se perdre dans les espaces des Hautes plaines vouées de tout temps au nomadisme. Il faudra la cavalerie arabe, montée par des nomades, pour emprunter le boulevard des steppes après l'effondrement de la défense des Aurasiens. Cette loi de l'imperméabilité humaine du Maghreb central, R. Le Tourneau l'a reconnue pour le Moyen Age en remarquant qu'il y a toujours eu un « no man's land » entre la province orientale, qui a généralement obéi aux souverains de l'Ifriqiya (Tunisie), et l'état occidental né autour de Tlemcen [7]. L'expression « no man's land » n'est pas juste, en ce sens que les Kabylies ont toujours été très peuplées, mais laisse entendre que tout ce vaste secteur montagneux vivait à part, hors des événements qui forment la trame de l'histoire de la Tunisie et du Maroc. On avait oublié l'Aurès. De même on n'a pas eu présent à l'imagination ce qu'est la Kabylie éternelle, les montagnes les plus sauvages et les plus peuplées de tout le Maghreb. E.-F. Gautier, qui en a si bien défini le rôle et le caractère, précise que la Kabylie a été parfaitement inaccessible « à tous les sultans musulmans, sauf bien entendu aux sultans fatimides ; parce que ce sont les Kabyles qui ont fait les Fatimides [...]. A cette exception près, la Kabylie est toujours restée chez elle, enkystée, impénétrable, ignorante de l'Arabe, fidèle exclusivement à la langue et aux vieilles coutumes berbères : il n'y a pas dans toute l'Afrique du Nord une seule masse de Berbères aussi compacte et aussi berbère » [8].

Le Maghreb a toujours été politiquement morcelé conformément à cette autre loi, celle de l'individualité des secteurs montagneux. Chr. Courtois a utilement insisté sur la formation des royaumes berbères aux ve et vi^e^ siècles après J.-C. Il en a énuméré huit : le royaume d'Altava (Monts de Tlemcen), le royaume de l'Ouarsenis, le royaume du Hodna, le royaume de l'Aurès, le royaume des Nementcha, le royaume de Capsus, le royaume de la dorsale autour de Thala, le royaume de Cabaon dans le secteur de *Leptis Magna*. Et il a dû exister un royaume kabyle [9].

La formation de ces royaumes berbères sur les ruines de l'Afrique romaine est comme un soudain retour à une situation antérieure. On assiste à la réapparition d'un type d'État monarchique, tel qu'il s'était developpé dans l'Afrique indépendante. Dans les royaumes de l'Est, on voit refaire surface les Maures aurasiens dans le royaume de l'Aurès et dans celui des Nementcha, les Musulames dans le royaume de Thala, les Gétules dans le royaume de Capsus, et les Garamantes dans le royaume de Cabaon. Les rois, comme l'a noté très justement Chr. Courtois, « avaient réinventé d'un coup les mêmes jeux et les mêmes méthodes » [10]. Leurs domaines respectifs étaient limités par le découpage du relief commandant la fragmentation de la population en groupes sociaux autonomes, en tribus. On avait cru pourtant découvrir un royaume berbère (celui d'Altava) qui se serait étendu de l'extrême Ouest de l'Algérie actuelle jusqu'aux abords de l'Aurès. Chr. Courtois a démontré l'inanité de cette construction, due à la confusion de deux noms dont il faut repousser l'identité. R. de La Blanchère, à propos de ce royaume

7. R. Le Tourneau, Deuxième édition revue et mise à jour de Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord... De la conquête arabe à 1830*, p. 154.
8. E.-F. Gautier, *Genséric, roi des Vandales*, p. 123.
9. Chr. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, p. 334, carte des royaumes berbères aux ve et vi^e^ siècles.
10. *Ibid.*, p. 351.

supposé, avait déjà noté : « C'est bien grand pour un pays coupé et où les empires sont peu stables » [11]. Chr. Courtois a ajouté : « Et c'est même si grand que l'hypothèse est, à mon avis, absolument inadmissible. Si Abdelkader a pu exercer son autorité sur une zone à peu près correspondante, ce fut, ne l'oublions pas, à la faveur de la guerre sainte et après que plusieurs siècles d'arabisation eussent donné à l'ensemble des Hautes Plaines cette sorte d'élasticité qui caractérise le monde des nomades » [12].

Aux ve et vi^e^ siècles de notre ère, on contaste donc une pluralité de royaumes berbères centrés sur les régions naturelles, et on vérifie qu'il n'y a pas eu, parmi eux, un État unificateur. Comment alors peut-on croire à l'existence d'un empire numide que l'on étend, malgré toute logique, de la Moulouya marocaine à Tripoli en Libye [13], et cela, bien avant la création du réseau routier romain ? Malgré leur réseau routier, les Romains eux-mêmes n'ont occupé qu'une partie de la grande unité géographique que constituent les pays situés entre la Méditerranée et le Sahara. T. Kotula fait remarquer que « sous les Sévères, à l'époque de sa plus grande extension territoriale, l'Afrique romaine n'englobait guère qu'un peu plus du 1/3 de tout le Maghreb, encore qu'en Maurétanie la zone occupée allait se rétrécissant de l'Est à l'Ouest à quelques dizaines de kilomètres dans l'arrière-pays » [14].

Un revirement pourtant se dessine. P. G. Walsh, dans un article consacré à Masinissa, en se fondant sur les lieux de découverte des inscriptions relatives au royaume de Numidie et sur l'analyse de la guerre de Jugurtha, propose de fixer sur les rives de la Soummam l'extrémité occidentale du royaume numide [15]. Cette opinion a été reprise par J.-M. Lassère qui, dans sa thèse sur le peuplement et les mouvements de population dans l'Afrique romaine, écrit : « Il semble utile de signaler qu'à la présentation par G. Camps d'une grande Numidie qui s'étendait jusqu'à la *Mulucha* (= Moulouya), et que limitait, vers le Sud, une frontière imprécise, mais assez éloignée de la côte, on préfère aujourd'hui l'image d'un royaume aux dimensions plus réduites » [16].

⁂

Nous avons réuni un faisceau d'arguments qui tendent à établir que :
— La *Cirta Regia* est au Kef.
— Le *Regnum Numidiae* est resté enfermé dans les limites de l'actuelle Tunisie et de la partie extrême-orientale de l'Algérie.

11. R. de La Blanchère, *Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie césarienne*, dans *Archives des Missions*, 3e série, t. X, p. 77 et ss.
12. Chr. Courtois, *op. cit.*, p. 335.
13. La carte la plus récente de cet empire supposé a été publié en couleurs dans le catalogue de l'exposition sur les Numides, organisée en 1979 par le Rheinisches Landesmuseum, Bonn (*Die Numider*, karte 4). La longueur de l'axe Ouest-Est du territoire sur lequel Masinissa aurait régné — mesuré sur la rocade la plus directe — est égale à la distance qui sépare Paris de la frontière de l'U.R.S.S.
14. P. Kotula, *Culte provincial et romanisation. Le cas des deux Maurétanies*, dans *Eos*, t. LXIII, 1975, p. 392.
15. P.-G. Walsh, *Massinissa*, dans *J.R.S.*, t. LV, 1965, p. 149-160.
16. J.-M. Lassère, *Ubique Populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C.-235 p.C.)*, Paris, 1977.

— L'Aurès oublié a été la Maurétanie mise en cause, de la guerre de Jugurtha à l'insurrection de Tacfarinas.
— Constantine, ville punique, n'a jamais été la capitale de l'État monarchique du condottiere P. Sittius, mais elle a ouvert ses portes à la colonie des Sittiens, sous Auguste, après avoir conclu un pacte.
— La *Provincia Numidia* n'a pas recouvert l'ancien royaume de Numidie, mais seulement sa partie Sud et elle s'est étendue, à l'Est et à l'Ouest, sur des régions qui n'avaient jamais appartenu aux rois numides. Cette province recouvrait essentiellement des confins sahariens.
— Le nom de Numidie ne s'est jamais appliqué au secteur de Constantine avant la réforme de Dioclétien, qui a fait apparaître dans la nomenclature provinciale une éphémère « Numidie Cirtéenne ».
— La Numidie Constantinienne n'a pas été autre chose que l'ancienne Confédération cirtéenne réunie à la Numidie de l'Empereur, avec comme capitale Constantine qui remplace Lambèse.

Il aura fallu trois siècles pour que le mot de Numidie atteigne le pays de Constantine qui, jusque-là, avait, pour ainsi dire, tout fait pour n'être confondu ni avec la Numidie du Sénat (district d'Hippone), ni avec la Numidie de l'Empereur (*Provincia Numidia*).

Nous n'ignorons pas que devant ce déferlement de nouveautés, on tentera moins de briser le faisceau des preuves que de porter la discussion sur tel ou tel point de détail, que l'on montera en épingle pour essayer de maintenir, à la faveur d'une échappatoire, le *statu quo* de la doctrine traditionnelle. Nous doutons que cette manière d'agir, qui n'est pas de bonne méthode scientifique, puisse finalement prévaloir contre le bon sens.

ANNEXE I

LES MONNAIES ATTRIBUÉES A SYPHAX ROI DE NUMIDIE ET A SON FILS VERMINA

Peu de documents ont suscité autant d'attributions diverses que les monnaies sur lesquelles on a lu le nom de Syphax. Falbe les avait classées à Jugurtha, Lindberg aux rois de Numidie, Duchalais à Hiempsal II, Saulcy à Bocchus. L. Müller les avait rangées en Mauritanie (*sic*). L. Charrier avait distingué un Syphax Ier et un Syphax IIe. J. Mazard a réparti en deux séries ces monnaies en les attribuant au seul Syphax roi de Numidie, ce qui l'a conduit à les mettre en tête de son *Corpus*, au chapitre Ier : Royaume des Masaesyles, où elles se trouvent décrites.

Au droit de la première série (Syphax I) est figurée une tête tournée à gauche, avec barbe en pointe et cheveux plats. Au revers, un cavalier, vêtu d'un manteau flottant, tient une baguette (?) dans la main gauche et une lance abaissée dans la droite. Au-dessous du cheval, dans une cartouche quadrangulaire, légende SPQ HMMLKT. Des globules sont gravés sous le cheval : un seul globule (nº 3 et 9 de Mazard) ; deux globules (nº 8) ; trois globules (nº 6 et 7) ; quatre globules (nº 5) ; cinq globules (nº 4).

Au droit de la seconde série (Syphax II), la tête tournée à gauche est diadémée [1], la chevelure est bouclée, la barbe est courte et ronde. Au revers, se voit le même cavalier au manteau flottant, mais il galope à gauche ; il y a une autre différence : le cheval, au lieu d'avoir la tête haute a l'encolure abaissée et le galop est plus allongé. Sous le cheval, un seul globule est gravé, soit en arrière, soit en avant de la jambe du cavalier.

A côté de ces douze types de monnaies attribuées à Syphax, J. Mazard n'en a relevé que quatre concernant Vermina, dont trois en argent et un en bronze (l'exemplaire de la collection de Luynes serait en plomb). Ces quatre types n'ont entre eux que de légères différences.

1. Au cours des fouilles poursuivies actuellement à Siga par une équipe algéro-allemande, cinq exemplaires de ce type ont été récoltés, dont deux avec la tête diadémée tournée vers la gauche et trois avec la même tête tournée vers la droite, variante inconnue de Mazard.

Au droit est figuré un buste tourné à droite, la tête est diadémée, la chevelure est bouclée, le visage est jeune et dépourvu de barbe. Au revers, un cheval libre galope à gauche ; ce cheval sans cavalier est en position de galop très allongé. Sous le cheval, dans un cartouche rectangulaire, légende : VRMND HMMLKT.

C'est la chronologie qui a incité J. Mazard à placer ce monnayage avant celui attribué traditionnellement à Masinissa et à Micipsa. Syphax (vers 213-203 avant J.-C.) devait passer avant Masinissa (205-148 avant J.-C.). A partir de là, J. Mazard se devait de conclure que les pièces de Syphax et de Vermina avaient été émises par ces princes et que par conséquent elles étaient les plus anciennes.

Cette opinion a été reprise récemment par le Dr H. R. Baldus, professeur à l'Institut Archéologique allemand de Munich, qui a eu la bienveillance de m'écrire pour me préciser les résultats de ses recherches et de ses observations.

Le Dr. Baldus appuie sa théorie sur le postulat selon lequel le roi de Numidie Syphax aurait eu deux capitales éloignées l'une de l'autre de mille kilomètres : Cirta, à l'Est, et Siga, à l'Ouest. En conséquence, chacune de ces deux capitales aurait été un lieu d'émission monétaire. Les monnaies Syphax I auraient été frappées à Cirta et celles de Syphax II à Siga. Les monnaies frappées à Siga auraient servi de modèle pour propager d'Afrique vers la Bétique la figuration du cavalier au galop, telle qu'elle apparaît sur un très grand nombre de monnaies d'Espagne [2].

Contre cette conception on peut faire valoir deux remarques.

Première remarque : Les monnaies de Syphax et de Vermina ne présentent pas le caractère archaïque qui se manifeste dans le monnayage attribué à Masinissa, monnayage nettement apparenté aux monnaies de Carthage. Au droit, la tête laurée et barbue de Zeus-Baal remplace celle de Cérès-Tanit, mais révèle une même influence hellénistique. Le cheval, comme dans les monnaies de Carthage, est le principal argument du revers où il n'est remplacé qu'une fois par un éléphant (nº 17 de Mazard). Le cheval est toujours représenté sans cavalier et généralement au galop, avec la tête levée ; sur quelques exemplaires il est arrêté et, sur d'autres, où il est surmonté d'une étoile, il est au pas ; il est toujours dirigé vers la gauche, à une seule exception près (nº 52 de Mazard). Les lettres puniques MN sont souvent inscrites sous le cheval au galop. Cette légende est fréquemment remplacée par un globule unique sur des monnaies dont le module varie entre 13 et 30 mm et le poids entre 1,3 et 22 gr ; par exception, on trouve trois globules sous un cheval au pas surmonté d'une étoile (nº 67-68-69 de Mazard). Des symboles sont parfois associés au cheval : signe de Tanit, caducée, disque, croissant, étoile, palme. Ces symboles sont empruntés à la religion punique et on aurait pu s'attendre à ce qu'ils soient normalement figurés sur les monnaies attribuées à Syphax, marié à Sophonisbe, princesse carthaginoise, ce qui n'est pas.

Deuxième remarque : au lieu d'une analogie avec le monnayage de Carthage, un examen attentif fait découvrir une parenté avec les monnaies de la Maurétanie et celles de l'Espagne antique. Qu'il y ait une influence espagnole dans la gravure des monnaies de Syphax II, c'est ce qui a été reconnu

2. H. R. Baldus, *Die Münzprägung der Könige Syphax und Vermina*, dans *Die Numider*, p. 188.

par J. Mazard et G. Camps. J. Mazard estime que la deuxième série de Syphax a été fabriquée en Espagne [3]. G. Camps, qui attribue l'émission au roi Syphax pendant son règne, n'en admet pas moins que ce prince était en relation avec l'Espagne « où une partie de son monnayage semble avoir été frappé » [4].

Une parenté avec les monnaies de Maurétanie peut être décelée dans la première série de Syphax. La tête du droit, avec barbe pointue et cheveux plats, loin de montrer qu'elle puisse avoir été reproduite d'après un modèle carthaginois dans l'intérieur Est numidien, renvoie au contraire à l'Ouest maurétanien. En effet, cette tête est quasi identique à celles qui se voient sur des monnaies de l'atelier de Siga (nº 107-112 de Mazard). Le rapprochement est tellement frappant que L. Müller a groupé sur une même planche les deux figurations, ce qui en fait ressortir la ressemblance : « Les têtes, écrit-il, se distinguent des précédentes (celles de deux groupes précédemment décrits) par le caractère typique du visage, par la barbe pointue et par les cheveux courts non frisés » [5]. La même effigie virile se rencontre sur une monnaie de Maurétanie, retrouvée par J. Marion qui l'a rapportée à l'atelier de Siga et qu'il a décrite sous le nº 33 de sa *Note sur quelques monnaies maurétaniennes inédites* : « L'effigie est extrêmement voisine de celle de Bocchus de l'atelier de Siga (nº 109 et 110 de Mazard), mais le revers représente une effigie masculine, nue, debout à gauche, tendant la main droite et tenant avec la gauche un thyrse par le sommet de la hampe (alors que sur la monnaie de Siga, le personnage tient un thyrse à mi-hauteur dans la main droite et, de la main gauche, tient par les cornes un petit taureau). Devant le personnage donc à gauche, légende punique : MLMAG ? » [6].

La ressemblance de ces différentes têtes avec barbe en pointe et cheveux plats porte à croire qu'elles ont une origine commune. Et, puisqu'on retrouve des effigies comparables à Lixus, Sala et Tingi [7], c'est une provenance maurétanienne qui paraît la plus probable.

Dans la deuxième série de Syphax, la tête diadémée, avec cheveux bouclés et barbe ronde s'apparente à des modèles espagnols et maurétaniens. On la retrouve en Espagne sur des monnaies de Salacia (Lusitanie), Ebusus (Iles Baléares), Arevaci (Tarraconaise), Turiaco (Tarraconaise), Carteia (Bétique) [8]. Ces modèles espagnols ont inspiré les représentations du Baal Melkart sur les monnaies de Tingi, à propos desquelles J. Mazard a écrit : « L'art revendique à nouveau ses droits dans la numismatique de Tingi. Les relations étroites entre cette cité et les colonies du Sud de l'Espagne se lisent ici. L'effigie de Baal Melkart témoigne du métier des graveurs de la péninsule » [9].

Si la typologie n'est pas favorable à une origine numidico-orientale de la série Syphax I, la frappe de ces monnaies dans un atelier de Cirta se

3. J. Mazard, *Corpus*, p. 17.
4. G. Camps, *Masinissa ou les débuts de l'histoire*, p. 205.
5. L. Müller, *Numismatique de l'Ancienne Afrique*. Supplément, p. 86.
6. J. Marion, *Note sur quelques monnaies maurétaniennes inédites*, dans *B.A.M.*, IV, 1960, p. 104.
7. J. Mazard, *Corpus*, Lixus, nº 117 ; Sala, nºs 649-650 ; Tingi, nºs 600-602.
8. A. Heiss, *op. cit.*, pl. LXII, 1 ; pl. LXIV, 1 ; pl. XXIX, 2 ; pl. XXII, 1 à 9 ; pl. XIII ; pl. XLIX.
9. J. Mazard, *Création et diffusion des types monétaires maurétaniens*, dans *B.A.M.*, IV, 1960, p. 113.

heurte d'autre part à deux objections. La première, c'est que les exemplaires connus de cette série ont été trouvés en Oranie et aucun dans la région de Constantine. La seconde objection est liée à la chronologie. Une telle frappe n'aurait été possible qu'après la conquête de Cirta par Syphax que le Dr. Baldus place aux environs de l'année 205. Cette date de 205 est donc un point de départ pour l'exécution d'un premier monnayage. Mais il faut alors trouver le temps où Syphax aurait organisé à Siga un deuxième atelier. Or, Syphax est tombé au pouvoir de Masinissa et des Romains au début de l'été 203 ; sa résidence à Cirta n'a donc guère pu excéder deux années. Au cours de la deuxième année, soit de l'été 204 à l'été 203, Syphax, qui était l'allié de Carthage, a été constamment aux prises avec Scipion et Masinissa et il n'a eu aucune possibilité de quitter le secteur situé entre *Cirta et Utique*. Ce n'est donc pas durant cette période qu'il aurait pu faire frapper des monnaies à Siga dont il était éloigné de mille kilomètres. Reste l'année 205, mais au cours de celle-ci le roi a dû faire face aux attaques répétées de Masinissa qui cherchait à lui ravir son royaume, ce qui l'obligeait à ne pas abandonner *Cirta*.

Pour la série Syphax II, le Dr. Baldus a fait un rapprochement avec un bronze de la collection de Luynes représentant, au droit, une tête diadémée tournée vers la gauche, et, au revers, un cavalier au galop allant à gauche, avec, sous le cavalier, la légende en caractères puniques : AGDR [10]. Ce rapprochement est assorti de l'hypothèse que la pièce de la collection de Luynes serait une copie du type de Syphax II, faite dans un atelier inconnu de l'Espagne. Cet atelier serait à rechercher sur la côte espagnole faisant face à la côte africaine où se trouve Siga. A cette idée d'imitation « espagnole » de monnaies africaines, on peut opposer l'idée contraire, à savoir que les monnaies de Syphax II seraient des imitations de modèles espagnols.

Selon L. Villaronga, l'image du cavalier au galop apparaît d'abord, en Espagne, dans le monnayage de Kese ; elle aurait ensuite été diffusée par la pénétration romaine, avec l'émission de monnaies dans les lieux conquis qui servirent de bases pour les opérations suivantes. Finalement, ce type de revers se retrouve sur la plupart des espèces celtibériennes et on le rencontre encore sur des monnaies du premier siècle avant J.-C. et même du début du premier siècle de notre ère, sous Tibère. Il est moins commun en Bétique où il paraît cependant sur des monnaies d'Obulco, Iluturgi, Laelia, Ituci, Olont ; il est accompagné de légendes en caractères phéniciens sur des exemplaires d'Ituci et d'Olont [11]. Ainsi, il est plus que probable que les monnaies de Syphax ont reproduit le type ibérien du cavalier au galop. Il y a aussi une autre particularité qui désolidarise de l'Afrique ces monnaies et qui les met sous influence espagnole, c'est l'utilisation des globules pour marquer une différence de valeur. On voit certes des globules gravés sur des monnaies de Carthage, mais leur nombre ne dépasse pas le chiffre trois et, dans ce cas, ils sont disposés en triangle ; on les découvre sur des monnaies d'or et sur des monnaies de bronze ; un seul globule sous le cheval apparaît sur des exemplaires en bronze de poids très différents, allant de 2,6 à 12,2 gr. L'explication par des signes de valeur ne peut être retenue. Par contre, la gamme de 1 à 4 globules (monnaies d'Espagne) et la gamme de 2 à 4 ou 5 globules

10. J. Babelon, *Catalogue de la Collection de Luynes*, n° 4074.
11. L. Villaronga, *Numismatica antigua de Hispania*, Barcelone, 1979.

(monnaies Syphax I) semblent correspondre aux divisions de l'*as* suivant le système italique.

Le problème des monnaies attribuées à Syphax est également lié à celui des monnaies portant le nom de Vermina. Celles-ci sont très rares et n'ont été trouvées qu'en Oranie ou dans le Sud de l'Espagne. Trois types sur quatre sont en argent. Or, le monnayage d'argent en Numidie, comme en Maurétanie, ne se rencontre pas avant le règne de Juba Ier, comme le note G. Camps : « Le trésor de Constantine, comprenant 237 pièces d'argent enfouies aux environs de 79 av. J.-C., ne contenait que des pièces étrangères, athéniennes, carthaginoises, marseillaises, espagnoles et surtout romaines ; si un monnayage d'argent avait existé chez les Numides à cette époque ou antérieurement, on en aurait trouvé au moins quelques pièces dans ce trésor. C'est une raison supplémentaire pour rejeter l'attribution, qui ne s'appuie sur aucun argument sérieux, de certaines pièces en or et en argent à Jugurtha et Hiempsal II » [12]. C'est une raison aussi pour ne pas croire qu'un monnayage d'argent ait pu être frappé à l'époque où Vermina vivait. Un autre motif vient renforcer ce doute, c'est la figuration du cheval à l'encolure baissée et au galop allongé qui est reproduite au revers des monnaies de Vermina. La position du cheval est nouvelle et nous n'en avons pas trouvé d'autres modèles que ceux qui apparaissent sur des monnaies consulaires de L. Calpurnius Piso (90-89 av. J.-C.) et de son fils C. Calpurnius Piso (64 av. J.-C.) [13].

Sur le plan historique, il est bien difficile de définir les circonstances qui auraient permis à Syphax et à son fils Vermina de battre monnaie dès la fin du IIIe siècle, c'est-à-dire assez peu de temps après que Carthage eut décidé d'avoir un monnayage africain. On comprend mal que Syphax avant sa défaite ait pu faire frapper des signes monétaires en son nom et à celui de Vermina, à moins que Syphax n'ait associé Vermina à sa royauté, ce qu'aucun texte ne laisse entendre. On sait seulement que Vermina avait exercé un commandement militaire. S. Gsell avait jugé peu admissible que des monnaies de Syphax et de Vermina aient pu être frappées avant la chute de Syphax [14]. Il est d'autre part très aventureux de penser que Vermina, s'il avait échappé au désastre de son père, ait pu conserver une partie de royaume dans l'Algérie occidentale, puisque Polybe affirme que Masinissa avait pu s'emparer de tout le royaume de Syphax [15]. On n'a finalement aucune preuve que Vermina ait régné et, même si cela avait été, on voit mal qu'il ait pu avoir le désir de frapper des monnaies à l'effigie de son père, roi vaincu et prisonnier des Romains, en même temps qu'il en aurait fait faire à sa propre effigie.

Au terme de cette analyse on voit que les monnaies attribuées à Syphax et à Vermina posent une série de questions qui invitent à reconsidérer leur classement.

Il est difficile, sinon impossible, d'envisager la frappe de ces monnaies par les deux princes à la fin du IIIe siècle.

Ces monnaies appartiennent géographiquement à la Maurétanie, mais elles ont également subi une influence espagnole.

12. G. Camps, *op. cit.*, p. 207-208.
13. E. A. Sydenham, *The coinage of the Roman Republic*, pl. 24.
14. S. Gsell, *H.A.A.N.*, t. III, p. 284.
15. Polybe, XV, 5, 13.

La série Syphax I ne peut être que rattachée à l'activité de l'atelier de Siga.

Pour la série de Syphax II, et pour les pièces de Vermina, on peut envisager une frappe dans le Sud de l'Espagne et peut-être à Gadès, la seule ville d'Espagne qui a laissé des monnaies d'argent avant notre ère et qui a toujours conservé l'usage de l'écriture punique [16].

16. L. Villaronga, *op. cit.*, p. 159-160.

ANNEXE II

LA BORNE DE LORBEUS

La Commission de l'Afrique du Nord avait examiné en mai 1935 une communication du R. P. Lapeyre, relative à une pierre inscrite dont la découverte était ainsi présentée : « A Lorbeus également, on a trouvé et M. Jouaffre, membre du Grand Conseil de la Tunisie, a envoyé au Musée Lavigerie une pierre grossièrement taillée mesurant 1 m de haut, 0,45 m de large à la base, 0,25 m au sommet, 0,27 m d'épaisseur » [1]. L'inscription était ainsi relevée :

. X
S I C C
A D .
C A R
T H A G.

A. Merlin avait rendu compte de ce document en y ajoutant quelques commentaires dont la conclusion repoussait l'idée que l'inscription puisse se référer à une route.

P. Salama, en reprenant l'étude de ce monument en 1963, a cru y reconnaître une borne milliaire archaïque : il a soutenu cette hypothèse dans une communication présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, à la séance du 10 mai 1963 [2].

P. Salama n'avait pas manqué de faire remarquer :

— que la borne n'était pas une colonne « alors que la forme colonne est attestée en Italie et dans les provinces dès l'apparition des milliaires, à partir du IIIe siècle avant J.-C. »

1. *B.A.C.*, 1934-1935, p. 321. Le R.P. Lapeyre a omis le point pourtant très net qui se trouve après SICC ; par contre, il a noté un point après le D du groupe AD.

2. P. Salama, *Une borne milliaire archaïque de l'Afrique romaine*, dans *C.R.A.I.*, 1963, p. 142-148 ; à nouveau : *Le milliaire archaïque de Lorbeus*, dans *Mélanges de Carthage 1964-1965* (1966), p. 97-115.

— que le formulaire constituait un *hapax* : « Nous sommes en présence du seul milliaire romain où figure uniquement une distance entre deux villes, sans aucune mention du constructeur de la route »[3].

Malgré ces étrangetés, P. Salama a affirmé que la borne était une pierre milliaire, en mettant principalement en avant le lieu de la découverte. Il a interprété le chiffre *X* placé en tête de l'inscription, en restituant le mot *m(iliarium)* malgré l'absence de toute trace d'une lettre *M* ; il a cru devoir restituer la préposition *a* devant le groupe *SICC.*, développé en *SICCA*, ce qui l'a conduit à cette interprétation :

m(iliarium)/ decimum
(a) Sicca
ad
Carthag(inem)

Cette restitution était légitimée par le lieu de la découverte « à 15 km au Sud-Est de *Sicca Veneria*-Le Kef », ces 15 km correspondant au dixième mille. Plantée là, et indiquant la direction de Carthage (*ad Carthaginem*), la borne ne pouvait que jalonner une route *Sicca*-Carthage, dont *Sicca* aurait été tête de ligne. D'où l'hypothèse que *Sicca* aurait pu, face à Carthage, tenir un rôle administratif équivalent. Ce rôle se justifierait par le choix de *Sicca* comme capitale de l'*Africa Nova*, choix qui aurait entraîné le surnom de *Cirta Nova* porté par la ville : « *Cirta*-Constantine, ancien chef-lieu du royaume de Numidie, aurait, en 46 avant J.-C., perdu son titre au profit d'une nouvelle capitale, *Sicca* ; et suivant un processus classique dans l'Histoire, le transfert de fonction aurait entraîné celui du nom »[4].

Le point de départ de ce raisonnement est malheureusement erroné. La distance « à 15 km de *Sicca-Veneria* - Le Kef » n'a pas été vérifiée sur la carte, mais seulement reprise du commentaire de A. Merlin qui avait écrit : « *Lares*, distant au Sud-Est de 15 km, soit dix milles de *Sicca* »[5]. Or, *Lares* (Lorbeus) n'est pas à 15 km, mais à 26 km du Kef, soit une différence de 11 km. Si la borne est un milliaire, elle n'est pas à sa place à Lorbeus et il faut la replacer à 15 km du Kef, soit environ aux deux tiers de la route allant de *Sicca* à *Lares* où elle aurait été transférée. Ce déplacement ne se justifie pas. Outre son poids, que l'on peut évaluer à une centaine de kilogrammes, la pierre est si mal dégrossie qu'elle ne représente pas un matériau de remploi qu'on aurait été tenté de ramener de 11 km de son lieu d'implantation. Or, tout laisse penser, et c'est l'avis général, qu'elle a été découverte *in situ*. Mais alors, elle cesse de se trouver au dizième mille d'une route reliant *Sicca* à Carthage par le détour de *Lares*.

Admettons que la borne pût avoir été dressée à 15 km à l'Est du Kef, on s'aperçoit qu'elle ne jalonnerait plus qu'une voie de raccordement entre Le Kef et la grande route Carthage-*Theveste* « ancienne piste punique d'une valeur stratégique éprouvée, axe majeur de l'*Africa*, surveillée et entretenue pendant toute l'occupation romaine »[6]. Cette grande rocade est celle qui reliait le camp légionnaire d'*Ammaedara*, puis plus tard celui de *Theveste* à Carthage, et il est impossible de croire qu'elle ait pu, à un moment quelconque, cesser d'être mesurée à partir de Carthage.

3. *C.R.A.I.*, 1963, p. 145-146.
4. *Ibid.*, p. 147.
5. *B.A.C.*, 1934-1935, p. 321.
6. *C.R.A.I.*, 1963, p. 144.

D'autre part, l'itinéraire direct entre *Sicca* et Carthage ne passe pas par *Lares*, ce qui implique un détour. P. Salama n'a pas manqué de relever ce fait et il a tenté de l'expliquer par l'existence du passage dangereux des gorges de l'oued Kdim, qui se trouvent entre le djebel Kebbouch et le djebel Berkane. Ch. Saumagne, qui avait pensé que ce coupe-gorge avait pu être mis en dehors d'une première liaison routière, a retrouvé le premier tracé de la voie de Carthage au Kef. Ce tracé ne passe pas par Lorbeus, mais contourne par sa face Sud le djebel Kebbouch, passant à 10 km au Nord de Lorbeus[7]. Le milliaire de P. Salama n'appartient donc pas à une route *Sicca* - Carthage, même primitive.

Mais est-ce un milliaire ? A. Merlin ne le croyait pas. L'inscription ne lui semblait pas se référer à une route, tant par sa rédaction que par le lieu où elle fut trouvée. Sur les milliaires, on n'emploie pas *ad* et le chiffre est à la fin. *Ad* n'apparaît sur les milliaires que dans des formules indiquant qu'on a créé ou restauré une route[8]. Quant à l'emplacement : « S'il s'agissait d'une route reliant *Sicca* à Carthage, il serait étonnant qu'elle ne partît pas de la capitale et que la formule ne fût pas, par analogie avec ce que donnent les milliaires de la voie de Carthage à *Theveste : a Carthagine Siccam.* D'autre part, une route reliant *Sicca* à Carthage n'a aucune raison de passer par *Lares*... ce qui constituerait un crochet aussi long qu'inutile. »[9]

En présentant ces observations, A. Merlin était tenté de supposer que le chiffre *X* était précédé d'un *N* « ce qui rappellerait les numéros placés par exemple sur les bornes de la *fossa regia* dans la région de Dougga »[10]. A propos de ce chiffre *X* qui est précédé d'un point, sans que la pierre laisse apparaître la trace d'une lettre précédente, on peut se demander si la borne n'a pas été brisée en haut. Quant au groupe *SICC*, il se termine par un point et il est donc abrégé ; mais il était facile au lapicide de trouver la place pour graver un *A* final en réduisant un peu la hauteur des lettres qui atteint 7,5 cm. Il ne l'a pas fait, d'où l'on peut supposer qu'il avait un mot plus long à écrire ; ce mot pourrait être, non pas *SICC(a)*, mais *SICC(enses)*. La borne pourrait bien être un *terminus*. Le formulaire des *termini* utilise volontiers *AD*[11]. P. Salama avait lui-même attiré l'attention sur le fait que l'axe *Sicca* - *Lares* était orienté d'environ 50 grades sur le méridien et qu'il aurait pu être un *cardo*. La borne pourrait donc être reliée à une opération de *centuriatio* intéressant la colonie des *Siccenses* après sa *deductio* sous Auguste, ce qui s'accorde avec le style général des caractères de l'inscription, notamment le A, le D et le G « qui s'apparentent, de façon irrécusable, à de nombreux témoins paléographiques du Ier siècle avant J.-C. »[12]. A. Merlin, plus prudent, avait conclu : « Je croirais plutôt à une borne servant à jalonner un tracé que je ne puis préciser davantage »[13].

7. *B.A.C.*, 1932-1933, p. 49.
8. Dessau, *I.L.S.*, 5834.
9. *B.A.C.*, 1934-1935, p. 321.
10. *Ibid.*, p. 321.
11. Dessau, *I.L.S.*, 5999-6000.
12. *C.R.A.I.*, 1963, p. 145.
13. *B.A.C.*, 1934-1935, p. 321.

Si donc le formulaire ne correspond pas avec celui des bornes milliaires ; si, comme nous l'avons vu, l'emplacement (Lorbeus) exclut qu'il puisse s'agir du dixième mille d'une route reliant *Sicca* à Carthage, on peut aussi noter que la pierre n'est qu'un bloc mal équarri, que l'on peut comparer à des bornes de limites et, par exemple, aux stèles grossièrement épannelées portant délimitation des terrains domaniaux des *Cirtenses* assignés aux *Suburbures Regiani* et aux *Nicibes* [14].

Toutes ces raisons, dont la plus grave est un faux calcul de distance, contribuent à rendre caduque la théorie élaborée par P. Salama.

14. A. Berthier, *Nicibes et Suburbures. Nomades ou sédentaires ?* Dans *B.A.A.*, t. III, 1968, p. 294.

Note additionnelle. Un cippe de bornage des terres des *Siccenses* a été récemment trouvé à la sortie Sud-Ouest de *Mustis* en direction du Kef, à 45 km de cette ville. L'inscription établit l'extension du territoire siccéen à 29 milles et 825 pas de la *Colonia Sicca* jusqu'aux confins de *Mustis.* Cette borne-limite est un témoin irrécusable de l'existence d'une *pertica Siccensium.* (Communication de M. Beschaouch à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance du 6 mars 1981).

La *pertica Siccensium* était voisine de la *pertica Carthaginiensium.* Mais il faut faire une distinction entre les *Carthaginienses* de la *pertica Carthaginiensium,* située à l'Ouest de la *fossa regia,* d'une part, et, d'autre part, Carthage, dont la *pertica* primitive était limitée aux abords de la ville. L'existence des colonies de *Maxula, Uthina,* et *Thuburbo Minus* empêchait la *pertica* de Carthage de s'étendre au-delà de cette « ceinture de sécurité ». (Voir Cl. Poinssot, *Immunitas perticae Carthaginiensium,* dans *C.R.A.I.*, 1962, p. 55-76). En appliquant cette remarque à la borne de Lorbeus, on est incité à développer le groupe *SICC.*, non pas en *(a) Sicc(a),* mais bien en *Sicc(enses),* et le groupe *CARTHAG.*, non pas en *Carthag(inem),* mais en *Carthag(inienses).*

INDEX GÉOGRAPHIQUE

Il n'a pas été jugé nécessaire de mentionner les noms géographiques les plus fréquents, tels que : Afrique proconsulaire, Carthage, Cirta, Constantine, Le Kef, Numidie, Tunisie, Utique.

D

E

F

G

H

I

K

L

M

N

O

TABLE DES CARTES

TABLE DES MATIÈRES

Deuxième partie

L'organisation provinciale

N° d'éditeur 1523

IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE) — Dépôt légal : 3e trimestre 1981